HENRY COSTON
et x. y. z.

L'ARGENT et LA POLITIQUE

D'où vient le fric des campagnes électorales ?

Publications H. C.

L'ARGENT ET LA POLITIQUE

PUBLICATIONS HENRY COSTON
BP 92-18 - 75862 Paris Cedex 18

AVERTISSEMENT

On savait que les partis, du moins les plus importants, ceux qui sont notamment représentés dans les assemblées, émargent aux caisses de l'oligarchie financière, ou simplement à celles des notables du monde régional des affaires. On avait aussi remarqué que, en général, si les anciens « anti-capitalistes » de la gauche se laissent souvent tenter, de nos jours, par l'Argent, les candidats qui n'appartiennent pas au Système — par exemple, les candidats « révolutionnaires », comme ceux de Lutte ouvrière, **et les candidats** « populistes » **ou** « traditionalistes », **comme ceux que présente le** Front National **— ne bénéficient pas des faveurs du monde des affaires. C'est ce que vous constaterez à la lecture de ces pages.**

Il y a un demi-siècle et plus, rares étaient les socialistes et les hommes de la droite traditionnelle, encore nombreux avant leur élimination brutale après la Libération, qui acceptaient les cadeaux **des grandes sociétés. De nos jours, le financement des partis et des hommes politiques par les oligarchies financières est devenu monnaie courante. Mais, comme cela fait mauvais effet auprès des électeurs « attardés », on camoufle le plus possible les subventions ainsi reçues : le rapport de la** Commission des comptes de campagne **publié par le** Journal officiel **le 12 avril 1994 ne livre pas tous les nom des « bienfaiteurs » ou bien ne donne que leurs initiales, qui sont le plus souvent celles de filiales locales ou régionales. On dit bien que tel candidat a reçu telle somme, mais on évite le plus possible de dire qui a fait cet apport d'argent.La tâche du chercheur n'est donc pas aisée ; je prie le lecteur d'en tenir compte et de pardonner ces insuffisances. Mon intention, en rendant public ces investigations, n'est pas — dans un volume comme celuici —, de faire connaître tous les noms des bailleurs de fonds des campagnes électorales**[1], **mais seulement de montrer qu'ils existent en donnant de très nombreux exemples. Dans mes précédents ouvrages, notamment dans** Les Financiers qui mènent le monde, Le Retour des 200 Familles, Les 200 Familles au pouvoir **et** La Fortune anonyme et vagabonde, **j'ai insisté sur les liens nombreux existant entre les politiciens et les hommes d'argent. Ici, j'apporte la confirmation indiscutable de ce que j'affirmais dans ces livres.**

Peut-être aurais-je l'occasion, par la suite, de poursuivre mes investigations, le point de départ étant désormais accessible. Mais naturellement, cela prendra du temps, et je ne suis pas sûr de pouvoir mener cette enquête jusqu'au bout. D'autres la poursuivront sans doute, plus jeunes que moi et animés du même idéal. C'est, en tout cas, ce que je souhaite.

H.C.

1. D'ailleurs, je n'ai pas — faute de place — donné tous les noms des *donateurs*, souvent modestes et toujours inconnus — qui figurent dans le Rapport de la CCFP. Ces chercheurs se reporteront au document lui-même, pour compléter, s'ils font un travail exhaustif.

L'ARGENT ET LA POLITIQUE

Comment on devient député et comment on le reste

L'électeur se figure que c'est lui qui élit son député. Il lui délègue, effectivement, ses pouvoirs souverains, mais l'élu n'est pas, pour autant, son véritable représentant. Souverain débonnaire et confiant, l'électeur n'exerce pas vraiment sa souveraineté. Une fois qu'il a déposé dans l'urne, tous les cinq ans, son bulletin de vote, il a transformé son mandataire et l'a fait entrer dans le *Système* qui fait des parlementaires et des gouvernants, sauf très rares exceptions, les serviteurs, parfois les laquais, des puissances d'argent.

Car le *Système* n'est démocratique que de nom. En fait, il fonctionne sous le contrôle étroit des oligarchies financières, qui règlent la note de sa campagne électorale et qui subventionnent son parti.

Les récents scandales dits « des fausses factures » [1] ont révélé que, pour remplir les caisses, plusieurs partis usaient de ce procédé et profitaient de leurs relations et de leur pouvoir pour monnayer leurs interventions au niveau municipal ou départemental : la multiplication des super-marchés qui éliminent les petits commerçants et favorisent la désertification des campagnes n'a été possible, après la loi Royer qui devait limiter leur nombre, que grâce à la corruption des élus et des partis.

Toute campagne électorale coûte cher. Il faut éditer un journal pour défendre ses idées et, au besoin, couvrir l'adversaire d'injures. Il faut offrir l'apéritif aux petits électeurs et un bon repas aux électeurs influents. Il faut rétribuer les services des agents électoraux et des « costauds » chargé de la bonne tenue des réunions. Parfois même, pour décider les électeurs un peu hésitants, faut-il leur remettre un petit « cadeau » pour leur famille ou un petit « souvenir » pour eux-mêmes. Cela représente, pour une circonscription moyenne, plusieurs centaines de milliers de francs (la loi a fixé le total à un maximum de 500 000 F). A condition que le candidat puisse trouver à emprunter cet argent dans son entourage, il lui faudra des années pour le rembourser. Les trois-quarts de son indemnité parlementaire y passeront.

Si le candidat n'est qu'un arriviste besogneux, il se jette dans la bagarre tête baissée : il risque le tout pour le tout. Combien de politiciens battus aux élections se sont converts de dettes (en particulier chez les imprimeurs d'affiches, de tracts, de publications) et ont du mal à les « éponger » pour peu que, n'ayant pas atteint les 5 % des suffrages exprimés, ils ne soient pas rem-

1. Georges Virebeau donnera tout les détails de ces opérations frauduleuses dans un nouvel ouvrage. Veuillez demander la notice à paraître à Henry Coston, BP 92-18, 75862 Paris Cedex 18 ; elle vous sera envoyée dès qu'elle sera prête.

boursés des dépenses de propagande *officielle*, ou que leur parti ou leur comité électoral ne les aide pas à faire face à ces débours.

Il est rare — mais il y en a, heureusement, quelques-uns — qu'un candidat soit indépendant des puissances d'argent dès le départ.

Cependant, nombre de ces aspirants députés ont une situation qui leur rapporte plus d'argent que ne représentera leur indemnité parlementaire. Alors, pourquoi la quittent-ils ? Pour avoir l'honneur de défendre les intérêts d'électeurs qu'ils ne connaissent pas ? Peut-être est-ce en effet cela qui guide les idéalistes (il y en a sur tous les bancs). Mais il faut vivre, et les frais d'un parlementaire, obligé de tenir son rang, sont élevés. Avec les quelques dizaines de milliers de francs qui lui resteront après le remboursement des sommes prêtées pour sa campagne électorale, il aura tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

— Quel désintéressement! direz-vous.

« Pour moi, devant tant de sacrifices, je me sens pris de pitié », s'exclamait Francis Delaisi, qui ajoutait aussitôt :

« Toutefois, n'exagérons rien. Les héros sont rares, dans tous les temps. Et l'on ne comprendrait pas qu'il y eût tant de postulants à la députation si le mandat ne comportait quelques petits profits. » (Francis Delaisi, in « *La Démocratie et les Financiers* ».)

Le candidat ne supporte pas seul les frais de la campagne électorale. La caisse de son comité l'aide. Ce comité est composé principalement de partisans zélés qui paient de leur personne mais sont impuissants à remplir la caisse. On va donc taper ceux qui sont réputés « avoir les moyens ».

C'est là que commence la compromission. Bien sûr, le petit industriel du coin, qui y va de son petit chèque, par sympathie personnelle ou par conviction politique, ne demande rien en échange. Mais les autres, les gros, qui versent des dizaines de milliers de francs officiellement et, sans doute, beaucoup plus, officieusement ? (C'est interdit, maintenant, mais cela se pratique toujours : on se montre plus prudent, voilà tout)... Il y a aussi les organisations économiques ou patronales, liées aux grands trusts. Quelles que soient les opinions personnelles des grands dispensateurs de fonds de ces organismes — jadis le Comité Mascuraud, l'Union des intérêts économiques, le Comité des Houillères, remplacés de nos jours par le *CNPF* et les autres syndicats patronaux —, l'argent est distribué aux candidats de droits, de gauche et du centre. Ces messieurs jouent sur tous les tableaux pour être sûrs de ne pas perdre. L'essentiel, pour eux, c'est de rendre service au futur député qui, une fois élu, sera mis en demeure de leur manifester sa reconnaissance. S'il arrivait que le nouvel élu fût *infidèle*, c'est-à-dire trop indépendant pour favoriser les intérêts permanents du grand capitalisme, on lui ferait bien vite comprendre qu'il serait proprement battu aux élections suivantes. Peu de parlementaires résistent à de pareils arguments.

Le plus souvent, le député qui a profité des largesses des banques et des trusts — ou de leurs filiales locales ou régionales — prendra goût à cette manne. S'il est ambitieux et avide, il tâchera d'obtenir un poste d'administrateur dans l'une des sociétés qui dépendent de son groupe. Aux députés avocats, les trusts confieront l'étude d'un dossier.

Avant le vote de la loi qui restreint certaines pratiques, beaucoup de parlementaires entraient dans le jeu et allaient siéger dans les conseils d'administration de grandes sociétés. J'ai donné leurs noms et leurs fonctions dans *Les Financiers qui mènent le monde* (dont la nouvelle édition, considérablement augmentée, a paru en 1989).

Il arrive aussi que des députés ou des sénateurs, au lieu de devenir administrateurs de sociétés, aient fait le trajet inverse, et que hommes d'affaires, ils aient été détachés comme parlementaires par le groupe financier qu'ils représentent. Le cas d'un Loucheur ou d'un Louis-Dreyfus, sous la Troisième République, d'un Corniglion-Molinier, d'un Dassault, ou encore d'un Missoffe, sous la IV[e] et la V[e], est resté célèbre. Quand ils ne sont pas administrateurs de sociétés, on les trouve conseils de grands groupes financiers comme Mendès-France, qui était l'avocat du trust international *Bunge*.

Avec le gouvernement Mendès-France, la pénétration du capitalisme était moins visible, moins franche. Et cependant la presse d'opposition ne s'y est pas trompée. *Aspects de la France*, qui ne passe pas pour un journal de la démagogie anticapitaliste, mettant en cause les ministres les plus fortunés de Pierre Mendès-France, écrivait au lendemain de la formation du gouvernement :

> « Que les temps sont changés : Casimir Périer a dû se démettre de ses fonctions de président de la République à la suite d'une campagne de presse du socialiste Gérault-Richard qui l'accusait de n'être quelqu'un ou quelque chose que grâce à sa seule richesse.
>
> « Même campagne contre Berteaux qui fut ministre de la Guerre, contre Pams qui fut ministre de l'Intérieur et faillit être l'élu du Congrès de Versailles à la fin du septennat Fallières, et contre Louis Loucheur, que l'on appelait Tout-en-Or.
>
> « Que n'aurait-on pas entendu entre 1890 et 1914 si un gouvernement avait rassemblé ces possesseurs d'énormes fortunes que sont MM. Mendès-France, Bettencourt, Guy La Chambre et Emmanuel Temple ?
>
> « Si l'on additionnait celles-ci, on obtiendrait un nombre considérable de milliards.
>
> « Et c'est pour ce gouvernement de milliardaires que communistes et socialistes ont voté comme un seul homme.
>
> « Quelqu'un nous a dit : "C'est cela qu'on nous donne comme gouvernants alors qu'il serait utile que nous ayons, en ce moment, des hommes connaissant vraiment les difficultés des fins de mois de ceux qui travaillent pour gagner leur vie et non pas pour arrondir leur fortune".
>
> « C'est exactement notre point de vue. » [2]

Les quatre ministres cités n'étaient pas les seuls « capitalistes » du cabinet Mendès-France. Il y avait d'autres amis ou obligés des trusts et de la finance [3].

---

2. *Aspects de la France*, 23 juin 1954.

3. Maurice Lemaire et Henri Ulver, transfuge du précédent gouvernement, ainsi que Roland de Moustier, d'une famille d'aristocrates d'affaires intéressés dans diverses sociétés de produits chimiques, de mines et de presse, Jacques Chevalier, dirigeant ou associé de plusieurs entreprises algériennes, et Jacques Chaban-Delmas, président de la *Compagnie chérifienne des Transports aériens*, qui sera sous la V[e] République, Premier ministre du général De Gaulle, puis président de l'Assemblée Nationale. Les mieux nantis de nos parlementaires, le richissime Blachette, roi de l'Alfa, et Corniglion-Molinier, administrateur

Dans « *Le retour des 200 Familles* », paru au lendemain de la fondation de la IV[e] République, j'ai soulevé un coin du voile qui recouvrait l'opération politico-financière qui permit au Général de reprendre le pouvoir après une longue traversée du désert.

Cette collusion du gaullisme et de la finance remontait aux années sombres, à l'époque du Comité d'Alger, lorsque René Mayer, neveu des Rothschild et futur directeur de leur puissante banque, juste avant Pompidou, devint en quelque sorte ministre du Général. Lorsque fut constitué le Gouvernement provisoire, plusieurs fideï-commissaires des oligarchies financières en firent partie : René Mayer, déjà nommé, et Emmanuel Monick, futur président de *Paribas* et vice-président du trust vert (*Hachette*). Aimé Lepercq, représentant les intérêts *Schneider* (Le Creusot), siégea auprès du représentant des intérêts rothschildiens, René Mayer, dans le deuxième Gouvernement provisoire constitué en septembre 1944, ainsi que dans le premier cabinet De Gaulle (1944-1945), rejoint dans le deuxième cabinet (1945-1946) par Louis Jacquimot, futur époux d'une fille du banquier Lazard, qui revint au gouvernement lorsque le Général constitua son ministère en 1958, flanqué de Maurice-Bokanowski, qui avait de gros intérêts dans le textile.

De nos jours, les hommes d'affaires se tiennent plutôt dans l'ombre des gouvernants, voire dans l'intimité des présidents de la République. Ancien directeur général de la banque *de Rothschild frères*, Georges Pompidou rompit avec les intérêts rothschildiens lorsqu'il eut la responsabilité du pouvoir. A Guy de Rothschild qui lui demandait on ne sait quel service, il aurait répondu, un jour, sur un ton peu aimable :

— *Je ne suis plus au service de votre banque !*

Les difficultés qu'il connut lorsqu'il fut à l'Elysée, avec certaines puissances occultes, ne sont pas étrangères à son attitude très réservée à l'égard des intérêts oligarchiques.

Ses successeurs n'ont pas eu le même comportement. Passons sur Giscard d'Estaing, dont les intérêts matrimoniaux se confondent avec ceux de la famille Schneider (du Creusot) — son épouse, Anne-Aymone de Brantes, est fille de Marguerite Schneider et l'associée et cliente, dans certaines affaires, de la banque Lazard —[4]. Battu aux élections présidentielles de 1981, il eut pour successeur François Mitterrand, qui avait su faire oublier la francisque dont le décora le maréchal Pétain pour devenir ministre de Mendès-France en 1955 et Premier secrétaire du *Parti socialiste* en 1971.

Ce dénigreur épisodique du Grand Capital est probablement le président le plus entouré de milliardaires que notre République ait connu. Ce n'est pas pour rien que *L'Expansion*, la revue économique, appelait Jean Riboud « *Le P.D.G. du Président* »[5]. Ami intime de Mitterrand, millionnaire en dollars, bénéficiant du plus haut salaire des « patrons » travaillant aux Etats-Unis, Jean Riboud (décédé il y a de nombreuses années) était de P.D.G. de *Schlumberger*, une multinationale dont la richesse et la puissance dépassent

---

d'une douzaine de grandes sociétés (pour le compte de Dassault), apportèrent leur soutien actif au gouvernement Mendès-France.

4. Le père de V.G.E., qui fut président de la République de 1974 à 1981, Edmond Giscard d'Estaing, décoré de la Francisque du maréchal Pétain (comme Mitterrand !) fut président ou administrateur d'une douzaine de trusts ou de banques.

5. *L'Expansion*, 18 juin 1982.

celles d'un Etat moyen. Il était le frère du P.D.G. de *BSN-Danone*, l'un des plus importants « capitalistes » de la V^e^ République. Autre « gourou » du président Mitterrand : François Dalle, hier encore « patron » du numéro un international du cosmétique, *L'Oréal*[6], lié au trust *Nestlé*, marques mondialement connues. Le créateur de *L'Oréal*, Eugène Schueller, était, avant la guerre, l'un des commanditaires de la Cagoule et, pendant la guerre, l'un des dirigeants (co-fondateur) du *MSR*, le mouvement nationaliste fascisant de son ami Eugène Deloncle. La fille de Schueller, Mme André Bettencourt, est toujours « patron » de *L'Oréal* ; elle est aussi, avec son mari, ancien ministre de Mendès-France, une intime du président Mitterrand, dont Schueller avait fait un directeur de sa revue *Votre Beauté*, en 1946.

Le scandale Pelat, mort quelques jours avant d'être arrêté pour divers délits financiers, a attiré l'attention sur les fréquentations douteuses de l'hôte socialiste de l'Elysée. L'amitié du président Mitterrand pour ce financier véreux, devenu l'ami de Bérégovoy, a coûté la vie à l'ancien Premier ministre, qui n'a pu supporter le déshonneur. Un autre homme d'affaires, franc-maçon et trotskiste, Max Théret, qui fut longtemps le « patron » de la FNAC et, également, un proche du *Parti socialiste* et de l'Elysée, connut la honte de la condamnation (2 ans de prison avec sursis et 2 millions et demi de francs d'amende, en première instance) pour délit d'initié (avec son complice Pelat). Il faut dire qu'une partie des profits qu'il tirait de ses combines alimentait les caisses de divers partis, associations et journaux de gauche : le *PSU*, puis le *Parti socialiste*, dont il fut membre, *SOS Racisme* et surtout *Le Matin de Paris*, qui devait être le « *grand quotidien d'information* » de la gauche socialiste. Après avoir tenté de racheter *France-Soir* en 1982, au lendemain de la victoire de Mitterrand à l'élection présidentielle, il devint le commanditaire et le « patron » du *Matin* : il y perdit une grande partie de sa fortune : « *Max Théret était milliardaire avant l'arrivée de la gauche au pouvoir* », a dit Bertrand Delanoe, conseiller de Paris et secrétaire de la section socialiste à laquelle Théret appartient. « *Il ne l'est plus. Il a plus servi ses convictions que ses convictions ne l'ont servi.* » (*Le Monde*, 27 mai 1994.)

Peut-on en dire autant d'un autre « *manieur d'argent* » du nom d'André Rousselet, autre intime de Mitterrand, qui domina de longues années *Canal +*, la chaîne à péage que le tandem *Havas-Cie Générale des eaux* vient de lui arracher ? Rousselet aussi est un intime de l'Elysée : il en a même été le secrétaire général.

Avec un pareil entourage, on devine que le président de la République est plus proche des intérêts du « Gros Argent » que des angoisses des défavorisés de la vie.

Mais revenons aux parlementaires qui, du moins officiellement, font les lois auxquelles les Français sont tenus d'obéir. Parmi ces 577 membres de notre Assemblée nationale qui, en fin de compte, imposent leurs volontés à un Sénat réduit à un rôle secondaire par la constitution de 1958, combien de députés sont capables d'aborder les questions importantes (finances, économie, fiscalité, exportation, douanes, etc.) ? S'il leur faut étudier toutes celles qui leur sont soumises, quand pourraient-ils s'occuper de leurs électeurs ?

Ils constituent des commissions, dont les membres sont chargés d'étudier

---

6. Cette énorme entreprise, numéro un des cosmétiques, contrôle *L'Oréal*, *Mennen*, *Lancôme*, *Guy Laroche*, *Courrèges*, *Rosa-Garnier*, *Ruby*, *Normaderm* et plusieurs dizaines d'autres marques.

les affaires. A leur tour, ces commissions désignent un rapporteur. C'est ce dernier qui fait tout le travail. Lorsque son rapport est prêt, la commission l'adopte, quelquefois après l'avoir amendé. Puis ce gros dossier de deux cents à cinq cents pages bourrées de chiffres, de statistiques et de graphiques est soumis à l'Assemblée tout entière. En principe, chaque député devrait lire ce volumineux rapport. En fait, rares sont ceux qui le parcourent. Aussi l'adoptent-ils sans grand changement. Qui connaîtrait mieux la question que le rapporteur ? se disent-ils, et ils font confiance à leur collègue.

— *Un bon rapporteur vaut une mine d'or*, disait un financier, qui savait tirer parti de la collaboration d'un député arriviste et pas trop scrupuleux. Hélas ! il y en a un certain nombre sur les travées du Palais Bourbon, dans tous les groupes : ils ne sont pas la majorité, loin de là, mais il suffit que les oligarchies financières en aient quelques-uns, bien placés, dans leur manche, pour que leurs intérêts soient sérieusement défendus, au détriment (si besoin est) de l'intérêt général.

Il va sans dire que le parlementaire qui peut faire gagner cent millions (parfois des milliards !) à tel importateur ou consortium immobilier, à tel gros entrepreneur de travaux publics, est particulièrement soigné par ces « capitalistes ». De même qu'elles ont recours, pour le recrutement de leur personnel supérieur, aux fameux « *chasseurs de têtes* », ces grandes sociétés cosmopolites disposent d'un ou de plusieurs conseillers politiques pour la recherche des cracks en herbe susceptibles de les servir. On n'attend pas que les personnages convoités soient devenu des « leaders » politiques pour se les attacher : on les recrute, en quelque sorte, avant qu'ils soient en place.

Le scandale des fausses factures [7] a révélé que c'est au premier stade, celui de l'élu local ou régional, que le corrupteur agit. Les aides financières accordées aux candidats à la députation le sont rarement à des inconnus. Sans doute, les candidats ne seront pas tous élus, et, parmi les élus un très grand nombre d'entre eux ne cèderont jamais à ces « amicales pressions ». Le député ayant des convictions et des scrupules, neuf fois sur dix, restera dans son coin, évitera de se faire remarquer et... se fera battre aux élections suivantes. Mais s'il est, au contraire, ambitieux, effronté et avide, il se servira de ceux qui l'ont aidé financièrement pour réussir et, en retour, il se mettra à leur disposition. Cet échange de bons procédés favorisera la carrière du parlementaire qui deviendra l'une des vedettes du Palais Bourbon et, qui sait ? secrétaire d'Etat ou ministre. Les « grosses têtes » de l'Assemblée Nationale refusent parfois d'entrer dans le jeu, mais le plus souvent elles acceptent d'entrer dans le Système qui régit toute la politique française. Bien peu échappent au carcan doré...

C'est donc, dès ses premiers pas, que le futur député est pris en main par les oligarchies financières. Parfois cela n'est qu'une tentation ; le futur parlementaire ne se laissera pas faire : il accepte les subventions qu'on lui donne, mais refuse ensuite de répondre favorablement aux avances de ses bailleurs de fonds électoraux. Ces derniers se doutent bien qu'ils ne seront pas gagnants à tous les coups. Aussi leurs versements, pendant les campagnes électorales, sont-ils effectués à plusieurs candidats concurrents.

HENRY COSTON

---

7. Voir la brochure de Georges Virebeau, qui paraîtra prochainement aux mêmes éditions.

Qui paie les campagnes electorales ?

C'est ce que je vais montrer maintenant, en passant en revue chaque département, en indiquant le montant des sommes versées aux candidats et en révélant les noms des « bienfaiteurs » [8].

Le lecteur remarquera que si les petites et moyennes entreprises aident financièrement, par conviction et sans arrière-pensée, le candidat proche de leurs idées, ce qui est naturel, c'est souvent par intérêt que les « gros » bailleurs de fonds se montrent généreux.

AIN

Dans la 1re CIRC., celle de Bourg-en-Bresse, c'est Jacques Boyer, le maire de Pont-d'Ain, député sortant, investi par le RPR (néo-gaulliste) qui a été élu contre le candidats de la gauche, Pierre Fromont. Le total des « recettes » de la caisse électorale du vainqueur atteignait 584 000 F, dont plus de 123 000 F fournis par son parti, près de 114 000 F par des particuliers et près de 340 000 F par des groupes comme *Plastic omnium*, les *Etablissements Bernard VI*, *Faab industrie*, *Screg*, etc. Le vaincu n'avait encaissé, lui, que 5 000 F de son organisation politique et 59 000 F de quelques sociétés (*Coals Rhône Alpes, SLEC, Jean Paul Pièces Auto, Maillard Duclos*, etc.).

C'est un RPR également qui a triomphé dans la 2e CIRC. d'Oyonnax, Lucien Guichon, dont les moyens financiers ont littéralement écrasé son concurrent *Front National*, Jean Alcaraz. Ce dernier n'eut guère plus de 78 000 F, principalement fournis par lui-même, tandis que le candidat néo-gaulliste avait une caisse bien garnie, encore qu'il n'ait fait aucun apport personnel : il disposait officiellement

8. J'ai eu beaucoup de mal à découvrir les noms de ces derniers lorsque je rédigeais *Les Financiers qui mènent le monde*, *Les 200 Familles au pouvoir* ou *La Fortune anonyme et vagabonde*. Depuis le vote de l'article 52-15 du Code électoral, les candidats aux élections législatives sont tenus de fournir à la *Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques* le détail de leurs recettes (dons des personnese physiques, dons des personnes morales, apports personnels, apports du parti et divers). C'est en consultant ces déclarations que j'ai pu mener à bien cette enquête sur les ressources des candidats aux élections législatives des 21 et 28 mars 1993.

Mais, attention ! Les déclarants ont été mis dans l'obligation d'indiquer les sommes versées *après* le 1er février 1993 (Loi no 93-122 du 29 janvier 1993). Echappent ainsi toutes subventions que les sociétés « personnes morales » (banques, trusts, groupes, etc.) ont pu verser *avant*. De même, les versements opérés par les partis politiques à leurs candidats, dont le montant est souvent indiqué dans les pages qui suivent, doivent être également considérés pour beaucoup comme provenant de grosses subventions faites à la direction des partis : les cotisations des membres ne sont qu'une faible partie des ressources des formations politiques.

Les scandales de fausses factures, qui amènent la justice à perquisitionner le siège de certains partis pour y découvrir des versements clandestins de grandes sociétés, incitent à croire que les fonds dont disposent les grands partis échappent à la surveillance de la loi de 1993. Il y a aussi les sommes énormes qui ont été payée par Moscou aux partis communistes de différents pays, par les services diplomatiques ou secrets des Etats-Unis aux organisations dites « anti-communistes », ou par d'autres Etats (comme Israël ou les gouvernements arabes) pour inciter politiciens et hommes des *media* a plus de compréhension à leur égard. Dans ce cas, le député ne subit qu'indirectement la pression que l'on pourrait exercer sur son comportement.

de 490 000 F, fournis par quatorze grandes sociétés de la région (*SGREG*, déjà mentionné pour le député RPR de Bourg, *Novergie*, *SEREPI*, *Onyx CTSP*, *Plastiques RG*, *Injectaplastic*, *Gergone*, *Poralu*, *Vape*, *MBF Plastiques*, etc.) .

Président du groupe parlementaire centriste UDF, Charles Millon (PR) a été réélu député de la 3e CIRC. de l'Ain, au pays de Voltaire, avec l'appui financier de 22 sociétés industrielles ou commerciales, qui lui apportèrent près de 598 000 F. Les « millionnaires » les plus généreux lui versèrent 50 000 F, comme *Tradi Holding*, *Sept Industrie*, *Entreprise Margueron* et la *SA Tondella* ; d'autres donnèrent un chèque de 20 000 F (*Perrier TP*, *Fiduciale Expertise*, *Soloroute*) ou 25 000 F (*STECC*). Les adversaires de Millon : le socialiste Pierre Carroz, le conseiller régional FN Olivier Wyssa, l'écologiste Albert Delavière et le communiste Merlo, n'ayant pu compter que sur quelques dons de militants et sur leur apport personnel (Million, lui, n'a rien apporté à sa propre caisse).

La 4e CIRC., celle de Trévoux, fut récupérée par le député démo-chrétien (UDF) sortant, Michel Voisin. Sa notoriété et une bonne progagande financée par quelques amis politiques (11 000 F), diverses sociétés (128 000 F : *Entreprise Barberot*, Travaux Publics *Pelletier*) et même l'abbaye Notre-Dame des Dombes, eut raison d'André Clavel, le candidat FN, qui dut payer de sa poche la campagne — tout comme le communiste Desmaris, à qui le PCF versa, tout de même 19 000 F — et le socialiste Michel Raymond, que le PS gratifia de 30 000 F (il reçut 110 000 F de militants et de quelques firmes ((dont *SICRIMA* et la *Société avignonnaise*).

Les abréviations et sigles sont indiqués à la fin du volume.

AISNE

Dans la 1re CIRC., Jean-Claude Lamant, conseiller général RPR et maire de Laon, l'emporta sur ses concurrents, notamment sur le socialiste René Derosière, député sortant, et sur le candidat Front National Michel Saleck. Il disposait de 500 000 F, dont 200 000 F versés par son parti, 85 000 F données par des particuliers et 160 000 F reçus de diverses sociétés (dont *Chambry Distribution*, *Générale de transports et d'industrie* et *SGST Save*). Saleck dut régler lui-même les frais de campagne tandis que Derosière disposait d'un budget de 222 000 F, dont 40 000 F versés par le PS et 78 000 F collectés auprès des firmes du coin (*Sté Anizienne de Construction*, *Sté Anizienne de viabilité et d'assainissement*, *Architectes associés Borderioux di Legge*).

C'est naturellement Charles Baur, l'homme fort de la région, qui l'emporta dans la 2e CIRC., celle de Saint-Quentin. Homme de gauche et homme d'affaires, ancien compagnon de Pierre Mauroy aux *Jeunesses socialistes*, rallié depuis plus de vingt ans au capitalisme, il préside le Conseil régional de Picardie après avoir présidé l'assemblée départementale de l'Aisne. Cela lui vaut, naturellement, la sympathie agissante des trusts de la région (*Delvigne*, *Sucreries et distilleries de l'Aisne*, *Transports Citra*, etc.), qui l'ont gratifié, avec les organisations politiques amies, de quelque 430 000 F. Ses adversaires disposaient d'un « volant » moins important : l'inclassable Lemeur de 280 000 F (*SPIE Park*, *SMA*, *Aprest de restauration*, *Eurest Franc*, *Via Transports*, *AGL Constructions*, etc), l'écologiste Boutroux de quelques dizaines de milliers de francs (principal donateur : *Cofreth*), le socialiste Mennesson, de 30 000 F apportés par le PS, et de 128 000 F versés par des militants et des sociétés capitalistes

(comme *Heuliez Bus, Citra Nord* et comme les Stés *AGL Construction, SPIE Park* et *Via Transport*, qui — nous l'avons vu — avaient aussi « casqué » pour la caisse de Lemeur).

Dans la 3e CIRC. de l'Aisne, le socialiste Jean-Pierre Balligand, maire de Vervins, député sortant, a été réélu contre le professeur Christian Cabrol, président de l'hôpital Sainte-Anne, qui se présentait sous l'étiquette du RPR. Tous les deux ont une assise financière solide : le premier avait reçu 50 000 F du PS et près de 200 000 F d'amis fortunés et de diverses sociétés (*SUPAE Picardie, Fournier Automobiles, Devigné, Sucreries et Distilleries de l'Aisne*, qui subventionnent également l'ex-socialiste Charles Baur, rallié à la « droite », ainsi que je l'ai dit) ; le second, personnalité marquante du monde médical, disposait de plus de 586 000 F, dont seulement 100 000 F venaient du RPR, le reste étant fourni par des militants et de grandes firmes (*Bouygues Bâtiment, Fonderie de Wassigny, Franpin, Sucreries et Distilleries de l'Aisne* — qui misa ainsi sur les deux tableaux —, *Faron SA, Gitec*, etc.). Le candidat du Front National, René Goarin, n'a reçu aucune aide, sauf de quelques amis (1 350 F).

Le conseiller régional Front National, Wallerand de Saint-Just, devancé par le socialiste Bernard Lefranc, a été battu dans la 4e CIRC. par Emmanuelle Bouquillon, secrétaire générale des Jeunes sociaux-libéraux et conseillère nationale de l'UDF. Le premier, qui a surtout payé de sa poche, aidé par des militants FN, n'a obtenu qu'une modeste souscription : 2 000 F (d'un PME *Garrabos*). En revanche, le candidat socialiste a encaissé 30 000 F de son parti, plus 87 000 F d'amis divers et 249 000 F de firmes importantes (*Senicorp Industries, Gestion et Administration privées, Cavatorta, STEC, Paul Orgon Cars, Cars Acary*, et la très puissante *Lyonnaise des eaux-Dumez*, dont le président est l'ancien secrétaire général du RPR !). Quant à Emmanuelle Bouquillon, elle avoue 13 subventions de grandes sociétés (*Fonty, Sodila, Magenord, GTM, Naspero, SA Morin, SOGEPIC, Supae Picardie, Sodichar, Sodibe*, etc.).

L'ancien ministre André Rossi, radical et UDF, qui l'emporta dans la 5e CIRC. sur le socialiste Jourdan, sur la conseillère régionale Front Nationale Colette Fecci-Pinatel, sur le communiste Marcel Rousseau et divers autres candidats, disposait d'une force de frappe fournie par son mouvement (163 000 F) et plusieurs sociétés : (*Dauphin* : 20 000 F, *Synthelabo* : 50 000 F, *Routière Morin*, etc.), nettement inférieure à celle de son adversaire Jourdan, qui disposait de 508 000 F, dont 435 000 F versés par des firmes capitalistes (*Vallet Saunal, Applicam, GTIE*, etc.). Mais l'ancien commissaire de police Rossi avait derrière lui la Franc-Maçonnerie à laquelle il est affilié et qui représente une très grande force dans l'Aisne [9].

ALLIER

Dans le Bourbonnais, naguère fief du socialisme et du communisme, ce sont les gouvernementaux — ceux que l'on désigne sous le vocable général, d'ailleurs inexact, de « droite » — qui occupent tous les sièges, éliminant les sortants marxistes (François Colcombet, Pierre Goldberg, André Lajoinie). Dans la 1re CIRC. (Moulins), s'appuyant sur le RPR, qui lui versa 105 000 F, et sur un solide bataillon capitaliste (*Bouygues, Bonard, Lam-*

9. Il avait lancé, en 1976, avec son appui, le *Mouvement de la Gauche réformiste*, à cheval sur la « Droite » libérale et la « Gauche » socialiste. Ancien animateur de *REEL-Elus locaux* barriste, il préside la fraternelle maçonnique des cadres de l'UDF.

bert Décoration, SATPR Peintures et ravalements, B. Mad, M. Bléhaut-F. Dauger, Dallia Vexa, Delbost Metz SA, Ausia, Billiez, Plessy-Schmitt-Théret-Le Roy, IE Paris Sud, Subax, Eurogroup Participations, Projet 3000, etc.) qui lui donna 555 000 F, Pierre-André Perissol (RPR) l'a emporté de justesse grâce au retrait de divers anti-marxistes, dont René Chiroux.

Le maire communiste de Montluçon, Pierre Goldberg, député sortant, subit une défaite humiliante dans ce département de gauche : il a été battu dans la 2e CIRC. par le candidat UDF, Jean Gravier, conseiller général, pourtant peu estimé par les petits bourgeois en raison de ses attaches avec Raymnod Barre, le numéro 1 de la Trilatérale [10] en France et de l'affairisme international. Jean Gravier, ancien attaché de banque, est maire de Villebret et vice-président du Conseil général de l'Allier. Pour une fois, c'est le marxiste — il est vrai depuis longtemps une personnalité du département —, qui a disposé de la manne la plus importante : 435 000 F, dont 308 000 F fournis par des sociétés capitalistes (*SOGEA, CTSP, GFC, Miro, Streichenberger, SOCAE, Colas, Maillard et Duclos, GISP*, etc.), les militants et le parti fournissant le reste (avec un apport personnel). Le vainqueur Gravier n'eut d'aide que d'amis personnel et de PME (en tout : 45 000 F). Parmi ses autres adversaires, seuls Bernard Pozzoli, le socialiste, eut 20 000 F de dons (*L'Orée du Bois, Résidence Saint-Jacques*). Pour une fois, les oligarchies financières avaient misé sur le mauvais tableau.

Dans la 3e CIRC. (Gannat), le président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale, André Lajoinie, a été battu lui aussi. Il avait recueilli 171 000 F (PCF et militants locaux). Son vainqueur, Bernard Coulon, membre du parti de Léotard et élu sous l'étiquette UDF, lui, fut mieux aidé : il réunit 195 000 F, la majeure partie de ces fonds provenant de sociétés (*Samar, Sté charollaise des viandes, CERF Centre, Danielson, Orgafinance, Maître, Beugnet, Colas*, etc.). Le candidat Front National, J. Mayadoux, conseiller régional, dut payer de sa poche ses frais électoraux, comme la plupart des autres candidats, sauf Jean Mallot (ADFP), qui encaissa 108 000 F de son mouvement et 80 000 F de deux sociétés connues (*Bouygues* et *Dezellus Constructions*).

C'est l'ancien ministre Claude Malhuret, maire de Vichy et député européen (PR), qui fut élu en 1993 dans la 4e CIRC., contre Gérard Charasse, maire de Vernet, candidat MRG. Ce dernier reçut 58 000 F de son parti et 18 000 F de ses amis locaux, et seulement 21 000 F de deux sociétés (*Bollerivedis, Ets Pierre Lagnieu*), mais Malhuret fut plus sérieusement « arrosé » par 14 firmes qui lui remirent 110 000 F (*SAEM, Sté thermique du Centre Bru et Ducher, Ateliers de la Motte, Bony SA, Sermeto, Ch. Mizon et fils, Clinique Jeanne d'Arc*, etc.), ses amis et le parti lui versant 160 000 F. Le candidat des Verts, Cl. Boaziz-Rossi, et le candidat Front National, Gérard Gosp, ayant surtout payé de leur bourse personnelle, tandis que le candidat communiste René Bardet, adjoint au maire de Cusset, recevait 12 000 F de la firme *Colas Sud-Ouest* et de la *SARL LTA*.

---

10. La Trilatérale est une société semi-secrète politico-financière, créée par le Big Business aux Etats-Unis et groupant des affiliés en Amérique, en Europe et au Japon. J'ai consacré une brochure à cette mystérieuse et puissante organisation : *Une nouvelle Synarchie : la Trilatérale* et, plus récemment : *Ceux qui tirent les ficelles* (photographie de l'annuaire de la Trilatérale, donnant les noms des 300 gros bonnets de l'organisation).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Les députés sortants du département, tous deux socialistes, ont été battus au profit de néo-gaullistes, fort bien pourvus de fonds par leur parti et les sociétés industrielles ou financières.

Dans la 1re CIRC., le candidat RPR Pierre Rinaldi, maire de Digne et président du Conseil général (un proche de Charles Pasqua dont on connaît les liens avec les oligarchies) sans verser un sou personnel, disposa pour sa propagande de 505 000 F, dont 153 000 versés par le parti, et 207 000 par une quinzaine de sociétés (*Bouygues, SHR, Sté routière du Midi, SEERC, Sté Chambéri de distribution, EBIM, Digne Distribution, Ciot, Cèze et fils, Sodimodis,* etc.). Son principal adversaire, François Massot, député socialiste sortant, n'eût guère que 43 000 F de sociétés, 80 000 F du PS et 33 750 F de militants et d'amis. Quant aux autres candidats, le Front National Bernard de Bézaure, le communiste Gérard Paul et l'écologiste P.A. Cambefort, ils durent surtout mettre la main à la poche pour régler leurs frais de campagne.

L'ancien député Pierre Delmar, conseiller général, élu en 1993 dans la 2e CIRC., fut largement aidé financièrement : par son parti, le RPR, qui lui versa 238 000 F, par une bonne douzaine de grandes sociétés (*Mistral Travaux, GTM Entreprise, Secogefi, Chaullan frères, Routière du Midi,* etc.), qui remirent ensemble 124 000 F et par la *Fédération des Syndicats pharmaceutiques de France,* dont le chèque de 40 000 F fut très apprécié du candidat néo-gaulliste, ancien pharmacien à Forcalquier. Ses concurrents n'eurent guère que des poussières : Mireille d'Ornano (Front National) n'a réuni que 12 000 F (dons d'amis), José Escanez (PS) a reçu 11 000 F de sociétés (*Delta EE, SA Française d'études et de gestion*) et 31 000 F de militants et du parti. Le député socialiste dissident André Bellon fut lâché à la fois par ses anciens amis et par les firmes locales peu soucieuses de subventionner un candidat battu d'avance (une seule société, *Dehe Cogifer TP* lui remit 5 000 F en tout et pour tout).

HAUTES-ALPES

Député sortant de la 1re CIRC., le sociliste Daniel Chevalier, maire de Veynes et conseiller général, fut battu par Henriette Martinez, RPR, maire de Laragne et conseiller général, qui n'eut qu'une aide symbolique de petites sociétés industrielles ou commerciales n'ayant pas confiance en sa réussite politique : elle n'obtint d'elles que 45 000 F (*SACER Marseille, EGB Abbelli, Routière du Midi,* etc.). Chevalier, lui, n'obtint que 10 000 F de la *Sté routière du Midi,* qui avait remit la même somme à la candidate RPR et qui se montra plus généreuse envers le démo-chrétien Jean-Claude Chappa, UDF, conseiller général, en lui versant 40 000 F, s'ajoutant aux 120 000 F de diverses firmes (*Cie Gle de travaux d'hydraulique, Perelec Claude Perdigon, Générale de Restauration, Gap plastique,* etc.). En dehors de Daniel Massa, PLN, qui reçut un chèque de 3 500 F (*Henry Blanc*), aucun autre candidat ne bénéficia de la manne « capitaliste », ni le FN Alain Marcoux, ni la Verte Christine Roux, ni le communiste J.-J. Ferrero, qui durent faire appel à leurs amis et puiser dans leur portefeuille.

Situation analogue dans la 2e CIRC. : seul le candidat RPR, Patrick Ollier, fut aidé financièrement par de grandes sociétés (*Immobilière Gérard, Entreprise Blanchard, Clinique Les Feuillades, SCOREP, SA Allamanno, Chiorino, SCI L'Epervier, Alpes Recherches médicales, Pôle production Delas, SOGEMO Grand Hôtel, Olive Travaux, Alpelectric,*

Maison Les Airelles, Charpentes Domeny, etc.), qui réunirent 328 000 F, les militants et le parti versant 100 000 F. Les adversaires firent appel à leurs amis personnels et à leur compte en banque, notamment Vanessa Bickers-Garcia, FN, Bernard Faure-Brac, PCF, Hervé Gasdon, écologiste, et Belkacem Boussouar, PS (qui reçut, cependant, 30 000 F de son parti).

ALPES-MARITIMES

L'ancien comté de Nice a connu maints scandales électoraux, presque autant que la Corse ou le Var. L'un des derniers fut provoqué par le financement de la campagne électorale d'Energie Sud, du professeur Léon Schwarzenberg : il y eut un versement de 190 000 F par une société de Bernard Tapie qui suscita la méfiance d'un juge d'instruction. C'était lors d'une précédente consultation électorale.

En mars 1993, la 1re CIRC. des Alpes-Maritimes fut le théâtre d'une bataille très vive dont Charles Ehrmann, PR, présenté par l'UDF, sortit vainqueur. Son parti lui avait versé 168 000 F, ses amis 6 000 F et deux sociétés (*Moorea, Comptoir métallurgique du Littoral*) 30 000 F. Le candidat FN, Jean-Pierre Gort, dont il triompha grâce aux voix de gauche, reçu en tout et pour tout 100 F d'une petite entreprise *Chiodo* et 12 000 F de militants nationaux. Les autres candidats n'émargèrent à aucune caisse d'entreprises industrielles ou financières.

Dans la 2e CIRC., avec 48,42 % des voix, l'avocat FN Jacques Peyrat fut battu par le député sortant Christian Estrosi, RPR, beaucoup mieux financé que lui. Tandis que le nationaliste recueillait 55 000 F de diverses sociétés (*SNADEC, SAE*), 25 000 F de l'*Association Nice 2000* et 111 000 F de militants FN et d'amis personnels, le néo-gaulliste Estrosi encaissait 43 000 F d'amis fortunés, 222 000 F de son parti et 459 000 F d'une cinquantaine de firmes (*SAE, Sté Architecte d'Hauteserre, Arches promenades, GANI, SPAPA, SNAF Routes, MECA, Carrosserie Albax, Office technique du bâtiment, Auto Service, Prosper et Cie, Sté Niçoise d'aménagement, Dumez Méditerranée, Giani, Botton Contrôle, Campenon Bernard*, etc.). La proche parente de l'ancien maire de Nice, Geneviève Médecin-Assemat, candidate libérale, reçut 52 000 F (*Niçoise d'assainissement, Isidore, Veran Costamagna*, etc.), le socialiste Patrick Mollard 30 000 F de son parti, 4 000 F de ses camarades et rien des sociétés, et la communiste Sylviane Douhet, préleva ses frais dans son porte-monnaie.

Jean-Marie Le Pen, qui était candidat Front National dans la 3e CIRC., reçut 64 000 F de ses amis et 96 000 F de son parti, ainsi que 5 000 F d'une Sté *Pioch*, 10 000 F des amis de *National-Hebdo* et 13 000 F du groupe FN de la région Provence-Côte-d'Azur. Réunissant contre lui les voix gaullistes, libérales, démo-chrétiennes, socialistes, communistes, écologistes, il recueillit 42 % des suffrages, et fut battu par le PR Rudy Salles, qui obtint 58 % des voix et disposait de l'appui financier de nombreuses sociétés (*Arches, Chaillou, Geni, Jamior, Sudequip, CGFTE, ZET SA, Clinique Wilson, Niçoise d'assainissement, Lestrade*, etc.) totalisant 142 000 F, et de son parti qui lui versa 223 000 F. Le candidat socialiste Jean-Hugues Colonna reçut 261 000 F de diverses sociétés (*Cible financière, Giedam, Moorea* — société qui soutint aussi le PR Charles Ehrmann —) et 271 000 F de son parti, plus 47 000 F de ses amis. Quant au candidat gaulliste dissident Bernard Asso, à qui son comité électoral versa 90 000 F, il ne donna rien de sa poche, mais il obtint une aide de ses amis : 28 000 F, et sur-

tout une importante assistance financière de sociétés (*Graniou, SOFAP, Socatra, Cadi, Niçoise d'assainissement, Fiorucci, API, Chapus Fournier*, etc.).

C'est le député sortant, Emmanuel Aubert, RPR, qui a été réélu dans la 4e CIRC., contre le démocrate-chrétien dissident Jean-Claude Guibal, maire de Menton, et l'avocat FN Gérard de Gubernatis. Aubert obtint 82 000 F de généreux bienfaiteurs amis, 46 000 F de son comité électoral, 39 000 F de plusieurs sociétés (*Oredui, Entreprise Mari, Ciment Vicat*, etc.) et 50 000 F d'une association dite *Amis d'Aubert*. Guibal, mieux financé, encaissa 38 000 F d'amis fortunés et 543 000 F de plusieurs sociétés (*Eden Parc, SPIE Imm. Méditerranée, Agence européenne, SOFAP Régions, GEC, Center Palace, Truchi, Rocamar, SOMEDIS, Descar, Matest, Etudes aménagement 405, Nessy, Bureau Veritas, Allier et Cie, Rapides Côte d'Azur, Azur Granulats, Campenon Bernard*, déjà mentionné). Gubernatis recueillit 18 500 F d'amis niçois et mentonnais, plus 4 000 F de son parti, mais aucune souscription de firmes commerciales ou industrielles.

Dans la 5e CIRC., le maire RPR de Saint-Martin-Vesubie, Gaston Franco, l'emporta contre le FN Pierre Gerbal, l'indépendant Jean Icart, le socialiste Paul Cuturello, le démocrate-chrétien dissident Jean Guillon et quelques autres. Le candidat néo-gaulliste Franco avait le soutien financier de plus d'une quinzaine de grandes et moyennes sociétés qui lui versèrent 170 000 F (*Dalmasso, Parachini, Rossi, Cylindrage du littoral, SUDEQUIP, Tonso*, etc.) somme complétée par des amis : 83 000 F, et par le parti : 130 000 F. Pierre Gerbal, lepeniste, reçut en tout et pour tout : 9 000 F d'amis. Entrepreneur fort bien introduit dans les affaires, l'ancien député Icart, gendre de M. Liberman, a bénéficié de chèques importants de firmes régionales ou nationales (*Guillot électricité, Air Azur, Mistral Trav., SOGEA, Veran, Setor, Cierma, Liberty's, Vigna, MCB, SVB, Serel, Hamon, Electricité moderne, Dumez Méditerranée*, etc.) dont le total atteignait 382 000 F s'ajoutant aux 49 000 F remis par des amis. Cuturello a juste enregistré un versement de 5 000 F provenant de la *Cible financière*, en dehors de versements d'amis totalisant 6 000 F et d'un apport de 54 000 F fait par son comité électoral.

Suzanne Sauvaigo, avocate, originaire du Maroc où son père était colonel, a succédé à son mari, Pierre Sauvaigo, comme député RPR de la 6e CIRC. des Alpes-Maritimes. Maire de Cagnes-sur-Mer, elle a triomphé du FN Jean-Paul Ripoll, conseiller régional, de Pierre-Marie Vidal, MDR, de Marius Papi, PCF, de Noël Perna et de quelques autres candidats. Si Ripoll n'a pas eu de subventions « capitalistes », si Papi et Perna ont eu respectivement une aide financière de 10 000 F (*Nicoletti*) et 15 000 F (*SEREX*), Vidal a reçu 281 000 F de diverses sociétés (*PAC Editions, SEP, TDF*, etc.). Mais la force de frappe de Mme Sauvaigo était nettement supérieure : 91 000 F de son parti, 7 000 F d'amis et, surtout, 500 000 F de grandes firmes (*Chourgnoz, LI 2 EE SA, Serex, Renov Signalisation, Guillot, Gerland, Transports Forville, Sud-Est Assainissement Services, CGCA, Nativi Travaux Publics, Technique Exploitation Comptage, Electricité Courbon, Tama SA, Sté cylindrage du littoral, Verger-Delporte, Aden Sud-Est, Roatta et fils, Entreprise Pierre Roatta, Entreprise Charles Martin, Derepas Paul et fils, Distribution de poissons du Midi, Office technique du bâtiment, Entreprise Jean Lefèbvre*, etc.).

Député sortant de la 7e CIRC., Pierre Merli, radical présenté par

l'UDF, l'emporta sur Robert Crépin, FN, Marc Daunis, PS, Gérard Piel, PC, Claude Ammirati, MRG, et quelques autres concurrents. Ancien résistant, membre de l'UDSR et cofondateur (en quelque sorte) de la Convention des Institutions Républicaines, il ne suivit pas son ami Mitterrand au Parti socialiste, mais resta radical-socialiste. Appuyé par la LICRA et la F.·. M.·., il entra à l'Assemblée Nationale en 1988. L'aide financière des « gros » de la région s'est traduite par une subvention de 435 000 F (*Trindel, SNAF, Guigues, LRM, Cometherm, SPDC, Moro, Parachini,* etc.) à laquelle il faut ajouter les 177 000 F de son parti et les 3 500 F de ses amis (maçons ?). Les subsides alloués à ses concurrents font piètre figure : rien au lepeniste Crépin (sauf 13 000 F d'amis), 4 000 F (*Lydia, Sebag dimension, SDF Sebag, Sermatech,* etc.) au socialiste Daunis + 45 000 F du PS et 23 000 F de militants), 500 F (*Valotti*) au communiste Piel et 1 500 F (*Agence des remparts, Gismondi*) au radical de gauche Ammirati.

La 8e CIRC. a, également, conservé son député : Louise Moreau, UDF, maire de Mandelieu, a été réélue, contre son ex-ami politique Michel Mouillot, UDF-PR dissident, avec 1 000 voix de majorité, après l'élimination de leurs adversaires Albert Peyron, FN, Nadia Loury, écologiste et quelques autres. Les grandes sociétés ont fourni 195 000 F (*SOGEA, Parachimi, Sté Paul Ricard*) à Louise Moreau, son parti et ses amis 294 000 F ; privé de l'aide de son ex-parti, Mouillot a été largement « arrosé » par les trusts et les amis du coin : 723 000 F + 236 000 F (*Sté routière du Mont Ventoux, Graniou, Servent, Franco-Portugal Construction, EITP, SDBM, Cannes Midi SICAM, Monoprix, Clinique St-Nicolas, OTH, Nice Le Phare, SETECOM, Auto Service, GSF, Bocazur,* etc.). Leurs concurrents n'ayant obtenu qu'une aide infime : Peyron : 11 000 F (*Bolignano, Sigma*) + Cercle national des rapatriés : 2 000 F + parti : 3 000 F + amis personnels : 44 000 F ; l'écologiste N. Loury : 2 000 F (*SRE*) + 16 000 F (amis) + 23 000 F (comité) ; le socialiste Léocard : rien des sociétés et 36 000 F de ses amis et du parti ; la communiste Picot : rien des sociétés et 37 000 F de ses militants et du parti [11].

Lui aussi largement subventionné par les « gros » de la 9e CIRC., le néo-gaulliste Pierre Bachelet a battu son adversaire le plus favorisé, Pierre Pauvert, FN. Il est vrai que ce dernier, bénéficiant seulement de 25 000 F d'amis, n'a pu faire le tam-tam publicitaire des services de propagande du RPR. Bachelet, député sortant, abondamment pourvu par les oligarchies régionales : 465 000 F (*SEETP, Michel Torcat, Oredui, Pignata, Robertet*) auxquels s'ajoutent les 20 000 F du parti. Les autres candidats n'ont rien reçu des sociétés, sauf l'indépendant H.P. Goby, gratifié de 1 000 F (par *Formation et Services*). *Le Monde*, s'abstenant de souligner la différence de traitement imposé aux candidats par les oligarchies, se borna (dans son fascicule sur les élections) à mentionner que, dans le département, « *les électeurs de droite* » *ont été épaulés contre le FN par la gauche et les écologistes*, ce que les lepenistes appellent « *la bande des quatre* ».

ARDECHE

Les trois siège du département ont été enlevés par la « droite » libérale ou gaulliste. La 1re CIRC. a été gagnée par le maire PR de Privas, Amédée Imbert, qui avait contre lui le socialiste Robert Chapuis, ancien dé-

11. On remarquera le traitement dont bénéficient les uns et les autres. Le Système capitaliste connaît ses amis...

puté et maire du Teil, le communiste Alain Feuchot, le FN Jean Garel, l'écologiste B. Egal et quelques autres candidats, dont le radical dissident Christion Lavis, qui reçut une aide financière massive de groupes industriels : 268 000 F (*Vincent Terrassements, SAUR* — le trust *Bouygues* ! — *Valette, SPIE Trindel, Drôme Provence, Infra, Rhodanienne de développement, Marinier, Raya, Gounon,* etc.). Imbert reçut 11 000 F d'amis et 138 000 F de diverses sociétés (*PNS, Colas, Precias Veyras, EMCO, SOGEA, Imprimerie Volle,* etc.) ; Feuchot n'eut que 35 000 F (amis et parti) ; Garel n'a rien reçu et Egal, seulement 600 F d'amis. Le nouvel élu, Imbert, bien connu dans le pays qu'il sillonnait en tous sens lorsqu'il était agent d'assurance, est vice-président UDF du Conseil général et du Conseil régional.

Dans la 2e CIRC., le député sortant néo-gaulliste, Henri-Jean Arnaud, maire RPR de Guillerand-Grandes, l'a emporté sur le démocrate-chrétien Dominique Chambon, candidat UDF, tous deux bien pourvus de fonds par les sociétés du département : Arnaud ayant encaissé 292 000 F (*Granges, Copas, Chamatex, Monetel, Rampa, Roux-Cabrero, European, SOGEA, Berthouly,* etc.) en plus des 90 000 F de son parti et des 47 000 F de ses amis locaux ; Chambon recevant, de son côté, 152 000 F de diverses entreprises (*Teyssier, Luquet-Duranton, PRIM, Gillier, Girodet, Sebel, Tenit,* etc.). Leurs concurrents : Ph. Arnaud, FN, Michel Rabanit, écologiste, S. Plana, communiste, etc. ne recevant rien des sociétés et trusts, et le socialiste Yves Jouvet n'empochant qu'un « pourboire » de 10 000 F d'une PME (*Rhonetex*) en plus des 79 000 F du PS et d'amis.

Même situation dans la 3e CIRC. : sociétés industrielles et commerciales ont favorisé le candidat Jean-Marie Roux, RPR, au détriment du socialiste, Jean-Marie Alaize [12], député sortant, maire de Vans. Architecte connu, le néo-gaulliste Roux a profité des faveurs de nombreuses entreprises (*Delta Electricité, Louis Gibert, Super U SA Fabre, Sté forézienne, Froment, SAUR* (Bouygues), *Payen St Julien, Berthouly* (qui verse aussi à son concurrent Arnaud), *Infra, Entreprise Albert Crégut, SACER, Precia, Susumar-Leclerc, SRD,* etc.) qui ont versé un total de 176 000 F s'ajoutant aux 88 000 F du parti néo-gaulliste. Le socialiste Alaize encaissa 6 000 F (dont 5 000 F d'*Infra* qui en avait versé 8 000 à Roux). Les autres candidats n'ont pas eu droit à la manne « capitaliste », ni le démocrate-chrétien P. Chastenet, ni le communiste H. Delanche, ni le F.N. Raymond Béraud, ni l'écologiste P. Courouble, ni le dissident PR Jean-Paul Ribeyre, ni aucun de leurs autres concurrents.

ARDENNES

Battu, dans la 1re CIRC., par le démocrate-chrétien UDF Michel Vuibert, maire de Réthel, le socialiste Roger Mas, maire de Charleville, avait cependant reçu une aide financière non négligeable des sociétés capitalistes de son département : 144 000 F (*Interface construction, SADE Compagnie Générale, Degremont, URANO Entreprise, Pinel, Cost-Save, Eau et Force, France Incendie,* etc.), en plus des 54 000 F de son parti et de ses amis. Vuibert en reçut moins : 122 600 F (*SCEE, SA Perrier, Franchel, Sté Aux. de chauffage, Rougère, Hourier-Georges, Transport Simon,*

12. Ce n'est pas toujours ainsi : le ralliement feutré au Système capitaliste du Parti socialiste a valu à ce dernier les attentions bienveillantes des trusts et des banques (ainsi que le révèle *La Gauche trahie,* éditée par *L'Homme libre* (BP 205, 42005 Saint-Etienne Cedex 1) du libertaire Renoulet - 20 F.

Ardennes-Frigor, Fallon, Bouillon fils, etc.), mais eut l'appui de son parti et de ses amis : 107 000 F. Les candidats adverses ne bénéficièrent d'aucunes libéralités « capitalistes », ni le FN Emile Wagner, ni l'écologiste Nadaud, ni le communiste Dalla Roda.

Dans la 2e CIRC., le socialiste fut aussi battu : il manqua 730 voix au député sortant, Gérard Istace, maire de Revin, pour être réélu. C'est le PR-UDF Philippe Mathot qui l'emporta. Le premier reçut 6 000 F de trois PME (*Sopaic, Crayon rouge* et *PICC*) et, heureusement pour lui, 118 000 F de ses amis et du PS ; le second, chef d'entreprise un peu mieux servi, encaissa 39 000 F (*Ariès, PICC, Pousseur, Périn frères*). Le communiste R. Visse, ancien député, le FN Michel Dierckens, conseiller régional, l'écologiste Lenice et les autres candidats ne reçurent rien des sociétés.

Le socialiste Jean-Paul Bachy, conseiller régional et conseiller municipal de Sedan, qui occupait le siège de député de la 3e CIRC., dut céder la place à Claude Vissac, du CNI, assez bien pourvu de fonds par ses amis et quelques firmes régionales (*Rocky Center, Rongerie fils, Vauché, Dectra, Gabella,* etc.), au total 89 000 F ; étant administrateur de sociétés, Vissac a pu lui-même apporter 350 000 F. Bachy avait recueilli, en plus des 39 000 F du PS, et des 15 000 F versés par ses amis, 137 000 F provenant de diverses sociétés (*Sonorema Fondex, Décision, Pingard, Voudis, Urano,* cette dernière ayant aussi, nous l'avons vu, versé une subvention au candidat socialiste de la 1re circ.). Mais des autres candidats, seul Michel Marchet, RPR, reçut de sociétés industrielles ou commerciales, des subventions d'ailleurs modestes, au total 25 000 F, auxquelles s'ajoutaient 60 000 F donnés par des amis et 46 000 F remis par le parti. Ni Jean Aubert, FN, ni Claude Soulet, PCF, ni J.-L. Jason, écologiste, ni les autres candidats n'émargèrent aux caisses patronales.

ARIEGE

Le fief de la gauche socialiste a connu une rude épreuve aux élections de 1993 : l'un des deux sortants, malgré le report de voix communistes, a mordu la poussière dans la 2e CIRC.

Dans la 1re, Augustin Bonrepaux, professeur de physique et chimie, député socialiste de l'Ariège depuis 1981, a été réélu, mais il eut chaud, devant Henri Garaud, du CNI, d'autant que les électeurs de Georges Mesplé, FN, ont semble-t-il apporté leurs suffrages au célèbre avocat. L'aide à Garaud et, au second tour à Mesplé a été nulle ; mais elle n'a pas manqué au socialiste Bonrepaux, qui a reçu 43 000 F de diverses sociétés (*Autorama, Martuchou, Kelhetter René, Colas Méditerranée, Sograr,* etc.), qui se sont ajoutés aux 20 000 F d'amis et aux 65 000 F du PS.

C'est André Trigano qui, dans la 2e CIRC. a enlevé le siège, de justesse : le frère du richissime Gilbert Trigano, « patron » du Club Méditerranée, ami et associé du baron Edmond de Rothschild et, comme lui, membre de nombreux conseils d'administration de holdings financiers et de sociétés, André Trigano est un homme d'affaires influent : ci-devant PDG de *Trigano-Vacances,* d'*Innovation-Champ-Elysées,* de *Triginter Belgium,* de *Semm Caravalair* et administrateur du *Club Méditerranée,* il administre depuis quelques années la Sté du journal *V.S.D.*, la Sté *CIAT*, la *DSAT Maréchal.* C'est dire qu'il dispose d'atouts financiers considérables lesquels lui permettent de négliger les apports des sociétés locales. Aussi n'en a-t-il pas reçu, du moins officiellement (le supplément du *Journal Officiel,* documents administratifs avril 1994 est muet, en tout cas, sur

ces « dons de personnes morales ». André Trigano n'a fait mention que des 30 000 F qu'il a lui-même apportés à sa campagne électorale pour couvrir ses frais de propagande et d'imprimerie [13]).

Son principal concurrent, René Massat, reçut 63 000 F de son parti, 16 000 F de ses amis et 20 000 F (c'est peu !) des firmes de la région (*Unimag Faure, SECEM M Bricolage, Thomas et Denizan, Duclos Etienne,* etc.). Les autres candidats n'ayant obtenu (ni sans doute sollicité) des fonds de sociétés « capitalistes » : le FN André Farellaci reçut 10 000 F de son groupement, la communiste Renée Touque, 11 000 F de ses amis, un écologiste, Bernard Pastourel, 6 000 F de son organisation, et une autre écologiste, Marie Blanc, 10 000 F de son comité.

AUBE

Vainqueur de son adversaire FN, Bruno Subtil, dans la 1re CIRC., grâce au désistement des socialistes en sa faveur, le candidat UDF Pierre Micaux, a obtenu également un appui financier discret, mais efficace, de « personnes morales » dont les documents consultés ne donnent pas les noms, mais seulement le total des sommes versées : 210 000 F, s'ajoutant aux 240 000 F apportés par son parti. Pierre Pescarolo, candidat de *Chasse, pêche, nature et tradition* est le seul, en dehors de Micaux, à avoir reçu une aide financière — d'ailleurs modeste — de diverses sociétés que l'on ne peut qualifier de « capitalistes » : 26 000 F (versés par : la *Saint-Hubert, l'Amicale des P. Koltrames, Ball Trap Club Champagne, Ets J. Bruel, MHP, Ets Chazelles, Ets J. Soufflet, Sté Chasse Etang de Rosson, S.A. Lecœur,* etc.).

Dans la 2e CIRC, les subventions « capitalistes » ont été plus substantielles : le vainqueur, le vieux gaulliste Robert Galley, maire de Troyes, ancien ministre [14], reçut 80 000 F d'amis fortunés, 134 000 F de son parti le RPR et 271 000 F de firmes importantes (*Petit Bateau, SAFAT, Champagne plâterie, Tekelec Airtronic, Bouc Cheval*) ou moyennes (*Climasol, Santin, Ets Huot, Kirschner, Star, Sipan, CGE, Log. Troyes,* etc.). Son principal adversaire, le socialiste Jean-Pierre Cherain, conseiller général, conseiller municipal de Troyes, encaissa 85 000 F en provenance de ses amis et du parti, et une somme équivalente de diverses sociétés grandes et moyennes (*Le Bon Pain de France, Cegelec, Sotratex, Gada, Petit Bateau* — cette dernière lui versant deux fois moins qu'à Galley !). Le gaulliste dissident Jacques Rigaud ne reçut évidemment rien du RPR, mais certains amis politiques lui remirent 10 000 F et de nombreuses sociétés régionales

13. On s'est demandé pourquoi il était allé se faire élire en Ariège, d'abord au Conseil général, puis à l'Assemblée Nationale. C'est *Tribune Juive* (3 octobre 1986) qui nous donne la clé de l'énigme : les Trigano ont séjourné dans la contrée il y a cinquante ans et y on conservé intérêts et relations ; Gilbert Trigano, lui, sera nommé, beaucoup plus tard, conseiller économique et social par le président Mitterrand (1983) et délégué du Premier ministre socialiste Fabius (1985). L'hebdomadaire israélite parisien précise que ce frère du futur député radical-socialiste fut, à la Libération, le responsable des Forces unies de l'Ariège, émanation du Parti communiste, qu'il quittera par la suite, demeurant fidèle à la Gauche, subventionnant divers journaux progressistes, notamment le *Nouvel Observateur*, et étant l'un des principaux *supporters*, de François Mitterrand, candidat socialiste à l'Elysée en 1974 et en 1981.

14. Marié avec la fille du maréchal Leclerc de Hauteclocque, il appartient donc à la famille des « rois de l'acier », les Wendel, qui ont occupé une position dominante dans la République.

contribuèrent à sa campagne pour un total de 164 000 F (*Marcel Savonnet, OGGA Technoplast, Dubix de Souza, Kirchner* — qui lui a versé la même somme qu'à Galley — *Royal Mato France, Constructions Réalisations Nouvelles, Jouffriau, Surgel frais, Vaudoise de participation et de gestion, Judis, Philippats, Dantar distribution, Pedri, Drugeon Père et fils, Socobois, OCCA TP,* etc.). Etienne Copel, indépendant de droite, reçut de *Kirchner* une somme équivalent à celle que cette firme a versé à Galley et à Rigaud, soit 6 000 F, plus 26 000 F de diverses sociétés (*Transports Verger, Surgel frais* — qui envoya aussi un chèque à Rigaud — *Chazelle,* etc.), plus une contribution de ses amis : 32 000 F ; cette faible participation l'obligea à prélever 60 000 F sur son compte en banque. Les autres candidats : le FN Marc Malarmey, le communiste Jean Lefèvre, les écologistes Dominique Menissier et Maurice Bernardie ne furent aidés que par quelques amis.

Dans la 3e CIRC., le député sortant Michel Cartelet, maire socialiste de Romilly-sur-Seine, éliminé, a été remplacé par François Baroin, jeune loup néo-gaulliste qui sera le benjamin de l'Assemblée [15]. D'abord journaliste au *Figaro,* il est entrée en 1989 au Conseil municipal de Nogent-sur-Seine, où son père avait été sous-préfet : l'influence des francs-maçons de l'Aube n'a pas été étrangère à son ascension politique. Alors qu'il était encore étudiant, François Baroin fonda avec le petit-neveu du président Senghor, l'*Association pour la Déclaration des Droits de l'Homme,* chaleureusement applaudie dans les loges. Un conflit avec Jean-Michel Jeanneney, admirateur des Wendel, alors ministre, l'obligea à quitter le service du gouvernement socialiste. Il se lança dès lors dans la politique, au sein du RPR et fut candidat de son parti dans la 3e CIRC. de l'Aube. L'aide financière du RPR ne lui a pas fait défaut : 207 000 F, ni celle de se amis politiques ou « philosophiques » : 138 000 F, et des grandes sociétés : 149 000 F (*Martinot Régie, Sacifex, Platines Prunier, J. Soufflet SA, Plageau, Ets Jacquemard,* le trust *Devanlay,* etc.). Le radical-socialiste Alain Coillot fut battu malgré le coup d'épaule de grandes maisons (*Surgel frais, Kirschiner* — déjà vues — *Climasol, Auxiliaire de chauffage, Novame, Ch. Dheurle fils, Cabinet Maurice Wirtz*) qui contribuèrent pour 492 000 F à ses frais électoraux et de l'*UDF,* qui apporta 53 000 F à sa caisse. Le candidats socialiste Cartelet, vaincu d'avance, reçut cependant une aide financière sérieuse : son parti versa 15 000 F, ses amis participèrent pour 22 000 F et les firmes régionales (*SOCOGETRA TP, Auxiliaire de chauffage* — commanditaire également du radical-socialiste — *CEGELEC, Cie des eaux de la banlieue de Paris,* etc.) pour 198 000 F. Le communiste Didier émargea pour 60 000 F chez divers industriels (dont *10 Elec*), mais le candidat FN Laurent Rohmann ne reçut rien des « gros », et l'écologiste Pierre Banoît dut se contenter de 6 000 F remis par des amis et une PME.

15. Fils du politicien et agent DST, Michel Baroin, devenue Grand Maître du *Grand Orient de France,* sous-préfet de l'Aube, maire de Nogent-sur-Seine, puis conseiller général de l'Aube, bras droit d'Edgar Faure. Le F∴ Michel Baroin fut P.D.G. de la *Garantie Mutuelle des fonctionnaires,* « patron » de la *Banque Centrale des coopératives et mutuelles,* du *Château Beychevelle-Achille-Fould* (grand cru bordelais), du *Courrier du Parlement* et du *Journal du Parlement,* il fut président de la *Mission de commémoration du Bicentenaire de la Révolution,* jusqu'à sa mort mystérieuse en février 1987. Il était proche du RPR.

Une erreur de détail est toujours possible dans un travail de ce genre ; merci d'avance au lecteur qui prendra la peine de nous la signaler.

AUDE

Les trois sortants socialistes ont été éliminés en 1993 dans ce département qui fut longtemps le bastion du Parti socialiste et de la Gauche. Le député Joseph Vidal, conseiller général, fut battu dans la 1re CIRC par le PR Gérard Larrat. Vidal avait obtenu 8 500 F de quelques PME (*Bonnofour et fils, Robert, Clinique St Vincent,* etc.) ; leur parti respectif leur ayant versé 77 000 F (Vidal) et 50 000 F (Larrat). Les autres candidats furent ignorés des « gros » : ni le communiste Garino, ni le FN Henri Escortell, ni le vert Doucet ne furent « honorés » par eux.

Dans la 2e CIRC., le sortant socialiste, Régis Barailia, fut également battu ; c'est le conseiller général Alain Madalle, UPF, qui le remplaça. Pourvu de fonds de son parti : 82 000 F et par diverses firmes (*Courcières, Duedra, Narbonnaise de plâterie, Château de l'Enfant, A la Riviera, Dynef, Narbonnaise de marbrerie, Colas Midi-Méditerranée, Neuhaus, Sodilang,* etc.), Madalle a donc pris le siège de député qu'avait occupé jadis Léon Blum, le *leader* du Parti socialiste SFIO. Régis Barailia, le sortant que les électeurs ont « sorti », membre du bureau de la fédération socialiste de l'Aude, remplaçant son camarade Pierre Guidoni (bombardé — par précaution ? — ambassadeur à Madrid par le gouvernement socialiste), avait cependant été bien soutenu financièrement ; par son parti : 110 000 F, par ses amis : 19 000 F et par *Bouygues* (*SAUR*), par la *Banque de gestion privée* et par diverses sociétés (*Michau Transports, Mazza, Madaule et fils,* etc.) dont les versements dépassèrent 126 000 F. Les autres candidats, sauf l'indépendant André Homps, qui reçut 21 000 F (de *Finabail* et de *Décors Rénovation*) ne touchèrent pas un fifrelin des « gros », ni le communiste Chappert, ni la FN Yvonne Garnier, ni l'écologiste Maryse Arditi.

Le socialiste fut également « vidé » de la 3e CIRC. : Jacques Cambolive, professeur, maire de Bram depuis vingt-deux ans, dut s'incliner devant le néo-gaulliste Daniel Arata, directeur commercial de la Caisse d'Epargne, convenablement financé par le RPR : 80 000 F, ses amis locaux : 30 000 F et quelques « gros » (*Lyonnaise des eaux-Dumez, Ets Jean François, Mazza,* etc.) : 70 000 F. Ses concurrents et adversaires, eux, n'eurent guère que les subsides de leurs camarades ou de leur parti, même le député sortant, Cambolive, cependant connu dans sa région, ne reçut rien des firmes de l'endroit : l'*Association Républicaine Nord-Ouest Audois,* seule, lui versa 1 850 F : il faut croire que ce socialiste était resté fidèle à l'enseignement de ses maîtres et qu'il n'avait pas cédé aux sirènes capitalistes comme tant d'autres de ses amis du parti l'ont fait (cf. *La Gauche trahie,* éditée par *L'Homme libre,* de Saint-Etienne). Pas un sou donné à la F.N. Sabine de Pompignan, au communiste André Illac, aux écologistes Cornuet et Joannes...

AVEYRON

Dans ce département resté conservateur, un électeur sur deux est allé à la pêche le 21 mars 1993 : les autres, en majorité, ont opté pour la «Droite», c'est-à-dire le démocrate-chrétien Jean Briane, député sortant, dans la 1re CIRC., le PR Serge Roques, dans la 2e CIRC., et le vieux gaulliste Jacques Godfrain, ancien membre du SAC (il dirigea même son journal *Action civique* et sa trésorerie), dans la 3e CIRC.

La participation financière des « gros » dans ce département a été limitée : dans la 1re CIRC. : Briane a reçu 9 000 F (*Satar, CPR Solignac,* etc.) et le PR dissident François Rey : 192 000 F (*Lefèbvre, Lampes Drurier,*

CEGELEC, Laynec, Saunier Duval) ; dans la 2e : Roques a émargé pour 8 000 F (*Moly, Cantos, SA Guirande électricité*) ; dans la 3e, Godfrain a reçu 165 000 F (*Materlignes, Castelltort, Terres cuites, Fabre, Sobribat, Ets Julien Mercier,* etc.). Les autres candidats, socialistes, ou Front National (comme André Marçais, ou Jean Caldier), ou le radical de gauche (J.-M. Sabathé). Seul le maire de Montjoux, Armand Vernhettes, « progressiste » (?), reçut 1 000 F d'une PME (*SOPRIBAT*).

BOUCHES-DU-RHONE

Fief du Parti socialiste, au temps de Gaston Defferre, l'homme fort du département, qui avait épousé, par deux fois, « le gros sac », les oligarchies financières des Bouches-du-Rhône ont, de tous temps, « arrosé » les candidats, sans pour autant obtenir de leur part une fidélité exemplaire à leurs intérêts permanents. Il n'empêche que les subsides des « capitalistes », souvent efficaces, ont été accordés à quelques politiciens influents, ainsi que nous allons le voir.

Dans la 1re CIRC., le député léotardien Roland Blum, qu'a talonné jusqu'au bout le FN Jean-Pierre Baumann, n'a officiellement touché [16] que 110 000 F d'amis et de sociétés (*Géant de meubles, Ets Bareau, Electricité moderne,* etc.), et le socialiste Michel Coulomb n'a encaissé que 5 000 F (*Sté La Roseraie*).

Aussi discrètes dans la 2e CIRC., les sociétés industrielles ou commerciales ont versé 303 000 F au léotardien Jean-François Mattei (*MCB, Adrian Co, Clinique Bouchard*) et 2 000 F (*RESO*) au socialiste Bernard Pigamo ; le FN Hubert Savon n'encaissant que 1 904 F de l'*Association culturelle et sociale.*

Les « gros » ont été plus généreux dans la 3e CIRC. : l'UDF-PR Jean Roatta a encaissé 49 000 F de divers amis, autant du PR et 443 000 F de grandes sociétés (*Lagardère, Terrassements location, Purmet, Mino, Foncière d'aménagement provençal, Scortica, SILIM environnement, Nomos, ADREST Cie générale de restauration, Sud Maintenance, Gréoux immobilier, Streichenberger,* etc). et le candidat de gauche Maurice di Nocera a obtenu 12 000 F de souscriptions amies et 145 000 F de diverses sociétés (*Delta protection, Pascal, Générale, Le Rustic, Sud Réalisation, Solo, Torréfactions Noailles, Palais des Sports*). Les autres candidats, rien.

Le « parrain » socialiste de la liste phocéenne, Charles-Emile Loo, dont les amitiés « capitalistes » sont connues, ne figure sur l'état des versements de sociétés que pour 60 000 F (*Socomet, Polyclinique Clairval*) ; mais il a reçu 81 000 F d'amis fortunés et 26 000 F de son parti. Il fut député de Marseille et député européen, ainsi que conseiller régional, il est maire du 5e secteur de Marseille, mais il n'a pas été élu député de la 4e CIRC. en 1993, c'est le communiste Guy Hermier qui l'a été, grâce à des voix socialistes ou modérées (et à l'abstention de 40 %). Ce candidat a émargé chez les « capitalistes » (*SECOM 91, Urcom, CGEA,* etc.) pour 100 000 F. Naturellement cette assistance financière n'aurait pas suffi : il eut, donc, une aide généreuse de ses amis et de son parti, en tout 137 000 F (en plus du coup de main des militants communistes). Parmi les « battus », le mitterrandiste Lucien Vassal, maire du 8e secteur, est celui qui a, semble-t-il, ramassé le plus de subventions : 240 000 F (*Promodes, Arts et construction, Marsedis, Saret France, Marius Ferrat, SEE Gagneraud, Travaux du Midi, Friedlander, Ets Lodi, Espace Colbert, Grands travaux européens, Résidence St Clair,*

16. Mais son parti, le PR et ses annexes lui ont versé 343 000 F !

Sté Distr. Marseillaise des viandes, etc.). L'écologiste J. Bret obtint, incidemment, 3 000 F (chez *Dorval*) et le fantaisiste Abderrhamane Tabet, au nom de *France Plus* et des immigrés, recueillit 14 000 F chez des particuliers et auprès de sociétés (*Williams, Boucherie du Grand Marché, Bar Select, Rapsodie, Centre méditerranéen des viandes,* etc) [17]. Le candidat du CNI, A.-S. Isoardo, n'eut guère que 31 000 F (dont 30 000 donnés par l'Association des conseillers régionaux UDF).

C'est le néo-gaulliste Renaud Muselier, conseiller général, qui l'a emporté dans la 5e CIRC., le « front républicain » ayant permis de bloquer sur son nom les voix socialistes, écologistes, communistes, centristes et libérales, ce qui lui permet de battre Ronald Perdomo, ancien député du Front National. La quête auprès des sociétés industrielles et commerciales (*Seerczi, Sogep, Synerpa, Fournitec, Polyclinique Clairval, Canavese, Laboratoire Eynau, Riverland, Zarifi, Clinique Bouchard, Euros Distribution, Terrazi recoing, Sté méditerranéenne d'exploitation automobile,* etc.) lui avait rapporté 425 000 F, en plus du versement de la *Fédération intersyndicale hospitalière privée* : 25 000 F, et des souscriptions d'amis : 68 000 F. La socialiste Janine Ecochard avait eu le soutien financier d'une douzaine de sociétés « capitalistes » (*Travaux du Midi, Sté des Eaux de Marseille, Malauzot et Dupin, Perasso et fils, SAEM, CIEC, Séchaud et Bossuyt, SOGEA, SAGT, Caillol, Dumez Méditerranée,* etc.) totalisant 213 000 F, auxquels il faut ajouter les 15 000 F réunis par des amis. L'écologiste Armand Touati reçut une aide approchant 90 000 F (*Sté des Eaux de Marseille, SILIM environnement, Sté provençale des eaux, Rokson,* etc.) et R.-M. Condrieux, mitterrandiste, 67 000 F, dont 10 000 F de PME (*Sté Loda, Garage Verdun,* etc.).

Elu député de la 6e CIRC., contre la FN Michèle Carayon, qui n'a reçu aucune aide financière, le léotardien Guy Teissier fut, au contraire, gâté par les groupes « capitalistes » et les partis marxistes : les premiers lui versèrent 322 000 F (*Maintenance Méditerranée, Pérasso et fils, Entreprise Meynier, Clinique Clairval, Travaux du Midi, Scortica, Phinelec, Seneclauze, Brando, SMTRT, M. Launay, Electricité moderne*), et les seconds lui apportèrent les voix de leurs partisans au second tour. Le socialiste dissident René Olmeta, ancien député, fut financièrement aidé par une quinzaine de sociétés « capitalistes » (*Malauzat et Dupin, Travaux du Midi* — déjà citées —, *Pyredis, SAE Méditerranée, Leclec Marsedis, CDA, Orangina, Café Le Noailles, Générale de restauration, SOMESYS, Cometherm, Progéréal,* etc.) pour un total de 200 000 F. Le modéré Robert Etienne reçut, très modestement 2 000 F (*Solafim, R. Gray*) et le candidat du Parti socialiste, Fernand Pietri, un petit chèque de 500 F (de *Batig*) et un plus gros : 58 000 F (de son parti).

Eliminé dès le premier tour de scrutin, le socialiste Michel Pezet, député sortant de la 7e CIRC., avait recueilli 79 000 F de dons d'amis et 353 000 F de subventions « capitalistes » (*Laboratoire du Dr Deltin, Bautiaa, Somesys, Cariane,* etc.). Le vainqueur, Bernard Leccia, RPR, en avait, lui, reçut 55 000 de diverses sociétés (*Clinique des Roches, Sté fse d'assistance à domicile, Labo Fournier, Pinède Automobiles, Clinique Chanteclerc, Basbous et Leroy, Gle des services industriels et intermédiaires*), 85 000 F d'amis locaux et 114 000 du parti néo-gaulliste. Son

17. Comme il n'eut que 153 voix, cela met la voix à plus de 90 F ! Le candidat modéré Isoardo, ex-candidat FN, recueillit 4 331 voix.

concurrent, le caméléon Pierre Rastoin, ancien directeur adjoint de la *Banque Martin Maurel*, a reçu une aide financière de 420 000 F, mais les documents officiels consultés n'indiquent pas les noms des donateurs ! Maurice Gros, candidat FN, n'a reçu que 3 800 F d'amis politiques, et Corine Raynaud, candidate du Parti des travailleurs, dut faire face avec 12 000 F, fournis par des amis et par le mouvement.

Réélu dans la 8e CIRC., le socialiste Marius Masse, a bénéficié d'un apport de son parti : 76 000 F, d'amis personnels : 51 000 F et de dons de sociétés diverses : 66 000 F (*Gerland, Parquet Allais, Somaro, Menuiserie Bareau, Ets Nadia Valette, Usine Pont de Rousset*, etc.). Ses principaux adversaires ont disposé de ressources très différentes : le néo-gaulliste reçut 100 000 F du RPR, 60 000 d'amis marseillais et 129 000 de firmes locales (*Tuyaux Bonna, Catala, Pinède Automobiles, Proclair, IFOPS, Calorie Confort, Sté civile immobilière Chevalier et Cie, Performance 13*, etc.) ; et Yvon Claire, conseiller régional Front National, a disposé de 8 000 F de dons d'amis politiques. Quant à l'écologiste Pierre Aplincourt, outre des dons de partisans : 9 000 F et du groupement : 17 000 F, il reçut 22 000 F de sociétés dont les dirigeants veulent protéger l'environnement (*Jardinerie Marius Ferrat, SAFEGE, Procida*, etc.).

Dans la 9e CIRC., le député sortant communiste, Jean Tardito, maire d'Aubagne, a été réélu ; il a obtenu deux subventions : 20 000 F de l'*Association des élus communistes et républicains de La Penne*, et : 40 000 F de l'*Association des élus communistes et républicains d'Aubagne*, auxquelles s'ajoutent les dons de camarades : 280 000 F et ceux de sociétés (en rapport avec M. le maire) : 93 000 F (*Lodolo Maçonnerie, Transport Baume, B. Miranda, Rainaut Carta Triaca, Batipro, Sud-Est Chimie*, etc.). Ses adversaires, le léotardien Jean-Pierre Lafond, maire de La Ciotat, disposait pour sa campagne, de 42 000 F donnés par des amis, de 14 000 F fournis par le PR, et de 477 000 F versés par des trusts et des groupes financiers assez discrets (les documents consultés ne donnent que 4 noms : *Electricité moderne, Gerland, Somochauf* et *Campenon Bernard*, qui ont versé ensemble 95 000 F. Dissident de « droite », Michel Buscetti a collecté 67 000 F auprès de firmes (*Sanicollin, Méditerranéenne de nettoiement, Garage de Centre Ville*) et celui de « gauche », Charles Bonifay : 10 000 F auprès d'autres (*SOGENET*).

Le célèbre Bernard Tapie, qui a réussi une OPA sur le *Mouvement des radicaux de gauche* et s'est présenté sous les couleurs de ce parti, triompha de justesse dans la 10e CIRC. à la majorité relative (44 %). Il est difficile de dire combien ont réellement versé les sociétés dépendant alors du groupe financier Tapie, et aléatoire de compter sur les pièces officielles consultées. Je ne donne donc que les chiffres et les noms trouvés au dossier de la Commission chargée des comptes des candidats, dite C.C.F.P., d'avril 1994. Sur les 727 000 F de « recettes » avouées, 32 000 F proviennent d'amis, 130 000 F de son parti, 22 000 F de son propre compte en banque et 413 000 F de sociétés et groupes divers (*Caillol, Bouygues* — dont le fondateur, grand affairiste, était son ami — *J and J associés, Immoco, Pierre et Patrimoine, SILIM environnement, Teenflo, Automobiles Grandin, Realim, Pebehar, Productions Marouani* — cinéma et télévision — *Banque générale du commerce*, etc.). Le candidat néo-gaulliste Hervé Fabre-Aubrespy, qui talonna Tapie et obtint 41 % des suffrages, ne disposait que des 2/3 du budget électoral

de son adversaire : 62 000 F donnés par des amis, 235 000 F fournis par le RPR, 78 000 F d'apport personnel et 88 000 F versés par des entreprises régionales (*Pina, Raïola, Simonet, Clean, Hippolyte Reinier, Desquenne, Sabardu,* etc.). Resté en piste au 2e tour, le candidat FN Damien Bariller ne reçut que 6 000 F d'amis politiques (mais fut naturellement aidé par les militants du parti). D'autres candidats, dont le score fut faible, avaient encaissé des subventions plus ou moins importantes : le communiste Roger Mei : 40 000 F d'amis et 269 000 F de sociétés « capitalistes » (*Sud-Est Chimie, Sud TP2, Martin et Cie, Polyclinique Saint-Jean, Maçonnerie TP SA, Méridional de peintures, Cie provençale des services publics, Pépinières Marius Ferrat, SEREX, Pompes funèbres du Sud-Est, SNC Miromesnil, SATRAP, SAEM, Sté nouvelle Roussel, EEUR,* etc.) ; l'écologiste Marie-Claire Mouyrin : 18 000 F d'amis et 15 000 F de PME diverses (*Polyclinique Saint-Jean, Dorval, Olivero, Etude notariale Bruno Lizée*) ; le mitterrandiste Christian Poitevin : 23 000 F d'amis et 160 000 F de plusieurs firmes (*SOFINSOD, SODEXHO, Delta menuiserie, Provençale, CGFTE,* etc.) ; même l'inclassable Jean Zailah reçut un chèque de 25 000 F de la *SA Phocea.*

Le député sortant de la 11e CIRC., le démocrate-chrétien Christian Kert, fut réélu malgré la rude opposition du FN Philippe Adam. Ce dernier reçut une aide modeste de son groupement : 5 000 F, de quelques amis : 12 000 F, et de plusieurs PME : 38 000 F (*Somecal, Sté 25D Sablonnaise de Domotique, Rétro glacier, Garage des* G *Tours, Optique Blanc, Bureaumatic, Restauration des Basses Viouques, Hôtellerie des Viandes,* etc.), mais la propagande massive de son adversaire, Kert, reçut des subventions autrement importantes : 42 000 F de l'UDF, 60 000 F d'amis fortunés et 221 000 F de riches entreprises (*Financière d'assurances, Laboratoires Innothera, Telcet, ENIT, Travaux du Midi, Feuillades, Entreprise Roussel, Certraix, Giraud SA, Crater,* etc.). Le radical de gauche Marc Egloff reçut d'amis : 16 000 F, de son parti : 25 000 F et de sociétés diverses : 300 000 F (*SPEL, Travaux du Midi, SIDES, Régis Plus, Cie européenne Europe-Asie, SITEC, SAE méditerranéenne, Campenon Bernard Sud,* etc.).

Réélu dans la 12e CIRC., le député socialiste, maire de Marignanne, Henri d'Attilio, fut sérieusement épaulé : il encaissa 14 000 F d'amis divers, 18 000 F de son parti et 294 000 F d'une trentaine de firmes régionales connues (*Sté des eaux de Marseille, Garon Sud, Santerre, SILIM environnement, Palomarès, Sté Roussel, SORESPI, DM Construction,* etc.). Il ne triompha néanmoins de son principal adversaire, le FN Bruno Maigret, que de justesse (500 voix environ sur 58 000 votants). Il est vrai que les fonds de propagande de ce dernier étaient nettement inférieurs ; les amis du Front National avaient fourni 148 000 F, mais les versements de PME (*Marabis Entrepreneurs de TP, Restaurant Le Charolais, Gips*) ne dépassaient pas 43 500 F. Le candidat dissident centriste, Laurens Deleuil, moins bien pourvu en voix, avait été mieux doté : les « dons des personnes physiques » (pour employer le langage de la commission de contrôle) atteignaient 275 000 F (provenant parfois des mêmes groupes que les bienfaiteurs d'Attilio, comme *Les Eaux de Marseille* : 50 000 F, *SILIM environnement* : 20 000 F, qui s'ajoutaient aux dons de la *Sté des eaux d'Arles* : 10 000 F, de *SOMEI* : 20 000 F, de l'*Entreprise générale de restauration de l'hexagone* : 50 000 F, la *Construction immobilière marignanaise* : 10 000 F, les *Terrassements Septi* :

10 000 F, *Degremont SA* : 10 000 F, *SOMETH* : 10 000 F, *Espaces verts méditerranéens* : 10 000 F, *ERM* : 20 000 F, et une vingtaine d'autres sociétés.

Le communiste Paul Lombard, député sortant, a été battu dans la 13e CIRC. par le léotardien Olivier Darrason, de justiesse, le report de voix socialistes ou de gauche ayant cependant été correct, semble-t-il. Militant des Jeunesses communistes, puis du parti depuis quarante ans, Paul Lombard est une personnalité politique marquante du département : conseiller général, il est maire de Martigues, la patrie de Charles Maurras, et il occupait le siège de député depuis 1968. C'est probablement cette notoriété qui a valu à ce stalinien convaincu d'aussi grosses subventions pour sa campagne : 67 000 F d'amis politiques, 15 000 F de la fédération du PCF et plus de 310 000 F de firmes « capitalistes », PME et trusts mêlés (*Roustan-Béridot-Corrard, Travaux du Midi, Soti électricité, SOGEA Sud-Est, Sameth, Méridienne de travaux, Cars Robert, Streichenberger, Sté routière du Midi, Cochery Bourdin Chausse, Sté Talisman, Générale de transports et d'industrie, Palomarès,* etc.). Son vainqueur, Darrason, était moins bien servi du côté des subventions « capitalistes » : 103 000 F (*Evulca prestations, Imagerie médicale, LIS, Sté phocéenne d'application médicale, Entreprise Simon, Azur industrie, Garage Diesel, CADE, SOMETSI, Sté Fri, Multiservice, Todorovic, Evulca Sud,* etc.), mais le Parti républicain de Léotard lui fournit près de 360 000 F et ses amis d'Istres lui remirent : 60 000 F. Le socialiste Roger Carmoin encaissa 127 000 F d'amis et du PS, et deux douzaines de firmes industrielles ou commerciales lui remirent au total 208 000 F (*Entreprise de maçonnerie Perez, Entreprise de peinture Marilly, Cabinet d'architecture Rill, Méridienne de travaux* — qui a versé une somme inférieure au communiste Lombard —, *Atrum, Abonnement téléphonique, Euro construction, Méridionale d'électricité, Alcade, CADE, SOMEL, Gagneraud père et fils*). Hormis Patrice Gouin, divers droite, qui reçut 43 000 F (de « dons de personnes morales » non désignées), les autres candidats, de J. Rodriguez, conseiller municipal FN d'Istres, à l'écologiste Louis Gros, aucun ne bénéficia de la manne « capitaliste ».

C'est le diplomate Jean-Bernard Raymond (issu d'une vieille famille socialiste (cf. *Encyclopédie* Ratier), mais poussé par Pompidou, selon *Le Monde* et enrôlé au RPR), qui l'a emporté en mars 1993 dans la 14e CIRC. Son prestige d'ambassadeur et d'ancien ministre, dans les milieux de « droite », et son passage au *Parti démacratique révolutionnaire* de J.-P. Sartre et D. Rousset, dans les milieux de gauche l'ont servi, naturellement. En tous cas, il en tira profit auprès des « gros », qui se sont montrés assez généreux à l'endroit de sa caisse électorale : 335 000 F (*Patrim, ORCOFI* et d'autres, non désignés dans les documents consultés), et du RPR, qui lui a donné un chèque de 100 000 F (en plus des 44 000 F versés par des amis politiques). Le candidat socialiste Alexandre Medvedowsky, pourvu de 62 000 F par le parti et ses amis, encaissa 445 000 F de sociétés « capitalistes » connues (*Campenon Bernard, Promodès PO Prodim, Colas*) et moins connues (*Mallard, Charmat, Féraud,* etc.) Furent également « honorés » de subventions finaancières : le léotardien Fernand Boulan (déjà bénéficiaire de 181 000 F provenant du PR) reçut : 331 000 F (*Brouquier, Pintore, Mallet, Idées Bois, Fournitec, GTM, Clinique des 4 Saisons, Trindel, Travaux publics de la Vallée de l'Huveaupe, Tricots Mellian Bonneveine, Campenon Bernard, Charmat* — ces deux derniers

ayant versé aussi à la caisse du socialiste Medvedowshy) ; et l'écologiste Yvon Roche, conseiller municipal d'Aix : 4 500 F (*G2C Environnement, Atout Vent*). Les autres, rien : ni le FN Philippe Milliau, conseiller régional, ni le communiste Luc Foulquier, ni le régionaliste André Guerrero...

La 15e CIRC. conserve son député néo-gaulliste Léon Vachet, largement « arrosé » par le RPR et ses amis : 158 000 F et surtout par les « gros » de Châteaurenard et de sa région : près de 290 000 F (*H. Ricard, Hervé Parent, Fruitex, L'Emperi, Estelan Résidence, Quintoli, Ets Amans, Entreprise Chavagnas, Masoni,* etc.). Le FN Bernard Meslans, le dernier candidat resté en lice face à Vachet, ne reçut qu'une aide de 500 F (*Gribou*) et un versement de même importance de son mouvement. Seul, Daniel Conte, socialiste, fut gratifié de chèques « capitalistes » (en plus des 30 000 F versés par le PS), en tout 63 000 F (*Torrentex, Sté provençale des eaux, Baticonseil MCA, Dubonnel Castel Muro, Techni-Plan,* etc.).

Michel Vauzelle, proche collaborateur du président Mitterrand, à l'Elysée, qui comptait reprendre son siège de député de la 16e CIRC. (abandonné quand il devint ministre de la Justice), dut s'incliner devant sa concurrente centriste Thérèse Aillaud, maire de Tarascon, moins connue que lui, mais mieux dotée : 402 000 F (*Sté arlésienne de presse, Buaga Vesiguière, SATR Les Milles, Lin Pac, Simaine, Ceytte, Pailhes travaux publics, Sté des eaux de Marseille, SOGEA, Travaux du Midi, Colas, Sometа, SODEXHO Hôtellerie, Transports départementaux, Estac Vidal,* etc.), plus 25 000 F de l'Union Démocrate, 25 000 F autres francs de l'UPF régionale et 115 000 F d'amis locaux. Le mitterrandiste Vauzelle encaissa 102 000 F du PS, 58 000 F d'amis politiques locaux et 361 000 F de diverses sociétés « capitalistes » (*Cie générale des eaux* — connue pour ses versements au journal du parti socialiste — *Jalabert Loisirs, SILIM environnement, Sté des eaux de Marseille, Hours, André SA, Crédit Commercial de France, Entreprises Gardiol, Cohors-Peypin, ADEF, Chargeurs, BSN Danone* — ces deux derniers trusts étant animés par le social-capitaliste Jérôme Seydoux, commanditaire de journaux progressistes (dont *Le Nouvel Observateur*), et Antoine Riboux, intime de l'Elysée et actionnaire du *Monde.* Aucune subventions « capitalistes » aux autres candidats : Vincent Porelli, ancien député communiste, Gérard David, FN, Catherine Levraud, écologiste, etc. Les bailleurs de fonds choisissent, naturellement, leurs amis...

CALVADOS

Député sortant de la 1re CIRC. du Calvados, Francis Saint-Ellier, conseiller général, candidat officiel de l'UDF, très estimé dans les milieux bourgeois et paysans de la région, l'a emporté aisément sur son adversaire socialiste, Yvonnick Mével, conseiller municipal de Caen. Les firmes normandes ont soutenu modérément le candidat de la droite libérale : 190 000 F (*SA Faur, Masselin, Magasins Ile de France, SNC Quelle, Dauphin, SUPAE, Letellier et Co, SEDIBEX*) et ont ignoré les autres candidats : Mével (socialiste), Ch. Langeois (communiste), Y. Duprès (Front National), Michel Dufour (écologiste) et autres, hormis Josette Bénard (Génération écologie) qui reçut 7 000 F de la *CGEA.*

Dans ce département, qui comptait deux députés socialistes : Yvette Roudy, ex-leader du *Club Femmes 2000* et ancien rédacteur en chef de *La Femme du* XXe *siècle,* sœur ∴ de la *Grande Loge de France,* ministre du gouvernement Pierre Mauroy, et Louis Mexandeau, seul ce dernier a été

réélu ; puissamment aidé par son parti et ses amis (261 000 F) et par les militants PS, il l'a emporté sur son adversaire néo-gaulliste Yves Lessard, conseiller régional RPR, qui avait obtenu 286 000 F de son parti, 25 000 F de ses amis et 76 000 F de diverses firmes de la région (*Artec, Normavi, Mastellotto, Caillebolis Diamond, Carrières aménagements terrassements* et la filiale régionale de *SAUR*). Le candidat indépendant de droite, Pierre-Claude Le Joncour, outre une aide de son comité électoral : 181 000 F, a obtenu 171 000 F de diverses entreprises (*STEN, Dieppoise électromécanique, Général Electric, Serco,* etc.). Ni le vert A. Gruenais, ni le communiste Marc Bellet, ni le FN Olivier Simonot, ni l'écologiste Arlette Vivier, ni les autres candidats d'extrême gauche n'ont reçu un « don de personnes morales ».

Yvette Roudy fut battue par le néo-gaulliste André Fanton, ancien député de Paris, ancien secrétaire d'Etat, qui n'avait pas eu de chance aux élections de 1983 et de 1989, et qui a pris sa revanche en 1993 dans la 3e CIRC., avec l'aide financière de plusieurs sociétés (*Labigne équipement, Cabinet Olivier, Raynaud textiles, Artec,* etc.) qui versèrent 72 000 F, les amis et le RPR ayant, de leur côté, fourni 114 000 F à la caisse électorale de Fanton. Yvette Roudy reçut 47 000 F de trois sociétés (*Lisieux distribution, Knorr Dahl Freinage* et *SOVADEC*) et le libéral Philippe Jonquard : 87 000 F d'amis et de firmes diverses (*Ceralnor, Graphic Conseil, Interfiltre, SA Jonquard, AFIGEX,* etc.).

C'est Nicole Ameline qui a triomphé dans la 4e CIRC. Candidate UDR-PR, elle a obtenu 65 000 F d'amis, 74 000 F de son parti et 258 000 F de subventions financières (*Sté des eaux de Trouville-Deauville, SOVADEC, STEFOLI, Sté normande d'habitat, Honfleuraise de menuiserie, Central Hôtel, CRAM, SAUR, Chanel SA, Piernorman, Delamare frères, Sté DB Participations,* etc.). Le communiste Pierre Mouraret encaissa un petit chèque de la PME *Legentil* et l'écologiste Michel Lamare un peu plus de 10 000 F (*Catelain, Caillebotis Diamond*). Le candidat FN, Guy Dupin, qui fut seul à affronter au second tour Nicole Ameline n'avait reçu aucune subvention, tandis que le gaulliste dissident Gérard Pruvost, qui a réuni moins de voix, avait obtenu 176 000 F de dons d'amis et de firmes diverses (non désignées).

Réélu sans problème dans la 5e CIRC., François d'Harcourt jouit en Normandie d'une renommée qui facilite sa campagne électorale. La famille d'Harcourt, dont la seigneurie fut érigée en comté en 1338, compte 4 maréchaux de France, 2 pairs de France, 1 amiral de France et de nombreux parlementaires dans son histoire. Les chances de ses concurrents sont tellement réduites que les firmes industrielles ou commerciales s'abstiennent de verser quoi que ce soit aux candidats. Les organisations politiques apportent un soutien modeste à leur candidat respectif, sauf celles qui patronent le comte d'Harcourt : elles lui ont versé 373 000 F, montant des dépenses faites par le candidat UDF. Le parti socialiste a remis un chèque de 20 000 F à son candidat André Ledrain, le PCF a versé 19 000 F à Jacques Bayon qui arborait sa couleur (le rouge !), les groupes écologistes ont donné 13 000 F à H.-P. Bapst, les autres candidats ayant couvert eux-mêmes tous les frais de campagne, comme la candidate FN Denise Peuch-Jabœuf, qui a dépensé 87 000 F

Illustrée naguère par le fameux tourne-veste Olivier Stirn, que les électeurs finirent par chasser et qui fut encore battu en mars 1993, la 6e CIRC. (de Vire) a pour député le léotardien René Garrec, qui a couvert ses frais électoraux grâce à l'apport de 303 000 F du *Parti Républi-*

cain et de groupes amis, et aussi d'une somme de 435 000 F de source inconnue et d'un apport personnel de 48 000 F (les frais s'élevèrent, en effet, à 825 000 F, chiffre officiel rarement atteint). Le candidat Stirn, qui avait obtenu l'investiture du Parti socialiste, reçut 293 000 F d'amis politiques et de groupes industriels et financiers (*Consortium parisien de participation, Financière Trema, Pompes funèbres Lemerre, Commerce Gestion, IPECI Gestion, Visa Graphic, Trema Conseil, MACIF,* la célèbre compagnie d'assurances dominée par les francs-maçons). Aux autres candidats : le vert Jacques Leblanc, le FN Christian Guerret, le communiste R. Prosper-Paul, l'écologiste Xavier Jeanne et quelques autres n'ont bénéficié d'aucun « don de personnes morales ».

CANTAL

Le département du Cantal n'a que deux députés ; tous deux aquis à la droite libérale. Yves Coussain, UDF, qui a été réélu dans la 1re CIRC., contre le socialiste René Souchon, ancien député. Les entreprises et groupes industriels ont été plus généreux à l'endroit du socialiste que du libéral : Souchon a enregistré 231 000 F de dons (plus 220 000 F versés par le PS), et Coussain : 94 000 F (amis et sociétés réunis) et 280 000 F (subsides de l'UDF ou de groupes affiliés). Quant au candidat FN Paul Bardot, au socialiste rebelle Yvon Bec, à la gaulliste dissidente Annie Brunet-Fuster, ils ont encaissé respectivement, le 1er (Bardot) : 33 000 F du parti, le 2e (Bec) : 35 000 F d'amis et de PME, la 3e (Brunet-Fuster) : 66 000 F d'amis fortunés et de firmes (*Centre Leclerc, Transports Ladoux, Centre chirurgical de Tronquière, Cliniques de la Jordanne, Batimace, SOMUTRA, Perrie Brandt,* etc.)

Réélu en mars 1994 dans la 2e CIRC., le RPR Alain Marleix a triomphé de ses concurrents avec 2/3 des suffrages. Il a bénéficié de l'aide financière d'amis et de sociétés industrielles : 122 000 F (*Candis, SOMUTRA, SERFATIM, SA Matière, ADIR, Momaur et fils, Auvergne Maroquinerie, Chimbault Peyridieux,* etc.) et de son parti : 60 000 F. Le candidat du Mouvement des démocrates, Marc Petitjean, ceux du PS, Laurent Tellier, du Front National, Alice Brugue du PCF, J.-P. Roume, des Verts, Lionel Feuillas, n'ont reçu aucune subvention « capitaliste ». Seul leur parti respectif a fait un apport (sauf pour Mme Brugue et pour Roume).

CHARENTE

Dans la 1re CIRC., le maire d'Angoulême, le démocrate-chrétien Georges Chavannes a été réélu. Il a reçu 104 000 F d'amis et 102 000 F de diverses sociétés (*SOPAN Vieira, M. Nordlinger, Sermat, CGP, Rémy Cointreau,* etc.) en plus de 19 000 F de l'UDF. Les concurrents n'ont encaissé aucun versement de grandes sociétés, mais seulement de leur parti respectif (à l'exception de Maryse Dumeix, PCF, de Renzi, néo-gaulliste dissident, et de Reverault, verts, aidés par leurs amis personnels).

C'est le président du Conseil général, Pierre-Rémy Houssin, RPR, qui a été réélu dans la 2e CIRC. ; il a reçu une aide moyenne de ses amis : 87 000 F, de son parti : 101 000 F et de plusieurs grandes firmes régionales : 107 000 F (*Figesco, Nordlinger, Tonnelerie Vicard, Rémy Martin, Colas, SOPAN Viera, Gibert, Distillerie Veron,* etc.). Les candidats des autres formations ont été aidés souvent par leur parti, mais n'ont reçu aucun aide financière des banques ou des trusts, sauf Loriaux, Verts : 25 000 F (*Sandoz, Coved,* etc.), et Georgel, écologiste : 90 000 F (*Derolmar, VMO*).

Petit-neveu du président Mitterrand, le député sortant socialiste, Jérôme Lambert, a été battu, dans la 3e CIRC., par le RPR Henri de Richemont, maire d'Etagnac : le premier n'avait reçu qu'une aide modeste de ses amis : 30 000 F, de son parti : 66 000 F et de quelques trusts : 70 000 F (dont 50 000 F de *Bouygues*) ; le second guère plus : 76 000 F d'amis fortunés, 172 000 F de son parti et 62 000 F de groupes financiers et industriels (*Destampes, Dist. des Morsans, Domaine Cormier, SAUR,* etc.). Parmi les autres candidats : le communiste G. Raynaud, le FN Michel Tessier, l'écologiste Yves Manguy et le libéral UDR Michel Marmand, seul ce dernier émargea pour une faible subvention (en plus des 21 000 F versés par des amis) : 4 000 F (*Cognac Gautier, Branchu*).

La surprise a été grande dans la 4e CIRC. : c'est la victoire électorale de Jean-Claude Beauchaud, maire socialiste de Gond-Pontouvre, l'ancien suppléant du fameux J.-M. Boucheron (ci-devant maire d'Angoulême, député socialiste sortant, qui a fui la justice française en Argentine). Il n'avait obtenu que 21 % des voix au 1er tour ; il en recueillit plus de 51 % au second, battant le néo-gaulliste Bernard Vergès. Il faut dire que ce dernier fut peu aidé par les firmes du coin : 34 000 F (*Kit Bois Mr Bricolage*) et modérément par son parti, le RPR, et ses amis : 122 000 F ; et les candidats de la « droite » étaient trop nombreux. Le centriste Jean Mardikian reçut un peu moins de l'UDF et des amis : 97 000 F et seulement 35 000 F des sociétés industrielles ou commerciales locales (*Carat SA, Marbrek, Gpt int. professionnel arménien,* etc)., et Alain Schmit, « divers droite », obtint 306 000 F de subventions amies et « capitalistes » (*Vitalité 2000, Bouygues, Euro RS RSCG*). L'élu socialiste Beauchaud encaissa 29 000 F de son parti et 95 000 F de ses amis et de firmes régionales (*Degremont, SCR Angoulême, Hervé Thermique, SOGEA Atlantique, Acierond, Renau Plâtre, Grammatico TP,* etc.). Les autres candidats, le FN Michel Boulager, le communiste Lapleuriel, l'écologiste P. Debien : rien.

CHARENTE MARITIME

Dans la 1re CIRC., l'ancien affilié de la Trilatérale, Michel Crépeau, maire radical de gauche de La Rochelle, n'a pas résisté à la vague qui a déferlé sur la gauche. Soutenu financièrement par ses amis personnels : 36 000 F, par son parti : 100 000 F, il reçut une aide financière : 118 000 F de sociétés connues (*Stéréau Challenger, Procine, Galeries Lafayette, Picoty, Prisunic, Multipop, Hôtel du Port,* etc.). Le néo-gaulliste qui l'a battu, Jean-Louis Léonard, maire de Châtelaillon-Plage, a été mieux doté que lui : 395 000 F (*Affichage Giraudy, Cie des eaux de Royan, SAT, Colas, CGFTE, J. Coda et Cie, Rateau, STEC, Santé Demain, SOGEA Atlantique, Perrotin Automation, Union patronale UPI,* etc.) en plus d'un apport de 150 000 F du RPR. Le FN Maurice Catalan enregistra une collecte amicale de 550 F, le communiste Jacques Bessière, 25 000 F versés par le PCF et des amis, le « divers droite » J.-F. Douard : 42 000 F de diverses sociétés (*Atelier Blu, Euromère, Hexo Santé, Résines Services,* etc.) et l'écologiste André Dubosc, outre 17 000 F de son organisation : 67 000 F de plusieurs firmes (*Groupe LG, SA Billard, Sté angerienne de peinture, Atelier Blu, SOGEA Atlantique, Animation et Gestion, Monetel,* etc.). Abondamment pourvu de fonds par son parti et par ses amis : 285 000 F, Jean-Guy Branger, député sortant UDF de la 2e CIRC., émargea aussi aux caisses financières, commerciales et industrielles de la région :

63 000 F (*SAUR, Clinique Pujos, Glac, Brochard et Gaudichet, SARO, Café de la Paix, SIBCAS,* etc.). Ses principaux adversaires, le MRG Jean-François Fontaine, et le FN Jean-François Galvaire, qui obtinrent un pourcentage très honorable de suffrages, n'avaient reçu qu'une aide financière modeste de PME et de diverses associations : 24 000 F pour le premier (*Milano, Fountaine Pasot SA, Delrieux Omega*), 9 000 F pour le second (*Ile do Dis, Comité de soutien au libéralisme*).

Après une dure bataille, le député sortant de la 3e CIRC., le socialiste Roland Beix, a été battu par le radical-socialiste Xavier de Roux : le premier avait encaissé 107 000 F d'amis fortunés et de diverses firmes (*SEC Travaux publics, Graphos, Cie générale des eaux, Streichenberger, SOGEA Atlantique,* etc.), le second : 95 000 F (*Dubreuilh, Centre Leclerc, Berteau Distribution, Cie général des eaux,* cette dernière plus généreuse avec celui-ci qu'avec celui-là). Aucune subvention « capitaliste » aux autres candidats : le FN Edouard Marteau, le communiste Marcel Thomas, l'écologiste Dominique Godineau...

Très largement subventionné par son parti et les entreprises de la région, le PR Dominique Bussereau a retrouvé dans la 4e CIRC le siège que lui avait ravi le futur ministre socialiste de l'Intérieur, Philippe Marchand. Il avait été sérieusement doté par une quarantaine de grandes sociétés et d'amis (en plus des 72 000 F versés par l'UDF et le PR) : 539 000 F (*Polyclinique St Georges de Didonne, Futurlift, Distribution ditonne, Estaca, Nicollin, Brink's, CGFTE, Distillerie de la Cure, Distillerie Chevanceaux R. Martin et Cie, SOGEA Atlantique, CITRAM littoral, Dumez, SOCAE Atlantique, Plastic Omnium, SNC Migault,* etc.). Ses adversaires semblent avoir été négligés par le Grand Capital : la communiste Michèle Carmousse a reçu 7 000 F de son parti et de ses amis, l'écologiste Ch. Bultel : 5 000 F environ, et le FN Alain Bellu : 800 F d'amis et d'une PME (*David Construction*).

Le vieux gaulliste Jean de Lipkowski a été naturellement réélu député de la 5e CIRC., contre le socialiste Henri-Georges Dubois. Le premier encaissa 40 000 F du RPR et 100 000 F d'amis et de sociétés diverses (*Thermical, Pujos SA*) ; le second 107 000 F (*CREA, SARC, SA Publicité, CITEC,* etc.). Les autres candidats : le FN Pascal Markowsky reçut 4 000 F d'une PME (*Ile d'Oléron*) et 5 000 F du *Comité de soutien au libéralisme,* l'écologiste Pascal Revolat, 5 000 F (de la *Sté industrielle de construction*), et l'indépendant Vincent Tourne : 55 000 F (*Cie des eaux, GETEBA, Nicollin et C°*).

CHER

Le « Gros Argent » a diversement traité les trois circonscriptions du Cher : généreux ici, pingre là. Dans la 1re CIRC., Jean-François Deniau, forte personnalité UDF, président du Conseil général, a peu reçu des firmes et des amis : 10 100 F (*Audiot Coquin, Bridier Finance Organisation*) et ses concurrents par davantage : le communiste Maxime Camuzat : 25 000 F (*Streichenberger, SAUR*), le « naturaliste » Cl. Pham Trong : 3 000 F (d'amis et de la Sté *AMT Berry*) ; le FN Jean d'Ogny : 500 F (d'une PME), les écologistes Jean Crotté : 700 F d'amis) et Romain Banquet : rien.

Mieux dotés dans la 2e CIRC., les candidats ont reçu, respectivement : Franck Thomas-Richard, élu député PR du Cher : 234 000 F (amis divers et sociétés : *Bridiel Finance Organisation, Dusser Hemon, Meubles Salsac, SODEXO, SAUR Pedelabade, Transports Bernis,* etc.) ; le communiste Jacques Rambault : 129 000 F

(amis et trusts : *Cie des eaux et de l'ozone, SOBEC*) ; l'écologiste Jean Rousseau : 428 000 F (de trusts : *SPOT, Cie des eaux et de l'Ozone, Novame, Streichenberger, GSM Ouest Pays de Loire, SAPRIM, Vierzon distribution*) ; Max Albizzati, indép. de droite : 220 000 F (amis et sociétés : *Goblet, RIC Recyclage, Fédération Bâtiments Travaux Publics, FNEE, UCF*, etc.) et deux divers : Claude Debeda : 16 000 F (amis et *Récupération Centre*), et Hatuey Berdarco : 35 000 F (*Réalisations de dispositifs publicitaires*).

Serge Lepeltier, conseiller général RPR, a battu dans la 3e CIRC. l'ancien ministre socialiste Alain Calmat (ex-Kalmanovitch — décret du 5 octobre 1949), brillant champion de patinage artistique ; le vainqueur avait empoché — en plus d'une aide d'amis : 64 000 F et du RPR : 85 000 F — une somme de 459 000 F provenant d'une douzaine de firmes (*TPFI, Techroba, H. Bonnichon SA, B. Danjon SA, UPIC, Centre électrique entreprise, Berry Peint. Miroiterie, Sté Nlle TVH, Ets Genet, SA Dherret*, etc.) et de la *Chambre syndicale métallurgique du Cher*. Calmat, lui, reçut 79 000 F du PS, 58 000 F d'amis politiques et de firmes (dont *Laumonnier et fils*) et l'écologiste Yves Barrière : 10 000 F d'amis et de PME (*Renon entreprise, Berry Peinture et Laumonnier*). Aucune subvention « capitaliste » aux candidats communiste J.-Cl. Sandrier, FN François Drougard, indépendant Philippe de Bonneval et trotskiste Michèle Perronnet.

CORREZE

La défaite des socialistes en Corrèze a été cuisante : aucun candidat du PS ne siège plus à l'Assemblée Nationale. Dans la 1re CIRC., le député socialiste sortant François Hollande, pourtant richement pourvu : 70 000 F du PS, 66 000 F d'amis politiques de la région, et 154 000 F de diverses société « capitalistes » (*Francis Lefebvre, Douze pour l'entreprise, Colas, Trarieux Rogard SA, SOL Viandes, SNC Assistance et Conseil, Flemary, Caves et producteurs réunis de Roquefort*, etc.) a été battu par le néo-gaulliste Raymond-Max Aubert, financé par le RPR : 262 000 F, par ses amis fortunés : 72 000 F et par des firmes connues : 65 000 F (*Ets J. Maugern, Travaux Rogard* — qui a versé aussi 20 000 F au socialiste —, *Serrureries Menuiseries Pinto, Talamona Rogard, Cochery Bourdin et Chausse, Dubin Swieca et Loze, Lim tours Finances*, etc.). Seul autre bénéficiaire de dons « capitalistes » : le communiste Jean Combasteil, maire de Tulle, qui encaissa 26 000 F (dont 20 000 F des *Ets Trarieux Rogard*, lesquels versèrent la même somme au candidat RPR). Rien aux autres : le FN Francis Ducreux, les écologistes Collandan et Danielle Martin étant seulement aidés par leurs amis et leur groupement.

L'homme fort de Brive, la girouette gaucho-gaulliste Jean Carbonnel, député sortant, a été piteusement éliminé dès le premier tour dans la 2e CIRC., bien qu'il fut généreusement financé par son comité « majorité présidentielle » (mitterrandesque !) : 100 000 F, par ses amis et obligés du coin : 28 000 F et, surtout, par les grandes affaires de la région : 293 000 F (*INOR SA, Miane et Vinatier, Allard, SOCAE, COPRECO, SAUR Bouygues, Streichenberger, R. Siorat, Liants du Sud-Ouest, Flamary, Parouteau Entreprise. Omnium Traitement, Cochery Bourdin et Chausse*, etc.). Le néo-gaulliste Bernard Murat, conseiller général, élu député, a été largement « arrosé » par le RPR : 314 000 F et par les amis et les firmes du département : 204 000 F (*Allard, Nofigein, Cognac Bernard, Parouteau Béton, Miane et Vivatier, Siorat, Burger and Burger, Lomatic,*

Sté corrézienne d'entreprise et de construction, etc.). Le socialiste Philippe Nauche a reçu 63 000 F d'amis et de sociétés (*Betec, Entreprise de bâtiment Boireau*) plus 47 000 F du PS, et l'écologiste J.-P. Massios un petit chèque de 500 F d'amis et autant de la PME *Vins Sautair*. Rien aux autres, le FN Guy Rayval ayant payé de sa poche les frais électoraux, hormis 10 000 F versés par son parti.

Dans la 3e CIRC, Jacques Chirac, maire de Paris et chef du RPR, aspirant président de la République, a triomphé sans peine de ses adversaires. Ses dépenses électorales, relativement modestes : 138 000 F (officiellement !) ont été largement couvertes par le parti : 123 000 F, les amis : 111 000 F et diverses firmes : 62 000 F (dont les noms ne sont pas révélés). Sauf la socialiste Bernadette Bouzai, qui encaissa 10 000 F de la *SOCAE COPRECO*, aucun des adversaires de Chirac n'a reçu une aide financière « capitaliste », ni la FN Marie-Madeleine Bonneau, ni le communiste Ch. Audouin, ni les écologistes A.-M. Beneix et S. Bonavent.

CORSE DU SUD

Les élections, en Corse, sont toujours un problème, on y dépense autant ou plus qu'ailleurs, et l'argent y a toujours eu beaucoup d'importance. Avant la guerre, le milliardaire François Coty, parfumeur et non-conformiste, après avoir dépensé des dizaines de millions de francs-Poincaré, fut invalidé. Ayant agi de la même manière — mais il était de « gauche » — le richissime sénateur Lederlin, qui réalisa une fortune colossale dans les blanchisseries et les teintureries, s'en tira fort bien : il fut membre du conseil d'administration de 64 sociétés entre 1919 et 1933. Son fils Serge Lederlin épousa la fille du baron d'Eichthal, financier connu. (La dynastie financière des Gillet, de *Rhône-Poulenc*, a absorbé le trust Lederlin).

Président du Conseil général et maire de Grosseto-Porticcio, José Rossi, député UDF sortant, a été réélu haut-la-main, dans la 1re CIRC., contre Nicolas Alfonsi, indépendant, également conseiller général et, lui, maire de Piana. Tous deux reçurent une aide financière des « gros » : Rossi émargea pour 120 000 F dans quatre sociétés industrielles (*Petrocorse, SED, Buromag* et *Cie des eaux et de l'ozone*) — en plus de 20 000 F donnés par des amis et de 356 000 F fournis par son parti ; Alfonsi reçut 24 000 F d'amis et de firmes opérant en Corse (*Sté ajaccienne de change* et *Buromag* — cette dernière contribuant pour 20 000 F). Le communiste Paul Borelli encaissa 1 500 F de deux PME (*Mufraggi Saatem* et *Battistini Corticchiato*) plus 15 000 F de son parti et 20 000 F d'amis divers ; l'autonomiste Pierre Poggioli : 20 000 F de diverses sociétés (*Corse Publicité Affichage, Boulangerie moderne, Maison du corail*), 28 000 F d'amis plus ou moins favorables à ses tendances et 14 000 F de son organisation, l'Accolta Naziunale Corsa. Le régionaliste Alain Orsini couvrit ses frais, s'élevant à 90 000 F, grâce aux contributions de son mouvement MPA : 21 000 F, de ses amis : 36 000 F, et aux versements de plusieurs PME : 32 000 F (*Arts e Opara, A Setta, Parfumerie Laetitia, Entreprise François Leca, Gaggianelli, Nivaggoini et fils, Ets Plaisant* et *Rocca Transports*). Aucun « don de personnes morales » pour les candidats FN Michel Terramorsi, Ghjuvanni Biancucci, Corsica Nazioni, et le socialiste J.-F. Profizi.

C'est naturellement le néo-gaulliste Jean-Paul de Rocca Serra qui fut réélu dans la 2e CIRC. de la Corse-du-Sud. Il reçut 20 000 F d'une *Société d'études et de développement*, 151 000 F de divers amis et 40 000 F du RPR. Le régionaliste J.-D. Vespe-

rini obtint 31 000 F d'amis et de sociétés diverses (*Carrosserie Casanova, Sté insulaire de diffusion, Baracci automobiles, Cumpania di Sviluppu Corsu,* etc.) et 21 000 F du Mouvement pour l'autodétermination ; André Serra couvrit ses frais grâce à l'aide financière de ses amis et de son parti l'ANC : 50 000 F, et de cinq PME (*Giraud électricité, Royal Palm, Super Relais, Seys Mireille* et *Maison du Corail*) : 20 000 F. Le FN Jean-Baptiste Paccni régla la note de sa poche, aidé par quelques amis qui versèrent 1 000 F.

HAUTE-CORSE

Le radical de gauche Emile Zuccarelli, ancien ministre, maire de Bastia, a été élu, en mars 1993, député de la 1re CIRC. Affilié au Grand Orient de France (cf. *Encyclopédie Ratier*), ci-devant président du MRG, il l'a emporté au second tour sur le PR Jean Baggioni, conseiller général et maire de Ville-di-Pietrarabugno. Ils ont reçu tous deux une aide financière d'amis et de sociétés : Zuccarelli : 160 000 F (*Vendasi et Cie, Sté industrielle générale menuiserie agencements, Clinique San Ornello,* etc.), plus 20 000 F du MRG ; Baggioni : 73 000 F (*Ets Grimaldi, Muraccioli Cie*). Subventions de sociétés à d'autres candidats : Antoine Gandolfi, indépendant de droite : 75 000 F (*Intertrans IE, Transports bastiais, SA Gandolfi et fils*) ; Massimu Simeoni, Corsica Nazione : 5 000 F (*Vanucci*) ; Marie-Josée Bellagamba, MPA : 10 000 F (*TPTRT, Alliance Lumi Corsi, SODIPRE, Profil Cuisine*). Le FN Claude Leonardi a réglé personnellement les 45 000 F de frais de la campagne.

Le Pied noir Pierre Pasquini, avocat originaire de Sétif, d'abord député gaulliste (UNR) de la 1re CIRC. des Alpes-Maritimes, a été élu député RPR de la 2e CIRC. de la Haute-Corse dès 1978 (siège conservé avec des interruptions) et réélu en mars 1993. Il a été aidé financièrement par son parti : 40 000 F et des amis : 15 000 F, mais sans apports de sociétés industrielles ou commerciales. Son adversaire principal au second tour, Paul Patriache, indépendant de droite, a obtenu des subventions de plusieurs grandes sociétés : 170 000 F (*Chaudronnerie industrielle, Trageco, Buromag, Petit Vatel, SGCB, Muraccioli, SOCOMATRA, Pozzo di Borgo*). Autres candidats : Edmondu Simeoni, CN, a reçu d'amis et de sociétés : 18 000 F (*SNC Martinez et Cie, Papeterie Papazian*), le communiste Riolacci et le FN Octave Jacob-dit-Luzie ont réglé leurs dépenses, le premier avec l'aide d'amis et du PCF, le second de sa poche.

COTE-D'OR

Département conquis par les libéraux et les gaullistes, la gauche n'a plus aucun siège de député dans les cinq circonscriptions.

Robert Poujade, un vieux du gaullisme, a été réélu dans la 1re CIRC. dès le premier tour, sans grands efforts. Il est le seul des candidats à avoir reçu l'aide financière de firmes régionales, aide d'ailleurs modeste, comme si les « gros » se désintéressaient de ce qui pouvait survenir à Dijon ! Poujade a encaissé 54 000 F d'amis, 114 000 F du RPR et 35 000 F d'une dizaine de sociétés (*Entreprise dijonnaise, Rebourseau Super U, Central Hôtel, Clinique Ste Marie, Sté F. Brandon, Armurerie Darcy, Mornand et Ruinet, Paul Rosa et fils, Entreprise Paquet*). Le socialiste Jacques Rebsamen a couvert ses dépenses avec le produit d'une quête auprès des amis et un apport du PS. Daniel Cousin FN a fait face, lui, avec son compte en banque, le communiste Claude Pinon a reçu 60 000 F du PCF, et le trotskiste Yves Hollinger, 20 000 F de son organisation.

Réélu au 1er tour dans la 2e CIRC., le néo-gaulliste Louis de Broissia, fils du général de Froissard de Broissia, directeur général du quotidien *Le Bien Public de Dijon,* est député depuis 1988, date à laquelle il a battu le socialiste J.-B. Viallon. Ses ressources financières, modestes, ont surtout consisté en dons d'amis politiques et de subventions de PME, en tout 94 000 F (*Val Rex, Boudier, Collot, Trilégumes, SIHT Altia, Clinique Ste Marthe, Paquet, Entreprise Grosse,* etc.). Son adversaire principal, la socialiste Colette Popard, a reçu 31 000 F de son parti et 35 000 F d'amis, dont la PME *Sté Pelavit.* Marc Bergerot, le candidat du Front National, a payé, seul, ses frais de campagne : 58 000 F.

Les libéralités « capitalistes » ont bénéficié, dans la 3e CIRC., aux deux principaux candidats : Louis Brenot, qui avait reçu l'investiture du CNI, et Roland Carraz, député sortant, présenté par le Parti socialiste [18]. Le premier a émargé pour 120 000 F chez les « gros » (*SADE, SOGEDO, Léon Grosse, Gerland, EURL Henry, Entreprise dijonnaise,* etc.) avec le second pour 87 000 F (*SOGEDO, SPIE Trindel, Vermot,* etc.) avec une subvention de 40 000 F de l'*Association des élus socialistes.* Le candidat FN Charles Cavin, l'écologiste Alex Juredo, le communiste Marcel Yanelli ont payé de leur poche, d'autres candidats étant aidés par leur groupe respectif.

Dans la 4e CIRC., le PR François Sauvadet a battu le radical de gauche Jean-François Hory, président du MRG. L'un et l'autre ont reçu une aide financière des firmes régionales dont certaines ont été citées précédemment ; le premier, outre 166 000 F de l'UDF, a encaissé 124 000 F d'une quinzaine de firmes (*CITREM, Delerce Marche, Entreprise Paquet, Léon Grosse, SDEI, Hugonnet,* etc.), et le second, en plus des 186 000 F versés par son parti, a reçu 42 000 F de diverses sociétés (*Paul Rosa, CITRA Sud-Est, SNEL, Entreprise Touchelet,* etc.). A part le candidat indépendant Diano, qui encaissa 800 F de la PME *Ponzo,* aucun autre candidat — ni le FN Georges Hansberger, ni le communiste J. Garcia, ni l'écologiste J. Lazzarotti — n'a reçu une subvention « capitaliste ».

Battu par le néo-gaulliste Alain Suguenot, conseiller régional, dans la 5e CIRC., le député socialiste sortant, François Patriat, qui fut en délicatesse avec le PS en 1981, reçut une aide financière de certains trusts de la région : 147 000 F (*SAUR Bouygues, Viafrance, Corbet, Novergue,* etc.) ; son adversaire Suguenot encaissa 249 000 F de diverses sociétés (*SIMA, Entreprise H. Rougeot, Vigneron Cluzeau Chiron, Carrières de Nantoux, SODIFOR, Ecadère, Marché au cuir de Dijon,* etc.). Rien aux autres candidats : P. Jaboulet Vercherre, FN, Sophie Bouchard, Verts, Eric Davillerd, PCF — ce dernier reçut 59 000 F de son parti.

COTES-D'ARMOR

Après avoir élu cinq socialistes sur cinq députés les Côtes-d'Armor n'en comptent plus qu'un.

Dans la 1re CIRC., c'est le néo-gaulliste Christian Daniel qui a remplacé le socialiste Yves Dollo. Tous deux ont reçu des subventions de PME : Daniel a encaissé, outre 75 000 F du RPR et 104 000 F d'amis politiques, 27 000 F de diverses sociétés (*Fajar, Elec Auto, Clinique de la Gare, Traiteurs briochins, Jacadi, Charansol, Modern Bureau, Hellio poids lourds,* etc.) et Dollo : 50 000 F de

18. Ancien partisan de Chevènement (*CERES*), il lâcha le député de Belfert pour rallier la majorité socialiste favorable à la guerre du Golfe. Il fut néanmoins l'un des cinq socialistes qui votèrent contre la ratification du traité de Maastricht.

deux sociétés (*CITEC environnement* et *GTI Via Transports*), en plus de 100 000 F du PS et 7 000 d'amis. Sauf le communiste Derian, qui obtint 9 000 F de sociétés (*SA Bernard Jan* et autres) et 10 000 F du PCF, et l'indépendant Gérard Gauthier, qui reçut 14 000 F de diverses entreprises (*S.H. Imprimerie, Helary, ADA,* etc.) et le révolutionnaire (PT) Le Moigne, qui émargea pour 4 800 F, aucun candidat ne fut aidé financièrement par des trusts. Le FN André Bourges et ses adversaires verts, écologistes et autres ont supporté personnellement les frais de campagne.

Le socialiste Charles Josselin a conservé son siège dans la 2e CIRC., financièrement aidé par le PS : 135 000 F, serré de près par l'UDF-PR René Benoît, qui reçut de son groupe 138 000 F. L'aide « capitaliste » s'est limitée à ces deux candidats : 13 000 F (*Daniel Gautier, Lable, Clinique Legrand*), pour le premier, et 88 000 F (*Sablières du Bois Hus, Groupe Amice Socquet, SAUR Bouygues, Cie dinardaise des eaux, Construction Bretagne Loire, Entreprise Barbe, Développement et Services, Crêperies de Locmaria, Lemenant SA,* etc.) pour le second. Ni l'écologiste B. Hesry, ni le FN Charles de Boishamon n'ont obtenu de subventions « capitalistes » ; la communiste Nennot a reçu la modeste somme de 500 F (*Michel Sports*).

Battu par le RPR Marc Le Fur, le député socialiste sortant de la 3e CIRC., Didier Chouat, avait bénéficié d'un apport de 102 000 F du PS et de 2 000 F de subvention de deux PME (*Fideco, Danet*), ses amis versant 44 000 F. Le néo-gaulliste Le Fur reçut 39 000 F de diverses sociétés (*Tregordis, Le Bras d'Argent, Boschat, Roze, Le Grand, Nouet Bio Armor, SOCAVAL,* etc) et 100 000 F du RPR. Le démocrate-chrétien Sébastien Couepel encaissa 107 000 F d'amis et d'une douzaine de sociétés (*Tregordis* — qui versa la même somme : 10 000 F qu'au candidat néo-gaulliste —, *SOGES, Lucas SA,* groupe *Anice Soquet,* déjà vu. *Helary, Lefeuvre, Sté des eaux de l'Ouest,* etc.). Les autres candidats : le FN Pierre-Marie Launay, le communiste G. Le Cam, l'écologiste Raymonde Brochet, etc. furent ignorés des « personnes morales ».

Ces dernières ont été plus généreuses avec les candidats de la 4e CIRC. : le dissident RPR, Daniel Pennec, qui l'a emporté, avait obtenu une bonne contribution (193 000 F) d'amis et de PME (*Ets Botrel, Helary, Diskuiz, SAMI Ouest, Comet's, Nevez, Bâtimenst Le Gallic, Ets B. Jan, Ets Roger Pennec,* etc.) en plus des 125 000 F versés par son comité ; le socialiste Maurice Briand avait encaissé 61 000 F d'amis et de sociétés diverses (*Celtigel, Helary, Ets Botrel* également donatrices du libéral) ; le communiste Christian Le Vergé, aidé par son parti : 42 000 F, accepta un don de diverses sociétés (*Gilbert Leyzour, Helary, Bernard Jande*) ; le démocrate-chrétien Y. Le Moigne fut gratifié de 19 000 F (quête d'amis et apports de sociétés : *SOFRAMA, Helary, Nelo Keltia*) en plus de 5 000 F de l'UDF. Rien aux autres, sauf aide d'amis personnels.

Le socialiste Pierre-Yvon Tremel, député de la 5e CIRC. depuis 1988, n'a pas conservé son siège : il a été battu par le démocrate-chrétien UDF Yvon Bonnot, maire de Perros-Guirec. Assez largement aidé par son parti : 142 000 F, Tremel l'a également été par ses amis et les firmes du département : 60 000 F (*Le Goff Le Dantec, Celtigel, Carrières de Tremoven Rault, Poidevin SA, Rollester*). Bonnot, qui a été élu, a bénéficié de l'aide UDF : 20 000 F, et de dons d'amis et de sociétés : 120 000 F (*Bâtiment et granit, ARC, SODAM, SOLARI, Constructions Bretagne-Loire,* etc.). Sauf Yves Chapelain, indépendant,

qui reçut de *Sodexon* 2 000 F, aucun autre candidat n'a été « honoré » d'une aide financière de firmes, ni le communiste Hervé Le Bars, ni le FN Raymond Blanc, ni l'écologiete Denis Baulieu...

CREUSE

La Creuse, naguère de gauche, a basculé du côté gaulliste. Bernard de Froment, RPR, a battu le socialiste André Lejeune, dans la 1re CIRC. L'un et l'autre n'avaient pas manqué d'argent pour financer leur campagne : le gaulliste avait reçu 180 000 F de son parti et 60 000 F d'amis et de sociétés (*Fradim réalisations, Grands travaux*), le socialiste avait obtenu l'aide du PS : 12 000 F en plus de celle des amis et de groupes industriels : 210 000 F (*Stenle TAPAG, Propeco, Meuble Pinson, Colas Sud-Ouest, Entreprise Lestrade, Carré et fils, Avenir Electrique, SA EERB, Entreprise électrique, Picoty, SAUR Bouygues,* etc.). Hormis le démocrate-chrétien Pierre-Henri Gaudriot, que diverses firmes ont aidé : 113 000 F (*DOMAS, SAEM, Degremont, SOGEA, Ets Bayard, TP Centre, SA Gaudriot,* etc.), aucun autre candidat n'a obtenu de dons de sociétés « capitalistes », ni Marie de La Chapelle, FN, ni O. Warin, écologiste, ni R. Labrousse, communiste...

Même Aubusson, jadis fief « ouvriériste » a chassé son représentant socialiste : le député sortant de la 2e CIRC., le socialiste Gaston Rimareix a été battu par le dissident néo-gaulliste Jean Auclair, maire de Cressat, le gaulliste officiel RPR, Thierry Ratelade ayant été éliminé au 1re tour. Ces trois candidats ont, seuls, émargé aux caisses des firmes commerciales ou industrielles : Ratelade pour 14 000 F (*Cabinet Gaudriot, Garage Raffault, Patry Laudenet, Garages Lacourie, EDM, Cadillon, Lestrade,* etc.) ajoutés aux 141 000 F versés par le RPR ; Auclair pour 1 000 F (*Sté AGAD*), ajoutés au 70 000 F du comité électoral et aux 51 000 F donnés par des amis ; et Rimareix, pour 235 000 F (*SOCAE, COPRECO, ETPRC, SOTRAMAT, Sté Fabre, Colas Sud-Ouest, Entreprise industrielle S, SNIP, Banque Hydro Energie,* etc.) s'ajoutant aux 8 000 F du PS. Les autres candidats : Max Roux, FN, rien (sauf 18 000 F du parti) ; le communiste A. Teissedre, rien (4 000 F du parti) ; le Vert Damien, rien (23 000 F du mouvement) ; M.-H. Delacroix, rien (10 000 F des Nouveaux Ecologistes)...

DORDOGNE

Raz de marée gaulliste en mars 1993 : les marxistes sont balayés par les chiraquiens. Dans la 1re CIRC., François Roussel, maire RPR, de Neuvic-sur-l'Isle, est élu, et le socialiste Bernard Biouloc, maire de St-Barthélémy, écrasé. Tous deux avaient reçu une aide importante des firmes régionales : Roussel : 285 000 F d'amis et de sociétés (*Soldatout, Périgord Pneus, H. Deluc et Cie, Brout, Entreprise Dagand, Magasins de l'Ile-de-France, ERCTP, CBA, Le Privilège, Brézac artifices, Galeries du Périgord,* etc.) et 219 000 F du RPR ; Bioulac : 143 000 F (*Laurier et fils, Disper, ETDE, Christian Deparge, Marolie Intermarché, Dagand, STR, Charente Poitou, Diesper,* etc.). Pas de versements « capitalistes » aux autres candidats : Salon, PCF ; Chantal Michadou, GE ; Jacques Ricard, FN ; etc.

La 2e CIRC. a donc changé de député : le gaulliste dissident Daniel Garrigue, conseiller général, a damé le pion à l'UDF Katherine Traissac, et remplacé l'ex-socialiste (devenu chevènementiste) Daniel Suchod, entré à l'Assemblée Nationale en 1980 comme suppléant du socialiste Michel Manet, devenu sénateur (battu en 1986, élu de nouveau en 1988). Ces trois candidats ont reçu une aide fi-

nancière : Garrigue, d'amis et de sociétés : 79 000 F (*Atelier de la Rivière*, etc.) ; Traissac, d'amis et de sociétés : 69 000 F (*Foulchet Delbos, Centre Europe Format*) et de l'UDF : 210 000 F ; Suchod, d'amis et de sociétés : 82 000 F (*Lamassiaude, MAC Immobilier, Treichenberger*, etc.) et de diverses sources inconnues : 110 000 F. En dehors d'eux, ont reçu une aide notable : le socialiste Renaud Boisvert, d'amis personnels et de firmes diverses : 125 000 F (*Entreprise de Biasi, Disper, Peiratout, SERA, J.-L. Marcillac, Grano Trans, ADEFI, Ruiz*, etc.), plus 81 000 F du PS ; la communiste Irène Sapin, d'amis et de sociétés : 27 000 F (*Ambulances Moribot, CASADO plastic*, etc.), plus 41 000 F versés par le PCF ; le « chasseur » André Goustat, maire de Mauzac-et-Grand-Castaings, d'amis : 16 000 F, et de *CPNT 24* : 17 000 F. Les autres : le FN Gérard de Lesquen et divers : rien.

Le néo-gaulliste Frédéric de Saint-Sernin, dans la 3e CIRC., bénéficiant au second tour des voix de droite, a battu le communiste René Dutin, l'un et l'autre ayant obtenu une aide financière d'amis et de sociétés « capitalistes » : Saint-Sernin : 147 000 F (*Euro-group Participation SA, Augeix, SGEM Paris, Bouygues*, etc.), en plus des 201 000 F du RPR ; et Dutin : 108 000 F (*Bonnefond*, etc.), plus 21 000 F du PS. Le radical-socialiste Claude Laviale a encaissé 20 000 F de diverses firmes (*Travaux publics R. Montagut, Entreprise Dubreuilh, SCREG Sud-Ouest*) et le socialiste Bernard Cazeau : 121 000 F d'amis fortunés et de firmes industrielles ou financières (*SODEPIS, SOLANDIS, Brives construction, Beaumont, ETP Laurière, Entreprise Joubert, Sté Jamot, Branover Entreprise, STMB, Bonnefond, SOGEDO, Eveil du Riberacois*, etc.). Les autres : le FN Michel Courtois, l'écologiste A. Vidal, etc. : rien.

Dans la 4e CIRC, le champion mitterrandiste du Périgord, Roland Dumas, appuyé cependant par les loges maçonniques dont il est l'affilié et par quelques amis ou firmes (comme la *SDVF* et *Intermarché*) qui lui versèrent : 271 000 F, et par le PS, dont il était le candidat et qui lui apporta : 60 000 F, a été largement battu par le néo-gaulliste Jean-Jacques de Peretti, qui reçut du RPR : 144 000 F, d'amis fortunés : 18 000 F et de firmes régionales : 435 000 F (*CEO, Fabrimaco, SCREG* — qui a donné 4 000 F au radical-socialite Laviale —, *SOCABEVI, ERCTP, Colas Sud-Ouest, Fabrication électronique de la Dordogne, Cypriote, Testut frères*, groupe *Delmon, Ars 2000, Patrick Granet, Sarlat Distribution, Giraud SA, Pompes funèbres Papon, Maury et fils, Equip Auto, Hôtel du Centenaire, Forestières agricole Bugoise, Peuch et fils, Talco Périgord Limousin, Pharmacie Poisson, Lagarde-Charpente, Bamatel, Entreprises Iorat, Héraut SA*, etc.). Sauf le communiste Louis Delmon, qui encaissa 82 000 F d'amis fortunés et d'une demi-douzaine de sociétés « capitalistes » (*Bernard Bruno, La Havane, Mercer Vaunol, Lasserre SA, Sté sarladaise de construction Vaunal*), aucun autre candidat ne fut pareillement aidé, ni l'écologiste M.-O. Dauriac, ni le FN Gérard de Lesquen, ni le radical Ph Labroue, et autres.

DOUBS

La Franche-Comté n'a guère conservé de socialistes. Dans le Doubs, ils ont été totalement éliminés. Le néo-gaulliste Claude Girard a battu le député sortant PS de la 1re CIRC., Robert Schwint, maire de Besançon, tous deux largement aidés par divers groupes « capitalistes » ; le premier a reçu 379 000 F d'amis fortunés et de firmes (*Monts Jura, Entreprise Roger Martin, Infotonic Girod Valparc, Gil-*

lot-Jeambourquin, Groupe 1000, El. internationale SA, SACER, STD, Baronchelli, Breton-Desservy, Franche-Comté étanchéité, Technilog informatique, Lino Confort, Sainlot, SNC Pertuy, Franche-Comté bureautique, etc.) ; le second a encaissé 16 000 F d'amis et de divers trusts (*SAUR Bouygues, Chantirs modernes, SECIP, Voyagence, Sté française de signalisation,* ainsi que le *Groupe 1000* et la *Sté Saintot,* qui ont fait un versement analogue au gaulliste Girard). Mais les autres candidats, comme le FN Robert Sennerich ou le communiste J.-P. Adami, n'ont eu qu'une aide modeste et seulement de leurs amis ; aucune subvention « capitaliste ».

Dans la 2e CIRC., le démocrate-chrétien Michel Jacquemin, député UDF sortant, a triomphé aisément du socialiste Jean-Louis Fousseret, tous deux bien dotés par les firmes de la région. Le CDS Jacquemin, en plus de 23 000 F d'amis et de 86 000 F de l'UDF, a émargé pour 169 000 F auprès de sociétés prospères (*Groupe 1000, Kesser, SANI Est, AGIBAT, Ami services, Béton Desservy, CRI KERN, Franc-Comtoise d'entreprises, Franche-Comté étanchéité, Guillin, Feg, Itineris, M.B. Aménagement, Micro Mega, Reboud Roche,* etc.), et le socialiste Fousseret a reçu 147 000 F de divers amis et groupes « capitalistes » (*Chantiers modernes, SECIOP, France Plus Publicité,* etc.) et 80 000 F du PS. L'écologiste J.-Ph. Gallat a encaissé 32 000 F (du trust *SAUR Bouygues* et des sociétés *Cuenot et fils, Groupe 1000, Vermot, Curien,* etc.). Le FN Raymond Billaud, en dehors d'un petit apport de son mouvement, a réglé de sa poche les frais engagé : 57 000 F, tandis que la communiste Evelyne Ternant faisait face à ses dépenses avec l'aide d'amis : 7 000 F, et du parti : 23 000 F, et l'écologiste André Nachine payait les siennes avec l'aide d'amis qui lui en fournirent les trois cinquièmes : 18 000 F.

Dans la 3e CIRC., le député socialiste sortant, Guy Bêche, bien que doublant son score, n'a pu conserver son siège ; l'aide reçue d'amis et de diverses firmes : 79 000 F (*Giobbini, Bouillet, Joaillerie Riceputi, Parietti, Voyagence, Plâtrerie Pargaud, SAMRI,* etc.) ne lui permit pas de se faire entendre comme il l'aurait souhaité, et c'est la néo-gaulliste Monique Rousseau qui, mieux dotée, l'emporta : son budget atteignait 400 000 F, dont 145 000 F fournis par le RPR et 253 000 F par des amis et des sociétés industrielles ou commerciales (*Mettey, Dolci, Clemessy, SMADEC, Stéphanoise de service public, Wegiersky, SERFATIM, Cie Gle d'espaces verts, Climent et fils, SAGEC Alcys, Parietti, Mobilier européen, Heuliez Bus, Strasser,* etc.). Le démocrate-chrétien Marcel Bonnot reçut d'amis et de sociétés diverses : 39 000 F (*Stiefvater, Lescot, Sabbagh, Clausse, ESI, ETEIM,* etc.). Mais le FN Léon Colino dut régler de sa poche ses dépenses, près de 50 000 F, et le communiste Joseph Adami, soutenu par les militants, se débrouilla avec les 26 000 F fournis par le parti.

L'ambitieux et habile Pierre Moscovici, fils du psychosociologue d'extrême gauche Serge Moscovici, comptait bien s'emparer du siège de la 4e CIRC. Il avait, pour cela, quelques atouts précieux : trésorier du Parti socialiste, il avait obtenu 85 000 F en même temps que l'investiture de cette formation, ainsi qu'une aide financière : 451 000 F de grosses sociétés (*Bouygues, Thermical, Centrale d'entretien,* etc.). Bref, il disposait d'un réseau de militants influents et du budget le plus important des candidats en lice. Il fut cependant battu par le néo-gaulliste Jean Geney, cadre de chez *Peugeot,* qui disposait également d'une forte cohorte de militants et d'une aide financière suffisante :

135 000 F fournis par le RPR et 100 000 F versés par des amis et des sociétés financières, industrielles ou commerciales (*Hardy, Cuenot, SODIAM, Zurfluh Feler, Stiefmaten, Haas, Climent et fils, MID, Dolci, Rerat, Alpha, Wagner, Etudes Jacques, Sulzer NFRA,* etc.). Parmi les candidats les mieux placés, deux notamment lui ont taillé des croupières, soit comme adversaire déterminé, soit comme concurrent : le FN André Jacquot, sérieusement soutenu par les militants nationalistes mais sans aide financière, et l'écologiste-gauchiste (SEGA) Serge Paganelli, pourvu d'un budget de 324 000 F versés par des amis et surtout par de grosses firmes « capitalistes » (*Briot, Magnin Bernard, Monts Jura Autocars, Heuliez Bus, Cochery, Cie Gle des travaux, Ecarot, Feuvrui, Selli, SPCP, Antonietti, SAMRI, SATD, Pargaud, Miglierina,* etc.).

Député néo-gaulliste sortant dans la 5e CIRC., Roland Vuillaume a été réélu au premier tour, des amis et des sociétés régionales lui ayant fourni quelque argent : 126 000 F (*Vermot, VIDOR, Cerutti Robbe*), ainsi que le RPR : 51 000 F. Moinsi bien épaulés que lui, le socialiste Yves Lagier, maire de Pontarlier, et le FN Michel Devillers firent un bon score : le premier disposait d'un budget fourni en majeure partie par le PS et des sociétés « capitalistes » (*SAUR Bouygues, De Giorgi Construction, SA HD Diffusion, Streichenberger,* etc.), le second d'un porte-monnaie modestement rempli : 49 000 F et d'une troupe militante dévouée. Aucun des autres candidats ne reçut d'aide financière de sociétés.

DROME

Le département a été conquis, en mars 1993, par ce qu'on appelle abusivement la « droite ». Le RPR Patrick Labaune a battu le député socialiste sortant Roger Léron. Disposant d'une aide financière plus importante que son adversaire, le candidat néo-gaulliste sut profiter de la mauvaise presse des socialistes ; sa propagande fut percutante : avec un budget de 328 000 F, dont 197 000 F provenant de subventions de sociétés (*Clément Jalon, Billon, Joubert, Hubert Chapon, Colas, Thomes constructeurs, Travaux thermiques, Groupe ICBT, Lafuma, Batir, GST Alcatel, SOFAPAL SA, Gascon Electro industrie, Michelard, Entreprise Salée,* etc.), on peut faire tirer des milliers de journaux et de tracts. Moins efficace, celle du socialiste Léron ne permit pas le rétablissement souhaité. Pourtant, les « gros » du département s'étaient montrés généreux avec lui : en plus des 42 000 F versés par le Parti socialiste et les amis, il avait encaissé 290 000 F de diverses sociétés (*Beugnet, Maillard et Duclos, SLEC, Auxiliaire d'entreprises Rhône Alpes et Centre, Joubert, Entreprise 26, Scribick, Grands travaux du Forez,* etc.). Aucune subvention « capitaliste » aux autres candidats, ni au FN René Lauer, ni à l'écologiste Annie Viel-Puech, ni à la communiste Yvonne Allegret.

Le radical-socialiste Thierry Cornillet, maire de Montélimar, investi par l'UDF, triompha du député sortant de la 2e CIRC., le sociailste Alain Fort, suivi par le FN Albert Rosset, le vert J.-P. Morechaud, le communiste Pierre Trapier et le CNI Franck Maisonnat. Seuls les deux premiers bénéficièrent d'un appui financier des « gros » : 154 000 F pour l'un (*Bellon, Audigier, Phenix industries,* etc.), 49 000 F pour l'autre (*Audigier, Trindel, Aselec, Gerland*).

Dans la 3e CIRC., Hervé Mariton investi par l'UDF-RPR, a battu, en mars 1993, le socialiste Henri Michel, un mitterrandiste actif, qui l'avait lui-même battu en 1988. Les amis du président étant généralement fortunés, Michel est un « socialiste milliardaire »,

gros propriétaire de vignobles (selon *Le Canard enchaîné* du 15 août 1990, il obtint que la SNCF détourne le tracé du TGV pour que la ligne de chemin de fer ne traverse pas les vignes de sa commune !). Il n'en fit pas moins financer sa campagne électorale par le PS : 20 000 F, des amis : 11 000 F et des sociétés industrielles de la région : 136 000 F (*SPEI Trindel, Colas Rhône Alpes, Teyssier père et fils, Sté chimique de la route, Gerland, Entreprise 26, Mas d'Auge, Entreprise Coursange*). Son vainqueur, le polytechnicien Mariton, bénéficia, lui aussi, d'une aide financière importante : 88 000 F (*Energie Service, Contact, Tarriot, Sanit chauffage, GFC, SA de la Valdaine,* etc.) qui s'ajouta à l'apport de l'UDF ; il eut du mal à devancer, au 1er tour, le RPR Michel Faure, lui aussi bien pourvu de fonds par son parti : 88 000 F, ses amis et quelques sociétés : 47 000 F (*Bâtiment élevage Masson, Moyroud, Clier, SOCOVA Concassage,* etc.). Les autres candidats durent surtout faire appel aux militants et au parti : l'écologiste Gérard Vedrines reçut néanmoins 17 000 F de GE, le FN Geogres Carlot obtint une aide matérielle — les « gros bras » du Front — et le communiste J.-P. Rambaud envaissa une subvention du PCF de 52 000 F.

Le député sortant de la 4e CIRC., le maire socialiste de Romans, Henri Bertholet, fut battu par un membre de sa municipalité, Georges Durand, investi par l'UDF et le PR, qui lui fournirent les fonds : 158 000 F (que les « gros » ne lui avaient pas procurés) : les 24 000 F versés par les amis fortunés et les sociétés (*Entreprise 26, Cheval Frères*) auraient été insuffisants. Bertholet, lui, émargea sans complexe aux caisses « capitalistes » pour 197 000 F (*Gerland, Pitavit, SODEXO, Jean et Huillier, Sté routière, Valette Romans, Streichenberger,* etc.). Le candidat FN Bernard Pinet et le vert Denis Donger payèrent de leur poche les frais électoraux, tout comme l'indépendant CNI Richard Muller et le candidat du Mouvement des citoyens Victor Magnin.

EURE

Affrontant, au second tour, le FN Jean-Pierre Lussan, le néo-gaulliste Jean-Louis Debré, fils de l'ancien Premier ministre, a été réélu député RPR de la 1re CIRC., siège qu'il occupe depuis 1988. (L'*Encyclopédie Ratier* note qu'il vota, en janvier 1991, contre l'engagement des troupes françaises en Irak, à la différence de son frère Bernard qui jugeait que Sadam Hussein et son gouvernement devaient « disparaître »). Considéré au sein du RPR comme l'homme de Chirac, J.-L. Debré semble jouir d'une certaine popularité à droite et chez les nationaux. Le RPR lui a accordé une subvention de 81 000 F et il a reçu, d'amis et de diverses sociétés (*Cochery Bourdin, Engel SA, SOGEA Normandie, Groupe Eriau*), un total de 93 000 F. Son adversaire du second tour n'a reçu aucune aide de firmes industrielles ou commerciales. Le radical de gauche Daniel Guérin, parachuté par le MRG, bénéficia également d'une subvention patronale : 60 000 F (*Sérète Construction, Dala Vera, Sté Kee, Bouygues*) et la candidate communiste Andrée Oger, reçut 800 F de la PME *Soudet.*

Le socialiste Alain Bureau (député sortant de la 4e circ.), qui espérait prendre le siège de la 2e CIRC. de l'Eure, échoua dès le 1er tour. (Il avait encaissé de la *CFTV* un chèque de 10 000 F.) C'est la RPR Catherine Nicolas qui a été élue, seule en lice au deuxième tour. Elle avait obtenu 107 000 F de subventions du RPR et 8 000 F de deux sociétés (*SMDC, JPV La Vendeville*). Le candidat UDF-PR Bernard Blois fut financièrement soutenu par diverses firmes : il reçut

d'elles 56 000 F (*SOGEA, STEC, Cie des eaux de la banlieu du Havre, Sté des eaux de Picardie, Domaine de Beaumont, JPV La Vendeville*). Le communiste Michel Leblanc reçut 5 000 F de la *SOGEA Normandie, et* Anne Mansouret (Mouvement des Réformateurs) 10 000 F de l'*Association Pont-Audemer*. Le FN Yves Dupont obtint 8 000 F de son parti et 12 000 F d'amis politiques.

Le record des bénéficiaires de subventions « capitalistes » dans l'Eure est détenu par l'élu UDF-PR de la 3e CIRC. Ladislas Poniatowski, fils de l'ancien ministre, qui recueillit, outre 32 000 F d'amis et 156 000 F de son parti, 583 000 F de vingt-cinq trusts ou banques (*Princip, SOCIM, Kali Ste Thérèse, 12 pour l'entreprise, ACCOR, Desquenne et Giras, Grands Magasins B, Générale d'images, Crédit Mutuel cent., Saint-Louis, Centrale d'investissements, Laboratoires Glako, Modern Bureau, SAUR Bouygues, Lyonnaise des eaux Dumez, IDI, Banque Finindus, GTA, Gras Savoye, SIS P., Financière Lille Orsay Solférino, SEPI, Alcatel Alsthom,* etc.). Aucun de ses adversaires dans cette compétition électorale n'a obtenu de subventions « capitalistes », ni Francis Courel, « divers gauche », ni Jean-Louis Destan, PS, ni Marc Froidefont, FN, ni l'écologiste Michel Rissouche, ni le communiste Fernand Emult... Comme si Ladislas Poniatowski était passé le premier et avait tout pris pour lui. Il fut naturellement réélu, avec les 2/3 des suffrages exprimés.

Tour à tour : journaliste chargé du service de presse de la CFDT, puis du Parti radical-socialiste et co-fondateur du MRG, François Loncle a aujourd'hui rejoint le PS. Candidat socialiste dans la 4e CIRC (que représentait son suppléant Alain Bureau, PS), il fut battu par le candidat UDF Bernard Leroy — les autres candidats étant, notamment : Paul Chauvelin, FN ; Gaëtan Levitre, PCF ; Bernard Dasson, « verts » ; Pascal Carlus, NE, etc. C'est Loncle qui eut la plus belle « couverture » financière : 285 000 F recueillis auprès d'amis et de plusieurs trusts (*Bouygues, Boehringer Ingeleheim Alimentaire, GA, Gitec environnement, Rimor SA, Vezin et Cie, Entreprise Billiez, Laboratoires Janssen,* etc.). Le centriste B. Leroy disposait de 290 000 F versés par deux douzaines de sociétés industrielles ou commerciales (*CIA, CERI SA, CIRMAD Prospectives, Erlab DFS, Sté du bal champêtre, SCREG Ile de France, CRYO Diffusion, Financ. Pool Action, Waldner,* etc.) et de 72 000 F donnés par de généreux amis. Sauf le communiste Levitre, qui reçut un chèque de 6 000 F d'une PME, la société *EDIP*, aucun des autres candidats n'émargea chez les « capitalistes ».

« *A Vernon,* note le rédacteur du fascicule du *Monde,* (« *Elections législatives 1993* »), *le candidat du Front National obtient près d'un tiers des suffrages, face à Claude Asphe* (*RPR*). » Ce dernier, au second tour dans la 5e CIRC., n'avait plus que Guy Dugres, FN, contre lui. Faisant bloc sur le nom d'Asphe — ou s'abstenant —, les libéraux et les marxistes, au nom de l'*antifascisme*, assurèrent la victoire du candidat néo-gaulliste, qui avait obtenu 89 000 F de subvention du RPR, 92 000 F d'amis fortunés et 293 000 F d'une douzaine de grosses sociétés (*Quille, Vermadis, Cie des eaux de banlieue, Sté A. Loheac, SA des Prés, Bourdon Glairot, Ets Guichaux, Entreprise James,* etc.). Le socialiste Pascal Lamy, député sortant, battu, avait reçu 130 000 F du PS, 65 000 F d'amis fortunés et 320 000 F de groupes « capitalistes » (*Dynaction, Omen, Saint-Louis, Crédit Commercial de France* et *Cie Gle des eaux,* dont les bontés pour la presse socialiste sont connues (cf. *Lectures Françaises*). A l'exception du FN Guy Dugrès, qui reçut 800 F (*Sté Picardo*), et du communiste Marcel Larmanou,

maire de Gisors, qui émargea pour 200 000 F (chez *LOGIREP*), aucun des autres candidats n'obtint une aide de firmes industrielles ou commerciales.

EURE-ET-LOIR

Le socialiste Georges Lemoine, député sortant de la 1re CIRC., secrètement soutenu par le *Grand Orient* auquel il est affilié, n'a pas été réélu ; il était député de Chartres depuis 1978. Bien que disposant de ressources financières plus importantes que celles de ses adversaires ou concurrents : 513 000 F (*Dallavera, Lesens électricité, Sfanexel, Dexel, SDMO, Cofreth, Esys Montenay, Renault Chartres, SEPT Industries, Sotraser, SCR, APCOA Parking, Inter Promotion, Via Transports,* etc.), plus les 20 000 F du PS et 500 d'amis chartrains, Lemoine fut battu au 1er tour par le néo-gaulliste Gérard Cornu, qui bénéficia d'une aide généreuse des amis et firmes de la région : 216 000 F (*Sitrans, Brette immobilier, Huilerie de Beauce, Sté chimique de la route, Renault Chartres* — mais la moitié de la somme donnée à Lemoine ! — *Sodichar, Labo Lucien, Gino Bortolussi, Ternois épuration, Bordet, SA May,* etc.). Hormis de petites souscriptions au candidat de gauche Yves-Pierre Plassard, amis fortunés et sociétés : 6 000 F (*Les Changes, Eumail, Style Abat-jour*), aucun autre candidat n'a bénéficié de la manne « capitaliste » : le FN Denis Daude, arrivé troisième, le vert Gérard Laboureur, l'écologiste Renée Campioni, le communiste D. Padois n'ont reçu aucune aide des trusts (le dernier ayant bénéficié toutefois d'un apport de son parti : 11 000 F, et d'amis : 4 000 F).

Dreux, le chef-lieu de la 2e CIRC. qui fait parler de lui à chaque consultation en raison du punch des Stirbois — d'abord Jean-Pierre, décédé « accidentellement » [19], puis son épouse Marie-France — a failli avoir un député Front National. M.-F. Stirbois fut battue de 105 voix par le RPR Gérard Hamel, sur qui la quasi totalité des partis de centre droit, les libéraux et les gaullistes ce qui était naturel, mais aussi la gauche et les marxiste, ce qui l'était moins, on appelé à voter pour le candidat néo-gaulliste. D'une part, les grandes firmes « associèrent » les candidats RPR et socialistes : Hamel recueillit 369 000 F auprès d'une soixantaine de « gros » de la région (*Moulins de Chérisy, Banque Hieaux, Fiduciaire de l'Ouest, Les fils de M. Royneau, Pinault Beauce, Ets Chanoine, STAD SA, Le quai d'Orsay, Genestaux, TSO, Atelier Poisson d'Arbigny, Pelliculages de l'Ouest, Clinique néphrologique, SECCMB, CEES, SDTP, JLT SA, SAVIDIS, Cie européenne Audit, RDSI, Vernissage de l'Ouest, Miroiterie Josse, Sté du Haut Venay, Sté Lagarde, Sté Desjardins, Gouget et Cie, Bernardin, Verbooum Durouchard, Herbert frères, Hydroénergie, Labo Progra Pharm,* Groupe *Bouygues, Beaufour, Drouaise de construction, SODEM, Nervet Brousseau, Dalla Vera* (qui versa 200 000 F après avoir donné 50 000 F à Lemoine !), *Letellier, Dreux bâtiment, COMASEC international, Claude Chanal, Elhypharm, ERG,* etc.) ; le socialiste Roger Bambuck, soutenu par le Grand Orient dont il fait partie, compte tenu de son peu d'utilité, reçut 60 000 F d'amis et de sociétés (*Clôtures Legendre, S.A. Musci, Sté Lagarde*) et 131 000 F du PS. Les autres candidats ne reçurent rien des firmes régionales.

C'est le candidat UDF-PR Patrick Hoguet qui l'emporta dans la 3e CIRC., battant le député sortant Bertrand Gallet, socialiste. Ce dernier eut, pour tout viatique 72 000 F du PS,

19. Personne n'y croit dans les milieux nationalistes.

33 000 F d'amis et de l'*ADEFI*. En revanche le centriste Hoguet reçut 58 000 F d'amis et de sociétés « capitalistes » (*Huileries de Beauce, Vannier et fils, May*), et l'écologiste Jean-François Anquetil bénéficia d'une aide financière de 75 000 F (*Blanchisserie Poulard, Solly Azar, SICA*). Arrivé troisième au 1er tour, le FN Jean-Roger Thioux ne bénéficia d'aucun « don de personne morale », de même que les autres candidats, plus ou moins aidés par leurs amis ou leur formation politique.

Réélu dans la 4e CIRC., l'UDF-PR Maurice Dousset eut une aide financière de ses amis : 8 000 F et de son organisation : 80 000 F, ainsi que de deux PME : 55 000 F (*Lagarde, Loir-et-Cher enrobés*). Son ultime adversaire, la FN Marie-Renée Maissen, n'eut d'aide... que de son propre compte en banque. Le socialiste J.-Y. de Franciosi reçut une aumône des *Etablissements Leclerc* : 204 F et 45 000 F de son parti, et le communiste Jean Hardy : 12 000 F du PCF et 3 000 F d'amis.

FINISTERE

Des quatre sièges occupés par les socialistes dans le département breton, un seul a résisté à la poussée libérale, gaulliste et démocrate-chrétienne.

Dans la 1re CIRC., le député sortant, Bernard Poignant, maire socialiste de Quimper, a été battu par le néo-gaulliste André Angot, maire d'Edern. Ce dernier bénéficia d'une aide du RPR : 167 000 F à laquelle s'ajoutent : 218 000 F d'amis fortunés et de firmes (*Parangon, SOREBA, Collin, Imprimerie Archant, Virbac, Miroiterie de l'Ouest, Imbretex, Gaidic Loheac, SAUR Bouygues, Carrières de Binic, Guichard, Pennarun, Guerrot traiteur, SARU, Comoda,* etc.). Le premier, Poignant, n'eut aucune aide (connue) de firmes « capitalistes », mais seulement 210 000 F du Parti socialiste et 59 000 F d'amis aisés. L'indépendant de droite, Marc Becam, reçut 71 000 F d'amis et de firmes régionales (*BDB Hyperburo, Hema Technologies, Bonneterres d'Armor, CAPIC, Charpentier Armen, CMA, Laboratoire J. Riou,* etc.). Tous les autres candidats : Michel Dor, FN, Piero Rainero, PCF, l'écologiste Catherine Stachy, le trotskiste Michel Manach furent ignorés des caisses « capitalistes », sauf le candidat de l'Union Ecologie Démocratie, Pierre Delignières, qui reçut 10 000 F de la *SEDE*.

Le socialiste Joseph Gourmelon, député sortant, a dû céder son siège de la 2e CIRC. au RPR Bertrand Cousin, pour qui l'UDF Yannick Marzun se retira au 2e tour. Ces trois candidats étaient talonnés par le vert Danel Malengreau et le FN Bernard Pacreau, un médecin nationaliste connu de Brest. Ce dernier reçut une aide de son parti : 10 000 F et aucune d'amis fortunés ou de sociétés « capitalistes », tout comme Malengreau, aidé seulement par des amis : 2 000 F. En revanche, Gourmelon encaissa 115 000 F du PS et 39 000 F d'amis et de deux firmes (*Gicquel Hyper Lannion, Caves centrales brestoises*), le centriste Marzin reçut 104 000 F de l'UDF, 56 100 F d'amis politiques et 253 000 F de grandes sociétés (*Trecobat, SARU, Hyperallye, Bouyer Duchemin, SA Courte, IOS région sud, Diffotel, SIRIAL, Pigier, Iroise 2005, Labo Degan,* etc.) et 40 000 F de la *Fédération syndicale pharmaceutique* ; le vainqueur, Cousin, directeur général adjoint de la *SOCPRESSE* (groupe *Hersant-Figaro-France-Soir*) totalisa 437 000 F, soit 144 000 F du RPR, 23 000 F d'amis fortunés et 270 000 F de firmes régionales (*Palace Immobilier, Theba, VBRR, SAUR, MAB construction, ETDE, SA Courte, GTB, Bouyer Duchemin, Briton, Industrielle du Ponant,*

Bausson, etc.). En dehors de l'aide d'amis, les autres candidats ne reçurent aucune subvention.

Le néo-gaulliste Jean-Louis Goasduff a conservé son siège, dans la 3e CIRC. Il avait reçu une aide du RPR : 72 000 F, de ses amis : 1 700 F et de grandes sociétés : 152 000 F (*Camprenon Bernard, Via France, Eaux de l'Ouest, ETDE, SILL, Rallye Super, Avicole de Croas Prenn, Carrière de Binic, Bausson,* etc.). Ses concurrents : François Cuillandre, fut aidé par le PS : 105 000 F, ses amis et une société (*Scop Techni Chauffage*) ; l'indépendant de droite, Marcel Le Floch, reçut 83 000 F d'amis et de firmes (*Gervais, Techni Chauffage, Legall, Entreprise Courte, ERS, OPUS ALCATEL, Bret Net, Bouyer Duchemin, SIRIAL*), mais les sociétés ignorèrent le vert Michel Briand, le FN Olivier Morize, le communiste Daniel Maloisel et les autres candidats.

Battue dans la 4e CIRC. par le démocrate-chrétien Arnaud Cazin d'Honincthun, maire de Morlaix, la socialiste Marylise Le Branchu avait utilisé au mieux, pour sa propagande, les fonds recueillis auprès de son parti : 72 000 F, et de ses amis : 24 000 F, ajoutant 68 000 F d'argent personnel. Mais le ressentiment contre le pouvoir socialiste était trop fort pour que ses appels soient entendus. D'autant que son principal concurrent, Cazin d'Honincthun, soutenu par la presse régionale, disposait d'un trésor de guerre important. Avec un budget de 433 000 F, dont 278 000 F provenant de grandes sociétés (*Brit Air, Crédit Commercial de France, Parfinance, Paris La Fayette, SICAMOB, Via Transport, Forclum, SARU, Eaux de l'Ouest, Intertechnique, Cil Gle des eaux, Goarnison, Gaby Becanton,* etc.), on peut multiplier tracts et journaux, mobiliser des agents électoraux. Ses adversaires ne pouvaient lui résister avec le maigre budget dont ils disposaient : l'écologiste J.-P. Le Morvan avait reçu 6 000 F de son mouvement GE, et le FN Claude Carmin, 8 000 F de son parti...

Charles Miossec, RPR, député sortant et président du Conseil général, fut réélu sans problème dans la 5e CIRC. Le maire socialiste de Landernau, Jean-Pierre Thomin, et les autres concurrents ne l'ayant jamais beaucoup inquiété. Quelques sociétés régionales lui fournirent 27 000 F (*Sopal, Godec, SA Louis Gad*), l'UDF : 32 000 F, et ses amis : 29 000 F. Beaucoup plus que n'en eurent le socialiste Thomin (44 000 F), le vert Gérard Borvon (3 800 F), le FN Jean-Louis Le Hir (7 700 F), ou la communiste Marguerite Pibouleau (19 000 F).

Secrétaire d'Etat à l'intégration du gouvernement socialiste, Kofi Yamgnane, maire d'une bourgade bretonne, fut battu au second tour par le démocrate-chrétien Jean-Yves Cozan, député sortant, qui jouit d'une réputation sans tâche dans la 6e CIRC, et qui disposait d'un budget atteignant 431 000 F, dont 87 000 F donnés par des amis et 325 000 F versés par des sociétés industrielles ou commerciales (*Imprimerie Archant, Brittany Ferries, Form, Gervais, SAMAT, Marberich, Sté Traiteur Yann, Le Bras Camus Faou, Britton SA, Ligavan, Le Bras, MAB Construction,* etc.). Les autres candidats, du communiste Daniel Creoff au FN Eric Calméjane, ne pouvaient guère compter que sur quelques dizaines de milliers de francs, hormis l'écologiste Alfred Corne, à qui son mouvement a versé 30 000 F. Le socialiste Kofi Yamgnane, lui-même, bien que sous-ministre (en exercice, alors), n'avait pu recueillir que 200 000 F, dont seulement 43 000 F chez les « capitalistes » (*Entreprise H. Bausson, Logis breton, Campenon Bernard, MCA Scop,* etc.).

Le député sortant Ambroise Guellec, lui aussi chrétien-démocrate, a été

réélu sans difficulté dans la 7e CIRC., malgré la multiplication des candidatures et l'émiettement des voix — ou peut-être en raison de cela ? — Il a gagné 5 points depuis les élections de 1988. A lui seul, son budget de propagande électorale dépassait ceux de tous les autres candidats réunis. Sur les 359 000 F mis à sa disposition, 269 000 F provenaient d'amis fortunés, de PME et de trusts (*Sté d'aménagement urbain et rural, SOGEA Bretagne, SBEE, Sté Yves Le Pape et fils, Pen Ar Bed, Ets J. Furic, Britton, SAT, Sotrasser, L. Planzennec, Europro, Eaux de la presqu'île guérandaise, SARU, Eaux de l'Ouest,* etc.). Aucun autre candidat n'avait reçu un franc d'une société financière ou industrielle, ni le socialiste Daniel Bouër, ni le communiste Guy Laurent, ni le FN Marcel Saoutic, ni l'écologiste Bernard Liguen : quelques milliers de francs de leurs amis ou de leur mouvement tout au plus...

Les socialistes n'ont conservé un siège dans le Finistère que grâce au ministre Le Pensec, dont la laideur sympathique bouleverse, dit-on, les filles et les épouses de pêcheurs ! Vieux militant de gauche, ancien de l'UNEF et des Bonnets Rouges, il représente la 8e CIRC. depuis 1973 — remplacé par intermittence par son suppléant Le Bris. Cette fois, en mars 1993, il n'a été réélu que de justesse (50,54 % des suffrages) ; il avait été devancé au 1er tour, par le « divers droite » Jean Lomenech, et talonné par le FN Claude Le Coze et le vert Michel Bleucher. Les dons des entreprises industrielles ou commerciales ont été fort modiques dans cette circonscription — comme s'ils étaient inutiles. Le Pensec en obtint pour 1 500 F (*EURL ACPAU, Fer Jacques*) ; J. Lomenech recueillit 56 000 F chez ses amis et auprès de certaines sociétés (*SCAER, SODIRIEC, Corler, Delanchy Transports, Carrières Guillogomarch, Transports Le Gall, Labo de bromotologie, Transports Bernard, Transports Le Meur,* etc.) et 200 F chez les religieuses de Tregunc. Candidat indépendant de gauche, Yvon Queroué reçut 22 000 F de sociétés (*Négri frères, Sté civile financière*).

GARD

Fils de petits commerçants de Nîmes, titulaire d'un CAP de tailleur, ancien coupeur-styliste chez Jourdan, Jean Bousquet, devenu un homme d'affaires avisé et le patron de *Cacharel*, l'un des premiers du prêt-à porter, maire de sa ville natale et député sortant UDF depuis 1986, a été réélu en mars 1993 dans la 1re CIRC. Fidèle au serment prêté par les dirigeant de sa tendance à la maçonnerie du B'naï B'rith, il s'est solennellement engagé à ne « jamais conclure d'accord avec le Front National ». Au second tour de scrutin, il s'est donc retrouvé face à face avec Lorrain de Saint-Afrique, FN, qui le suivait de près et il a réussi à le battre en ralliant les voix qui s'étaient portées sur des candidats de gauche au 1er tour. Profitant ainsi de suffrages marxistes, cet « homme du centre » a également bénéficié de l'appui financier des grandes compagnies industrielles ou financières : 484 000 F (*SONEVIE, Jean-Louis Couderc, SADE, Electro Industrie, Alimentation Générale Cigale, Groupement métalliers, Santerne, Streichenberger, EEUR,* etc.) et de l'UDF : 10 000 F, ne dépensant de sa poche que 1 800 F ! Le candidat FN de Saint-Affrique ne reçut que 2 000 F d'amis politiques ; le « divers gauche » Bernard Sertier : 1 000 F de la PME *Pantel*, l'écologite Joseph Alcon : 26 000 F de trois sociétés régionales (*Roche père et fils, Sté d'équipement et d'entretien des réseaux commerciaux, Carrière romaine de Roquemaillère*) ; et le socialiste Bernard Casaurang : 88 000 F d'amis politi-

ques et de firmes diverses (*BMI Electricité, Sonire, Ets R. Bancilhon, Papeterie-Imprimerie des Costièvres, VTP*).

Jean-Marie André, maire de Beaucaire, candidat UDF, a conquis le siège de la 2e CIRC en mars 1993 : il a triomphé, au second tour, du candidat FN Charles de Chambrun, gendre du fondateur de *Monoprix*, ancien député MRP, puis UNR, membre du comité d'honneur du MRAP et fondateur de l'association *Héritage de La Fayette* (il est un des descendants du fameux général). Le budget de propagande électorale de Charles de Chambrun, dépassait 190 000 F, dont 95 000 F (provenant principalement de la *Sté Guintoli* et de *SCEA Durance*) ; celui du centriste J.-M. André était de 537 000 F, dont 50 000 F apportés par l'UDF et 433 000 F versés par des amis et des sociétés inrustrielles ou commerciales (*Econergie, Bonicoli TP, Micronyl Wedco, Laurent et Cie, Pascal Viaud Raoux, SOCOPTA, Tictor, Proceda, Sowelic, Ferri frères, Intervoirie, Pras industrie, Tratel, SAUR Bouygues, Sirocco Publicités*, etc.). Eliminé dès le 1er tour, le député sortant (ex-PS) Jean-Marie Cambacérès, ancien collaborateur de Lionel Jospin, accepta l'aide financière de divers groupes « capitalistes » (*Dumez, Midi asphalte, Econom, Bérangier et Cie, Auxil, Labogroup*) qui lui remirent 128 000 F. Le RPR Simon Domb, dit Bernard Casas, reçut de son parti 122 000 F, de ses amis : 40 000 F et de sociétés diverses : 98 000 F (*Z et A Conseil, Laurent et Cie, Hôtel Imperator, Sonevie, Les Toits méditerranéens*). Quand à l'écologiste Christian Eymard, il obtint 26 000 F de diverses sociétés (*Gard Bâtiment Travaux Publics, Projet Bat., Gaxieu, STAN, Sté Tes*).

Dans la 3e CIRC., Gilbert Baumet, alors ministre du gouvernement socialiste, a bénéficié « à l'évidence (de) la forte implantation locale et (de son) coefficient personnel » (*Le Monde*). Et aussi, d'une aide massive de trusts et de diverses sociétés qui lui versèrent 519 000 F (*Transports routiers Caltrans, Sté chimique de la route, STIM, Salery, SAUR Bouygues, SIROCCO Pub, Aceroid, Sud Construction, R. Bancilhon, TP Pailhes, Carrières A. Robert, Promodès, Anicet Martin, SA du Bernardo, Dubuc Electricité, Freyssinet international, Rouméas et fils, Entreprise industrielle*, etc.). Le RPR André Savonne, arrivé en deuxième position, a recueilli 214 000 F de son parti et 122 000 F d'une trentaine de sociétés (*Declerck, Transport interdépartemental du Gard, Sonevie, Bagnols distribution, Rouméas et fils, Cie des eaux de la banlieue de Paris, Sté avignonnaise des eaux, Sholmes Club, Cie des eaux de Royan, Saget SA, Nouvelle Presse du Gard, Cartoux*, etc.). Le candidat FN Jean Michot a reçu 5 000 F d'une PME (*Bagnols distribution*), et l'UDF René Cret, maire de Bagnols-sur-Cèze : 61 000 F de son parti et 352 000 F de grandes entreprises (*SEJ, Aménagement urbain et rural, Bagnols distribution, Accréditif Niccolin, Vennenville, Carminati, Trindel, SEREM, SOGEA Languedoc Pyrénées*, etc.).

A première vue, le maire d'Alès, Alain Fabre, devait paraître bien placé pour la compétition dans la 4e CIRC. Est-ce pour ce motif que les grandes sociétés de la région lui ont versé, avant la campagne, 429 000 F ? Toujours est-il que ce « divers gauche » encaissa les fonds d'une vingtaine de sociétés « capitalistes » (*SNEER, Benoi Sari, Atlantique Méditer., CTS, Thermatic, Edit Sud, Phinelec, Vayagence, Auxial*, etc.). Mais il n'a pas réussi ; c'est l'UDF Max Roustan, adjoint au maire d'Alès, qui fut élu, talonné par le FN Jean-Michel Vergnes, par le communiste Gilbert Millet, député sortant, suivis de l'indépendant de droite Max Romanet, de l'écologiste Thierry Tournaire et du CNI

François Gilles. Les « gros » de la région ne se sont pas montrés aussi généreux envers ces derniers qu'ils l'ont été à l'endroit d'Alain Fabre. Gilles n'a reçu que 30 500 F de deux bienfaiteurs (*Etablissement Courtois* et *Cora Alès*) ; Max Romanet a encaissé : 84 000 F, versés par 8 société (dont *Courtois, Gord, ADIR, SDDA les Allemandes*), plus 48 000 F recueillis chez des amis. Les « gros » ont méprisés les autres candidats.

Dans la 5e CIRC., le député sortant Alain Journet, maire socialiste du Vigan, a été évincé au profit du RPR Alain Danilet ; il lui a manqué 108 voix. L'aide financière aux deux Alain a été modeste : 25 000 F du Parti socialilste et 20 000 F de souscriptions « capitalistes » (*Boyer, Bancilhon, Valls*) à Journet, et 99 000 F du RPR et 30 000 F de diverses sociétés (*Clinique neuropsychiatrique, STAN, Calini, Ducros, Cayeux*), plus 1 000 F de la *Résidence Notre-Dame*, versés à Danilet. En dehors de Jean-Michel Teulade, indépendant, aucun des candidats en lice, pourtant mieux traités par les électeurs, n'a été doté par les sociétés de l'endroit, ni le communiste Fernand Balez, ni le FN Christian Pujol, ni le vert Roger Travier... Seul Teulade a été, lui, « honoré » de petits chèques, au total : 14 000 F (*Jeanjean, Vignerons d'Art, Festivités de Gailhan, GAEC Les Anglades, Mutalité agricole, Ass, défense de l'Agriculture*, etc.).

HAUTE-GARONNE

C'est Dominique Baudis, l'ancien speaker de la TV devenu maire de Toulouse, qui a enlevé le siège de député de la 1re CIRC., qu'il occupe d'ailleurs depuis 1986. (Il vient de démissionner de l'Assemblée nationale, pour conserver le mandat de député européen.) Fils de Pierre Baudis, député-maire de la droite libérale de Toulouse, il a naturellement bénéficié de la bonne réputation de papa et du passage quotidien de sa souriante figure au petit écran pendant des années. Disciple de Lecanuet, ancien secrétaire général des Jeunes Démocrates, il allie un dévouement certain à la Démocratie chrétienne à un grand respect pour le système capitaliste. D'où l'aide financière importante des trusts et autres sociétés commerciales : 482 000 F (*SAES, Malardeau, Toulouse pour tous, SOGEA, SOCOTRAP, Matra Marconi, Travaux hydroliques et Bâtiments, CDI d'Evry Ville Nouvelle, Bisseuil, SOPRECO, Service béton, SA 3F*, etc.), qui s'ajoutent aux 12 000 F versés par l'UDF. Seul, le FN Michel Marcouyeux a reçu une aide analogue, mais peu confortable : 1 000 F en tout et pour tout (Sté *Ceriante*), et 3 700 F de ses amis FN. Le socialiste Jean-Jacques Mirassou a encaissé 83 000 F du PS, et Jean-Luc Rapine, 5 000 F du Parti de la loi naturelle, dont il était le candidat.

Adjoint au maire de Toulouse, Robert Huguenard, RPR, a été élu dans la 2e CIRC., remplaçant le député sortant Gérard Bapt, PS. Tous les deux disposaient de fonds électoraux fournis par leur parti respectif et par quelques amis fortunés et des sociétés toulousaines ; Huguenard : 66 000 F (*SIROCCO Publi, Toulouse pour tous, Befs ingénierie du Sud-Ouest, STAN, SCI Saint-Pierre*, etc.) et Bapt : 126 000 F (*Cartier, Chipie Chaussures, Lescure et Garrigues, Bisseuil, SOTEC, ADSF, Cibao, Cochery Bourdin*). Deux indépendants de droite, courageux mais sans possibilité (dans l'immédiat) reçurent aussi un don de « personnes morales » : Danièle Bayle : 3 000 F (*Pyramides, FAP*) et Angelo Ranieri : 1 860 F (*Le Four à bois, Aquila, BBM, Chez Mami*, etc.). Arrivés pourtant en tête du peloton qui talonnait les candidats RPR et PS, les candidats nationaliste, écologiste, communiste, etc., n'avaient obtenu

aucune aide financière des entreprises toulousaines : le FN Bernard Vincent reçut cependant 2 050 F d'amis politiques et le PCF Charles Marzian 3 350 F de sympathisants marxistes.

Dans la 3e CIRC., le léotardien Serge Didier a été élu. Il avait le soutien financier de plusieurs groupes d'amis ou sociétés : 436 000 F (*Toulouse pour tous, Ruggieri, SAES, Pastel Création, Fabre, SMAC ACEI-ROID, Cacit Delainage, SOTEC,* etc.). Son principal concurrent, Alain Beneteau, fut aussi épaulé par des amis fortunés et des sociétés industrielles ou commerciales : 145 000 F (*Barde Sud-Ouest, Entreprise industrielle, Streichenberger, Entreprises Jean Lefèbvre, Sulzer infra, Les paveurs réunis,* etc.) et par le PS : 111 000 F. Le candidat de l'Union Ecologie Démocratie, Henri Farreny, reçut 1 000 F de *Coved Center Atlantique* et 7 600 F d'amis écolos. Les autres candidats : rien, ni le FN Paul Berthollet arrivé derrière le socialiste, ni le vert J.-F. Maury, ni le communiste Jean Zanesco, à qui des amis et militants remirent cependant 8 700 F.

Soutenu, lui aussi, par *Toulouse pour tous,* qui lui versa 44 000 F, Jean Diebold, candidat néo-gaulliste, fut élu dans la 4e CIRC. Dans son budget de 853 000 F, il y avait la participation du RPR (77 000 F) et celle d'amis et de grandes entreprises : 681 000 F (*Bayard, SADE, Unifer, Travaux hydrauliques et Bâtiments, Forclum, Crédit Mutuel Midi Atlantique, Prosign,* etc.). Le candidat FN Bernard Antony (Romain Marie) reçut d'une PME, la société *Artoni,* 200 F, les frais de campagne ayant été supportés par lui-même. Le candidat de *Lutte ouvrière,* Robert Roig, eut une seule aide financière, celle de son parti, et le socialiste Robert Loïdi, député sortant battu, 68 000 F versés par des amis et par le PS. L'écologiste Michel Mustin encaissa 21 000 F d'amis de GE.

Le député sortant socialiste, Jacques Roger-Machart, dut céder son siège de député de la 5e CIRC au néo-gaulliste Grégoire Carneiro. Ils étaient suivis par le FN Serge Laroze, l'écologiste Didier Houi et le communiste Michel Indelicato. Seuls les deux premiers eurent des subventions « capitalistes » : Roger-Machart reçut 335 000 F d'amis socialistes et de firmes régionales (*Douze pour l'entreprise, Formation et préparation Viete, CSOECCA, Dialexis* — beaucoup de donateurs ne sont pas nommés dans le rapport de la Commission), somme qui s'est ajoutée aux 5 500 F du PS ; Grégoire Carneiro émargea pour 454 000 F aux caisses de grandes firmes (*SAES, SCREG, SPIE Trindel, Matebat, Dumez, SODIREV, Centre Leclerc, Devin Lemarchand, Matra Marconi, SPIE CITRA,* groupe *Delagnes,* etc.) et reçut 26 000 F du RPR.

Dans la 6e CIRC., la centriste Françoise Hébrard de Veyrinas triompha du député sortant, Hélène Mignon, maire socialiste de Muret, la ville illustrée jadis par Vincent Auriol, président socialiste de la IVe République. Elles avaient toutes deux reçu une aide financière de sociétés « capitalistes » : la première pour 209 000 F (*MGTB Ayer Sud, Matra Marconi, Bisseuil, SPIE CITRA,* etc. déjà citées) en plus des 52 000 F de l'UDF ; la seconde pour 83 000 F (*Sablières Mallet, Colas, Devin Lemarchand, Marc Merlen, Aquitair Climatisation, GTS, Barde Sud-Ouest,* etc.) s'ajoutant à la participation du PS : 66 000 F. Le candidat FN Jean Pascal Serbena, troisième dans l'ordre « d'arrivée », reçut 2 000 F d'amis nationaux, 1 250 F de PME et 600 F de l'*Association Forum ouest toulousaine.* Les écologistes Christian Moretto et Josiane Lavigne bénéficièrent d'une aide de leur mouvement respectif : 21 000 F pour l'un et 13 000 F pour l'autre.

L'ancien Premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, subit un cui-

sant échec dans la 7e CIRC. face au démocrate-chrétien Jean-Pierre Bastiani, maire d'Auterive ; c'est ce dernier qui fut élu député. Jospin avait cependant reçu une aide massive de ses amis : 44 000 F, de son parti : 78 000 F, et des firmes « capitalistes » qui, par prudence, ne sont pas désignées dans le rapport officiel de la C.C.F.P. : elles lui versèrent 400 000 F (mais seuls sont nommés : *Bouygues*, la *Société centrale d'entretien* et *SOMETEG*). Le vainqueur, J.-P. Bastiani, sur un budget de 436 000 F, reçut 247 000 F d'amis et de firmes régionales (*Pain doré, Cazals, STAN, SODEXTTO, Cara Cara, Siadoux, Melet, Tuyaux Roque, ADSF, GCB, Pailhes, Lavigne,* etc.). Le candidat du Front National, Louis Chantriaux, obtint 3 500 F d'amis politiques et 500 F des *Ets Artonis,* PME de la région. Aucune « personne morale » n'a effectué de subvention aux autres candidats.

Surprise : le candidat socialiste Jean-Louis Idiart, qui avait pris le relais du député socialiste sortant de la 8e CIRC., Pierre Ortet, fut élu, bien que « *mastricheur* » avéré ; il est vrai que le « socialiste en peau de lapin » bénéficiait de l'appui financier de trusts aussi puissants que la *Lyonnaise des eaux, Streichenberger* et *Bisseuil,* lesquels, avec une vingtaine d'autres firmes « capitalistes », fournirent 112 000 F au candidat du PS ; des amis lui versèrent 94 000 F, le Conseil municipal de St-Gaudens s'inscrivit même pour 10 000 F, et le parti lui apporta 94 000 F. Le néo-gaulliste Alain Rouleau fut bien doté : 197 000 F de dons d'amis et de sociétés industrielles ou commerciales (*SODEXCO, Steel, Bisseuil,* — qui donna aussi au candidat de la « droite »). Jean-Paul Mauvais, FN, recueillit 3 300 F, le communiste André Marquerie : 5 000 F, et l'écologiste Nadine Saugoult : 6 000 F, dons d'amis politiques.

GERS

Le département bascula vers la droite en mars 1993 : les deux députés PS furent battus.

Le socialiste Claude Desbons, qui représentait la 1re CIRC., dut laisser le siège au RPR Yves Rispat, un anti-Maastricht résolu ; président du Conseil général du Gers, ce dernier a reçu 343 000 F d'une vingtaine de firmes (*Comtesse du Barry, SCREG, SCRAP Pavie, SORDES, CGE, SID, Entreprise Lefèbvre, SPIE CITRA, Agrégats Vic Adour, Bisseuil, Liants de Gascogne, Rossina Condom, SOTRASO Vic Fezensac, Laburthe,* etc.).Desbons n'enregistra aucun don de société, mais seulement un versement du Parti socialiste : 111 000 F. C'est au candidat UDF-PR, André Daguin, qu'allèrent les fonds « capitalistes » : 246 000 F versés par deux douzaines de firmes (*CDP, Carrère, Sensemat, Scitertia, Auch distribution, SCREG Sud-Ouest, Castel et Fromaget, Positronic Industries, Danzas, Fondevilla, Saint-Loubert, Colas,* etc.). Le PCF et ses amis versèrent 36 000 F au candidat communiste Gérard Lacaze, mais le FN Jacques Guareschi paya de sa poche les 47 000 F de frais électoraux.

Partisan de Maastricht, le duc de Montesquiou-Fezensac (Aymeri), apparenté à tout l'armorial de France et à la famille des pétroliers Fenaille — sa mère est née Jacqueline Fenaille — a suivi l'exemple de son père à la fois « capitaliste » et homme de gauche, PDG de sociétés et mendésiste. Radical-socialiste, lié aux milieux d'affaires, conseiller général et maire de Marsan, le duc est secrétaire général du Parti radical et député européen de l'UDF. C'est sous cette étiquette qu'il a été élu député de la 2e CIRC. du Gers en mars 1993. Il a, naturellement, obtenu l'aide financière de diverses firmes nationales et régionales, d'amis et de l'UDF : 280 000 F (*St Loubert,*

SA Comtesse du Barry, Minoterie Chabanon, Pernod, Champenan, Hydro St Etienne de Tinée, Raufast, Sté Nle de dragage et concassage, etc.). Le député socialiste sortant qu'il a battu, Jean-Pierre Joseph, l'avait battu lui-même en 1988 : aucune aide financière « capitaliste » ne lui fut apportée, ni d'ailleurs aux autres candidats : la FN Nadine Berthome, le communiste Paul Caperan, ou l'écologiste Danielle Arrieu-Almarcha. Mais la « naturiste » Chritiane Cohen, arrivée en queue, a obtenu 2 000 F de la société *Aleph.*

GIRONDE

Réduits à deux sièges dans la Gironde, les socialistes qui en détenaient huit avant mars 1993, font triste figure. Leurs vainqueurs appartiennent au même Système « capitaliste » et ont été élus sous l'étiquette RPR ou UDF.

Dans la 1re CIRC., c'est le néo-gaulliste Jean Valleix qui occupe le siège ; il a battu la socialiste Joëlle Dusseau. Ces deux candidats sont les seuls qui reçurent une aide financière de firmes industrielles : Valleix émargea pour 201 000 F (*SADIA, Palau, Bétons Travaux du Midi, Citroën Bordeaux, Sté Ind. automobile du Sud-Ouest, Travaux du Midi,* etc.) et Dusseau pour 50 000 F (*Castel Fromager* et *SATTANINO*). Rien pour les autres candidats.

Le « duc d'Aquitaine », Jacques Chaban-Delmas RPR, a, une fois encore, enlevé le siège de député de la 2e CIRC., sans trop de mal ; car il fut soutenu au second tour par la quasi totalité des groupes de gauche, voire gauchistes ; ils avaient rejoint les groupes libéraux et centristes par haine du Front National, dont le candidat, Pierre Sirgue, ancien député et conseiller municipal de Bordeaux, était son concurrent. En dehors de Chaban-Delmas, qui avoua officiellement une subvention de 500 000 F (mais cache les noms de ses bailleurs de fonds, autres que *Rothschild* et les *Grands Travaux de Marseille*), l'écologiste Pierre Hurmic a reçu 5 500 F de trois PME (*Casteja Clermontel, Magnier récupérateur, ABC*) et le socialiste dissident Daniel Jault : 30 000 F (*Castel et Fromaget*).

Le socialiste Claude Barande, maire de Villeneuve-d'Ornon, député sortant, a dû laisser son siège, dans la 3e CIRC., au RPR Gérard Castagnéra, que leur disputèrent, notamment, Noël Mamère, l'ancien speaker de radio-TV converti dans l'écologie militante (et devenu, depuis, un député européen de la liste Bernard Tapie), la communiste Annie Guilhomet et le FN Henri Lastrade. Ces deux derniers n'ont pas émargé chez les « gros » ; les subventions ont été réservées à Castagnéra : 520 000 F (*Quillery, SIRAC, Frangeclim, Lahitette,* etc.), à Barande : 210 000 F (*SCREG, Sirocco Pub, Chelle Loiserai, Cètre, Branover SPIE Trindel,* etc.) et à Mamère : 105 000 F (*SCREG, Drouard, Cassagne, Caméras Continentales, SEREYS,* etc.).

Le député socialiste sortant de la 4e CIRC., Pierre Garmendia, a résisté à la pression exercée par le RPR Jean-Pierre Fanoul grâce à l'aide financière de certaines grosses affaires : 316 000 F (*SOGEA, SOGEDEP, SPIE CITRA, Devin Lemarchand, Colas, CFPCA, CFCR, Fayat, Valdor,* etc.), qui aidèrent aussi son adversaire néo-gaulliste Jean-Pierre Favroul, mais moins nettement : 106 000 F (*Groupezau, Transports mixtes bordelais, SOMEB, SODIA, CITEC environnement,* etc.). Les autres candidats n'ont rien reçu d'elles, sauf le régionaliste Yves Rauzier : 100 F (de qui cette aumône ?).

Dans la 5e CIRC., le maire UDF de Soulac, Xavier Pintat, l'a emporté sur le sortant, Pierre Brana, socialiste. Ce dernier, aidé par diverses firmes, encaissa 104 000 F (*Hyper U Eysines, Sté Gauchoux, Demathier et Bard,*

etc.), et Pintat reçu 330 000 F d'une vingtaine de sociétés industrielles ou commerciales (*Equipnat, Gestnat, Euronat, Electro France, Château Coufran, CEPECA, SPIE Drouard, Château Léoville Las Cases, Camping Amélie, Cie de Rothschild, Somirey,* etc.). Les autres candidats n'ont rien reçu de groupes industriels, sauf Henri Sabarot, aidé par les associations ou PME amies des chasseurs : 35 000 F (*Gaillon Médoc, Jarrige Gilbert,* etc.).

Député sortant (et sorti !), le socialiste Michel Sainte-Marie a cédé le siège de la 6e CIRC. au léotardien Pierre Favre, tous deux talonnés par le FN François-Régis Taveau. Sainte-Marie a émargé pour 190 000 F aux caisses capitalistes (*Créteil Incinération, Streichenberger, Sirocco Pub, GTM, SOCAE, Meyron Intermarché, SOGEA, SCREG,* etc.) et Favre pour 125 000 F (*Durand et Cie, SOGEPA, Foncier Conseil, SNATP, Colas, Catogny Peltrin,* etc.), mais Taveau avait obtenu, lui, des subventions totalisant 80 000 F (*Moter ARE Martyrs Résistance, SOGEFI, Gauchoux*).

Le socialiste Pierre Ducout, député sortant, a conservé le siège de la 7e CIRC. Les sociétés « capitalistes » de la région lui versèrent : 209 000 F (*Via france, Promalu, SCASO, CLC, Roginski, Moter, Streichenberger, Poutier,* etc.). Le candidat démocrate-chrétien, Pierre Letamendia, soutenu par l'UDF, reçut 26 000 F (*Citra, SO.BA.MAT., GTM,* etc.) et le « chasseur » Michel Dufranc : 83 000 F (*SOGEFI, Dominguez, GTM, COSSANEX,* etc). Le FN Maurice Le Gentil, arrivé en 3e position, le vert Dufour et la communiste Christiane Gomez n'ont pas reçu d'aide des sociétés industrielle ou commerciales.

Après un dur combat, l'UDF-PR Robert Cazalet, député sortant de la 8e CIRC. a gagné contre le socialiste Jean-François Acot-Mirande, le « chasseur » Jean Seinlary, le FN Claude Gamelin, le CNI Claude Espied et l'écolo André Falguière. Les « gros » de la région versèrent des subventions à Cazalet : 206 000 F (*Van Cuyck, SCREG, Temsol, SOCAE, H. Grisel, Chantiers modernes, Montenay, CITEC environnement, MOTER, Sanitra Fourier,* etc) ; Acot-Mirande : 82 000 F (*Courlay, SOCAE, Sattanino,* etc.) ; Seinlary : 20 000 F (*Sattanino*) ; Gamelin : rien ; Espied : 197 000 F (*Restaurant du Port, Colas, Forocéan, Promogina, Nofal, SCREG Sud-Ouest, IMSO,* etc.) ; Falguière : 3 500 F (*Beynel et fils*). L'UDF dissident Michel Page obtint une aide financière d'une demi-douzaine de stés (*SHSA, Hydroélectrique de Quillan, Hydro Goncelin, Hydroélectrique de St Etienne-Tinée*).

Le député sortant socialiste Bernard Castagnet a cédé le siège de la 9e CIRC. au RPR Philippe Dubourg, maire d'Illats. Ces deux candidats émargèrent aux caisses de diverses sociétés : Castagnet pour 243 000 F (*Delavallade Trigolet, Antencop, CBS, Branover, Grignoletto, Gauchoux, Sattanino, Demahieu et Bard, SELF, Cirmard, Flageco, Frimont,* etc.) et Dubourg pour 80 000 F (*Château Menota, SAUR Bouygues, Malo, SODISO, Château Beauséjour, J. Palau, SELF,* etc.). Ils étaient suivis de près par le communiste Pierre Augey et le FN Alain de Peretti, qui ne reçurent rien des « gros », par la CNI Marie-France Théron et le « chasseur » Francis Magenties, qui furent aidés par diverses firmes : M.-F. Théron reçut 8 000 F (*Financière Helios, Tonneau des Danaïdes, Carrières et Gravières d'entre-deux mers,* etc.) et Magenties : 7 000 F (*St Hubert, Rincon, Matisa,* etc.).

Fils du président de la République, Gilbert Mitterrand avait été élu député de la 10e CIRC. de la Gironde en 1981 et réélu en 1986 et 1988. Brouillé avec son suppléant, le journaliste Noël Mamère, devenu maire de Bègles, il a échoué dans sa tentative

de succéder à Chaban-Delmas à la présidence du Conseil régional en 1988, mais a réussi à prendre la mairie de Libourne. En mars 1993, il a perdu son siège de député et a été remplacé par le RPR Jean-Claude Bireau. En 3e et 4e position sont arrivés le FN Jacques Labegorre et le communiste Jean-Louis Arcaraz. Les sociétés industrielles ou commerciales ont apporté leur aide à G. Mitterrand et Bireau, mais aucune à Labegorre et Alcaraz. Au premier, elles ont remis 290 000 F (*SETEX, MTE, Travaux routiers, Moter, Legendre et Lureau, Surca, Fayat, SOGILEC, Branover, STTP,* etc.) ; au deuxième, elles ont apporté 198 000 F (*SCREG, Vignobles J. Milhade, A. Cazet Services, Sanitra Fourrier, Comptoir libournais Mat., Seg Fayat, Euro Services Industrie,* etc.). L'écologiste M.-Th. Roberti émargea pour 30 000 F (à la caisse de la *Sté industrielle de construction*) et l'indépendant Louis Raymond Préaud, maire d'Izon, encaissa 75 000 F (*SOGEMEC, Dagand*).

L'ancien major (ou parrain) socialiste du département, Bernard Madrelle, député de la 11e CIRC. depuis 1978 (avec interruption en 1986-1988) a été assez lamentablement battu par le radical-socialiste Daniel Picotin. Madrelle avait émargé aux caisses « capitalistes » de la région : 500 000 F (*CITRA, COCAE, Gauchoux, Laroche, SPIE Fondations, SCREG, Fayat* — qui subventionnait aussi le RPR Bireau —, *CICB, Demahieu et Bard, Beaudin Châteauneuf, Leduc*) ; et Picotin chez d'autres industriels : 57 000 F (*Transports Normand, Boucher, Massey, R. Huet, Manciet, Grataud Laroche, Vignobles Jean Milhade, Casteja Clermontel, Entreprise Générale H.E. Mas, Philippe Laurent, SODISC,* etc.). La « chasseresse » Janick Bergeon fut gratifiée de 25 000 F (*Bordeaux Boissons, AICA Cubzaguais, ACMDA,* etc.). Les autres candidats n'ont rien eu, ni le FN Didier Fontaine, ni le communiste Denis Baldes, ni les écologistes Varret et Bourquet.

HERAULT

Alain Jamet, FN, fut le seul qui résista jusqu'au bout au député sortant Willy Diméglio, UDF-PR, dans la 1re CIRC. Il n'eut pourtant aucune aide en dehors de 4 750 F d'amis, tandis que les firmes de la région versèrent 137 000 F (*Norvégie, SOCRI, Travaux du Sud-Ouest, Mazza, Jardins de Sophia, Magasins Shadoc,* etc.) au léotardien Dimeglio. L'écologiste Christophe Morales reçut : 35 000 F (*Harmonie de Montpellier, COGERI,* etc.) et le réformateur de gauche Ph. Augé : 2 000 F (*Café de la mer*).

Apparenté PS, Jean-Louis Lamarque échoua dans la 2e CIRC. ; c'est le néo-gaulliste Bernard Serrou qui triompha. Le premier eut une aide limitée à 97 000 F (*SEDEPE, RRTP, Carrières de la Madeleine, SOGEA,* etc.), tandis que le second, soutenu par le RPR (67 000 F), fut largement « arrosé » par les trusts : 432 000 F (*Fibrosud, Vitamin Système, CEGELEC, Occitane d'entreprise, Midi asphalte, Travaux du Midi, Laures, Esys, Batiréa, Clinique Saint Roch, STEA Arcadia, Arty, Auxial, Fibrosud, Air littoral, Clinique Lavalette, ADJ,* etc.). Arrivé en 3e position, l'UDF Danièle Santonja reçut de diverses sociétés (en plus de 100 000 F de son parti) un total de 331 000 F (*Monge, Beaupied, SOMEL, Giraud, Joulie, Entreprise Jean Lefèbvre, SM entreprise, Sté Poitevine de nettoiement, SMEEC, Arty, Fromont, Ceccoti, Cavalier, Bec construction,* etc.). Si le FN René Graverot et le communiste Jacques Bonnet n'ont rien reçu, l'écologiste J.-Cl. Biau obtint 43 000 F de subventions (*Hydro-Service, Sté poitevine de nettoiement*).

Député sortant de la 3e CIRC., le RPR René Couveinhes, maire de la Grande Motte, a été réélu contre le

socialiste Jean Vales, maire de Lunel-Viel, et le FN J.-L. Pelletier. Les deux premiers ont été « arrosés » par diverses firmes : Couveinhes a obtenu 335 000 F (*Bondon, Front de mer, Midi asphalte, Cecotti, SNAF routes, SA Jacques Coupet, Jardins de Sophia, Mazza, SATRAP, SMEEC, Sté poitevine de nettoiement, Trébuchon Méditerranée,* etc.) ; et Vales : 50 000 F (*SOGEA, Environnement nuisance pollution*). Le candidat du Mouvement des Citoyens, Michel Labonne, reçut 11 500 F (*Decker, Etudes thermiques, JR Tournie*).

Dans la CIRC. conservée par la gauche, la 4e, le socialiste dissident (exclu du PS) Gérard Saumade a été réélu député, le socialiste Georges Frèche, maire de Montpellier étant éliminé au premier tour. Le RPR Maurice Bousquet arrivé alors en 1re position fut battu. Ces trois candidats ont reçu une aide substantielle des trusts ; Saumade : 317 000 F (*Fibrosud, Cofreth, Sté Mazza, Colas, SFET, Entreprise Jean Lefèbvre, Beugnet, Forclum, SATP, Joulie,* etc.) ; Frèche : 203 000 F (amis et sociétés : *Bureau Veritas, Monoprix, ATO*) ; et Bousquet : 341 000 F (*Guiraudun Guipponi, Querelle, Baillot BTP, Aquilino Hernay, SNAF Routes, Cavalier,* etc.). Le FN Jacques Garriga, arrivé en 4e position, n'a reçu aucune subvention, mais Maurice Gazorla, indépendant, a obtenu : 66 500 F (*Boukeret Duran, A. Deviries, Moulis, St Germain, Orphys, Esther,* etc.) et l'écologiste Jacques Garriga : 10 000 F (*Harmonie pour Montpellier*).

Le député socialiste sortant de la 5e CIRC., Bernard Nayral, battu, a été remplacé par Marcel Roques, UDF-CDS, maire de Lamalou-les-Bains. Nayral a obtenu une subvention de 10 000 F (*Roger Sogetralec*), et Roques : 139 000 F (*CRF Bourges, Colas, Veritas, Florian Lopez, Petite Paix, Campings Ile-de-France, Lyonnaise des eaux Dumez,* etc.). Ni le communiste J.-L. Bousquet, ni le FN Jacques Denis, ni le vert J. Coupiac, n'ont été aidés financièrement par des sociétés industrielles. Le « chasseur » Georges Cabanes a obtenu 10 000 F (*Béziers élevage* et *Association Chasse*).

Le maire socialiste de Béziers Alain Barrau, député sortant de la 6e CIRC., qui bénéficia de dons de sociétés : 199 000 F (*Mazza, SEARMIP, R. Sogetralec, Monoprix, Cie des eaux de la banlieue de Paris, ETEC, Copy Sud, Cariane,* etc.) a été battu par le léotardien Raymond Couderc, à qui l'UDF versa 50 000 F, et que les trusts de la région subventionnèrent : 99 000 F (*Palettes d'Oc, GODESSE, R. Sogetrelec,* etc.). Le néo-gaulliste Paul-Henri Cugnenc soutenu par le RPR : 156 000 F, reçut 143 000 F de diverses firmes (*Tressol, Fabre Astaine Delmas, Travaux publics du Sud-Ouest, Lanneluc Brun Polge,* etc.). Ni le FN Y. Untereiner, ni le communiste G. Bousquet, ni l'écologiste J.-P. Coulouma n'ont reçu de subventions « capitalistes ».

Eliminé au premier tour, le député sortant socialiste Jean Lacombe, député sortant, a été remplacé, dans la 7e CIRC., par le démocrate-chrétien Yves Marchand, présenté par l'UDF qui lui a versé 236 000 F. Lacombe n'a rien reçu des sociétés industrielles, Marchand a obtenu 77 000 F (*Promotion Construction, Turini, Roger SO. GE.TRA.LEC.,* etc), et l'écologiste Yves Pietrasanta : 120 000 F (*CGEA, SITA, Sté poitevine de nettoiement, Salamat, SIAP industries, SARP industries, STAN*). Les candidats communiste François Liberté, FN Roselyne Vialles et socialiste Lacombe n'ont pas reçu de subventions « capitalistes ».

ILLE-ET-VILAINE

Dans la 1re CIRC., le député sortant socialiste Jean-Michel Boucheron reçut 246 000 F de son parti, mais pas

un sou des grandes sociétés qui se sont, en revanche, montrée attentives à l'endroit de l'UDF Jean-Pierre Dagorn : 80 000 F (*Cariel, SOFREL télécontrol, Pinault Bretagne, Gie Gld Services, Laiteries Triballat, Banque Bourse AS, Ferré,* etc.) en plus des 39 000 F versés par l'UDF. Aucun autre candidat n'a bénéficié de fonds « capitalistes » — hormis l'écologiste Dominique Boulier qui recueillit 15 000 F de diverses « personnes morales » — ni le communiste Piero Rainero, ni le FN Michel Dor.

Compromis comme ministre dans l'affaire du sang contaminé, le maire socialiste de Rennes, Edmond Hervé, a perdu son siège de député de la 2e CIRC. au profit d'Yvon Jacob, le PDG du trust *Legris industries.* Hervé n'a rien reçu des sociétés régionales, mais le vainqueur, Jacob, a été subventionné, à la fois par le RPR : 117 000 F, et par plusieurs PME et groupes industriels (*Glory, Blot, Laiteries Triballat, Ass. thérapeutique et nutrition animale, Grand Saloir St Nicolas, Crécy management, Cie Gld Services, SA Ouest Standard téléphonique, Ouest textile, Giboire, Fromagers de tradition, Crédit Mutuel,* etc.). Ont également été subventionnés par diverses sociétés : le néo-gaulliste dissident Yves Pottier : 6 200 F (*Gueguen Frehour Lethu, Trans Bretagne,* etc.), le communiste Paul Lespagnol : 8 000 F (*Imprimerie Commerciale*) et l'indépendant Jacques Ars : 3 000 F (*RAL, ADHO, Guy Kaal*). Rien pour le FN Lionel Trocmé, le trotskiste Raymond Madec ou l'écologiste M.-Cl. Maudieu.

Le démocrate-chrétien Yves Fréville, fils de l'ancien sénateur-maire de Rennes, député sortant de la 3e CIRC. a été réélu. Il a reçu de diverses sociétés : 237 000 F (*Ouest Travaux publics, Centre espace performance, Fourel, SA Robert,* etc.) et son concurrent socialiste Marcel Rogemont : 10 000 F (*Sup de commerce*). Rien aux autres candidats : ni à l'écologiste Jean Tchoubar, ni à la FN Brigitte Fourcade, ni au communiste Eric Berroche...

Député de la 4e CIRC. depuis 1978, Alain Madelin, UDF-PR, a été réélu. Ses adversaires : le socialiste J.-R. Marsac, l'écologiste Philippe Violanti, le FN Thierry Benoist, le communiste André Chériaux n'ont reçu aucune subvention, mais Madelin a été « honoré » par les sociétés *Oberthur, Sveltic, Noblet, Le Duff,* etc. qui lui ont donné 71 000 F, son parti lui ayant versé de son côté 306 000 F.

Président du Conseil général, maire de Vitré — et, actuellement, garde des sceaux, ministre de la Justice —, le démocrate-chrétien Pierre Méhaignerie a triomphé aisément de ses adversaires dans la 5e CIRC. : le socialiste Guy Gerbaud, l'écologiste Gaël Lagarde, le FN Henri Leroy, le trotskiste François Homard et le communiste Jean Le Duff. Ces candidats n'ont obtenu aucune subvention ; Méhaignerie, lui, a récolté, outre 52 000 F d'amis, 325 000 F versés par une dizaine de sociétés (*Neuhaus Behobie, Ouest Travaux publics, Centre espace performance, CRECI, Fourel,* etc.) auxquels s'ajoutent les versements officiels de la *Gle des eaux* et du trust *Schneider,* dont le PDG Didier Pineau-Valencienne a été récemment inculpé en Belgique : 100 000 F.

Le député RPR Michel Cointat, vieux militant de la cause gaulliste en Bretagne, a dû se retirer devant une démocrate-chrétienne, Marie-Thérèse Boisseau, après un dernier baroud d'honneur, dans la 6e CIRC. Soutenue à fond par *Ouest-France,* le n° 1 de la presse française [20], cette dernière, in-

20. Fortement implanté en Armor comme successeur de l'*Ouest Eclair* de l'abbé Trochu (le véritable responsable du ralliement des catholiques bretons, hier traditionalistes, à un centrisme complice de la gauche intellectuelle et désarmé devant l'action des

vestie par l'UDF qui lui versa 96 000 F et soutenue par diverses sociétés bienfaitrices : 75 000 F (*Georgeault, Lafrela, Eurl Acro, Panpharma, Ets Barbier, SODIALFO,* etc.), a été élue au second tour avec 60 % des suffrages exprimés. Cointat avait bénéficié d'un apport financier de 56 000 F (*Bretamord, Poliet, Ets E. Barbier, Gestion et participation Muller et Cie,* etc.) s'ajoutant aux 80 000 F du RPR. Aucun des autres candidats (M. Langlois, « vert », Paulette Vincent, FN, J.-Cl. Guillerm, PCF, etc.) n'ont reçu de soutien financier des sociétés « capitalistes », sauf le candidat réformateur Louis Feuvrier, qui obtint (outre 80 000 F d'amis et 86 000 F du Mouvement des réformateurs) : 33 600 F de diverses firmes (*SFPI, SOFODIS, Leray, F. Bourgean, Développement et Conseil, Sénéchal et Goudard,* etc.).

Dans la 7e CIRC., le député sortant démo-chrétien René Couanau a été élu avec 65 % des voix exprimées, bénéficiant du réflexe de rejet suscité par la socialiste Isabelle Thomas, véritable mégère trotskiste, qui s'était fait remarquer lors des grèves d'étudiants de 1986. Co-fondatrice de SOS Racisme, ex-benjamine du comité directeur du Parti socialiste, reçut 84 000 F d'amis et de firmes « capitalistes » (*Entreprise générale de bâtiment Barée, SN Le Bian, Gerebat,* etc.) et 33 000 F du PS. Moins bien financé — il reçut 9 000 F des PME *SACIB* et *COPROGIN,* et 18 000 F de ses amis —, René Couanau l'emporta cenpendant, avec le sourire, sur « la plante carnicore » et sur ses autres concurrents : l'indépendant Fernand Leborgne, soutenu par dix firmes industrielles : 73 000 F (*Chatelais Le Gall, Morgère, Glacière servannaise, TIMAC, Gérard et Cie, Héry Auto Industrie, SORIEC*), le FN Jacques Dore, qui obtint une aide modeste de deux PME : 10 500 F (*J.-B. Blanc, Dereau Textiles*), la « verte » Yannick Le Brelot, le communiste Charles Le Sager...

INDRE

Le député socialiste sortant de la 1re CIRC., Jean-Yves Gateaud, maire de Châteauroux, a été battu par le démocrate-chrétien Michel Blondeau, maire de Déols. Ce n'est pourtant pas le « *fric* » qui a manqué à cet « anticapitaliste » de conviction : Gateaud a encaissé, outre 5 000 F du PS et 44 000 F d'amis fortunés de l'Indre, 448 000 F provenant de diverses firmes (*Promodès, OK escalators, Colas, Trimdel, Heuliez Bus, TDI, Réseaux câbles de l'Indre,* etc.). Le vainqueur, Blondeau, reçut une somme équivalente : 446 500 F (*Les Lanternes, Berry Tuft, Colas, Cie des eaux de Royan, Campings Ile-de-France, Répartition pharmaceutique Thomas, SAUR Bouygues, Beullereau, Pharmaciens du Centre, SER ZI, Développement Production Service, Lacapharm, Carrières de Clion, Carrières Touzet, Berry Tapie, Evrostyle, Sté Ber. d'exploit. chauffage, Affichage Giraudy, Leemer,* etc.). Le candidat RPR Patrick Serpeau émargea à diverses caisses de firmes : 289 000 F (*OK escalators, Sitram Inox, CMESE, Picard SA, GOGESE,* etc.). et le FN Claude Jamet reçut une aide plus modeste de trois sociétés : 39 000 F (*Treple Axel, Picard, SOGEA*). Les autres candidats n'obtinrent aucune subvention.

Le « nain sectaire » André Laignel, ministre socialiste et maire d'Issoudun, qui souhaitait redevenir député de la 2e CIRC, a été battu par le léotardien Nicolas Forissier qui a su mettre dans son jeu plusieurs atouts, dont le plus efficace fut probablement l'appui financier d'une trentaine de grandes so-

---

sociétés secrètes), *Ouest-France* tient solidement sous sa coupe tout cette région. Mme Boisseau avait été la suppléante de Cointat, qu'elle trahit pour prendre sa place.

ciétés (*UPL, Tisserand, Ets Pierron, Garage de la Vallée noire, Peradon, SOPARMA, Maroquinerie Giraudeau, PRO.I.B., Odetti, Minoteries Cantin, MFTL, Carrières Guichard, Century 21 Progeco II, SPB, Ass. édition,* etc.) dont les versements ont atteint, avec les dons d'amis : 198 000 F (plus l'apport de l'UDF : 205 000 F). Laignel encaissa, auprès des entreprises « capitalistes » (comme la *Cie des eaux de la banlieue de Paris, SOBEC* et *Colas Centre Ouest*) : 110 000 F, auxquels s'ajoutent les 296 000 F du PS. Ni le FN Serge Laplanche, ni la communiste Guylaine Piquet, ni les écologiste P. Ferreng et Th. Amor n'ont reçu le moindre fifrelin des grandes ou petites sociétés.

Le député socialiste sortant de l'Indre, Jean-Paul Chanteguet, a été également battu dans la 3e CIRC. ; c'est un néo-gaulliste, René Chabot, qui l'a remplacé, malgré l'apport massif des voix communistes au 2e tour. Les caisses « capitalistes » avaient été légèrement plus généreuses avec le second qu'avec le premier : Chabot encaissa : 72 000 F (*SITRAM, Picards, Berry-tuft,* etc.) et Chanteguet : 63 000 F (on ne connaît que deux noms de donateurs : *Lavaux* et *Gatault*, qui versèrent ensemble 8 200 F ; qui sont les autres firmes ? Cette discrétion intrigue...). Rien pour les autres candidats : le FN Marc Ranjon, le communiste Fradet ; mais le candidat démocrate (MD) Francis Tari reçut 2 000 F de *Multi Service Sécurité.*

INDRE-ET-LOIRE

La personnalité marquante de la Touraine, Jean Royer, homme de droite sans complexe ni compromission, député sortant de la 1re CIRC. d'Indre-et-Loire, a été réélu avec 60 % de voix contre le socialiste Jean Germain. Une PME, *Sermodis,* a versé 1 000 F à la caisse électorale de Jean Royer ; c'est tout ce que le maire de Tours a reçu en dehors des 40 000 F de son comité local. Le seul autre candidat aidé financièrement, Christophe Moysan ,écologiste, reçut de petites sociétés : 9 500 F (*Procompo, L'Ecrin, ASM, Blowap, Duvert*).

Dans la 2e CIRC., la caisse électorale de Bernard Debré, RPR, fut plus généreusement pourvue : 369 000 F (*J.C. Decaux, SMTRT, Ass. thérapeutique et nutrition animale, Compagnie des eaux, TAT European Airlines, Electricité moderne,* etc.). Son adversaire socialiste, Jean-Jacques Filleul, maire de Montlouis, encaissa, versements d'amis compris : 84 000 F (plus 44 000 F du PS). Aucun don « capitaliste » aux candidats FN Emile Paccard, « vert » Laurent Canot, communiste Lucette Chapeau, etc.

C'est un léotardien, Jean-Jacques Descamps, qui est devenu député de la 3e CIRC. Largement subventionné par les firmes du département : 410 000 F (plus 45 000 F provenant d'amis et 190 000 F versés par l'UDF) — parmi les donateurs figurent : *SCREG,* les *Docks de France, l'Entreprise Jean Lefèbvre, TAT European Airlines, Cochery Bourdin Chausse* —, il a battu le RPR Jean-France Baeskens, à qui les mêmes bienfaiteurs « capitalistes » ont versé 199 000 F. D'autres candidats ont été également aidés financièrement : le socialiste (apparenté) Eric Ghebali (dirigeant de *SOS Racisme* et de l'*Union des Etudiants Juifs de France* et matériellement soutenu par ces associations) : 122 000 F (*Business Account Yves Saint-Laurent, Espace international, Cie des immeubles de France et des Pays-Bas, Natalys, CPR Agence de Paris*). L'écologiste Joseph Poli fut gratifié de 27 000 F (*Greco SA, IOS SA, Artulen SA, Jouvent Gestions* et *Streichenberger*). L'UDF dissident, Dominique Laval, émargea pour 130 000 F (*SA Ambre, Jolibijoux, STAB, Hagerty and Sons Ltd, Mermet, Cabinet Maurice*) et l'indépendant

Alain Montoussé pour 500 F (*SOCOGERE*). Rien pour les autres candidats, dont certains, comme le FN René-Louis Magnier et la communiste Marie-France Beaufils, ont réuni, pourtant, environ 10 % des voix.

La 4e CIRC. tenue jusqu'en mars 1993 par le socialiste Jean Proveux, a été conquise par l'UDF Hervé Novelli, secrétaire général du Parti Républicain (Léotard). Novelli a encaissé 410 000 F d'amis fortunés et de grosses sociétés (*Mutuelle du Mans, Immobilière Delcassé, Dage, Sucre Union, SDEI, Savoie frères, TAT European Airlines, Foncière d'Iéna, Ibis,* etc.). Il a été plus favorisé que son concurrent, le socialiste Proveux, qui a reçu seulement 54 000 F (*Travaux publics des Pays de Loire, Forclum, SORADIS, SCEE, Electro entreprise charentaise*) et que ses adversaires : le CNI Marcelin Sigonneau, la FN Agnès Belbeoch, l'écologiste Alain Pachet et le communiste Jean-Michel Bodin qui n'ont rien reçu du tout.

Autre victime du raz-de-marée antisocialiste, Jean-Michel Testu, maire de Langeais, député sortant de la 5e CIRC. a été blackboulé au bénéfice du RPR Philippe Briand. Ces deux candidats ont été généreusement « arrosés » par les sociétés « capitalistes » de la région. Briand a encaissé, outre 67 000 F versés par des amis fortunés et 139 000 F remis par le RPR, un total de 223 000 F quêtés chez les « gros » de la région (*Materlignes, Entreprise Jean Lefèbvre, Système U, Marlet Mercier, DIS Nord Tours, SOMAGRI, SELF, TAT European Airlines, SOGEA, Cie des eaux de Royan,* etc.). Testu reçut 14 000 F du PS et 102 000 F de sociétés « capitalistes » (*Notex, Barracuda, Corderies de Touraine, Loca Pose France, Techniques et procédés scéniques, SCREG, COFIPAR,* etc.). Sauf l'écologiste Joël Pelicot, maire de Charentilly, qui obtint des subventions de sociétés : 23 000 F (*Rodriguez,* etc.), plus des dons d'amis : 52 000 F et du mouvement GE : 17 000 F, aucun des autres candidats n'a reçu de subventions : le FN Pierre Le Goux et le CNI Michel Montaubin, par exemple, firent cependant un score important au 1er tour...

ISERE

Forte personnalité du département, actuellement ministre de Balladur, Alain Carignon, maire de Grenoble et président du Conseil général, a été réélu en mars 1993 député RPR de la 1re CIRC. contre le radical de gauche Gérard Dulac. Les trusts et les groupes financiers l'ont légèrement « arrosé » (en plus des amis fortunés : 80 000 F, et du RPR : 183 000 F) ; ils ont versé à la caisse électorale de Carignon : 409 000 F (*OTV, Embatra, Dauphinoise de travaux, Raviglione, Cabinet Martin, SCREG, Entreprise Jean Lefèbvre, SEDIP SA, Debernardy, Entreprise Pascal, Cie fse d'étude et d'équipement, Lyon Nord Automobile, Campenon Bernard,* etc.). L'indépendant Jean-Pierre Barral a obtenu 19 000 F de souscriptions (*SKTMR, Ass. de sinobiologie*), le MDC Jean-François Parent : 40 000 F (*SOGEA, Bianco et Cie, Bureau Veritas, Foncière de construction,* etc.) et le PLN Jean Chabaud : 1 500 F (de la Sté *Blanc*). Pas de subventions pour les autres candidats.

Dans la 2e CIRC., le communiste Gilbert Biessy, maire d'Echirolles, a été élu : il a remplacé le député sortant, Jean-Pierre Luppé, socialiste. Si le socialiste n'a pas eu de subvention « capitaliste » — le FN Michel d'Ornano non plus, d'ailleurs —, le candidat du PCF, Biessy, a été gâté : les riches amis et les firmes régionales ont versé à sa caisse électorale : 538 000 F (*Echirolles distribution, Diceradico, Perona SA, Makni, Geliot, Etudes et projets, Stephan Piarulli, GBR, SDE Travaux, UDEC,*

Beaudin Châteauneuf, GST Alcatel Dauphine, etc.). Autres bénéficiaires des largesses de firmes : l'écologiste Cédric Philibert : 54 000 F (*Monin Ordons Services, Créteil Insémination énergie, Eurostart, Etna*). l'UDF Chalier : 3 200 F (*France Régie, Caille carrosserie,* etc.), l'UED Pierre Bon : 15 000 F (*SDT*).

La 3e CIRC. a conservé son député socialiste : Michel Destot, qu'ont soutenu de leurs gros chèques, au total : 200 000 F, amis fortunés et social-« capitalistes » (*Cie de transport et de services publics, SARP industries, Sté de travaux, Plastic Omnium, France déchets,* etc.). Le néo-gaulliste Claude Sagnard, le communiste Yannick Boulard, maire de Fontaine, et le démocrate Pierre Servaux ont été, eux aussi, bénéficiaires de dons de sociétés ; Sagnard : 369 000 F (*Albouy, OTVD, Dauphin de Co, Carri Res Fromant, SCBTP, Perino et Bordone, SCREG, Gaudel Varon, Pascal, SEDIP, SACER, SOGEA, Colas, Tuyaux Bonna, Lely Transports, Plastic Omnium,* etc.), Boulard : 72 000 F (*Royans Travaux, SOGEA, Colas,* etc.) et Servaux : 7 000 F (*GPS*).

Didier Migaud, député sortant, socialiste de la 4e CIRC., a été réélu. Contre lui se présentaient, notamment, Jean-Guy Cupillard, RPR, Yves Giron, FN, Gérard Leras, « verts », Gérard Cardin, MDR, et Michel Blonde, communiste. C'est Cupillard qui eut la plus grande partie des fonds électoraux distribués par les « gros » de la région ; il reçut : 485 000 F (*Entreprise Jean Lefèbvre, Rampa, Dumas, SLEC, Tuyaux Bonna, SACER, Degremont, Sté chimique de la route, SCREG, Colas, Citié Bâtiment, Citié ingénierie, INFRA, Montener, Sté auxiliaire d'entreprise Rhône Alpes et Centre, SAUR Bouygues, Debernardy, FISA, Petavit, Sté J. Nehaus, Alcatel Dauphine,* etc.). A Migaud allèrent 107 000 F d'amis et 75 000 F de groupes (*Entreprise Trans AEPS, Stephan Parulli, Hardis Prologiciel,* etc.). Blonde encaissa 10 000 F (*Signaud Girod*) et Cardin : 20 000 F (*Debernardy, Tuyaux Bonna*). Mais aucune subvention à Giron et à Leras, ni aux autres candidats.

Naguère député socialiste à Paris, Edwige Avice tenta de se faire élire dans la 5e CIRC. de l'Isère : elle fut battue par le RPR Philippe Langevieux-Villard. Ce dernier possédait un trésor de guerre plus important que celui que le PS : 80 000 F, ses amis : 29 000 F, les sociétés de l'endroit : 41 000 F (*Aklis, Sté routière Dauphiné Savoie, Bianco,* etc.) et l'association *Culture et Socialisme* : 25 000 F mettaient à la disposition de Mme Avice. Le néo-gaulliste Langevieux-Villard, qui fut élu, disposait d'un budget de 690 000 F dont 446 000 F versés par des trusts (*Sté fse de restauration, COGELEC, SCREG, Blanc, Stéphanoise de services publics, Avignonnaise des eaux, Pétavit, Colas, GFC, Lystil, Etablissement thermal,* etc.). Le communiste Gabriel Soto obtint 65 000 F de trois sociétés « capitalistes » (*RCSB 5, Carlesso Midali*) ; mais ni l'écologiste Thierry Chomel, ni le FN Jackie Machu ne reçurent un sou.

Député sortant UDF-PR de la 6e CIRC., Alain Moyne-Bressand, maire de Crémieu, a été réélu haut la main : il faut dire que la gauche marxiste et radicale avait fait bloc au second tour pour lui et qu'il disposait de fonds importants pour convaincre : 1 000 F donnés par des amis, 196 000 F versés par le parti et 187 000 F alloués par de grandes sociétés industrielles et financières (*Stéphanoise des eaux, Perriol, Esys Montenay, Piani, Martinet,* etc.). Son adversaire FN Christian Vellieux ne reçut aucun subside de sociétés grandes, moyennes ou petites. Seuls, les candidats écologistes Pierre Kernen et CNI Pierre Forestier eurent une petite subvention : 50 F (*Ets Jowa*) pour le premier, et 19 000 F

(*Perrin, Béton travaux, Giroud Garampon*, etc.) pour le second.

Les sociétés capitalistes furent assez peu généreuses dans la 7e CIRC. : le socialiste Jean-Pierre Philippe, maire de Villefontaine, encaissa 178 000 F de quelques firmes (*Générale de restauration, Stéphanoise des eaux, GTS Alcatel Dauphine, Chanut, Pascal*, etc.). Georges Colombier, maire de Meyrieu-les-Etangs, candidat UDF-PR, qui fut élu député, reçut 57 000 F (*Laboratoire Glaxo, Chanut, Paret*). Les autres candidats, y compris Eric Brunot, FN, qui lui fut opposé au second tour, ne reçurent aucune souscription de sociétés (hormis Robert Jay, PLN, qui toucha un chèque de 1 500 F de la PME UXP). L'alliance du capitalisme et du marxisme a joué à plein au second tour, en faveur de l'UDF Colombier.

Dans la 8e CIRC., le ministre socialiste Louis Mermaz, maire de Vienne, a été battu en mars 1993 par Bernard Saugey, UDF-PR, maire de Saint-Just-de-Chaleyssin. Dans cette circonscription, l'argent coula à flot : Mermaz reçut 89 000 F de riches sympathisants, 145 000 F du PS et 362 000 F de grosses sociétés « capitalistes » (*Campenon Bernard, Dumas, DTP terrassements, Mabillon frères, Chatain, ELEC, Colas, Entreprise Nouvelle L'Avenir, Eyraud et Beaux, GFC, Entreprise Robert, Laine de GPC*, etc.). Bernard Saugey, qui a pris le siège, encaissa 451 000 F d'une quarantaine de sociétés (*SCREG Vénissieux, Entreprise Muet, Dumas, Rigard SA, Terrassement et Génie Civil, Bonnier, Carrières des Chênes, SCREG Sud-Est, Entreprise rhodanienne, Gobba SA, Perazio, Groupe Arlaud, Colas, Clinique Jeanne d'Arc, Papeteries Sybille Steney, SDEI*, etc.). Autres bénéficiaires des chèques de sociétés : l'écologiste Bernard Berthel : 2 500 F (*Euro ventilatori*), le communiste Maurice Poirier : 400 F (*Pitiot*), le franc-tireur Mustapha Yahimi : 65 000 F (*Enbatra, Trank, Albouy, SAE*, etc.), le libéral dissident Jacques Rémilier : 72 000 F (*Dumas, Rhodanienne d'électricité, Sabatier, Bloch, BMR, 3A, Sacer*, etc.). Aucun subside « capitaliste » n'a été versé au FN Henry Despres, ou aux écologistes Jacques Jury et Jacqueline Godard.

Dans les eaux gaullistes depuis de longues années, maire de Voreppe, président du Club 89 et conseiller général de Voiron, député de l'Isère de 1986 à 1988, Michel Hannoun a été élu député de la 9e CIRC. en mars 1993. Son nom ne figure pas dans le rapport de la CCFP parmi les candidats ayant reçu des fonds de « personnes morales », c'est-à-dire de sociétés. Le nom du FN Vernet et celui du socialiste André Vallini y figurent : le premier pour 3 000 F donnés par trois PME (*Le Martiniquais, Mourat publicité, SOGIC*) et le second pour 147 000 F (*SA Coued, SOFINSOD, Colas, Fougerolle*). D'autres candidats ont encaissé des subventions de société industrielles ou commerciales : le communiste Robert Veyret : 90 000 F (*Chaloin charpente, Construction habitat personnalisé, SECEM, Guimet Derriaz Lyon, Sud-Est plâtre*), le candidat de France Plus Kamel Hamani : 65 000 F (*SAE, Enbatra, Entreprise Rhône Alpes, Alboury, Citié Ingénierie*, etc.). Le CNI Pierre Volpin a reçu 1 000 F du *Centre Nat. des Indépendants et paysans de l'Isère* et 1 000 F de *l'Assocation Grêle*.

JURA

Le seul député de gauche élu dans le Jura occupait le siège de la 1re CIRC. : c'était le socialiste Alain Brune. Il a été battu en mars 1993 par le maire néo-gaulliste de Long-le-Saunier, Jacques Pélissard. Les deux adversaires disposaient de fonds électoraux d'importance très différente. Pour la propagande, Pélissard avait

reçu 85 000 F de son parti, 115 000 F d'amis fortunés et 231 000 F de groupes industriels et financiers (*Entreprise Terrade, ETECO, SAUR Bouygues, Distribution de gaz et eau, CEGELEC, Coved,* etc.), tandis que le député sortant Brune, fortement ébranlé par la désaffection de l'électorat pour le gouvernement socialiste, ne disposait que d'un budget réduit : 116 000 F, dont 26 000 F versés par des amis, 15 000 F par le PS et 16 000 F par quelques sociétés visiblement peu enthousiastes (*Verazi, SEPOC, Sté Optique Coannaine, Rivoire et Jacquemin,* qui avaient donné la même somme à Pélissard). Aucune subvention « capitaliste » aux autres, ni au FN Jean-Marie Carrion, ni au communiste Pierre Gasne, ni aux divers candidats dont le score fut d'ailleurs modeste.

Dans la 2e CIRC., le député sortant Jean Charroppin, maire de Champagnolle, fut réélu. La manne des « gros » fut, pour lui, abondante : outre 138 000 F du RPR et 35 000 F d'amis gaullistes, il y eut 191 000 F de dons d'une soixantaine de firmes importantes et moyennes (*Signaux Girod, Imprimerie Gresset, IOS, Charton Jouets, SEEM électrique, Groupe Casino, Octobez, Cochard Dufresne,* etc.). Son concurrent démocrate-chrétien, Pierre Guichard, émargea pour 43 000 F aux caisses de diverses sociétés (*Cars Jura Sud, Comtoise de traitement de surface, Dalitub, Guénuchot,* etc.). Les autres candidats n'ont rien eu, ni le communiste Francis Lahaud, ni le FN René Bernard ; seules subventions : 1 500 F de l'*Assoc. socialiste Autrement* à Ernest Delacroix, du PS, et 500 F de l'*Imprimerie Caure* à l'indépendant N.-G. Grenier.

La remuante Dominique Voynet a fait un bide dans la 3e CIRC : « Le battage médiatique entretenu autour de la candidature de la dirigeante des Verts semble avoir été assez mal ressenti dans le Jura », note *Le Monde* dans son fascicule sur les élections de 1993. C'est en usant de son charme persuasif auprès des journalistes qu'elle a pu faire ce « battage », car le peu d'argent dont elle a disposé ne lui permettait pas de faire une propagande imprimée suffisante : 14 000 F d'amis, 91 000 F du parti, 30 000 F de la SPAS et 20 000 F du *Syndicat Fab TB.* Le député sortant socialiste, J.-E. Santa Cruz, n'était pas mieux pourvu : 10 000 F de la *Banque Hydro-énergie,* et le FN Jean-Etienne Normand n'eut que son propre argent. Mais le gagnant, présenté par l'UDF, Gilbert Barbier, maire de Dôle, obtint 100 000 F de son parti, 54 000 F d'amis et 292 000 F de firmes industrielles ou commerciales (*Germond, COGESE, SA Jrapain, SCAD, SOCCRAM, LRM, Tout pour la maison, Auto Service, Révision et Finance, Nouveau SA, Fermetures Pallaud,* etc.).

LANDES

Bien que solidement implanté dans la 1re CIRC., le député sortant socialiste, Alain Vidalies, a été battu par le RPR Louis Lauga. Le premier était soutenu financièrement par le PS : 58 000 F et des amis fortunés : 102 000 F ; il avait encaissé : 59 000 F de sociétés « capitalistes » (*Plageco, Brazilandes, France Route,* etc.). Le second, mieux épaulé, reçut 250 000 F du RPR, 3 500 F de militants et 2 500 F des *Papeteries de Gascogne.* Leurs adversaires, le communiste Curculosse eut l'apport de son parti : 37 000 F et de ses amis : 20 000 F, et le FN Frédéric Favrel dut régler lui-même ses frais de campagne.

Dans la 2e CIRC., le député sortant socialiste, Pierre Pénicaut, ne se représentait pas. C'est l'UDR-PR Henri Lalanne qui fut élu, au second tour, contre le socialiste Jean-Pierre Dufau. Lallanne avait un budget de 306 000 F, dont 99 000 F apportés

par son parti, et 114 000 F recueilllis auprès des groupes industriels ou financiers (*Thermes Adour, Banque Pelletier, SOPAL, Bouyrie de Bie, SOCOMAF, Thermes Bérot,* etc.). Dufau avait reçu 97 000 F de son parti, 26 000 F de ses amis et 88 000 F des firmes régionales (*SOBEP, LTP, René Laporte, Thermes Adour, Sanitra Fourrier, SOCADI,* etc.). La communiste Pierrette Fontenas, maire de Tarnos, encaissa 39 000 F du PCF, l'écologiste Jacques Papon, 1 900 F d'amis et 6 000 F de son mouvement. Quant au FN Franc Prenat, rien.

Bien que poursuivi par la justice pour les magouilles financières du PS avant qu'il ne devint trésorier du parti, Henri Emmanuellli, président de l'Assemblée Nationalle, fut réélu dans la 3e CIRC. Son budget de 448 000 F était alimenté par le parti : 103 000 F, par des amis : 54 000 F et par les subventions des sociétés « capitalistes » : 290 000 F (*Bouygues, France Route, Thermical, Henri Mas, Nord France Entreprise de la Tourelle, Fone Tchoura, Salmonidès, SOCAE Atlantique, Minoterie landaise,* etc.). L'UDF Jacques de Guénin, aidé par son parti : 8 000 F, reçut : 38 000 F d'amis fortunés et de sociétés (*Feugas, Constructions Bernardet, Gascogne SA,* etc.). Les candidats André Lafitte, maire communiste d'Heuriet, et Marlène Lecuyer, FN, n'eurent aucune subvention.

LOIR-ET-CHER

Usant de son charme et de son entregent incontestables, Jack Lang, dont Mitterrand avait fait un ministre, a su s'imposer à Blois et dans la 1re CIRC. du Loir-et-Cher. Après avoir arraché la mairie au gaullliste Pierre Sudreau, il a enlevé le siège de député en 1986. Réélu en 1993 sous l'étiquette (souvent camouflée) du Parti socialiste. Soutenu à fond par les francs-maçons blésois — son père était un dignitaire de la Franc-Maçonnerie dans les Vasges et il fut lui-même *initié*, étant alors radical-socialiste. Il se proclame « juif par sédimentation » (*Tribune Juive*, 21 janvier 1983) — il a obtenu un appui financier de très grosses sociétés : 505 000 F (la célèbre maison *Cartier*, à Paris, la *Cie généralle des eaux, Chanel, BSN Danone, Bouygues, Moët et Hennessy, Yves Saint-Laurent, Cie fse d'études et équipement, SONODIP, Chargeurs, Galibert et Varon,* groupe *André,* etc.). Son adversaire du second tour, Jacqueline Gouraullt, UDF-CDS, maire de La Chaussée-Saint-Victor, arrivée en tête au 1er tour, recueilllit 142 000 F chez les amis, 73 000 F au siège de son parti et 180 000 F dans les milieux d'affaires (*Materlignes, EPMO, Mon roseau, Girard Traiteur, SAUR Bouygues, Sté centrale de vialibilité,* etc.). Aucun autre candidat n'a obtenu de subventions « capitalistes », ni le FN Paul Pelletier, ni le communiste J.-L. Le Moing, ni l'écologiste Nicole Combredet.

Moins heureux que son ami Lang, le maire socialiste de Romorantin-Lanthenay, Jeanny René Lorgeoux, député sortant de la 2e CIRC., a été battu par Patrice Martin, dit Martin-Lalande, RPR, qui avait été doté d'un important trésor de guerre : 429 000 F, dont 193 000 F provenant de son parti et 226 000 F versés par des amis fortunés et des trusts généreux ou intéressés (*Schneider, SEB Maître Yves, SEC de Sologne, Pluviaud, Rafaut, Sanitra Fourrier,* etc.). Lorgeoux avait reçu, lui, 228 000 F de diverses sociétés (*SOBEC, IDSP, Lazer Print,* etc.). Parmi les autres candidats, le FN Robert Binet et le communiste Jean-Claude Delanoue n'ont eu aucune aide « capitaliste », mais l'écologiste Roger Doire a reçu une souscription de 5 000 F (*Laurent Bouillet ingénierie*).

Réélu en mars 1993 dans la 3e CIRC., le démocrate-chrétien Jean Desanlis a été financé par l'UDF : 277 000 F, et 20 000 F de deux firmes locales (*Sanipousse* et *Baudin*). Le maire socialiste de Vendôme, Daniel Chanet, reçut 20 000 F du PS, 38 000 F d'amis politiques et 18 000 F de la *FSESR de Loir-et-Cher* et de la *S.a.r.l. Aubert*. Le candidat FN Aymar de Boisgrollier recueillit 1 500 F d'amis, mais dut faire appel à son compte en banque pour solder ses dépenses électorales. Seul, l'indépendant Hubert Audemart d'Alençon — parmi les autres candidats — reçut une petite aide de sociétés diverses : 4 500 F (*SCEA Marchenoir, Thelliez, SOCENDI, Froissant Montoire, Labo Doute Bourdillat*, etc.).

LOIRE

C'est à Saint-Etienne qu'a paru une brochure révélatrice : *La Gauche trahie*, annonçant la déconfiture du Parti socialiste dans tout le pays en raison de son alliance avec le Grand Capital et les féodalités financières[20]. Les précisions fournies ici montrent que le PS a été effectivement laminé en mars 1993, sa collusion avec les puissances d'argent étant désormais prouvée par les subsides versés à ses candidats par les banques et les trusts.

Le haut cadre socialiste Gérard Lindeperg a été éllminé dans la 1re CIRC., avec un score ridicule dans une région minière : il avait émargé chez *Bouygues* et à d'autres caisses « capitalistes » (*ABM, Progest, Dugne*, etc.) pour 83 000 F, le PS ayant fourni 280 000 F. C'est l'UDF-PR Jean-Pierre Philibert, député sortant, qui a repris le siège, triomphant du candidat FN Gérard Tournaire, grâce aux voix de gauche qui se sont reportées sur cet « homme de droite » au second tour. Philibert reçut 164 000 F de son parti et 357 000 F des grandes firmes (*Colas, Esys Montenay, Beugnet, SEREPI, Carrières forézlennes, Crédit immobilier du Forez et du Velay, Stribick, Joubert, GFC, May, Plastic Omnium*, etc.). Tournaire n'a obtenu aucune subvention, mais le candidat communiste Paul Chomat reçut 42 000 F de sociétés « capitalistes » (*Sté An. de Distribution de chaleur de Firminy*, notamment), l'écologiste Gérard Payre : 7 000 F de la Sté *Signaux Girod* et de la SA *Prosign*, et l'indépendante Marie-Thérèse Patural : 71 000 F (*Distribution Centre de vie, Centre Leclerc, Chamond distribution, Bougainville Saint-Rambert*, etc.).

Christian Cabal, député sortant RPR de la 2e CIRC., resté en lice, au second tour, avec le FN Guy Despert, a été réélu, la Gauche lui ayant apporté ses voix. Le candidat nationaliste ne figure pour aucune somme dans le rapport de la Commission des comptes de campagne, mais le candidat néo-gaulliste est porté sur la liste des candidats comme ayant reçu de l'argent de sociétés : 1 022 000 F (*Nicolas, Demecat, Stephan'x, IGPM plus, Cofreth, Charles Constructions, SEREPI, Sté d'études pour le cours Fauriel, SNC de la rue Lassaigne, Prévost Dullin Chobert Palay, Papeteries Pichon, Chalaye, Cholton, Boutiques Fauriel, Giraud, Carrières forézlennes, SAGRA, Drouard, Stribick, Dibat, Centre d'image nucléaire, SNF, Composit, Decobecq développement, VG industries, Sté auxiliaire d'entreprises Rhône-Alpes, SPARA*, etc.). Autres profiteurs de subventions : Jean-Claude Bertrand, socialiste : 97 500 F (*Stéphanoise de construction, Clément Jallon, Pompes funèbres générales, Deville, GST Alcatel Forez*, etc.), Madjid Merouane, indépendant : 4 600 F (*Storia Pizzeria,*

20. Toutes les preuves sont dans ce petit livre, trop souvent boycotté, édité par *L'Homme libre*, B.P. 205, 42005 Saint-Etienne Cedex 1. Prix : 20 F + 5 F de port.

AJB), François Bouchut, « divers droite » : 2 000 F (*SEGI*).

Dans la 3e CIRC., le député sortant François Rochebloine, UDF-CDS, l'a emporté contre le candidat FN Christian Grangis, privé de subventions de sociétés et des voix « de droite », au second tour, en raison de l'ukase B'naï B'rith [21] respecté par les partis libéraux, démocrate-chrétien et gaulliste. Rochebloine encaissa 114 000 F de diverses firmes (*CGE, Clément Jallon, A. Picard, EGCM,* etc.) et le maire de Lorette, le modéré Gérard Tardy, émargea aux caisses patronales, pour 69 500 F (*Bayle, Locatelli, Sté chimique de la Loire, SCR, Leschel et Millet, SOCOTRA,* etc.). Aucun autre candidat n'a touché de subvention « capitaliste », sauf le candidat MRG, André Friedenberg, qui encaissa 16 000 F de plusieurs sociétés (*Deville, Ecomex, HRPP Mac Donald, Sagra,* etc.).

Le démocrate-chrétien Daniel Mandon, candidat UDF, a été élu député de la 4e CIRC. Au second tour, il s'opposa à Charles Fiterman, ancien député communiste. Ces deux candidats furent convenablement « arrosés » par les sociétés « capitalistes » : Fiterman recueillit 281 000 F (*Viafrance, Firminy Distribution, SA TTE, EGET, SREG, Rodriguez, SEDIBEX,* etc.) et Mandon : 127 000 F (*Fromageries Guilloteau, Froid équipement, Titoulet, Cholton, Firminy Distribution, Forges de la Loire, Cie de transports et de services, TPV, Rodriguez, Jallon Fournel, Aménagement urbain et rural, Colas, Sté forézienne d'entreprise,* etc.). Ni Colette Battie, du Parti des Travailleurs, ni J.-P. Chartron, du PS, ni Jean Laporte, écologiste, ni Elisabeth Peyron, des « verts », n'ont émargé aux caisses électorales des grandes compagnies. L'indépendant Louis Sabatier a reçu 2 000 F des sociétés *Goutany* et *Perrier.*

Le député sortant de la 5e CIRC., Jean Auroux, maire de Roanne et cidevant ministre du travail, a été évincé par le léotardien Yves Nicolin. Auroux milita jadis à la CGT et au PSU avant de s'inscrire au PS et de suivre le CERES. Il siégeait à l'Assemblée Nationale depuis 1978 (sauf quand il était membre du gouvernement). Naguère pacifiste, il s'enflamma pour la guerre contre l'Irak et dénonça alors « *les pacifistes d'une journée* » (sic). De même, anti-capitaliste forcené dans le passé, il accepta avec reconnaissance les subsides : 439 000 F, que les sociétés « capitalistes » (*Propeco, Gestock, SA Chartre, Sovamag, GST Alcatel, France Bus, SEPT industrie, Stribick, Steinchenberger,* etc.) déversèrent dans sa caisse électorale. Son adversaire victorieux, Nicolin, reçut lui aussi une aide financière importante : 233 000 F de diverses sociétés (*ERBA, SA roannaise d'imprimerie, Demurger, Triart, Tissages de Rouzy, Teintures et apprêts de la Trambouze, SA Chartre, Elite SA, Sté auxiliaire d'entreprise Rhône-Alpes Centre,* etc.). Le RPR Yves Le Gaillard émargea aussi aux caisses « capitalistes » ; outre 17 000 F apporté par le parti, il reçut 438 000 F de grandes sociétés (*Popinet Detry, RFI, SOPAMAG, Deveaux, Demurger, SA Chartre, Tricots Rodam,* etc.).

Pascal Clément, député UDF-PR de la 6e CIRC., a été réélu. Il a bénéficié d'une grosse subvention de son parti : 191 000 F et d'une petite : 15 000 F de deux sociétés (*Forézienne d'entreprise et de terrassements,* groupe *Cimaise*). L'un de ses adversaires, Régis Usson, écologiste, a émargé aussi, pour 5 000 F seulement (à la caisse de *Donon Ordures Service*). Aucun autre candidat n'a bénéficié de l'aide financière des « gros » du département.

21. Les précisions figurent dans le livre sur le *B'naï B'rith*, paru en 1994 (en vente à D.P.F., B.P. 1, 86190 Chiré-en Montreuil).

Dans la 7e CIRC., le député sortant Henri Bayard, UDF, ne se représentait pas : c'est donc un autre UDF, celui-ci de tendance PR, qui se porta candidat : Jean-François Chossy, maire de St-Just-St-Rambert. Il a été élu au second tour, après avoir affronté le FN Gérard Llilio, contre qui tous les autres candidats ont invité leurs électeurs à voter. Les grandes sociétés choisirent trois candidats à qui elles versèrent des subsides, ignorant les autres, quels que soient leurs mérites. Ainsi elles n'ont rien donné au national Llilio, ni à l'écologiste Lucien Moullier, ni au socialiste Alain Pomès, ni au pro-communiste Gérard Brot ; elles ont réservé leurs faveurs au futur député UDF Chossy : 255 000 F (*Mazet, J. Homas, Pansier, Colas, Boyer, Chomat, Montbrisonnaise de travaux publics, Thomas, Duc et Préneuf, Straf, Jallon, INFRA, ETDE, SAUR Bouygues, Pharmacie Defour Messagier, Virieux, Chazelle, J. Bastide,* etc.), le néo-gaulliste (dissident) Jean-Luc Desprez : 66 000 F (*Paris Informatique, Rochelaise de matériel de pêche, Mavridorakis, Thomas Guinamand,* etc.) [22] ; et l'indépendant de « droite » François Mazoyer : 170 000 F (*CISE, Stores isolations, Steinchenberger, Andrezieux-Boutheon, Loire Offset Plus, Joubert, Colas, Transports Fin. et Part., Stribick,* etc.).

HAUTE-LOIRE

C'est le démocrate-chrétien Jacques Barrot (fils d'un député-maire d'Yssingeaux), ancien séminariste attiré par le PSU, élu député en 1967, plusieurs fois ministre, ci-devant secrétaire général des démocrates sociaux, président du Conseil général, qui a été réélu dans la 1re CIRC. Tout en défendant officiellement l'école catholique que le Grand Orient voudrait supprimer, Barrot a participé à diverses manifestations de cette obédience maçonnique. Son éclectisme le poussa même, lui catholique pratiquant, à refuser la suppression du remboursement par la sécurité sociale de l'avortement en 1986. Maastrichien ardent, il fut un fidèle de Raymond Barre, homme-clé de la Trilatérale en France, et le supporter aux élections européennes de la liste de Simone Veil, elle aussi affiliée à la Trilatérale. Il bénéficia naturellement de l'appui financier des grandes affaires ; il a encaissé d'elles : 668 000 F (*Alcatel, SCRAS, Schneider, Eaux de Volvic, Labo Fournier, Boissy, Extrusion des polythylènes, Chamboné Lemaire, N. Theis, Fabre, Imprimerie Jeanne d'Arc,* etc.). Bien qu'arrivé en deuxième position, derrière Barrot, le FN Hubert Fayard n'a reçu aucune aide financière, non plus d'ailleurs que le socialiste Roland Casanova, l'écologiste Michèle Faure ou le communiste André Béal. En revanche, l'indépendant Louis Ouillon, maire de Saint-Maurice-de-Lignon, a encaissé 27 000 F de diverses PME (*Salaisons de Ligon, Ets Quillon, Sté Quillon Automobiles, May, Farissier, Champey, Autorama,* etc.).

Dans la 2e CIRC., le léotardien Jean Proriol, maire de Beauzac, député sortant, a été réélu. Sur les 368 000 F de son budget électoral, 145 000 F provenaient de l'UDF-PR et 108 000 F de firmes de sa région (*Eurotransmissions, CEGELEC, Villa Créations, Chaudronnerie industrielle du Centre, Entreprise de transport et de distribution, EPS, EGET, Sté de Boisvelle, Deville, Imprimerie Jeanne d'Arc, SOCOBAT, Barbier, Entreprise électrique, SIEL, R. Rondy,* etc.). Pour les autres candidats : rien, ni le socialiste Gérard Traquier, ni l'écologiste Jean-Pierre Brossier, ni la

22. Détail amusant — sans plus — : Duprez a encaissé aussi 20 000 F provenant d'une libéralité de la *Caisse d'Epargne Ecureuil* ! A la grande joie, sans doute, des épargnants ...

FN Marie-Thérèse Ract, ni le communiste Paul Roux...

LOIRE-ATLANTIQUE

Monique Papon, née Cloquet, député sortant UDF (nuance démocrate-chrétienne) de la 1re CIRC., a été réélue aisément dans la 1re CIRC. : la déconfiture générale de la Gauche lui a naturellement profité et son principal concurrent, le socialiste Daniel Asseray, a été assez piteusement battu au second tour. Pourtant, il avait pu dépenser largement pour sa propagande : son parti lui avait versé 135 000 F et les sociétés « capitalistes » près de 415 000 F (*CEGELEC, Vezin SNC, Brochet Gaudichet, Grandyouan Onys SA, Devin Lemarchand, Lamey Nardie, Cochery Bourdin de Chausse, Campenon Bernard, CITRA, GTM,* etc.). Monique Papon, moins bien traitée par les sociétés « capitalistes » que son adversaire socialiste, avait reçu d'elles : 228 000 F (provenant, notamment, de *SEMEN TP, Système U, Générale de travaux maritimes, Campenon Bernard, SAUR Bouygues, Riou,* etc.). Le radical de gauche, Alexandre Mazzorana, a encaissé : 48 000 F (*Atlantique de Travaux publics, Trindel*), le CNI André Bolo : 8 300 F (*Fiduciaire Ouest Atlantique,* etc.) et le « naturiste » Didier Boulaire, 250 F (*Secrétariat Ouest Service*).

La néo-gaulliste Elisabeth Hubert, député sortant de la 2e CIRC., l'a emporté haut la main sur ses adversaires : le socialiste Albert Mahé, le FN Benoist Dutertre, l'écologiste Jean-Claude Demaure, le communiste Claude Constant et le « divers droite Tadeusz Kucharczyk. Des trusts (*Cochery, Campenon Bernard, CITRA, SAUR Bouygues,* etc.) ont bien pourvu la caisse du socialiste Mahé ; celle de l'élue RPR Hubert a été honorée des versements d'une vingtaine de firmes (*CITRAM, Cochery Bourdin et Chausse, Grandjouan, Pompière investissement, Sort et Chasle, Guillon, Séritel,* etc.) : 330 000 F ; et Kucharczyk : 94 000 F (*Blanchard, Nantaise de manutention, Assurances Axa,* etc.). Rien pour les autres candidats.

Les sociétés « capitalistes » de la 3e CIRC. se sont montrées assez peu généreuses pour un seul candidat : Jean-Luc Harousseau, UDF, qui n'a pas pu battre le député socialiste sortant Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes. Ce dernier ne reçut aucun subside des sociétés de la région, mais son parti lui a versé : 265 000 F. Harousseau encaissa 195 000 F de son parti et 140 000 F d'une dizaine de firmes (*St Herblain distribution, Synergie SA, Campenon Bernard, GBC Atlantique, Vézin, SEMEN Travaux publics, Bouyer Duchemin, Avenir Havas, STAFA,* etc.). Ni le FN Arnaud de Périer, ni le « vert » Bernard Renou, ni le communiste Michel Moreau, ni la trotskiste Hélène Defrance n'ont obtenu le moindre franc des grandes sociétés.

Aussi peu généreuses dans la 4e CIRC. avec certains, comme la « verte » Bernadette Bertet, ou le FN Michel Boju, ou encore le communiste J. Quilbaud, les sociétés industrielles ou commerciales ne leur ont rien versé. En revanche, elles ont alimenté la caisse du candidat RPR A. Saillant, qui se posait naguère en « anticapitaliste » : elles lui ont versé 110 000 F (*SEMO, Orchidis, Construction Bretagne Loire, Logistique Air Service, Chaqueneau,* etc.). Le socialiste Jacques Floch, maire de Rezé, député sortant, a été réélu ; il reçut 40 000 F de l'*Association rezéenne* des élus socialistes et 329 000 F du PS.

Le député sortant de la 5e CIRC., le démocrate-chrétien Edouard Landrain, maire d'Ancenis, a été élu. Il reçut une aide financière de 132 000 F de diverses sociétés (*Quo Vadis, Landais SA, Aubret, Ouest Télé Service*

et quelques autres groupes financiers non désignés). Hormis le démocrate Jérôme Sulim, qui eut une subvention de 6 000 F provenant de la *Sté bretonne de travaux publics*, aucun autre candidat n'encaissa de « dons de personnes morales ».

Dans la 6e CIRC., Michel Hunault, fils du député sortant Xavier Hunault, se présenta comme successeur de son père et fut élu. Il reçut une aide financière du RPR : 130 000 F, et de quatre trusts : 85 000 F (*SAUR Bouygues, Travaux publics Sauvager, ABC Atlantique* et *SADC*). Les autres candidats, y compris la socialiste Martine Baron, maire de Châteaubriant, et le FN Pierre Peraldi, n'ont reçu aucune subvention.

En revanche, le baron Olivier Guichard, gaulliste historique et ancien ministre, député RPR sortant de la 7e CIRC. et réélu, obtint une aide financière intéressante : 254 000 F de plusieurs trusts (*Schneider, Eaux de Royan, Chaîne La Barrière, ABC Atlantique, Lyonnaise des eaux-Dumez, SBTP, SNC*, etc.) en plus d'un apport de 260 000 F du RPR. Le candidat socialiste René Leroux fut gratifié de quelques chèques : 10 500 F (*Mahé électricité, SEPIG Bergé, Grand Jouan*), l'indépendant Ph. Lavenne : 27 500 F (dont *CECO*), le démocrate Pierre Minssart : 85 000 F (*Leborgne, Devin Lemarchand, ETDE, SOGEA*). L'écologiste Ch Perraud reçut 1 000 F (*Boué Serge Marée*). Ni le FN Xavier de Laubier, ni le communiste Marc Justy, ni le trotskiste Jean-Claude Saint-Arroman n'émargèrent aux caisses « capitalistes ».

Le rocardien Claude Evin, ancien ministre de la Santé, a été battu dans la 8e CIRC. qu'il représentait depuis 1978 ; il a dû céder son siège au gaulliste Etienne Garnier (qui le guignait depuis vingt ans). Le candidat Evin, « anticapitaliste » affirmé lorsqu'il militait à la JOC, à la CFDT et au PSU (dont il fut secrétaire fédéral), n'a pas refusé les petits cadeaux des sociétés « capitalistes » : 598 000 F (*Fabre, SNIP, Streichenberger* et d'autres groupes non désignés dans le rapport de la CCFP). Son vainqueur Etienne Garnier, à qui le RPR apporta 81 000 F, était si peu pris au sérieux après tant d'essais électoraux infructueux, qu'il ne reçut que 3 000 F de deux PME (*Gaz Armor* et *Peschaud*) et 1 000 F de l'*Association pour la défense des intérêts*. Deux autres PME (*Larmor Distribution* et *Hendis*) ont apporté 10 000 F à René-Marie Bouin, conseiller régional FN, et trois sociétés (*Cie Générale de l'Atlantique, SGN Terminal Frigorifique* et *Service Froid intégré*) ont versé 45 000 F à l'écologiste Gilles Denigot. Rien aux autres candidats.

Le démocrate-chrétien Pierre Hériaud, candidat UDF, a été élu dans la 9e CIRC. Il fut gratifié de 137 000 F versés par diverses sociétés (*Brévidis, Dauphin Ota, SA Doux, SOCOPA, SOFULTRAP, Comptoir Négoce Mobilier, Buton, Sté industrielle et commerciale Ster Goz*). Son concurrent, le néo-gaulliste Jean-Raymond Audion, a reçu, de son côté : 106 000 F de dix-neuf firmes (*Marais Moine, Cie de l'eau et de l'ozone, SARC, Merceron, Promexport, Faber System, Charpentier, SAUR Bouygues, SODIPOR*, etc.). Le démocrate Gilles Berthelot a été le bénéficiaire d'un chèque de 20 000 F (tiré par la *SCREG*), et le « divers droite » Philippe Caillaud de versements totalisant 90 000 F (de plusieurs sociétés : *Kuhlmann-Octel, Financière Audillac, Biscuits St Michel Grellier, Béac*, etc.).

Le député sortant de la 10e CIRC., Henri Maujoüan du Gasset, ne se représentant pas, c'est le RPR Serge Poignant, maire de Basse-Goulaine, qui a été élu, dès le premier tour ; il a été aidé par son parti : 104 000 F et par quelques discrètes sociétés (deux seules sont connues : *Perrault*

et *GIE SER LOR*) qui lui ont versé 158 000 F. Il n'y a pas eu de subventions aux candidats PS, verts, FN, PCF e tautres.

LOIRET

Ancien député de la 1re CIRC., avant de devenir secrétaire d'Etat, Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, s'est présenté en mars 1993 ; il a été battu par le candidat UDF-PR Antoine Carré, maire de Saint-Jean-le-Blanc. L'un et l'autre avaient été fort bien dotés par les firmes industrielles ou commerciales de la région ; Sueur encaissa d'elles 534 000 F (*Chevillotte, SOGEA, SEIT, Omnium de traitements et valorisation, SEES, Bornhauser Molinari, Lagarde, Galeries de la Croisette, Impr. Vincent, OTVD, Colas,* etc.) et Carré : 368 000 F (*Colas, Lagarde, SEEE, Become, Sablières Morillon, European Home, Chevillotte, Mollière, Gallier, Bermofra Intermarché, Beg Ingenierie, Dalle Vera, Michel Raymond Expansion, Blandin Châteauneuf, Olivet Distribution, Sté d'aménagement foncier et immobilier, CTVL, Sorimo, Valrim,* etc.) [23]. La candidate RPR Annick Courtat, maire de La Ferté-Saint-Aubin, a reçu 210 000 F (*Deret location, Mollière, Friginor, EPH 2000, Lagarde, Forclum, Da Costa Nicolau, Benard, SOCAB, Heulin, Olivet Distribution,* etc.) et le candidat communiste Marc Brynhole : 65 000 F (*SOMELEC, Degremont, Revil, Siricco, SOCCOIM,* etc.). Les candidats François Chéron, FN, Nino-Anne Dupieux, écologiste Marie-Hélène Soubry, SEGA, Christiane Hauchère, Lutte Ouvrière, etc., n'ont reçu aucune subvention « capitaliste ».

Dans la 2e CIRC., le député sortant RPR Eric Doligé, maire de Meung-sur-Loire, a été réélu, au second tour, contre le socialiste François Lebon. Le premier encaissa 302 000 F de sociétés industrielles ou commerciales (*Fonderies de Meung, La Lilardière, Château du Mariau, Système 4 Ouest, SEIT, Deret, SAUR Bouygues, Dalla Vera, SEEE, Olivet Distribution, Colas, Sté centrale de viabilité, Cogesem Leclerc,* etc.). Le second, Lebon, reçut 11 000 F de deux sociétés (*SA Gabriel, CEGELEC*). Le candidat communiste, Michel Guérin, maire de Saran, émargea pour 87 000 F aux caisses de plusieurs firmes « capitalistes » (*SEIT, Publicité Verte, Master Salons, Dalla Vera, SCB Maulay, Moizart Clôtures,* etc.). Ni le FN Pierre Bonaccordi, ni le « vert » Bruno Duval, ni le trotskiste Patrick Costard n'ont touché un centime des sociétés industrielles ou commerciales.

Défaite, dans la 3e CIRC., du député sortant Jean-Pierre Lapaire, maire socialiste de St-Jean-de-Braye : son siège fut conquis par le radical-socialiste Jean-Louis Bernard. Ce dernier a reçu 361 000 F de subventions de diverses sociétés (*Baudin Châteauneuf, Dalla Vera, Cofreth-Auvergne SIEP, Gallier, SOGEA, Entreprise de travaux publics du Val de Loire, SCBM, Impulsion, Gam ingénierie, Chécy distribution, CGFTE, SAUR Bouygues, Deret, Olivet distrib., Ligerienne granulats, Limpa Nett, Reguine,* etc.) ; tandis que le socialiste Lapaire encaissait 282 000 F de firmes régionales (*Dalla Vera, Omnium de traitement et de valorisation, EOTP* et diverses autres dont les noms n'ont pas été révélés). Enfin Jack Foucher, SEGA, a obtenu un chèque de 3 000 F (de la *SA Pithiviers distribution*). Aucun versement n'a été fait aux autres candidats.

23. On remarquera que plusieurs firmes donnent aux deux parties : c'est plus sûr... D'autre part, elles sont souvent « camouflées » sous des initiales que les initiés connaissent et, peut-être, les électeurs de la région.

Personnalité marquante de l'Orléanais, Xavier Deniau, RPR, a été réélu député de la 4e CIRC. L'apport financier des sociétés industrielles ou commerciales fait à sa caisse électorale atteint . 38 000 F, qui s'ajoutent aux 120 000 F versés par le parti. Le communiste Max Nublat, maire de Montargis, qui s'opposa à lui jusqu'à la fin, avait quêté 212 000 F auprès des sociétés « capitalistes » de la région (*SCPA Brunet, Sonetec, Moreno, CERGIF, SEIT, Tisserand, Beaudin Châteauneuf, Lyonnaise des eaux, CITEC, Roland frères, France Bus Pub., ASIC, Cie gle d'automatisme,* etc.). Le gaulliste dissident Jean-Charles Paré, maire de Châteaurenard, lui, émargeait pour 194 000 F (*Ets Vauvelle, Europauto, ADIS, Heyer et Martin, SOMELEC, Friginor, Marcel Meunier, SEIT, SAUR Bouygues, Parachini, GERCIF, Entreprise Roland, Val de Loire Granulats,* etc.). Aucun des autres candidats n'a bénéficié d'une subvention de ce genre.

En revanche, dans la 5e CIRC. du Loiret, 172 000 F ont été versés par diverses firmes (*Chevillotte, SA Pernod, CEFIC, SEPT industrie, Sucre Union, Pompes funèbres R. Marin,* etc.) à Jean-Paul Charié, député sortant, à qui le RPR a apporté, en outre, 44 000 F. Claude Laurent, maire socialiste de Dadonville, a encaissé 4 000 F (des *Pompes funèbres R. Marin* et de la *TMA*), et le communiste Jean-Pierre Lefaucheux a reçu 67 000 F de plusieurs sociétés « capitalistes » (*SAUR Bouygues, Garage Jean Zay, Imprimerie Lefort, Nevergie, SOCCOIM, SOBEC, Neyrat, Moizard Clôtures,* etc. Aucune subvention n'a été accordée aux autres candidats : ni au FN André Beaudoin, ni à l'écologiste Yves de Kirsch, ni aux révolutionnaires Patrick Lamiable (*Lutte ouvrière*) et Avelin Castello (*Ligue communiste révolutionnaire*).

LOT

Le maire radical de gauche de Cahors, Bernard Charles, a été réélu de justesse député de la 1re CIRC. avec 50,43 % des suffrages. Il avait bénéficié d'un apport de 150 000 F du MRG et de subventions de sociétés atteignant 269 000 F (*Decremps, SAUR Bouygues, Bisseuil, Ares Services, SCR, MBL, Labo Astra, Labo Upsa*). Le néo-gaulliste Roland Hureaux recueillit 417 000 F, dont 220 000 F versés par le RPR et 23 000 F par une demi-douzaine de sociétés (dont la maison *Rigal* et la *S.A. Fenelon et Cie*). Le démocrate-chrétien Pierre Mas, qui obtint 49,56 % des suffrages, émargea pour 127 000 F à des caisses patronales (*Générale de restauration, Cartier international, CEVSO, Pailhes, SCR, SA Andros, Pompes funèbres cadurciennes,* etc). Autres bénéficiaires de « dons de personnes morales » : Gérard Iragnes, candidat communiste : 32 500 F (*SAUR Bouygues, SEMAT, Bisseuil*) ; Alain Bacou, UED : 42 000 F (*SAUR Bouygues, SA Piéron, Sté Chimique de la route, Bisseuil*), Jean-Pierre Cortvriendt, UDI : 25 000 F (*Morvan Betelec, Pieron*). Les autres candidats ont été systématiquement tenus à l'écart des fonds « capitalistes ».

Martin Malvy, petit-fils de l'ancien ministre de la Troisième République, Jean-Louis Malvy, a retrouvé son siège de député de la 2e CIRC. qu'il avait cédé lors de sa nomination au gouvernement socialiste. Jusqu'au dernier moment, le mandat de député lui a été chaudement disputé par le RPR Alain Chastagnol. Les deux hommes ont reçu une aide des sociétés industrielles ou commerciales du département ; Malvy : 279 000 F (*SOCAPDIS, Sté d'exploitation Tue, Immo Plus, Fabre, Carraro,* etc.), et Chastagnol : 220 000 F (*SOCIM, Plastic Omnium, Andros, Entreprise*

industrielle, Sté Pio). Les autres candidats n'ont eu aucune subvention — ni le FN Jacques Tauran, ni le communiste Guy Maynard, etc. — sauf l'indépendant Serge Juskiewenski : 9 700 F (*Sté Hydroélectrique, Ets Ratery, Laboratoire Lagarde,* etc.), dont un proche, Georges Juskiewenski, fut député mendésiste sous la IIIe République.

LOT-ET-GARONNE

Dans l'Agenais, le député sortant de la 1re CIRC., l'UDF Paul Chollet a été réélu. Personnalité connue, il avait largement profité de la distribution des subventions des firmes de la région : 209 000 F (*Electro Montage, Entreprise Club, Eurest, Dupoux St Luc, Contact informatique, Saint-Gilis, Jasmins Intermarché, Constructions Marboutin, Labo Olivot, Serrurerie Métall. Française, Labo UPSA,* etc.) comme d'ailleurs son principal adversaire, Francis Auradou, le maire socialiste de Bon Encontre qui, en bon anti-capitaliste converti par Mitterrand en capitaliste éclairé, avait encaissé 275 000 F de plusieurs caisses industrielles ou financières (*Theba, Labo UPSA, SCREG, Carrières d'Excideuil, Roussille, Auto Service,* etc.). Le candidat FN Eddy Marsan reçut, de son côté, un don modeste d'une PME : 5 000 F (*CRGP*) et paya de sa poche (avec une petite aide amie) les 65 000 F restants (frais électoraux).

Le député sortant de la 2e CIRC., Gérard Gouzes, maire socialiste de Miramont-de-Guyenne, a été battu par le RPR Georges Richard. Ils ont été tous deux aidés par les « gros » de la région ; Gouzes, le plus favorisé, a reçu 156 000 F d'une vingtaine de sociétés « capitalistes » (*Tuyaux Bonna, SVE, SNEG-Fayat, Trans Périgord,* etc.) auxquelles s'était jointe la *Fédération Association Convaincre* pour 20 000 F ; G. Richard a reçu 34 000 F (*Meubles d'Aquitaine, Broullon, Arici, Bâtiment Boito, Defaye, F. Bardusco, Laboratoires Miramont,* etc.). Les autres candidats : le communiste Jean Querbes, le FN Guy Bertrand, la trotskiste Isabelle Ufferte n'ont reçu aucun subside « capitaliste » ; seul l'écologiste Philippe Camou a encaissé 16 500 F de diverses PME (*Baber, Sécurité Système, Domotherm, Bernard Sécurité, Fayat,* etc.).

La 3e CIRC., celle de Villeneuve-sur-Lot, a changé de député : le socialiste Marcel Garrouste ne se représentant pas ; il a été remplacé par l'UDF Daniel Soulage, élu de justesse contre le RPR Michel Gonelle (165 voix de différence). Volontairement ignorés des grandes firmes, le FN Martin Peltier reçut 2 000 F d'une PME, la *Sté Veuve Soulard et fils,* et l'écolo Lydia Dubarry : 500 F de quelques PME (*Paradis électronique, Caberco,* etc.). Les deux candidats néo-gaullistes Gonelle et Evelyne Dupuet, celle-ci dissidente, furent « arrosés » convenablement par les « gros » de la région : le premier encaissa : 198 000 F (*Porges, La Scala, SAM, Moter Société, Giraud SA, Villeneuve Auto, Palais de l'automobile, Pruneaux de Menet,* etc.), la seconde fut gratifiée de 71 000 F (*Tarbouriech, But SA, Nouvelles Galeries, Lomagenais, Pharmedic, Environnement Service, Gauban, Ent. H.E. Mas, Villeneuve Distribution, Prociner,* etc.).

LOZERE

La région n'est pas dotée de supercapitalistes. Aussi les subventions aux candidats ont-elles été rares. Cependant, dans la 1re CIRC. l'UDF Jean-Jacques Delmas, maire de Mende, qui fut élu, reçut 190 000 F de « personnes morales » (*SVE, Mende distribution, Bousquet père et fils, Boulet, Mendoise de supermarché, Lozérienne d'entreprise, Lion d'or, Rozière distribution,* etc.).

Dans la 2e CIRC., Jacques Blanc, élu député en 1978, et constamment réélu depuis, d'abord républicain indépendant, ensuite UDF, ancien secrétaire d'Etat, président des maires et élus de Lozère, a tout juste reçu 3 000 F (de la *Société Civile INSE*). Son concurrent Alain Bertrand, PS, encaissa 2 000 F (de la *Sté Maxi Pêche* et *Sakoyan*). Rien aux autres candidats.

MAINE-ET-LOIRE

Le député RPR sortant de la 1re CIRC., Roselyne Bachelot-Narquin, a été réélu triomphalement au 2e tour contre le socialiste Yves Meimoun. Elle seule reçut des subventions de firmes régionales : 95 000 F (*Softec avenir, Copy Boutique, Labo Arkopharma, Laboratoires pharmaceutiques de France, SA ALD,* etc.).

Dans la 2e CIRC., le démocrate-chrétien Hubert Grimault, UDF, l'a emporté sur son adversaire Jean-Claude Boyer, socialiste, qui n'eut aucune aide « capitaliste », contrairement à Grimault, doté de 285 000 F provenant de diverses sociétés (*SAT-PPL, Thermic Anjou, Rousseau père et fils, EGTP Le Guillou, SEVECA, Catimini, SAUR Bouygues,* etc.). Le candidat FN Jean Quilennec n'a reçu aucun subside, ni le trotskiste Philippe Lebrun, mais ill y eut quelques versements modestes au CNI Alain Dubois : 4 800 F (*Point Com.*) et à l'écologiste Philippe Bodard : 30 000 F (*ERIDIS*).

Le futur ministre Edmond Alphandery, que ses labadens appelaient amicalement « le juif du pape », doit sa carrière publique à son beau-père, Rivain, qui fut rapporteur général du Budget au Palais Bourbon. Elu député de la 3e CIRC. de Maine-et-Loire, il a été constamment réélu depuis et il siège parmi les démocrates-chrétiens du CDS. Sous les cabinets socialistes Rocard et Cresson, il a bien souvent refusé de censurer le gouvernement. Ses liens avec le Grand Capital le désigneront pour occuper le poste de ministre de l'Economie. Il eut, naturellement, une aide financière : 193 000 F de diverses grandes affaires (*Poliet, ETDE* et d'autres non désignées dans le rapport de la CCFP). Il fut le seul : aucun de ses adversaires n'a émargé, ni l'indépendant de droite Jean-Charles Taugourdeau, ni le FN Jean-René Peltier, ni la communiste Maryvonne Vigogne...

Largement pourvu de fonds par son parti (372 000 F), le député sortant UDF de la 4e CIRC. Jean Bégault reçut néanmoins 5 000 F (des *Pépinières de la Saulaie* et de l'*Association Saumur passionnément*). L'indépendant de droite Jean-Pierre Pohu a encaissé 16 500 F de quelques PME (*Pépinières de la Saulaie, Travaux publics des pays de Loire, Ambulances Ratel, Axel Optic, Clairfruit, Roseraie Distribution,* etc.). Les autres candidats : rien.

Dans la 5e CIRC., seul le député sortant, Maurice Ligot, déjà largement doté par l'UDF : 297 000 F, reçut de deux sociétés amies (*Prios, Chovin*) : 2 500 F). Le socialiste Jean-Pierre Bougnoux encaissa 101 000 F de son parti, mais rien de sociétés « capitalistes », et le FN Roger Baudry régla, de sa poche, le coût de sa campagne électorale.

L'énarque Hervé de Charette (de la famille du chouan qui combattit héroïquement sous la Révolution), frère du vice-président de *LTI-Transol,* d'*ALS Management* de New York, président de *Devinter* (N.Y.), de *Covinter* et de *Mackinter Co,* futur ministre de Balladur, a été réélu en mars 1993 député UDF-PR de la 6e CIRC. contre la socialiste Annick Kerriou, le FN Jacques Gérardin, les écologistes Alain Deltombe et Yvette Leroux, et divers autres candidats. Il est le seul à avoir reçu des fonds de grosses sociétés : 510 000 F (*Schneider, CCF,*

Banque Indosuez, SAR, Blandin, Cattirolo et Lepage, Ciments Lafarge, Plastic Omnium, Besnier (beurre), *SOFRALAIT, Bouygues, SATEBA,* etc.), en plus des 50 000 F de *Villes propres* et 360 000 F de son parti.

Dans la 7e CIRC., Marc Lafineur, député UDF, en délicatesse avec son groupe aux élections précédentes, fut réélu en 1993 : il obtint cette fois 367 000 F de son parti, en plus de 26 000 F versés par des sociétés (*Ets François Lafineur, SNS Sipsy, Ets Genet*). Les autres candidats ne bénéficièrent d'aucune subvention, hormis l'apport de leur parti respectif.

MANCHE

Le député sortant Jean-Marie Daillet — le beau-père de l'écrivain Pierre de Boisdeffre — ancien journaliste à *La Vie Catholique* et à *La France Catholique,* qui siégea à l'Assemblée Nationale comme député de l'Orne, puis de la Manche, dès 1962, avait rallié le pouvoir socialiste à la suite de J.-P. Soisson en 1990. Il ne s'est pas représenté en mars 1993. Se sont disputé son siège de la 1re CIRC. de la Manche le RPR Jean-Claude Lemoine et l'UDF-PR Georges de La Loyère. Au second tour, Lemoine l'a emporté ; il avait été financé par le RPR : 131 000 F, et par diverses sociétés (*Abattoirs industriels de la Manche, Nov. SA Holding, SA Lainé, SAUR Bouygues, Rol Normandie, Marie et Cie, S.A. Sturno,* etc.). Son concurrent La Loyère, trésorier de l'UDF, avait reçu : 70 000 F de son parti et 227 000 F de plusieurs groupes (*UTEC, Abattoirs de Ste Cécile, SAUR Bouygues, OGEP, France Conseil, Bouygues Challenger,* etc..). Aucun des autres candidats ne reçut une contribution financière de ce genre, ni le candidat FN Fernand Le Rachinel, ni le « vert » Didier Anger, ni le communiste Guy Le Cann ; mais le candidat socialiste Michel Levilly, privé de la manne « capitaliste », obtint une subvention du PS : 49 000 F.

Député sortant de la 2e CIRC., le RPR René André, maire d'Avranches, a été réélu ; des subventions lui ont été versées : 105 000 F par diverses firmes (*Meubles des 4 Moulins, Aménagement urbain et rural, Sté de distribution de l'Avranchin, COVINAB, Informatique organisation des services publics, SA des travaux publics Lainé, ADIMEX,* etc.). Seul de ses adversaires, le socialiste Philippe Durand a obtenu un chèque de 5 000 F (*Centre Leclerc Sasda*), qui s'est ajouté à l'aide du PS. Rien pour les autres candidats.

C'est au député sortant Alain Cousin — qui fut l'un des rares parlementaires à s'indigner des propos de Giscard d'Estaing sur « l'invasion » immigrée —, qu'est revenu le siège de la 3e CIRC. Plusieurs grosses sociétés lui ont versé : 127 000 F (*Promodès PO Logidis, SNEH, Fautrat frères, Biscuiterie Rouger, Coutances Distribution, OCEP, SCP d'Annoville Cléraux,* etc.). Son concurrent du second tour, David Lerouge, « divers droite », n'a reçu aucun subside des sociétés. Plusieurs autres candidats ont émargé à diverses caisses d'entreprises : Micheline Lecostey, MDC, a obtenu 10 000 F (de *Protelec*) et Eric Lhuillier, « divers droite » : 15 000 F (de *Sté ESL*). Le communiste Erick Pontais a obtenu 1 800 F des cellules d'Agon Coutainville, de Créances et de Jullouville.

Claude Gatignol, député UDF-PR sortant de la 4e CIRC., qui s'opposait au socialiste Patrick Mougenot, au FN Jacques Duchemin, à l'écologiste Chantal Roupsard, et au communiste Rémi Besselièvre, fut élu au premier tour ; il avait reçu 11 000 F de deux sociétés (*SONEIMA* et *TPC*) en plus de 113 000 F versés par l'UDF. Il n'y eut aucune subvention accordée aux autres candidats.

Dans la 5e CIRC., le député PS

sortant, Bernard Cauvin, ancien permanent du syndicat CFDT de l'arsenal de Cherbourg, devait son siège au fait d'avoir été le suppléant d'Olivier Stirn en 1988. Malgré un apport de 52 000 F du Parti socialiste et de l'aide financière : 257 000 F, de sociétés « capitalistes » (*Entreprise de travaux publics du Cotentin, Ateliers de construction du Petit Parc, Ateliers de construction d'Armanville, SEDIBEX, Constructions mécaniques de Normandie, SOGEA Normandie, France Bus Pub, SNC Quile*, etc.), il fut battu par Yves Bonnet, UDF-PR, ancien directeur de la DST, qui bénéficiait de divers soutiens, notamment de plusieurs trusts : 414 000 F (*COGEDIM, Simon frères, CMN, SOFINA, SNC Foncier Conseil, Sté nogentaise de nettoiement, SUPAE, Labo Saudin, Borie SAE, Sté Wood, SOGEA Normandie*, etc.). Le candidat RPR Christian Gueffier-Duroc reçut 55 000 F de souscriptions (dont 5 000 F de la *Pharmacie Goffin*), l'indépendant de droite Jean-Marie Lejeune, une aide de 1 500 F (*Lemagnent et Hamel, La Bidouenne Gestion*) et le communiste Jean-Claude Forado : 21 000 F (*Via GTI, Sté armoricaine de signalisation*). Aucun autre candidat n'eut une subvention de « personne morale ».

MARNE

Le député sortant néo-gaullliste, Jean Falala, maire de Reims, a été réélu dans la 1re CIRC. ; il était soutenu financièrement par plusieurs sociétés (*Cochery, Bourdin Chausse, SCREG, Ciret et Mobuchon, Reflets bleus* et d'autres groupes non désignés) qui donnèrent 270 000 F, tandis que le RPR versait 90 000 F. L'écologiste François Legrand encaissa 41 000 F de diverses sociétés (*SPIE nord-est, Champagne travaux publics, H. Julliot espaces verts, COPRECS, SA Gournoff, Sté auxilliaire de chauffage*, etc.). Le socialiste Jean-Claude Laval reçut 43 000 F de son parti et 50 000 F (de la *SAC*).

Dans la 2e CIRC., le RPR Jean-Claude Etienne triompha de son adversaire socialiste Michel Voisin. Le nouvel élu avait obtenu l'appui financier de son parti : 182 000 F et d'une vingtaine de sociétés industrielles ou commerciales : 159 000 F (*Soredis CZ Sorco, SPIE nord-est, Simon immobilier Florim, SCI Villa des Capucins, Sté financière Berdin, SCI du colonel Fabien, Compos, Bouygues, Sté auxiliaire de chauffage, Entreprise Jean Lefèbvre*, etc.). Michel Voisin, dit Lacroix, obtint une aide de 74 000 F de son parti et 10 000 F (de la société *Borderioux di Legge*). Le candidats UDF, Jean-Marie Beaupuy, émargea pour 57 000 F aux caisses financières ou industrielles (*Régie Câbles, Soprena, BCCF, Nord France Construction, Fedrigo Blanpain, Champagne Charpentier*, etc.), reçut 40 000 F des *Indépendants de la Marne*, 30 000 F de riches particuliers et 150 000 F de son parti. Aucun don des « personnes morales » au FN Jean-Michel La Rosa, au « vert » François Delmotte ou à la communiste Eva Mourot...

Le RPR Jean-Claude Thomas, député sortant de la 3e CIRC., a été réélu au second tour, contre le FN Jacques Le Touzé : la gauche, le centre et la droite libérale avaient fait bloc contre ce dernier. Les possibilités financières de Thomas ont aussi beaucoup facilité les ralliements : avec 38 000 F distribués par les firmes de la région (*Cochery, SCREST, Trindel Champagne, Da Silva Laurant, Travaux publics de Reims, Entreprise Jean Lefèbvre*, etc.) on applanit bien des difficultés. L'écologiste Monique Mastret a été égalemen taidée : 53 000 F (*Champagne Travaux publics, Hydro énergie*, etc.), ainsi que le socialiste Alain Besteur, qui reçut 2 000 F d'une PME, *Sté Rosilio Ma-*

chines-outils, aumône complétée par le PS : 43 000 F. Le FN Le Touzé, le communiste Michel Delaitre, l'écologiste Philippe Lecompte n'ont bénéficié d'aucune subvention amicale ou « capitaliste ».

Bien implanté dans la 4e CIRC. de la Marne, le député sortant Bruno Bourg-Broc, RPR, a triomphé du communiste Jean Reyssier, son adversaire du second tour. Mieux aidé financièrement, il disposait de 440 000 F apportés par son parti et de 182 000 F fournis par deux douzaines de grandes firmes (*CITRA, Marne et Champagne, Thouraud, SOPREMA, Cie gle automatique CGA HBS, Pol Lavefe, Théba, Holding Stam, Fouqueray-Jacquet, Châlons Véhicules, STAM, SA France rabotage, Marne Auto,* etc.). Les amis et le parti de Jean Reyssier, maire communiste de Châlons-sur-Marne, avaient versé 32 000 F, mais aucune société n'avait contribué. En revanche, le socialiste Bernard Wiedmann Goiran reçut 3 000 F (de la société *Paquez et fils*) et 250 000 F du PS, le modéré Marc Hemet, maire de St-Memmie, encaissa 76 000 F de diverses firmes (*CEGELEC, Froment, Holdis 34 SA, M. Palette, Buffallo Grill, Guigues SA, Sté Meubles 2000 But, SA Nord France Constructions,* etc.), et l'écologiste Fabrice Accadbled : 21 000 F (*SITA, Sté technique commerciale et assistance, Aubert Fleury,* etc.). Aucune aide « capitaliste » au FN Pascal Erre, qui régla la dépense de sa poche, ni aux écologistes Daniel Yon et Monique Magnan, ni au candidat communiste Reyssier (voir plus haut).

La 5e CIRC. a changé de député : le sortant, candidat du PS, Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François, fut battu par le démocrate-chrétien Charles-Amédée du Buisson de Courzon, qui avait reçu une aide financière importante : 244 000 F d'amis fortunés, 47 500 F de l'UDF et 76 000 F de grandes firmes (*La Marnaise, Gay électricité, SA de travaux publics du Perthois, Kehr, Roncari, Raimondi, Réassurances Le Blanc de Nicolay, Perthois distribution, Brodier Lavefre,* etc.). Bouquet avait obtenu 20 000 F du PS, 47 000 F d'amis militants et 257 000 F de sociétés « capitalistes » (*Borderioux di Legge, Via France, Thirior, Trailigaz, Perthois Distribution, SABLA, St Quentin Graphiques,* etc.). Rien pour les autres candidats.

Dans la 6e CIRC., surprise de taille : l'indéracinable Bernard Stasi, UDF-CDS, partisan résolu de l'immigration, fut battu par Philippe Martin, maire de droite de Cumières, petite commune du vignoble. Ce dernier bénéficia de l'hostilité de plus en plus marquée de l'électorat de droite, principalement FN, pour Stasi, qui faisait souvent des déclarations maladroites ou haineuses contre le mouvement Le Pen. Pourtant Stasi avait obtenu une aide financière bien supérieure à celle qu'avait reçue Martin : 45 000 F d'amis, plus 299 000 F de sociétés (*CSEE, Sotram constructions, Société des eaux, GEEPA, Brodiez-Lavefre, Champagne Pol Roger, Axon Câble SA, Sté Champardennaise d'entreprise électrique, DECTRA, CGB, SCREST,* etc.) pour le démocrate-chrétien Stasi ; et 75 000 F d'amis, plus 19 000 F de PME (*Champagne Prévoteau, Garage Bellet, Transports Leherle Bruno, Champagne Blosseville, Champagne Pierlot, Comptoir de courtage, Champagne Herbert Beaufort,* etc.) pour l'indépendant Martin. En dehors d'eux, un seul candidat a déclaré avoir reçu une subvention : 10 000 F (de la *CEGS Engineering*) : Yves Gaution, de l'*Alliance populaire*. Pour le FN Sylvain Gliozzo, le socialiste Jacky Blavier, le « vert » Martin Lefèvre, l'écologiste Jeanne Pointillant : rien.

HAUTE-MARNE

Le léotardien Charles Fèvre, maire d'Arc-en-Barois, député UDF sortant

de la 1re CIRC., a été réélu, contre le socialiste Guy Baillet, maire de Langres. Ce dernier avait été peu aidé : en dehors de l'apport du PS : 92 000 F, il avait reçu 1 500 F de militants et 5 000 F de la *Sté Informatique Organisation*. Fèvre, lui, avait encaissé plus de 392 000 F, dont 232 000 F de l'UDF et 144 000 F de plusieurs grandes sociétés (*SADAC, Chaumondis, Jean Neuhaus, Plastic Omnium, Sté Tinville, P. Gambini, SA Girardot, Charrois SA, SATAF,* etc.). Les autres candidats : le FN Francis Jacquot, le communiste Jean-Louis Lanher, l'écologiste Thérèse Achon, etc. n'avaient obtenu aucune subvention. Mais, pour le gaulliste dissident Jacques Bozzolini, la manne « capitaliste » a été assez abondante : 111 000 F (*Trabat, Atelier Bois et Cie, Laurent Bouillet, Soladi, Ets Marle, Girardot électricité, Parisot électricité, Grand Hôtel Terminus de la Reine,* etc.).

Héritier d'un nom bien connu des pétainistes et des gaullistes[24], François Cornut-Gentille, qui appartint aux services du CNPF, puis de la SOFRES et de l'Institution Louis Harris, et enfin à la rédaction de *La Croix,* avant de devenir le secrétaire départemental du RPR (Haute-Marne), a été élu député de la 2e CIRC. à la place du député sortant Guy Chanfrault, maire PS de St-Dizier, éliminé au premier tour. Ce dernier avait obtenu une aide financière de son parti : 170 000 F et de diverses sociétés : 230 000 F (*Del Vitto Masini, Cie gle de chauffage Centre et Lorraine sud, SOREV, STEB,* etc.). Cornut-Gentille reçut 238 000 F du RPR, 17 000 F d'amis fortunés et 31 500 F de diverses sociétés (*Gloria, SODIBRAG, Cie industrielle et financière de Bussy, Perchat Vallois,* etc.). Simone Martin, candidate UDF-PR, obtint un score insuffisant (36 %) malgré une propagande importante financée par son parti : 154 000 F et 95 000 F versés par plusieurs firmes (*SODIBRAS, SITEL, SA Pigeat et Hazart, SOCOFI, Aciéries Hachette et Driont,* etc.). Ni le FN Valentin Renard, ni le communiste Jean-Luc Bouzon, ni le « vert » Fabrice Wowak ne bénéficièrent d'une aide financière des sociétés.

MAYENNE

Homme politique connu pour ses interventions répétées au parlement et hors de l'assemblée, François d'Aubert, député sortant UDF-PR, a été réélu dans la 1re CIRC., Bien épaulé par son parti, qui lui apporta 156 000 F, et par de grandes firmes (*Cochery Bourdin Chausse, SOFRALAIT, Fromageries Bel* (Vache qui rit), *Cie des eaux de Royan, Vitrages isolants de l'Ouest, Schneider, Moulages plastiques de l'Ouest, MPO Compact disques, Bouygues,* etc.), qui lui ont versé 284 000 F, F. d'Aubert a triomphé sans peine de ses adversaires ou concurrents : le socialiste Michel Sorin, le « vert » Olivier Illand, le FN Jacques Darsan, le communiste Jacques Poirier, qui n'ont eu aucun don de firmes.

Dans la 2e CIRC., le RPR Henri de Gastines, député sortant fut réélu dès le premier tour. Détail curieux, selon le rapport de la *Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques,* il n'y eut aucun versement de sociétés, à aucun candidat.

Le député UDF sortant de la 3e CIRC., Roger Lestat, maire de Fougerolles-du-Plessis, a été réélu, sans versements « capitalistes », mais avec un apport important de son parti : 328 000 F. Seul le maire de St-Cyr-

24. Bernard Cornut-Gentille fut sous-préfet de Reims sous l'Etat Français (Vichy), puis préfet de la IVe République et ministre du général De Gaulle, et enfin député pro-Algérie française.

le-Gravelais, l'écologiste Louis Michel, a obtenu un chèque de 3 000 F d'une société régionale (*Laval Service SA*).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Soutenu par les loges maçonniques, le maire radical-socialiste de Nancy, André Rossinot, affilié au *Grand Orient de France*, n'a pas eu besoin de l'aide financière des trusts lorrains pour être réélu : les 440 000 F fournis par l'UDF suffirent au financement de sa propagande. Le FN Jean-Claude Bardet n'a rien reçu non plus des firmes régionales, ni l'écologiste Colette Spiesse, ni le trotskiste Jacques Decoupy. Les fonds « capitalistes » sont allés à la caisse du socialiste Jean-Jacques Guyot : 92 000 F (*Halle, Bergère lorraine*), à celle de l'écologiste Claude Blondeau : 10 000 F (*Sorev*) et à celle du communiste Marc Benoît : 10 000 F (*Lordimax*), ce dernier ayant reçu aussi une petite aide de son parti : 4 000 F, et de ses amis : 10 000 F.

Dans la 2e CIRC., les sociétés ont aidé principalement l'écologiste Yves Klos : 800 F (*Derever Gestion*) et l'indépendant de droite Jean-Pierre Noirtin : 140 000 F (*Information et développement rural, Information et développement professionnel, IDECOM, Edition Formations et Carrières*), mais ni le candidat RPR Gérard Léonard, maire de St-Max, député sortant, réélu en mars 1993, ni le candidat socialiste René Mangin, ni le candidat FN Jean-Pierre Pelat, ni le « vert » I. Epron n'ont reçu de versements de « personnes morales ».

Dans la 3e CIRC., l'UDF-PR Claude Gaillard fut réélu, au premier tour, haut la main. Doté de 37 000 F par son parti, il reçut 29 000 F de ses amis aisés et recueillit 87 000 F chez les « gros » de la région (*Sté nancéienne des eaux, Monetel, IOSP, Prosign SA, Claude Duval César, Affair Décor*, etc.). Son adversaire socialiste, Jean-François Grandbastien, maire de Villers-lès-Nancy, outre l'apport du PS : 97 000 F, reçut 40 000 F d'amis et de sociétés (*Campopiano frères, SEPAREX, Bergère lorraine, Malézieux, CEGELEC, SGREST est, Carpentier construction*, etc.). Le communiste Claude Wild, hier anticapitaliste, accepta avec reconnaissance les dons « capitalistes » : 34 000 F (*Durmeyer, Lordimax Maxeville, Pointet, Sté Lorraine d'ingénieirie*) ; l'écologiste Daniel Peyloureau obtint, de son côté, une aumône de la *SA Hazard* : 200 F. Quant au FN Gérard Bargoin, il n'a rien reçu et a réglé les frais électoraux de sa poche.

Malgré le report des voix marxistes, le député socialiste sortant de la 4e CIRC., Daniel Reiner, a été battu au second tour par le néo-gaulliste François Guillaume. Le premier n'eut aucune aide « capitaliste » ; le second encaissa, notamment, 154 000 F de quelques grandes firmes (*Eurolettre, Salins du Midi et Salines de l'Est, CERF Centre-Ouest, Socinter, Gestion participation Muller*, etc.). Le centriste dissident Jean-Pierre Latcha quêta 46 000 F auprès de firmes (*Aubry Gaspard, Metalest, Salines d'Einville, Lunedis*, etc.). Les autres candidats : Jean-Claude de Sars, FN, Maurice Villaume, app. PCF, Clément Wittmann, « vert », etc.) n'ont obtenu aucune subvention de sociétés.

Le socialiste Michel Dinet, député sortant de la 5e CIRC., a dû céder la place au radical-socialiste Aloys Geoffroy, présenté par l'UDF. L'aide financière reçue par les deux concurrents fut très différente : Dinet obtint 3 000 F de *Mieux vivre à Toul* (plus 129 000 F du PS) et Geoffroy encaissa 350 000 F de l'UDF et 81 000 F de firmes grandes et moyennes (*Kareillis, Bialec, Caloriver, STT, Thomas Person, Prosign SA, Sonedis, Mobilier européen, Grand Moulin Aubry,*

SCREG, Dommartin distrib., etc.). Le RPR Eric Germain reçut : 5 000 F (du *CEO*) et le démocrate-chrétien Louis Delagarde : 20 000 F (de *Samaroute-est SA*). Les candidats des autres partis n'eurent aucune subvention, ni le FN Robert Davion, ni le communiste Bernard Seirolle.

Mieux agrippé, le socialiste sortant de la 6e CIRC., Jean-Yves Le Déaut, a résisté aux coups de boutoir du candidat UDF-PR Patrick François : il a été réélu. Ils avaient été tous les deux fort bien dotés : Le Déaut a encaissé 119 000 F du PS, et 280 000 F de divers groupes financiers et industriels (*SEDE, Roussey, SAEE Ramelli, Entreprise Barisien, SOREV, Hydro Energie SITAL, Malézieux, Courriers mosellans*, etc.). Quant à François, c'est son parti qui lui a fourni la quasi-totalité des fonds nécessaires : 508 000 F. L'indépendant « de droite » Gérard Chol obtint 2 500 F de quelques PME (*Sanchez AGF, Labo Verdier*, etc.), l'ancien député Colette Goeuriot, maire de Jœuf, reçut 69 000 F de subsides (*SOTRAE, Cise France Nord, Boracci*, etc.) et le CNI Roland Mentré : 2 000 F (*Menuiserie Fauvel*). Les autres candidats : rien.

Dans la 7e CIRC., le radical-socialiste André Ferrari, maire de Cosne-et-Romain, n'a pu ravir le siège du socialiste Jean-Paul Durieux, qui disposait d'un « trésor de guerre » pourtant moins important que le sien. Durieux : 128 000 F du PS et 53 000 F de sociétés « capitalistes » (*Cochery Bourdin Chausse, Sté Savia, Garradori*, etc.) ; Ferrari : 155 000 F de l'UDF et 275 000 F de diverses firmes (*Babillon, SOGEA, Pasnat, Cise, Constructions J. Bernard, SERTIC, SA Kléber environnement, COMATRA, Lavaux assainissement, Pneus Jacques*, etc.). Le FN Jacques Marchal n'a pas reçu un centime des groupes industriels ou commerciaux ; ceux-ci se sont montrés généreux à l'endroit du communiste Alain Casoni, maire de Villerupt : 148 000 F versés par une douzaine de firmes (*Inter Elec Sari, Cochery Bourdin Chausse, OTV, Carow, STI, Sté européenne de construction*, etc.). Seul autre bénéficiaire des largesses « capitalistes » : le démocrate Pierre Mersch, maire de Longuyon, qui a encaissé 102 000 F (*Sté mosellane des eaux, Constructions Jean Bernard, Carradori, Edouard Kipper, Kléber environnement, SOGEA*, etc.).

MEUSE

Gérard Longuet, aujourd'hui ministre, a été réélu dès le premier tour dans la 1re CIRC. Ses comptes de campagnes font apparaître un apport du PR : 145 000 F et des versements de sociétés totalisant : 161 000 F (*DAGE, Gabriel, Ateliers de l'Ourain, Tuileries Huguenot Fenal, Meubles hauts-marnais*, etc.). Aucun autre candidat n'a été doté par des sociétés industrielles ou commerciales, ni le socialiste François Dosé, maire de Commercy, ni le FN Michel Triffaut, ni le communiste Noël Demange...

Dans la 2e CIRC., le socialiste Jean-Louis Dumont, maire de Verdun, député sortant, n'a pas été réélu malgré une importante propagande financée par le PS : 34 000 F et diverses sociétés : 247 000 F (*COCV, Dectra, Laurent Bouillet Ingénierie, SCR Metz, SEDEC, IOS Ile-de-France, Verdun métal, Hory Marçais, SERMI, SEEBI, Entreprise de travaux publics, SETNI*, etc.). Le vainqueur de l'élection, Arsène Lux, proche de Jacques Chirac, a obtenu une subvention de 147 000 F de son parti et 38 500 F de diverses firmes (*Electro-Lorraine, Dragée de Verdun, Monti fils, BMD emballages*, etc.). Ni l'indépendant de droite Claude Biwer, ancien député, ni le FN Jean Sivigny, ni le communiste Daniel Mayer, ni aucun des autres candidats n'ont émargé aux caisses « capitalistes »,

hormis Pierre Méchin, « divers gauche » : 5 000 F (*CEPASE*) et le dissident centriste Maurice Delamarche : 1 500 F (*Fiduciaire Verdun, Micro Services, SOTRIN FO*).

MORBIHAN

Décoré de la Francisque du maréchal Pétain pendant la guerre, pompidolien trente ans plus tard, l'ancien ministre Raymond Marcellin a une position imprenable dans la 1re CIRC. : il peut se passer — officiellement — des subsides électoraux des grandes sociétés : l'apport de 110 000 F de l'UDF-PR suffit à couvrir ses frais, et il est réélu sans grand effort publicitaire. Dans cette circonscription, d'ailleurs, seul l'écologiste Jean-Pierre Mousset a reçu un don : 400 F (*SA Progescompta*). Le socialiste Alain Le Fur, par devoir plus que par ambition, s'est opposé à lui — sans espoir — nanti d'un budget de 135 000 F fourni en grande partie par... son compte en banque personnel.

Suivi par le FN Jean-François Chambrette, le socialiste Jean-Claude Ropert, l'écologiste Patrice Le Bornic et le communiste Michel Le Scouarnec, l'UDF-PR Aimé Kergueris est arrivé en tête aux élections de mars 1993 et a été réélu député de la 2e CIRC. Pour couvrir ses frais de campagne, il a fait appel à son parti : 110 000 F et à quelques firmes de la région : 26 000 F (*Ets P. Le Sayec, SADE, SA Driasker*). Le Bornic est le seul, en dehors de Kergueris, à avoir reçu un don de « personne morale » : 7 500 F (*Sté Armoricaine d'investissements*).

Le rapport de la *CCFP* est muet en ce qui concerne les dons pour la 3e et la 4e CIRC. du Morbihan. Tout ce qu'il nous apprend, c'est que le député sortant Jean-Charles Cavaillé, RPR — qui a été réélu — a reçu de son parti : 18 400 F et que l'écologiste Pierre Bernard a obtenu de GE une somme de 6 700 F. Aucun des candidats de la 3e CIRC. n'a émargé aux caisses des firmes. Le député de la 4e CIRC., Loïc Bouvard, UDF-CDS, réélu, a payé lui-même ses frais de campagne, tout comme Alain Gaultier de la Richerie, FN. Aucun candidat de ces deux circonscriptions n'a obtenu une aide financière « capitaliste ».

Il n'en va pas de même pour la 5e CIRC. : le nouveau député, Michel Godard, UDF, a encaissé 152 000 F de subventions accordées par une trentaine de sociétés industrielles ou commerciales (*EGTP, Wattez financement, SOTRAMA, Kaolins d'Arvor, Sté de génie civil de l'Ouest, Agence Dimension, Ets Guiban,* etc.). L'ancien secrétaire d'Etat socialiste Jean-Yves Le Drian, dont l'anticapitalisme des années 70-80 choquait parfois le bourgeois, n'a pas eu le scrupule de refuser les bontés dont l'ont accablé les grandes et moyennes firmes installées en Bretagne ; il a reçu d'elles : 466 000 F (*Barbier Dasterac, ETDE, Baudin, SA National SEA, Cie des eaux et de l'ozone, Rollister, Sotrama, Le Douairon Guiban, SECIP, SACER, Voyagence, Cie des eaux de Royan,* etc.). Malgré une propagande massive et l'appui discret de ses frères maçons du *Grand Orient*, il semble avoir subi le contre-coup de l'affaires de la SAGES : il a été battu par Godard. Le communiste Jean Maurice, maire de Lanester, a émargé pour 43 000 F aux caisses « capitalistes » (*SECCO, Guiban, SGCO travaux publics, Le Douairon, Bureau d'études Guitton, Carrières de Binic,* etc.). Autres bénéficiaires de la manne : Joseph Le Lamer, MDR : 30 000 F (*Afrem Bretagne, AMEP, SBERN, SA Dimension Communications,* etc.) ; Eric Régénermel, Génération Ecologie : 4 000 F (*Laboratoires Brichard et Le Bris, Seignamel, Boudry,* etc.). Mais rien pour Daniel Bergeron, FN, pour Roger Martin, UDI, Marjolaine Fontaine, NE, ou Cyril Le Bail, Lutte ouvrière.

Au socialiste Jean Giovannelli, qui ne se représentait pas dans la 6e CIRC., a succédé le « divers droite » Jacques Le Nay, maire démocrate-chrétien de Plouay, qui devança d'une centaine de voix le néo-gaulliste Michel Morvant au second tour. L'un et l'autre furent financièrement aidés ; Le Nay reçut 92 000 F de diverses firmes (*Collin, Le Gourlay Gougaud, Les Vents d'Armor, SAUR Bouygues, ETDE, SAAB,* etc.) et Morvant : 43 000 F (*Labo Prigne et Leclerc, Le Douairon, Labo Grenet Raffray, Construction Bretagne, SA Doux, SA Distribution,* etc.) ; Jean Leborgne, PCF, a encaissé un chèque de 10 000 F de la *SA Hendis Centre Leclerc,* le socialiste Jean-Yves Laurent, maire de Quéven, a reçu : 35 000 F (*Bureau d'études André Guitton, Le Douairon, SAUR Bouygues, SACER, ETDE,* etc..). Mais c'est Pierrick Nevannen, maire UDF-PR de Pont-Scorff, qui a le plus encaissé : 172 000 F (*SACER, Droal, Britton, Logis breton, Entreprise de transport et de distribution d'électricité, Le Douairon, Sté Génie civil de l'Ouest,* etc.). Rien pour le FN Joseph Gaonac'h, l'écologiste Dominique Durand, le régionaliste Denis Riou et la « verte » Claudine Rouillé.

MOSELLE

Les bassins sidérurgiques et houillers de la Moselle, traditionnellement tenus par la gauche, ont été enlevés par l'UDF ou le RPR. La « trahison » dénoncée par *L'Homme libre* (libertaire) [25] n'est certainement par étrangère à cette désaffection du monde ouvrier lorrain pour les partis qui se réclament encore de Marx ou de Jaurès : la collusion des *leaders* de la gauche avec le monde capitaliste finit par dégoûter les militants.

Dans la 1re CIRC. de la Moselle, le député sortant socialiste Jean Laurain a été battu par le RPR François Grosdidier. (Au premier tour, le candidat du PS n'avait distancé Guy Herlory, ancien député FN, que de quelque 500 voix !) Mais il avait encaissé 52 000 F de plusieurs sociétés industrielles et financières (*STPI, SITELEC, COFRETH, Sté auxiliaire de l'Est SAEE,* etc.). Son principal concurrent, Grosdidier, RPR, a reçu 211 000 F des firmes de la région (*Ets J. Lefèbvre, Muller frères, Meubles Ph. Ambia, G. Durmeyer, Récilor, Virgili, Dematheu et Bard, Sté mosellane des eaux,* etc.). Le communiste Patrick Abate, maire de Talange, n'a pas refusé les 74 500 F offerts par une quinzaine de groupes capitalistes (*Sté mosellane des eaux, OTV, Meubles Ph. Ambia, Meubles Hausherr, Servitherm, STPI,* etc.)., ni le « divers droite » Jean-Claude Mahler les 42 000 F donnés par ces mêmes sociétés (*Meubles Ph. Ambia, Meubles Mausherr, STPI,* etc.). Mais la palme revient à Pierre Ferrari, centriste dissident de l'UDF, qui a empoché 400 000 F (il a la pudeur de taire les noms de ses bienfaiteurs, ne dévoilant que ceux de l'*Entreprise Jean Lefèbvre,* d'*Arcotel* et de la *Baraka*). Les autres candidats n'ont rien eu...

Député sortant UDF-PR, Denis Jacquat a été réélu dans la 2e CIRC. Lesté d'un « trésor de guerre » important : 180 000 F donnés par le parti et 349 000 F versés par une cinquantaine de grandes sociétés (*SNCP, Est Peinture, Pertuy, NASS ingénierie, Les Arches, Muller frères, Cora Metz Borny, SOGEA, Orne Auto, Espac, Atecba, Weiler, Brasserie Meire,* etc.), il a imposé sa marque au corps électoral. Le candidat Dominique Gros, PS, même « arrosé » par la *Sté mosellane des eaux, SOGEA,* la *Sté Alsacienne des Super Marchés* et la *Cie*

25. « *La Gauche trahie* » (éditée par *L'Homme libre* de Saint-Etienne, est, naturellement, boycottée par les responsables du PS, du MRG et du PCF.

générale de chauffage, en tout : 98 000 F, n'a pu résister ; non plus d'ailleurs que l'écologiste Jean-François Secondé, bénéficiaire de 142 000 F de dons (*Chanzy Pardour, Muller travaux publics, RTR, Institut français des affaires,* etc.) Les autres candidats n'ont rien touché des « personnes morales ».

Dans la 3e CIRC., Jean-Louis Masson RPR a gardé son siège, vigoureusement combattu par l'indépendante de droite Nathalie Griesbeck, née Guepratte, adj. au maire de Metz, la FN Nicole Dorlin, le socialiste Patrick Gerber, le communiste Christian Mougin, le CNI Joël Buguel et le « divers droite » Philippe Mousnier. Situation plutôt rare : Masson, aidé par son parti : 227 000 F, n'a rien reçu des « gros » du département. Seuls ont encaissé des fonds venus du monde des affaires : Gerber (en plus des 131 000 F versés par le PS) : 130 000 F (*Bouygues, SASM, Geric,* etc.), Buguel : 3 300 F (*Mauser, CFI Diffusion*), Mousnier : 3 000 F (*AG est*), et Nathalie Griesbeck, à qui son comité versa 200 000 F et qui encaissa de diverses sociétés : 163 000 F (*RTR, Garages souterrains, Entreprise Bour, Herment SA, Secomet ingénierie, Pertuy,* etc.).

La mitterrandiste Aloyse Warhouver fut réélu dans la 4e CIRC. contre le néo-gaulliste Alain Marty, maire de Sarrebourg. Elle n'avait reçu que 245 000 F du PS ; son principal adversaire, Marty, avait encaissé, outre 100 000 F du RPR, 200 000 F d'amis fortunés et de diverses sociétés (*Widis, Inter Décor, Sté Georges Durmeyer, Sté d'études et de contrôles M. Wilhelm,* etc.). Arrivé troisième au premier tour, le FN Bernard Bréon n'a rien reçu des sociétés industrielles ou commerciales ; les autres candidats non plus.

Nombreux ont été, dans la 5e CIRC., les donateurs. Le vainqueur, Jean Seitlinger, UDF-CDS, maire de Rohrbach-lès-Bitche, réélu député au second tour, avait reçu 226 000 F de son parti et 153 000 F d'une trentaine de sociétés (*Jung, Gingembre, Houille, Josette Nagel, Meubles et décors de France, SODEXHO France,* etc.). Parmi ses adversaires, Hubert Roth, « divers droite », est celui qui encaissa le plus : 30 000 F d'amis et 226 000 F d'une cinquantaine de PME et de grosses entreprises (*Meubles et décors de France* — qui donne dix fois plus qu'au précédent —, *Beck fils, Gingembre, Houille, Titeux, Onyx, Cie gle d'automatisme, Dietsch, Sté France Assainissement, Eberhardt et fils, SA Hollmann,* etc.). Le socialiste Gilbert Maurer a reçu 30 000 F du PS et 13 000 F de diverses PME (*Béton et travaux, Jung Brogard, Hornberger, Schaeffer, Cabinet Engasser*), le communiste Fernand Beckrich : 200 F (*Relais Hôtel*) ; le « vert » Gilbert Poirot et la FN Jacqueline Berger : rien.

Elu député de la 6e CIRC., Pierre Lang, UDF-PR, fut financé par son parti : 137 000 F, par des amis fortunés : 84 000 F, et par les caisses de diverses sociétés : 81 000 F (*SEPTB Klein, Secofa, Rausch Schneider Jacoby, Meubles Detemple, Shon et Brullard, Caveau de la bière,* etc.). Son concurrent Jean-Eric Bousch, RPR, maire de Forbach, n'a rien reçu de son parti, mais il a encaissé 19 000 F d'amis politiques et 195 000 F de plusieurs grandes firmes (*Peintures réunies, Formaco, SNCP, Européenne de diffusion, Câbleries Lapp, Caveau de la bière,* etc.). Le socialiste Paul Bladt a encaissé 30 000 F du PS et 35 000 F de firmes régionales (*Auxiliaire d'entreprises de l'Est, Alpha, Colas,* etc.), le « divers gauche » Alain Morisse : 27 000 F (*Peintures réunies, Trani et fils,* etc.) et le révolutionnaire Francis Gawin : 12 000 F de deux associations « sociales ». La FN Anne-Marie Bouvier, née Reble, l'écologie Patrice

Moisson et quelques autres candidats n'ont émargé à aucune caisse « capitaliste ».

Député sortant de la 7e CIRC., le néo-gaulliste André Berthol a été élu (après un dernier affrontement avec le FN Arthur Matecki) ; soutenu au second tour par la gauche et les « verts », Berthol triompha de Matecki : le RPR lui avait remis 40 000 F et il récolta 65 000 F chez ses amis et 227 000 F auprès des caisses d'une cinquantaine de firmes (*Detemple, Bati travaux publics, Auxiliaire du bâtiment, Transfert industrie, SA Weiller, STON, SMTPF SA, Henry SA, Sté des eaux de l'Est, Malézieux,* etc.). Ni le FN Matecki, ni le socialiste Weber, ni aucun autre candidat ne reçut un centime des firmes.

Fortement implanté dans la 8e CIRC., le sortant Jean Kiffer, droite modérée, maire d'Amnéville, a été réélu avec 60 % des suffrages. Il disposait d'un budget de 615 000 F fourni par ses amis et diverses sociétés (*Loracier, Pharmacie des Termes, Schoff architecte, E. Bolfo, Ice France, Lorest Boissons et Cie, Weber Ritt, Baudin Châteauneuf, Lorraine métaux, Muller TP, STEB, BM SA, Lorraine de restauration, Parc zoologique, Santerne, Weistock Participation,* etc.). Le candidat communiste Gérard Auburtin reçut 2 000 F de trois sociétés (*Cheminées Alc, Voyages Kieffer, Aloyse Zivanovic*), le socialiste Michel Liebgott: 20 000 F du PS et 120 000 F d'amis et de plusieurs sociétés « capitalistes » (*Schnitzler, Cie gle automatisme, Fadis, SA Schumann, Mayeur et Romani, Sté mosellane des eaux,* etc.). Aucune subvention aux autres candidats : le FN Gérard Robert Acquaviva, la trotskiste Annick Jolivet, etc.

Dans la 9e CIRC. le RPR Jean-Marie Demange, député sortant, a été réélu, contre le FN Guy Manoux, le socialiste Jean-Pierre Moineaux, le vert Gérard Botella, le PS Eric Michel, le communiste Roger Morel... Les « gros » de la circonscription ont donné à Demange : 180 000 F (*Lorraine Agrégat, CEDEST, SNC Multiservice, Cocherie, Moulin de Brouck, BECEMA, Transfert Service, STPI, SA BC, Eurosid,* etc.) Michel a reçu : 14 000 F (*SAUR Bouygues, GERIC*) et Morel, faisant taire ses scrupules anticapitalistes, a accepté : 8 000 F (*Longo Construction, GERIC Bâtiments services travaux, Luttweitter,* etc.). Aucune subvention aux autres.

Le socialiste René Drouin, député sortant, a été battu dans la 10e CIRC. par le candidat de l'Union pour la France, Alphonse Bourgasser, maire d'Hayange. Le premier avait touché 272 500 F de diverses sociétés « capitalistes » (*Chanzy Pardoux, SLAG, Cocherie Bourdin Chausse, Boracci, ETIP, Lomatem, Leclerc, Mabure, SEDDE, Guintoli, STEB, SOREV, SOLOREC, ETIP, Cie gle automatisme,* etc.) ; le second, Bourgasser : 139 000 F (*Location transport Fontoy, Lorraine TP, Sté Alsacienne de supermarchés, Récilor, Virgili, Sté europ. de génie civil, SOLOREC, SOCEMA,* etc.). Luc Corradi, le maire communiste de Vitry, a émargé pour 49 000 F (*STEPNOR, Sulzer, SOGEA Est, OTV, Sanetol,* etc.). Aucun autre candidat — ni le FN Guy Alexandre, ni l'écologiste Christian Laporte — n'ont été « arrosés ».

NIEVRE

Le Premier ministre socialiste Pierre Bérégovoy, qui devait se suicider peu après, fut élu dans la 1re CIRC. (contre le RPR Daniel Rostein, l'écologiste Hélène Rochard, le communiste Daniel Surieu, le FN Jean-Marie Bily). Il fut le seul à toucher des subventions « capitalistes » avec Rostein. Mais ce dernier reçut en tout 3 250 F (*LMEI Berry, SEOB, Garage Labour*), tandis que Bérégovoy encaissait 304 000 F (*Sté Hôtelière, Direct In-*

fo, Hydro Energie, Danielson, Trindel, Cachard Dufresne, STUNIV, Plastic Omnium, SEGA BVC, SOCRAM, Labo Lafon, etc.).

Le socialiste Jean-Pierre Mignard fut battu dans la 2e CIRC. par l'UDF-PR Didier Béguin. Le premier reçut 45 000 F de deux firmes (*STUNIV* et *Mignard*), tandis que le second n'obtenait aucune subvention. Autres bénéficiaires des retombées « capitalistes » : Jean-François Daguin, « vert » : 10 000 F (*Cara, FIMH*), André Périnaud, maire communiste de Varennes-Vauzelles : 11 000 F (*Sté Puleiogab, Ferraz Mario, Entreprise routière du Centre*). Rien pour l'écologiste Colette Duployez ou le FN Robert Bouter.

Pour remplacer le député sortant de la 3e CIRC., le socialiste Bernard Bardin, maire de Clamecy et président du Conseil général, 50,15 % des votants ont désigné Simone Rignault, RPR, maire de St-Honoré-les-Bains. Ils sont les seuls, avec l'écologiste Jean-Luc Donadoni (2 300 F : *COGEP*), à avoir encaissé des fonds de firmes industrielles : Simone Rignault a reçu : 3 200 F (*Axiom, Gadet, Viode,* etc.) et Bardin : 70 500 F (*Voyages Gonin, Tracyl, Colas sud-ouest, Siyage,* etc.). Rien au communiste Cèdre Cadena, ni à la FN Tatiana Guyenot...

NORD

Dans le département du Nord, le PS qui avait 14 sortants, n'a que trois réélus. Par commodité, voici le tableau des bénéficiaires des dons de sociétés :

1re CIRC. : Colette Cadaccioni, RPR, élue : 74 500 F (*SOGEP, SOFIP, SRTP, Gitec,* etc.) ; Bernard Roman, PS : 670 000 F (*Gemo, GTM bâtiment travaux publics, SUPAE, SRTP,* etc.) ; Pierre Bellanger, écologiste : 100 000 F (*DDZ, Screen France*). Pour les candidats Carl Lang, FN, Eric Corbeaux, PCF, Nicole Baudrin, Lutte ouvrière, aucune subvention.

2e CIRC. : Bernard Derosier, maire délégué d'Hellemmes-Lille PS réélu : 68 000 F (*SGTN, Eurest France,* etc.) ; Jean-Raymond Degraeve, UDF-PR : 63 000 F (*Financière Salembier, Brasserie Jeanne d'Arc, Promotion de la Métropole,* etc.).

3e CIRC. : Claude Dhinnin, maire de La Madeleine, député sortant RPR, réélu : 102 500 F (*Michel Aubrun, Cie gle de chauffe, Sté Routiers et TP, TRU, SPIE Citra Nord, SOSIDEC,* etc.) ; Paul Besson, PS : 15 000 F (*Sté Montcocol*).

4e CIRC. : Marc-Philippe Maubresse, UDF, maire démocrate-chrétien de Lambersart : 230 000 F (*Valauto, Venderstreet, SOSIDEC, Erllec, Dume, Cie de chauffe, SOGEM Nord,* etc.).

5e CIRC. : Bernard Davoine, PS, maire de Wavrin, élu : 107 000 F (*SGTN, SOGEA, VATP, Cie des eaux du Nord,* etc.) ; Marcel Daraedt, RPR : 15 000 F (*TRU,* etc.) ; Philippe Barret, UDF, maire démocrate-chrétien de Santes : 97 000 F (*Cary frères, STEMO, GAEC Lemeiter frères, Sté Hexagone Développement Imm.,* etc.) ; Jean-Claude Willem, PCF, maire de Seclin : 27 000 F (*Samée SA, SNAP SA, Famille Eco*).

6e CIRC. : Thierry Lazarro, RPR, élu : 121 000 F (*Autinor, SGTN,* etc.) ; Dominique Bailly, PS : 42 000 F (*SOGEA Nord,* etc.) ; Robert Vanderlanoitte « divers droite » : 63 000 F (*SGTN, Florimond Desprez, Mecatec, Autinor, HDT,* etc.).

7e CIRC. : Michel Ghysel, RPR élu : 278 000 F (*Camaieu, GTI, Real therm. Nord, Desbarbieux, Damart Serviposte, SRTP,* etc.) ; Bernard Carton, député sortant, PS : 87 000 F (*SOGEA, Sté des eaux du Nord, CGC,* etc.) ; Jacky Minard, GE : 15 000 F (*Auriga, SEG*) ; Hubert Caron, MD : 5 000 F (*Devred Gayet*).

8e CIRC. : Gérard Vignoble, maire

UDF-CDS de Wasquehal, député sortant, réélu : 230 000 F (*Mitradel, SECNOR, Générale de restauration, Promodès-Continent, CEFIC Promotion, SRTP, Rabot Dutilleul,* etc.) ; Marie-Odile Rousseaux, PS : 5 000 F (*SOGEA, Cie gle de chauffe,* etc.) ; Françoise Doogbaud, née Terrier, MD : 1 000 F (*CSPB*).

9e CIRC. : Serge Charles, RPR, maire de Marcq-en-Barœul, député sortant, réélu : 105 000 F (*SECNOR, SRTP, Top Medias, Lesaffre, OTH nord-ouest, Serete Régions,* etc.) ; Christian Eloy, PLN : 9 000 F (*Z Loisirs, DG Communication*).

10e CIRC. : Charles Vanneste, RPR, élu : 80 000 F (*SGTN, Dalle frères, Duflot Antoine Vache, Quillery, H. Wauquiez, Pompes funèbres Marte,* etc.) ; Jean-Pierre Balduyck, député sortant (battu), maire PS de Tourcoing : 225 000 F (*SNEP, SATELEC, SOGEA, CGC, SAMEE, Vernier, SRTP,* etc.) ; Christian Baeckeroot, FN, ancien député : 5 000 F (*Picavet*).

11e CIRC. : Françoise Hostalier, UDF-PR, élue : 20 000 F (*Pouchain, Auxindal, Ambulances Adam*) ; Yves Durand, député sortant (battu), maire socialiste de Lomme : 211 000 F (*SUSIDEC, Delanoy-Dewailly, SOGEA, TRU, CGC, Sté des eaux du Nord,* etc.) ; Georges Brice, néo-gaulliste dissident, anc. député : 33 000 F (*Voyages Descamps, Lorban, SPIE CITRA Nord,* etc.).

12e CIRC. : Régis Fauchoit, divers gauche, élu : 105 000 F (*Sté techn. d'application de revêtements, Tarstinkal, Sud Paris Audeil Supae, SOGEA,* etc.) ; Michel Delebarre, ancien ministre, maire socialiste de Dunkerque : 507 000 F (*Norpac, THELU, Wattiez, Polychim., CGC, Construction Dasse, Transports Cudz, SEMIP, Dumez, Arno Dunkerque, Nempon Mineca, Total distribution, STEP, SOGEA, Maning, Devos et Ployart,* etc.) ; Gaston Tirmarche, socialiste dissident maire de Saint-Pol-sur-Mer : 200 000 F (*Baudin Châteauneuf, Vandamme, SAMEE, Ermans Herblay, SPIE Citra, SEMIP, Dumez, SOGEA, CEDE,* etc.) plus les *Amis du Foyer Ambroise Croizat* : 21 000 F ; Christian Hutin, RPR : 22 000 F (*SPIE Citra, Laboratoires Hutin Lanoote*) ; Nourredine Henni, France Plus : 30 000 F (*Fusiman Vandarb Calais, STED, Dumez,* etc.) ; Marcel Lefevre, « vert » : 1 200 F (*Oui dire*).

13e CIRC. : Emmanuel Dewees, RPR, élu : 223 000 F (*Total, Grands travaux du Nord, SEMIP, Devos Sloyart, Fourré Rhodes, Sté techn. d'exploitation, Newton Mimeca, Arno DNK, Détroit travaux littoral, Sté des travaux Huys, Batisol SA,* etc.) ; André Delattre, député sortant (battu), maire socialiste de Coudekerque-Blanche : 193 000 F (*SOGEA, COTHEFA, Eurest France, CGC, Norpac, Thelu,* etc.) ; Claude Prouvoyeur, CNI : 81 000 F (*SEMERU, COTHEFA, SEC, SOGEM, Caroni,* etc.) ; Dominisque Martin Ferrari, GE : 20 000 F (*Priester, Labaere, Sement, Wylsteker, EGD, Dumez,* etc.).

14e CIRC : Gabriel Deblock, CNI (élu), maire d'Esquelbecq : 74 500 F (*ECR, SPIE Citra, Sté des grands travaux du Nord, Quillery,* etc.) ; Jean Le Garrec, député sortant de la 18e CIRC. : 55 000 F (*COTHEFA, CGC,* etc.) ; Claude Gosset, UDF-CDS, maire d'Hondschoote : 201 000 F (*Negobat, Sté H2DS, SGTM, RMM, STED, Edgar Duval, STR HUYS, Crocherie Bourdin Chausse, Sté des eaux du Nord, TRU, Bouygues, Beugnet France,* etc.) ; Bernard Fiolet, « divers droite » : 77 000 F (*SEG, Nord France Constructions, Carronor, GEPH,* etc.).

15e CIRC. : Marie-Fanny Gournay (élue), maire RPR de Caëstre : aucun don de société ; Jean Delobel, maire socialiste de Bailleul : 10 000 F (*CGC*) ; Michel Grasset, maire UDF-PR de Nieppe : 172 000 F (*SO-*

BANOR, Leleu, Immobilier Saint-André, API, Dubrulle TP, Chamlys, Crédit Agricole, Entreprise Lebleu, Ramery, Vanderschooten, TRU, Artois travaux publics, Garage de la Lys, etc.).

16e CIRC. : Georges Hage, député sortant, communiste (réélu) : 15 000 F (*Beugnet*) ; Patrick Vanandreweldt, maire UPF de Pecquencourt : 131 000 F (*Cie gle de chauffe, GETHEF, SECNOR, Entreprise Jean Lefèbvre, CPED, SERTIRU, Fourres et Rhodes, Beugnet, Dumez, Halluin et Henngraeve,* etc.) ; Daniel Mio, maire socialiste de Rieulay : 34 000 F (*CGC, Tercharmor, Apinor,* etc.).

17e CIRC. : Jacques Vernier (élu), maire RPR de Douai : 142 000 F (*Sté des eaux de Douai, Voyages Fouache, STED, SNEP, Fourre et Rhodes, SAMEE,* etc.) ; Marc Dolez, député socialiste sortant (battu) : 33 000 F (*CGC, Prévost SA,* etc.) plus : 20 000 F (*groupe socialiste de l'Ass. Nle*) ; Pierre Lefèbvre, PCF : 18 000 F (*Beugnet, STED*).

18e CIRC. : Claude Pringalle, RPR (élu), maire de Séranville-Forenville : 283 000 F (*Beugnet, SGIN, Sertiru, Lefebvre, Sté des eaux, Quillery, Brillard, SAMEE, EITF,* etc.) ; Jacques Warin, maire socialiste de Caudry : 216 000 F (*Royal Canin, SRCM, CGC, SASA, Caudis, Sté des eaux de Cambrai, Farasse Toiture, Sté financière et immobilière Longchamp, SOGEA,* etc. ; Edouard Tricquet, maire communiste d'Escaudœuvres: 52 000 F (*Jardin Deltour, Sertiru, Santerre, Beugnet*).

19e CIRC. : René Carpentier, député communiste sortant (réélu) : 220 000 F (*Sorriaux Veniat, Pépinières Wannyn, Musm, SOCOTEC, Dépan Restho, Apinor, Eau et Force, Urbaclean, Decar, Sapem, SBTN, SOVALEG, Euro Sélection, Autocars Place, CNTR, Delevarde, Copin Parent, SAIEE, Eur'Equip, Leleu, Val TP, Gitrec, GISP,* etc.) ; Bernard Godin, RPR : 16 000 F (*Pierre Petiau, SEGER, SRCB, Bouchain Matériaux, Essor nutrition animale, CCIHC, CTIHC,* etc.) ; Roland Veaux, PS : 111 000 F (*Mussy, COTHEFA, SOCOTEC, SCTIO, SAI, SETAM, Sertiru, SORETRA, ATS, SOFRAME,* etc.) ; Régis Dufour-Lefort, GE : 148 000 F (*Grim, Eau et Force, Autocars Place, URFA, SGT d'exploitation, Norpac, La Construction, Buromatic,* etc.).

20e CIRC. : Alain Bocquet, député communiste sortant (réélu) : 45 000 F (*Hainaut Boissons, Pépinières Beaufort, Location et travaux, Musy espaces verts élagages, Jardins 2000, Eaux et Force, AZ 59, Beugnet, Malaquin, Jacques Descamps,* etc.) ; Claude Larcanché, UDF-PSD, maire de Walliers : 3 000 F (*Techni TP, Electro Team*) ; Francis Berkmans, maire socialiste d'Escaupont : 90 000 F (*TCI, Malaquin, Sertiru, Nemrod, Musy, SAI, Lorrain et Cie, SMINERF, CG2M,* etc.) ; Benjamin Dutouquet, GE : 10 000 F (*Malaquin*).

21e CIRC. : Jean-Louis Borloo, indépendant (élu), maire de Valenciennes : 268 000 F (*Gaspard, Grim, Musy, CGEN Masquelier, Tiry et Tiry, NWR Company, Autobilan, Roger Dupont, Team Meca Transfert SA, Electro Team, Manugesteam, Forgeval, Val TP, Robert Trebor Spectacles, Crédit Mutuel du Nord, SOCOTEC, Dodat et Villin, Valburo, VIVM, Amidonneries françaises, Maval, Meubles Ramboux, Lethuillier, Eaux et Force, Debauche, Debardieux frères, Leleu, Norpac, GPI, CTNV,* etc.) ; Fabien Thiémé, député communiste sortant (battu) : 58 500 F (*Musy, Lorban, Etudes travaux service, Swiderck, Beugnet, Leleu*) ; Dominique Slabolepsky, FN : 4 500 F (*Gagneraud, MTMS*) ; Bernard Frimat, socialiste : 67 000 F (*Musy, SAI, Construction Dasse, Sertiru,* etc.) ; et André Czapski, Mouv. des Citoyens . 3 500 F (*Aper*).

22e CIRC. : Christian Bataille, député socialiste sortant (réélu), maire de Rieux-en-Cambraisis : 178 000 F (*Entreprise Tison, CFC, Tremois, Colas, Brillard et Choin, Entreprise Bernard,* etc.) ; Serge Machepy, UDF-SPD, maire de Solesmes : 157 000 F (*Fourre et Rhodes, Dumez, Sertiru, Descamps, Tommasini, STEC, SAMEE, Entreprise Jean Lefèbvre, Eaux de Cambrai, Anditex,* etc.) ; Jean-Marie Lemaire, ind. de droite : 26 000 F (*Sasa, Cochery Bourdin, Eaux de Cambrai,* etc.).

23e CIRC. : Jean-Claude Décagny, UDF-PSD (élu) : aucune subvention « capitaliste » ; Jean Jarosz, maire communiste de Fergnies : 10 000 F (*SA Lorban*) ; Umberto Battist, député socialiste sortant (battu) : 113 000 F (*CGC, Eau et Force, Schever Nandin,* etc.).

24e CIRC. : Alain Poyart, RPR (élu) : 197 000 F (*Musy, Grands travaux du Nord, Beugnet, Flamme environnement, Canalisations Génie Civil, Tommasini Construction, GETMEF, BBI, COMELEC, SNEP, Ateliers construction Fosse, Travaux publics et de voirie, Norpac, SATHEF,* etc.) ; Marcel Dehoux, député socialiste sortant (battu), maire de Wignehies : 149 000F (*Chaudronnerie d'Anor, Chauffage central service, CGC, Construction Dasse, Transports Cudi, Posso, Norpac, Eau et Force, Sertiru,* etc.) ; Joël Wilmotte, maire indépendant d'Haumont : 13 000 F (*Goguillon, Cerri, Siderem Nord*).

Les noms non portés ici sont ceux des candidats FN, écologistes, Lutte ouvrière et autres qui ne figurent pas sur les listes établies par la CCFP, parmi les bénéficiaires des largesses de grandes firmes industrielles ou de banques.

OISE

Olivier Dassault, l'héritier du célèbre constructeur d'avions, milliardaire, maire de Beauvais, député RPR sortant, a été réélu. Il dispose naturellement de tout l'argent nécessaire à « l'achat d'une circonscription ». Habile, il a employé les sommes considérables dont il dispose à convaincre par une propagande insidieuse et permanente, les électeurs les moins méfiants de la 1re CIRC de l'Oise. Les fonds officiels s'élèvent à 434 000 F recueillis auprès de ses pairs (*Bolloré, Norinco, Sofiservice, Cloiselec, Chanel, Dauphin, Parfinance, Eurosit, Foruma Voyages, Doliner, De Koninck, Cartier, SDB, Monoprix,* etc.). Il a battu sans difficulté ses concurrents et adversaires. Le socialiste Yves Rome, maire de Bailleul-sur-Therain, disposait cependant d'un « trésor de guerre » important : 24 000 F versés par des amis, 40 000 F apportés par le PS et 410 000 F quêtés auprès des firmes (*SEARB, Quille, Ecosita, Dexel, Bruyère, Profilaroid, Bouve Magne, CTP, J. Lefèbvre, Forclum, J. Antrope, Ipodec, SOGERIC,* etc.). Même en reniant l'anticapitalisme d'antan pour obtenir des fonds de sociétés « capitalistes », il n'avait aucune chance de battre le milliardaire Dassault. Les autres candidats ont jugé préférable de mépriser les subsides « de ces gens-là » : ni la FN Katherine d'Herbais, ni le communiste Thierry Aury, ni l'écologiste Christian Filippi, ni aucun des divers candidats affrontant Dassault n'ont voulu du « fric » de l'héritier ou de ses commensaux.

Dans la 2e CIRC., le député RPR sortant Jean-François Mancel a été réélu contre le FN Bernard Maretheu, l'ex-communiste André Sainjon, la communiste (officielle) Solange Schmitt-Trécant, etc. Mancel a reçu 216 000 F de diverses firmes (*SDB, ETS, Crométal, Morinco, Cand'élec,*

Télécoise, Financière des Terres Rouges, etc.), et Sainjon a encaissé 240 000 F (*Dexel, Ecosita, Génie civil Maurais, SEARB, Noxergie, GTI Division Via Transport,* etc.). Rien aux autres candidats.

Le député sortant de la 3e CIRC., le socialiste Jean Anciant a été éliminé au profit du néo-gaulliste Ernest Chenière, qui eut à vaincre la résistance obstinée du candidat FN Michel Guiniot. Le nouveau député et l'ancien ont reçu une aide importante ; Chenière : 418 000 F du RPR, et 33 000 F de firmes (*Beugnet, Entreprise J. Lefèbvre, EPHIC,* etc.) et Anciant : 289 000 F de caisses que jadis les socialistes n'auraient jamais sollicitées (*Bouygues, Degremont, Ecosita, Jean Claisse, Sylvain Joyeux, Eurovoirie, Forclum, Hexagone Dévelop. Immobilier, Beauvaisienne de travaux, Lyonnaise des eaux-Dumez, Novergie, Quille, Office notarial de Creil, Sallandre, Le Koninck, Jacques Guyot, Entr. Bruyère, STEC Immob. Normandie,* etc.). Les autres candidats ont été ignorés des grandes firmes.

Le député RPR sortant de la 4e CIRC., Arthur Dehaine, maire de Senlis, a été réélu ; le dernier adversaire qui s'opposera à lui, le FN Philippe Evrard, fut balayé par une coalition droite-centre-gauche des forces du Système. Dehaine avait obtenu quelques subsides : 253 000 F du RPR et 10 000 F de la *Distillerie agricole Barbery* et de la *SA Nord France Constructions.* Rien pour les autres candidats, sauf pour le communiste Serge Macudzinski : 44 000 F (*3 A Conseil, Environnement France, Cabinet P. Douaire, SNC de la Plaine*).

Bien que sérieusement épaulé par la Chambre de Commerce France-Israël, dont il est l'animateur, Lionel Stoléru, tour à tour « de droite » puis « de gauche », ancien ministre, présenté par GE, a été battu, dans la 5e CIRC. de l'Oise. Il avait recueilli, officiellement, 60 000 F du trust *BSN-Danone* et de la *Sté Aries.* L'élu est le maire RPR de Courtieux, Lucien Degaudry, qui reçut 82 000 F de diverses firmes (*Lyonnaise des eaux, Tectra, Daniel centre commercial Venette, Sainte Beuve* et autres sociétés non désignées dans le rapport. Le CNI Guy Harlé d'Ophove obtint 30 000 F de *Supae Picardie.* Aucune autre subvention versée.

Réélu dans la 6e CIRC., le député UDF-PR sortant, François-Michel Gonnot, fut financièrement épaulé par son parti : 260 000 F et plusieurs groupes : 122 000 F (*Baudoux, Tectra, Demouy, Cie des eaux de la banlieue de Paris, France Nord Construction, Paul Organ, EPTR, Cars Acary,* etc.). Rien au socialiste Gérard Beylle, au « vert » J.-Cl. Lefèbvre, au communiste Desmoulin, à Pierre Descaves, ancien député FN, qui résista jusqu'au bout et fut battu par une coalition gaullo-centro-marxiste au second tour.

La bataille a été vive dans la 7e CIRC. où le député sortant socialiste, Jean-Pierre Braine, maire de Saint-Just, dut affronter, au second tour, l'UDF-PR Patrick Malaizé et le FN Jean-Jacques Leroy. Finalement, Braine l'emporta, ayant pu financer sa campagne grâce aux subsides (s'ajoutant à l'apport du parti : 113 000 F) de sociétés financières, industrielles ou commerciales : 406 000 F (*Judist, Distr. de combustibles associés, Revco, Antrope, Beugnet, CITEC environnement, Entreprise Bruyère, Quille, SPIE Nord-Est Picardie, SODIMAX, De Koninck, Entr. Jacques Guyot, SUPAE Picardie, Lyonnaise des eaux, Accréditif SDEL,* etc.). Le socialiste Malaizé a reçu : 182 000 F du PS, 20 000 F de l'*Assoc. des industriels de Miroy* — mais oui ! — et 89 000 F de diverses firmes (*Orient Express, RMP Conseil, Crété, Perfoguide informatique,* etc.).

FAITES LIRE CE LIVRE

ORNE

Les trois nouveaux députés élus en mars 1993 appartiennent à la coalition centriste-gaulliste-libérale.

Dans la 1re CIRC., c'est Yves Deniau, RPR, qui a été élu, contre l'UDF-CDS Daniel Miette, le socialiste Jean-Claude Pavis, la FN Janine Tanoué, les écologistes Buard et Tragin, et autres. Les sociétés ont été moins généreuses, avec Deniau : 10 000 F (*Cau Armétal, Gouvion St Cyr,* etc.) qu'avec Miette : 48 000 F (*Pottier, Prout France Confort, Mélisana, Cité,* etc.) et elles n'ont rien donné aux autres candidats.

L'affrontement Lenoir-Geng s'est terminé par la défaite de ce dernier, dans la 2e CIRC. Le dissident centriste Jean-Claude Lenoir a été élu ; il était soutenu financièrement par son comité : 175 000 F et une douzaine de firmes : 85 000 F (*OTH, Le Biot, Caillaud, Cité, Danrick,* etc.). Le démocrate-chrétien Francis Geng, député sortant (battu) avait reçu 202 000 F de quelques trusts (*Colas, Bolloré, Hoechst, CISE, Synthelabo, SEPT industrie, Terres Fortes,* etc.). Le FN Jean-Pierre Dieutre, le dissident néo-gaulliste Christian Eude, la communiste Jeanne Hardy n'ont rien reçu des caisses « capitalistes » ; seul le socialiste André Grudet obtint 2 900 F.

C'est une personnalité politique connue dans les milieux de droite qui a été élue député UDF de la 3e CIRC. : Hubert Bassot, principal animateur, dans les années soixante, de la revue de la droite nationale *Esprit public,* considérée par certains comme porte-parole de l'OAS et du mouvement Rassemblement de l'Esprit public, éditeur de plusieurs livres engagés, comme l'*Histoire de la Collaboration,* de l'écrivain Saint-Paulien, l'auteur du *Soleil des morts* (qui faillit avoir le Goncourt). Ayant évolué vers le centre, il s'est retrouvé avec d'anciens nationalistes, comme Madelin, au PR. Il reçut 20 000 F de sont parti et 61 000 F de diverses firmes (*Sté chimique de la route, Sturno, Sabla, SA Lebaudy,* etc.), 12 000 F de la *Féd. Nat. des Syndicats de l'assainissement* et 10 000 F du comité de soutien créé pour sa candidature. L'ancien ministre radical de gauche François Doubin, maire d'Argentan, fut financé, partie par le MRG : 44 000 F, partie par des trusts : 122 000 F (*Jaguar France, Masselin, SEPT industrie, CURDEX, Sources Roxane,* etc.). Le néo-gaulliste Amaury de Saint-Quentin recueillit 100 000 F du RPR et 170 000 F de trusts divers (*Financière Marcel Dassault, SEPT industrie, EPEDA B. Faure, Fechoz, Générale de restauration bancaire, Bouygues,* etc.). Aucune subvention au FN Jacques Botrot, au « vert » Dominique Madeleine, au communiste Jean Châtelain, et autres candidats.

PAS-DE-CALAIS

« L'hégémonie socialistes — 12 député sortants sur 14 — a vécu », assure *le Monde.* Et pourtant les sociétés « capitalistes » ont aidé financièrement la Gauche, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous :

1re CIRC. : Jean-Pierre Defontaine, MRG, député sortant (réélu) : 86 000 F (*Cie gle de chauffe, Lobry Goubet, CNEI agence d'Arras, EURL Delaby, Cecoba, Witrant,* etc.) ; Jean Weppe, RPR : 183 000 F (*Norpac, Imagerie médicale, Stora Feldmuehle,* etc.) ; Gérard Pavy, indépendant de droite : 36 000 F (*Michel Bocquet, Witrant, Quillet Duquesne, Agence Tournant,* etc.).

2e CIRC. : Charles Gheerbrant, maire UPF de St-Nicolas-lès-Arras (élu député) : 225 000 F (*Cathelan, CMBH, Santerne, Decant, Rogez chauffage, Entreprise Holbat-Honard, Arradis, SA Nicoladis, Beugnet, SOGEA, Norpac,* etc.) ; le socialiste

Jean-Marie Alexandre : 266 000 F (*SAE Rondelez, Cie gle de chauffe, SOGEA, Witrant, SETRA,* etc.) ; le communiste Martial Stienne, maire de Vitry-en-Artois : 4 500 F (*Voyages A. Fouache, Briet Constructions*) ; le FN François Porteu de La Morandière : rien ; l'écologiste Alain Bailleul : 4 500 F (*André Macron, Witrant*) ; l'indépendant de droite Patrick Dermaux : 1 500 F (*Assurances Femezuti Frenin*) ; J.-L. Jocine, MD : rien.

3e CIRC. : Philippe Vasseur, admirateur (naguère) de l'ancienne droite, mais rallié (aujourd'hui) à celle du PR, député sortant UDF, a été réélu. Il s'opposait à la candidate socialiste Cécile Locqueville, à la candidate FN Micheline Broudrenghin et triompha d'elles et des autres candidats dès le premier tour. La socialiste Locqueville avait reçu une aide financière « capitaliste » assez modeste : 28 000 F (*Cie gle de chauffe, Duffroy, Deschamps Lambardo*), mais la FN Broudrenghin n'avait que ses propres fonds.

4e CIRC. : C'est le maire du Touquet, Léonce Deprez, député sortant UDF-PSD, qui l'a emporté. Il avait bénéficié de subventions de son parti : 80 000 F, et de grandes sociétés (*Dumez, Entreprise Jean Lefèbvre, SOGEA, Supermarché Shopi, Serge Pérard, Le Doublon, STEMO, F. Thélu, J.-G. Durand, UPI,* etc.). Son adversaire socialiste, très anticapitaliste à l'origine mais rallié (comme ses camarades du parti) au « Gros Argent », émargea pour un total de 87 000 F aux caisses des « gros » (*Générale de Chauffe, Colas, SA Nord Constructions Nouvelles, Docks de France - La Ruche Picardie, Lefrançois, SEIL* et quelques autres firmes). Le FN Francis Petit n'a rien reçu, ni le communiste Georges Baillet, mais le candidat CPNT Didier Frémaux a encaissé 1 750 F de diverses sociétés de chasse (liées à la PME *Duval*).

5e CIRC. : Guy Lengagne, député socialiste sortant, maire de Boulogne, a été battu par le démocrate-chrétien Jean-Pierre Pont, qui disposait de 86 000 F donnés par une douzaine de firmes (*Nord Constructions nouvelles, Domaine d'Hardelot, Beugnet, Dauphin Ota, STED, Sté de travaux d'Outréau,* etc.). Ont également émargé à des caisses « capitalistes » : le communiste Jean-Claude Juda, maire de St-Etienne-au-Mont : 60 000 F (*SOMEBA, Beugnet, Sté des eaux de Picardie*) ; Jacques Girard, indépendant : 11 500 F (*Fima Styl Auto, Cartonnages Gaultier, SECNOR ME de Tassigny*) ; et naturellement Lengagne, le socialiste, qui recueillit 128 000 F dans les milieux « capitalistes » (*SOMECOB, STED, Cie gle de chauffe, Singer, Outreaudis, Delattre, Sté des eaux de Picardie,* etc.). Mais ni les écologistes Pierre Geneau et Renée Vinet, ni le FN Guy Molliens n'ont reçu de dons de sociétés (personnes morales).

6e CIRC. : Dominique Dupilet, maire de Wimereux, député socialiste sortant, a été réélu ; il avait bénéficié d'un apport de 180 000 F de son parti et d'une aide financière d'une quinzaine de sociétés « capitalistes » : 314 000 F (*Sté des eaux de Saint-Omer, Thélu, COGELUM, SOMEBA, Générale de chauffe, Colas, STED, R. Delattre, SOGEA, Huys Heunet, Trav. régionaux STR Huys, Beugnet,* etc.). Son principal concurrent, René Lapotre, UPF, maire de Sangatte, encaissa 34 000 F de son groupe et 300 000 F de diverses sociétés (*Beugnet, SPIE Citra Nord, Norellec SA, SEMIP, Sté des eaux de banlieue de Paris, Derudder Travaux publics, Thélu, Satelec,* etc.) ; Annie Wable, née Fossard, « divers droite », reçut 10 000 F de son comité, 23 000 F d'amis et 102 000 F de plusieurs firmes (*SOBEMA, PVR, SOGRAGE, Espace promotion, Conté SA, Beugnet, SECNOR, Dumez, Parc des Coquilles, Ferrémenganaise de Paris Outreau,* etc.). Les

autres candidats furent ignorés des « grosses » caisses, sauf Michel Hamy, GE, qui obtint deux versements de 500 F chacun (*Compagnons du littoral, Calais Caravanes*).

7e CIRC. : Battu, le député socialiste sortant André Capet, a été remplacé par le RPR Claude Demassieux. Ces deux candidats avaient obtenu des fonds de diverses sociétés ; Capet : 254 000 F (*Colas, Thélu, Garchette, Informum, Jean Lefèbvre, Générale de chauffe, SOGRAGE lyonnaise, Beugnet, Pacobat CNEI,* etc.) ; et Demassieux : 122 500 F (*Imagerie médicale, Thélu, Union patronale interprof., Dewet, Braem,* etc.) ; Jean-Claude Beauvillain, « divers droite », émargea pour 72 000 F (*SPIE Citra Nord, Infantelec, Mécanographie du littoral, Beugnet, Sury,* etc.). Rien pour les autres candidats.

8e CIRC. : Jean-Jacques Delvaux, RPR, maire de Saint-Omer, fut élu député en mars 1993. Il avait dépensé pour sa campagne 192 000 F, dont 156 000 F remis par diverses sociétés (*Sté des eaux, UPIA, VCA, Colas, SAEE, SOCHAC, Poly froid,* etc.). Le maire socialiste d'Arques, Michel Lefait, également candidat, disposait de 149 000 F versés par une vingtaine de firmes (*STPV, Roger Dupont, Cie gle de chauffe, STED, Debacker, Caroni Construction, Sté des eaux, Reseelec, ETGC, Beugnet, Artois Etanchétité, Botte et fils,* etc.). Aucun don n'a été enregistré pour les autres candidats.

9e CIRC. : L'anticapitaliste Jacques Mellick, dont il fut beaucoup question dans l'affaire OM-Valenciennes, fut élu député socialiste contre le RPR André Flajolet. Le premier, Mellick, reçut 575 000 F de firmes « capitalites » (*Coquide, RCFC, Santerne, SOGEA, SPAP ONYX, Colas, OTH Nord-Ouest, Sphère SA, SUPAE, Cie générale de chauffe, Quillery, Transports de l'Artois, STED, Norpac,* etc.) ; le second, Flajolet, encaissa : 62 000 F (*Leleu, Mullet, Artois confection, Cocherie Bourdin Chausse, Hanard Holbat,* etc.). Il n'y eut pas de versements aux autres candidats, ni au communiste Lucien Adries, ni au FN José Sawras, ni aux écologistes Champeil et Pacheka...

10e CIRC. : Serge Janquin, maire socialiste de Bruay-en-Brussière, fut élu député en mars 1993. S'opposaient à lui : le communiste Jean-Luc Bécart, sénateur-maire d'Auchel, le RPR Daniel Mouton, le FN Jean-Paul Depret, le GE Franck Gluszak, l'indépendant Jean-Marc Lehut... Seuls ont été « arrosés » : Janquin : 284 000 F (*Artois Plâtrerie, Batinar, Nord Structure, SATHEF, Cie gle de chauffe, Samée, Guilbert Deleurs, Bayard, SOGEA,* etc.) ; Mouton : 3 300 F (*Repy, Sotranord Financière, Dequitour, Foulon*) ; Gluczak : 7 000 F (*Entreprise Guilbert Dezellus, Remchinor Patiner*) et Lehut : 10 500 F (*Goupil, Goldblum, Foulon, Intermarché, Cabre, Delzenne Lehut*). Rien n'a été versé par des firmes aux autres candidats.

11e CIRC. : Le candidat communiste Rémy Auchedé a été élu, au second tour, le socialiste Noël Josephe, député sortant, s'étant retiré. Ces deux seuls candidats furent « honorés » de bienfaisantes oboles « capitalistes » : Auchedé encaissa : 113 000 F (*Cécile, Carpentier, Stéphor, Fourdrinier, Huys Heunet, Wartel, Cabré, Sté des eaux de Saint-Omer, Rabot Dutilleul, Nord France Constructions, STRP, Zampaglione, EBTM,* etc.) ; et Noël Josèphe : 109 000 F (*Ferrolin, Renard, Monchal, Fourdrinier, Botte et fils, RCFC Route SNC, Jacquemart,* etc.).

12e CIRC. : Le député socialiste sortant Jean-Pierre Kucheida fut réélu. Il avait encaissé 519 000 F offerts par quelques « gros » (*SEMOTEC, KOPAC, Cie gle de chauffe, Bardaillé, Huys Heunet, SOGEA, STILL, Hexagone Développement Imm.,* etc.). Ses deux principaux concurrents reçurent

également des subsides « capitalistes » ; le communiste Jacques Robitail : 217 000 F (*Wartel, Beugnet, Matériaux enrobés du Nord, Sté des eaux de Saint-Omer, Bonnet, Sama, STED, SA Lens électricité,* etc.) et le « divers gauche » Bernard Urbaniak, tout aussi « anticapitaliste » : 114 000 F (*SOLEG, Norgreen, Diffusion chimique industrielle, Poiret, Brasserie Sainte-Barbe, SEA, Technique béton et dérivés, Pourdrinier, Forclum, Sulzer, Infra SA, TERN, Vins Rubial, SAMEE, STED, MBP, Beugnet,* etc.).

13e CIRC. : Le député sortant Jean-Claude Bois, PS, a été réélu contre le communiste Gilbert Rolos, maire de Salaumines, et le démocrate-chrétien Michel Roger, UDF. Ces trois candidats ont encaissé des contributions de grandes sociétés ; Bois : 111 000 F (*Lobel, SOLEG, Legage, Sotralens, Hanard Holbat, Bardaille, Cie gle de chauffe, Applicamat, Lens électricité, STED,* etc.) ; Rolos : 8 500 F (*SECAMI, Nayer*) ; et Roger : 25 000 F (*Crosseries lensoises, Cuvilliers, Bardaille, Floralies lensoises, Transports Constant Darcq,* etc.). Pas de versements aux autres candidats.

14e CIRC. : Jean Urbaniak, « divers droite » — qu'il ne faut pas confondre avec Bernard Urbaniak, « divers gauche » (voir plus haut) — a été élu député avec l'appui de l'Union pour la France. Il avait contre lui le socialiste Albert Facon, maire de Courrières, le communiste Yves Coquelle, maire de Rouvray, le FN Raymond Demailly, l'écologiste Claudine Corriette et quelques autres candidats. Urbaniak émargeait aux caisses « capitalistes » : pour 272 000 F (*Sté des eaux, Travaux publics Artois, Westel, SEMIT, Roger Dupont, SIPAN, Marquelier, Cochet Dehaene,* etc.), et Coquelle pour 111 000 F (*Lecaille, Rota, Entreprise Cheval, STED, Valtar Distrib., Dengreville, Sté des eaux de Picardie, SATELEC, Wartel, Roger Dupont, Ferroille, STEMO, Beugnet,* etc.). Ses trois-là ont, seuls, été subventionnés.

PUY-DE-DOME

Vaincu sur toute la ligne, le Parti socialiste a dû abandonner tous ses sièges, y compris à Clermont-Ferrand, fief marxiste jugé inexpugnable.

Maurice Pourchon, député sortant, porte-drapeau du PS dans la 1re CIRC., a été battu par Michel Fanget, UDF, son collègue, au Conseil municipal de Clermont-Ferrand. Pourchon, pour sa campagne électorale, disposait de 175 000 F apportés par le PS, 37 000 F fournis par des amis et 106 000 F recueillis auprès des caisses patronales (*GFC, Sté stéphanoise des eaux, Luminox, SOMI, Restauration Gilbert Vacher,* etc.) ; Fanget, moins bien pourvu, disposait de 175 000 F donnés par l'UDF, 15 000 F versés par des amis et 79 000 F distribués par des firmes (*Havas, Labo Ctre France, Billet, Paul Deschamps,* etc.). En dehors d'eux, seul Brice Hortefeux, RPR, a reçu (outre 214 000 F de son parti) des fonds de sociétés industrielles ou commerciales : 227 000 F (*SOGERES, Taitbout Opéra, Foncière du Centre, Noam engineering, Visonic, CMESE, SODEXHO, Citra Parc Saint Christophe,* etc.).

Dans la 2e CIRC., Michel Cartaud, UDF-PR, maire de Pont-du-Château, a triomphé du socialiste Alain Néri, député sortant, maire de Beauregard-l'Evêque. Les firmes ont versé : 95 000 F à Néri (*GFC, Carrelages et Céramiques d'Auvergne, Gerland Routes, Cochery*) et 280 000 F à Cartaud (*Levigne, Entreprise électrique, Dyno, SRTP Beaumont, SOGEA, SOFALIC, Sté Cellier Chevanet, Eurl Marvy, Multi transport, COFRETH, COVEC, SAUR Bouygues,* etc.). Le communiste Louis Vigoulay a accepté 30 500 F de quatre sociétés « capitalistes » (*Entreprises électrique, Heuliez Bus, Baudin Châteauneuf, Colas*).

Valéry Giscard d'Estaing, ci-devant président de la République, président de l'UDF, a été élu sans peine, au premier tour, dans la 3e CIRC. « Chouchou » des 200 Familles, dont sa femme et lui font d'ailleurs partie, il avait reçu 398 000 F d'une cinquantaine de sociétés (*ARDIX, BSN-Danone, Plaine, Sté des eaux de Volvic, Plastic Omnium, Sacer Rhône, Dumez, SOCAE,* etc.) Seul de ses adversaires, le socialiste Alain Bardot encaissa 20 000 F de la *SNC Beugnet.*

C'est Pierre Pascaillon, RPR, maire d'Issoire, qui a été élu député de la 4e CIRC. contre le socialiste Jean-Paul Bacquet, le communiste Alain Cuerq, le FN Robert Wilwertz, l'écologiste Pierre Parmantier, l'indépendant Patrick Kindt et quelques autres. Pascaillon reçut 84 000 F de diverses sociétés (*Zottoli, SEREPI, Cofreth Auvergne, Piccand, Cochery Bourdin Chausse,* etc.) ; Cuerq : 90 000 F (*ECO Bois, SAS, Entreprise Roux, Fougerolle, Gaz technique, Saru Astrem, Colas, Atra Bisio,* etc.) ; Bacquet : 5 000 F (*D. Bourret, Luminox*) ; Kindt : 1 500 F (*Locapharm.*). Le FN Wilwertz et l'écologiste Parmantier n'ont rien reçu.

Le député sortant de la 5e CIRC. Maurice Adevah Poeuf, PS, a été battu par l'UDF Jean-Marc Chartoire. Eux seuls avaient obtenu des subventions « capitalistes » : Adevah Poeuf : 133 000 F (*Tarrerias Bonjean, Verdier frères, Chades, SACER, DASSO, Luminox, Forges Gorce,* etc.). et Chartoires : 104 000 F (*Thierdis, Dasso, Cartolux, Forges forézienes, Tarrerias Chassaing, Plastic Auvergne, Loisirs et Voyages,* etc.

Dans la 6e CIRC., Gérard Boche, UDR-PR, maire d'Aigueperse, a battu le député socialiste sortant, Edmond Vacant. Les firmes régionales avaient versé : 158 000 F au premier (*Travaux publics du Centre, Limagne Sanders, SOGEA, Proferm, Eau de Volvic, Dasso, Colas, Enval distribution, Riom immobilier,* etc.) et, au second : 62 000 F (*CADAEX, Luminox, Eau de Volvic, Mil Sold,* etc.). Les autres candidats (FN, GE, NE, LCR...) n'ont rien reçu, mais le communiste Jean-Claude Jacob, lui, a bien accepté 20 000 F de la « capitaliste » *Enval Distribution.*

PYRENEES-ATLANTIQUES

Le RPR Jean Gougy, a été élu député de la 1re CIRC. contre le socialiste René Majesté, l'indépendant Raymond Monedi, le FN Pierre Esposito, l'écologiste Laclau-Lacrouts et quelques autres. Ni l'écologiste, ni le FN n'ont été financièrement aidés par les firmes de l'endroit, mais Gougy reçut d'elles : 15 000 F (*H. Domingue, D. Domingue, Aimé Layre, Colas*) ; Majesté : 3 500 F (*Trieux frères et fils, Courbet Assurances, Menuiseries Teixido*) et Monedi : 2 800 F (*Exameca, Primovert, Aquitaine électronique, Promeca, Relatic*).

Dans la 2e CIRC., les firmes industrielle ou commerciales ont été plus généreuses : François Bayrou (qui devint ministre), élu député en mars 1993, a reçu 901 000 F des trusts nationaux et régionaux (*SBTP, Turbomeca, Transport frigorique Euro TFE, Agence paloise Rénovation, LF TP Service, Colas, BTPS, Crédit mutuel des Ma., Extension, Typofilm, CEFIC, Sodexho, Sté exploimécanique Dubois Semb, Sté des eaux, Bouygues, Dumez, Lactel, Besnier, Sofralait, ORS, SNIP, Carrières et travaux de Navarre, H. Mas, COGEDIM, Cochery, SCREG, CFTA, Rapides de Lorraine, SOGERAC,* etc.) ; le socialiste George Labazée, anc. député : 72 000 F (*Promovert, SBTP Romano, Coved, Générale des transports, Entreprise Baron, Colas, M. Sénéchal* etc.) ; l'indépendant Michel Cantet, maire de Nay : 57 000 F (*Bastide, Wibratte et Grange, Groupe MP Jurançon, Basse Cathalinat, Ets Cantet,*

etc.). Aucune subvention n'a été versée aux autres candidats.

Réélu de justesse, le député sortant de la 3e CIRC. André Labarrère, maire PS de Pau, a encaissé : 445 000 F de divers grands et moyens trusts (*SAUR Bouygues, Diez, Pardo, Pontalq, Plisson, Boyer, ASB, Sté C2B, H. Mas, Cie gle d'automatismes, Novergie, Colas, B. Domel, Streichenberger, Gle de transport et d'industrie,* etc.) ; le candidat CNI Lucien Basse-Cathalinat, maire de Salies-de-Béarn : 132 000 F (*Mas, Lafargue, Sarthou, SNATP, SCREG, Orthez Distribution, Jean Lefèbvre-J. Hiriart, Poub'sac, Doeuil,* etc.). Hormis Marie-Claude Kientz, PLN, qui obtint 500 F de *Soprolin*, et le communiste André Cazetien, que la commission crédite de 500 F (sans désigner le donateur), les autres candidats n'ont pas bénéficié d'aide de firmes.

Dans la 4e CIRC., le député sortant Michel Inchauspé, RPR, a été réélu ; il n'a reçu aucune aide financière (officiellement enregistrée) bien qu'ayant des liens familiaux avec le monde bancaire (*Banque Inchauspé*) ; ses adversaires, le socialiste Pierre Bidart, le communiste Michel Martin, le FN Thierry Labaquère, le « vert » Daniel Langlatte et autres n'ont pas eu davantage de subventions ; seul, le « chasseur » Jean-Jacques Cazaurang a recueilli 52 000 F de diverses PME et associations de chasse.

Alain Lamassourre, UDF-PR, député sortant réélu de la 5e CIRC., a encaissé 223 000 F de divers trusts ou banques (*SCREG, Crédit Commercial de France, Trois S, Banque Indosuez, Crédit Mutuel, Etchart, Pontots Meubles, Etoile commerciale, Noël Durruty, Tocqueville Inter, SOBEP, Izarra SA,* etc.) ; la socialiste Nicole Pery, faisant taire son « anticapitalisme », a quêté 62 000 F (chez *Bouygues, R. Laporte, COPRELEC, Sté Basque automobile, ETP Meca,* etc.).

Réélue dans la 6e CIRC., Michèle Alliot-Marie, député RPR sortant, a reçu 309 000 F des sociétés industrielles ou commerciales de la région (*Machicotte frères, Info Compo, SEGEFI, Leclerc, Brasseries du Pays basque, P. Gueracague, Durruty, Bautiaa, Démolition Delair, J. Neuhaus, Primadour, Sofimo,* etc.) ; le socialiste Raphaël Lassallette, maire d'Hendaye, a encaissé : 45 000 F (*Dragage de la Bidassoa, Perspectives Courrège, Entreprise Bertière J. Michel,* etc.) ; UDF dissident, Paul Badiola réunit 316 000 F (*R. Laporte, Ba Mat, Sté Ba TP, Maggy, Barcogel, Centre d'affaires Erlia, SA Guyenne et Gascogne, ETPM, Soroso Mouneu, J. Neuhaus, France Déchets, Démolition Delair, Arrate Miguel Leme, Maggy, SA Pays basque Distribution, SAGEC, SOPAM,* etc.) ; Jean Fagola, *SEGA,* obtint 10 000 F (de *Baionako Elkartetxa*), mais, à part Richard Irabusta, nationaliste basque : 50 F (*Adour Inform. Central Forum*), aucun autre candirat n'a émargé chez les « gors ».

HAUTES-PYRENEES

Battu au second tour, le député socialiste sortant de la 1re CIRC., Pierre Forgues, a été remplacé par l'UDF-PR Gérard Trémège. Le premier obtint 160 000 F de diverses sociétés (*SOBEP, Gle de transport et d'industrie* et autres sociétés non désignées dans le rapport) et le second : 368 000 F (*Colas, Castells, Ormeaudis, Manpower, Pierre et vavances,* etc.) ; le RPR Pierre André Breton : 24 000 F (*Bergalet* et autres) ; le communiste Michel Cassagne : 25 000 F (*SA Trottoir net*), et l'écologiste Michel Geoffre : 3 200 F (*Laboratoires Bouchara, Club Loisirs*).

Le radical de gauche Claude Gaits, directeur de *La Nouvelle République des Pyrénées*, député (sortant) de la 2e CIRC. depuis 1988, a été battu par Philippe Douste-Blazy, démocrate-chrétien UDF. Tous les deux ont été

aidés financièrement par des groupes industriels ou commerciaux ; Douste-Blazy : 163 000 F (*Castells, SPIE Citra, Fabre, Degremont,* etc.) plus 40 000 F versés par le *Syndicat national de l'industrie pharmaceutique* ; et Gaits : 248 000 F (*Castells, Sté béarnaise des eaux, Pailhes, Colas, SPIE Midi Atlantique, Courriers de la Garonne, Angelo diffusion, Archit. Saint-Laurent,* etc.). Le communiste Jean Vieu a encaissé, sans trouble de conscience : 30 000 F (de *SPIE Park Tarbes Financement*).

Dans la 3e CIRC., le secrétaire d'Etat socialiste Jean Glavany a été élu député contre le radical-socialiste UDF Jean Journé. De justesse. Glavany avait encaissé pour sa propagande : 249 000 F de divers trusts (*SAUR, Pyrénées automobiles, Castells, Bouygues, Méridien, Pailhes TP, STEE,* etc.). Journé, de son côté, avait reçu : 233 000 F (*Alcatel, Galleco, Sebiran, SPIE Park, Electrification générale, FTM SA, Méridien,* etc.). Le communiste Raymond Erracarret a, lui aussi, émargé aux caisses « capitalistes » : 200 000 F (*Castells, Ormeaudis, Centre distribution alimentation sud-ouest, SOBEP, Cariane, Pailhes TP* et autres sociétés non désignées). Rien pour les autres candidats : le FN Albert Sauvanet, l'écoloqiste Arlette Dubalen, le trotskiste Michel Laserge, etc.

PYRENEES-ORIENTALES

Fortement « contré » par le professeur Jean-Claude Martinez, FN, Claude Barate, député RPR sortant, n'a été réélu dans la 1re CIRC., que grâce aux voix de gauche et du centre au second tour, et à une aide financière importante : 210 000 F du RPR et 212 000 F de firmes régionales (*THB, Pompes funèbres générales, SODICAT Catalane Distribution, SECTEL, GTM, Voyagence,* etc.). Martinez reçut 12 000 F de deux PME (*Librairie Technique* et *SIDAG*) ; le socialiste Marcel Torredemer encaissa : 26 000 F (*Grael et Allègre, TAEH, Sabig, Travaux publics 66,* etc.) ; le dissident CDS Jean-Paul Alduy, fils du politicien bien connu : 321 000 F (*OCOA, Gerland, Espaces verts, Silèse, IGA,* et nombre de grande sociétés non désignées dans le rapport) ; Alain Le Dosseur, MDC : 300 F (*Osiris*). Rien aux autres candidats.

Dans la 2e CIRC., le député socialiste sortant Pierre Estève, maire de St-Paul-de-Fenouillet, fut battu par André Bascou, RPR, maire de Rivesaltes. Le premier avait reçu : 138 000 F de plusieurs groupes (*ACCOR, Via environnement, CITEC, Sopatra, SCREG, SPIE Citra,* etc.) et le second : 156 000 F (*Bureau Veritas, Saguy, ERCTP, Signalisation catalane, Saguy,* etc.).

Le candidat UDF-PR François Calvet fut élu dans la 3e CIRC. contre le socialiste Christian Bourquin, le FN François Gaciot, le centriste indépendant Jean-Luc Malé, le dissident UDF Pierre Gaspard, l'écologiste Maryse Lapergue... Calvet encaissa 90 000 F de diverses sociétés (*Alègre et Grael, Optique Perrin, OCOA, SODICA, COFRETH, Athane,* etc.) ; Gaciot : 1 500 F (*Labo biologie médicale*) ; Malé : 37 000 F (*Palau, SCREG, Signalisation catalane, EGEE, ACCOR, Razzel,* etc.) ; Gaspard : 44 000 F (*Garage Alart, J.Y. Artaud, SODICA, Derby, Martinez, Maison de nettoyage,* etc.) ; Lapergue : 24 000 F (*SAUR Bouygues, SNES, Le Vauban*) ; le socialiste Bourquin : 22 000 F (*Bureau Véritas, R. Planas, Méridionale des Clôtures métalliques,* etc.) plus 10 000 F (de l'*Union départementale des élus socialistes*).

Au second tour, resté face au socialiste Henri Sicre, député sortant de la 4e CIRC., le FN Gérard Monterrat, qui n'avait reçu aucune aide financière, fut battu. Sicre fut réélu ; il avait obtenu 73 000 F du PS ; les autres candidats,

le démo-chrétien Jean Madrenas, maire de Bages, et le néo-gaulliste dissident, Jean Rède, obtinrent respectivement : 45 000 F (*COGERI, CBS Béton, Mas Catalan, Curto,* etc.) et 63 000 F (*SGAD, Labo analyses médicales, Roure Chaillan, Banyuls info,* etc.).

BAS-RHIN

Le député UDF-CDS sortant de la 1re CIRC., Emile Koehl, fut battu par le jeune loup UDF Harry Lapp, qui n'avait pas reçu l'investiture de l'UDF et avait encaissé seulement 32 000 F de sociétés amies (*SEIDAC, Sté alsacienne des supermarchés, Kieffer traiteur,* etc.) ; Koehl, lui, avait reçu plus de 218 000 F (*Kesser, Jacob Lauber, Erstein Négosucre, SATP, SASM, Féd. du Crédit Mutuel, BDW,* etc.) ; le socialiste Roland Ries, adjoint au maire de Strasbourg, encaissa 396 000 F (*Jack frères, SCI Rive Gauche, Santerne, Gatiser, SATER, Lingenheld, G. Rauscher, SPIE Trindel, Sté alsacienne de supermarchés, GIM bâtiments travaux publics, SAEE,* etc.).

Dans la 2e CIRC., le député démocrate-chrétien sortant, Marc Reymann, a été réélu. Il avait obtenu de modestes subsides de sociétés industrielles : 22 000 F (*Herrmann, SASM, Lour industrie*). Le candidat socialiste Michel Schmitt a reçu 30 000 F (de *SODEXHO*), et Jean-Pierre Denis, PLN : 250 F de l'*Alliance végétarienne villa Florès*. Ni le FN Yvan Blot, ni le trotskiste Daniel Rouillon, ni le CNI Philippe de Morant n'ont reçu de don de ces « personnes morales.

Alfred Muller (ADFP), maire de Schiltigheim, a été élu député de la 3e CIRC. Le démocrate -chrétien André Klein-Moster (UDF), maire de Bischheim, et le RPR Robert Grossmann le suivaient d'assez près. Le FN Walter Krieger également. Mais les moyens financiers des uns et des autres étaient très différents. Muller avait reçu : 442 00 F de diverses sociétés (*Mathelec, Cardem, Frank, Brasserie Adelshoffen, France construction, Decopeint, Moog, SOCOTEC, OTH EST, Alsacienne de supermarchés, Jehu, Agence imm. Lux Gérard, Kesser, Brasserie Fisher, SOGEST, Serue, BDW, Cités, Palusci, Télé Colombus, Sté Alsac. électrification, Gérard Lux, SNC Kesser,* etc.) ; Krieger : 4 500 F de deux PME (*Transpress* et *Au vieux Schilick*) ; Robert Grossmann : 105 000 F (*SAEE, Ringenwald, SCI Muhlwasser,* etc.) ; Klein-Moser : 126 000 F (*Dumez, Anstett Construction, Mittelhäuser, Palusci, Omnium techn. européen, Serue, Metau sel, Télé Columbus, SAEE, Crédit Mutuel,* etc.) ; Claude Thomas, MDC : 11 500 F (*SAEE, Jacob Lauber,* etc.).

Le député sortant de la 4e CIRC. a été réélu : André Durr, maire RPR d'Illkirch Graffenstaden, que le FN Georges-Pierre Noth a affronté au 2e tour. Seul Durr avait un appui financier sérieux : 50 000 F d'amis et 296 000 F de firmes diverses (*Bureau d'études réunis, SADT, Jedelle, SPIE Trindel, CEGELEC, Herrmann frères, Dietsch et Cie,* etc.) ; son adversaire n'avait que son propre compte en banque. Aucun des autres candidats ne figure sur la liste des dons de « personnes morales ».

Dans la 5e CIRC., Germain Gengenwin, UDF-CDS, député sortant, a été réélu, au second tour, contre le socialiste Gilbert Estève, maire de Sélestat. Eux seuls bénéficiaient de dons de firmes ; Gengenwin : 160 000 F (*Martel Catala, Société alsacienne d'aluminium, Inter Décor Dabo, STAC, Gilbert Meyer Négoce, Comptoir agricole, Labo Erstein Kraft,* etc.), et Estève : 151 000 F (*Cameras continentales, SMAT, Palusci, Crédit mutuel Martel Catala, Boltz immob., Sté alsacienne d'aluminium, GTIE, Sablières Léonhart, Isca, Alsadis, Dorgler, Klein Transports,* etc.).

Jean-Marie Caro et Alain Ferry ont, seuls, encaissé des subsides « capitalis-

tes ». Caro, député UDF-CDS sortant de la 6e CIRC., battu par le second, avait reçu 73 000 F (*Brasserie Kronenbourg* (BSN), *CAL, Aciérie Feidt, Louva, Danner*) ; et Ferry, élu député de la 6e CIRC., fut gratifié de 146 000 F (*Llibert, Tagland, Sonoparc, Télé Ciné 16, ANS, Image 25*).

Le démocrate-chrétien Adrien Zeller, radical-socialiste UDF de la 7e CIRC., encaissa la totalité des dons versés par les sociétés de l'endroit : 23 400 F (*Agora, Karcher, L. Adam, Albodis, Bieber Puc., Sté alsacienne de revêtements*, etc.).

Dans la 8e CIRC., le radical-socialiste François Loos, UDF, a été élu, contre le néo-gaulliste Pierre Bertrand, maire de Wissembourg, le « vert » Guy Hemonet, le FN Robert Martig, le socialiste Gilbert Liehn, l'écologiste Sonia Fischer et la communiste Michèle Bardot. Ce sont les deux premiers qui ont rafflé, à leur profit, les subventions « capitalistes ». Loos a encaissé, outre les 230 000 F de son parti, 41 000 F (donnée par *Strisbig, Heda, de Dietrich et Cie*, etc.) et Bertrand (en plus des 210 000 F remis par le RPR) a reçu : 150 000 F (versés par *Striebig, Bisch Marley, Berest, Hittler, Werit, Bloch frères, Sowidis Super U, Zyto, Alsace environnement, Trabet, de Dietrich*, etc.). Rien pour les autres candidats.

Bernard Schreiner, député RPR sortant, a été élu au premier tour dans la 9e CIRC., contre l'écologiste Hugues Geiger, la FN Alma Ullmann-Jousselin et quelques autres. Seuls Schreiner et Geiger ont été financièrement aidés par les « gros » de la région : au premier sont allés : 322 000 F (*Omnium techn. européen, BDW, SAEE, Kesser, Lucien Walter, Cevico, SAEC Colmar, Gartiser*, etc.) et au second : 54 500 F (*SASM SA, Souadim, Buser, Enfi*, etc.). Rien pour le troisième et les autres candidats.

HAUT-RHIN

Battu, Edmond Gerrer, député sortant UDF-CDS de la 1re CIRC., maire de Colmar, s'est retiré. Il avait été copieusement financé par son parti : 40 000 F, et par les sociétés industrielles et commerciales de l'endroit : 350 000 F (*Colmar vieux papiers, Scherberich, Monoprix SA, Cotonnière d'Alsace, SAEC, Rinaldi Structal, Socodis, Bartholdi, Domaine Jux, Union Product. Wolfberger, Hydro Energie SITAL, Gle Services Restauration Hexagone, Kesser, Berest, Peintures Fohrer*, etc.). Deux de ses adversaires ou concurrents ont été « arrosés » également ; Gilbert Meyer, RPR, qui a pris le siège, a reçu 116 000 F de son parti et 230 000 F de diverses sociétés (*Kneuf La Rhénane, Sté financière Jedele, Schoenenberger, OTH, Rinaldi Structal, SOCODIS, Est signalisation, Gravière des Elben, Sté Gle Blanck, SAGEC Allys, Benoit Fuchs, Hydro Energie Sital, Basso France*, etc.). Rien pour les autres, sauf 3 000 F versés au sociliste Serge Rosenblieh (par les *Laboratoires Lenysmatter Monsch* et la *Sté Ouadi Strasbourg*).

Député sortant de la 2e CIRC., le démocrate-chrétien UDF Jean-Paul Fuchs a été réélu. Les grandes et moyennes firmes lui ont versé : 67 000 F (*Districhaleur, Schœnenberger, Garage du Stade, Manuf. d'impression de Ste Marie, Exploit Mag. SEMOI, Avenir automobile, Hydro énergie Sital*, etc.). L'écologiste Christine Barthet a reçu : 8 000 F (*Alsaterre, Barthet Concept, Lenys*), le CNI Jacques Cattin : 24 000 F (*Œnologie A. Immelle, Joseph Cattin et fils, Cattin frères*) et l'indépendant Thierry Speitel : 64 000 F (*Dopf Irion, Nlles carrières d'Alsace, Schneider et fills, TS Distribution*, etc.). Aucun versement aux autres candidats.

Dans la 3e CIRC., le député sortant Jean-Luc Reitzer, RPR, a été

réélu : il avait bénéficié de l'apport de son parti : 86 000 F, et de l'aide financière de diverses sociétés : 135 000 F (*France assainissement, COVED, Jedele, Cie gle de travaux hydraulique, Groupe d'Origny, Vogt, Schneider, Higelin,* etc.). Le socialiste Jean-Marie Maurer a touché, de son côté : 17 000 F de plusieurs sociétés (*Publi H, LS industrie, Baumgart, Ambulances de la Ouller, Garage B. Muller*). Rien pour les autres candidats.

Le FN Bernard Yung a affronté dans la 4e CIRC., jusqu'à la fin, le député sortant néo-gaulliste Jean Ueberschlag, maire de Saint-Louis, et c'est lui qui l'a emporté grâce aux apports de voix de gauche. Yung avait reçu 2 000 F de deux PME (*Bogglin* et *Au techn. franco-suisse*), et Ueberschlag, outre 86 000 F du RPR, 209 000 F de diverses sociétés (*Batige, Garage Bader, SEIT, SAGEC Alcys, SAEE, Ravicolor,* etc.) ; le socialiste J.-Cl. Delbarre : 5 000 F (*Gde Sablière, Les Iris, Wehrung*) ; Bernard Simon, candidat du MD, maire de Blotzheim : 68 000 F (*Sté 3 Frontières, Parc d'activité de Blotzheim, SCI Haselaecker*), et Hubert Schneider, nationaliste : 2 000 F d'une PME (*SD Sari*).

Le socialiste Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, député sortant de la 5e CIRC., a été battu par le candidat social-démocrate UDF Joseph Klifa. Six candidats sur douze ont été « arrosés » par les firmes régionales : Bockel, qui a reçu : 326 000 F (*Goetschy, Mulhouse Papiers, Travaux publics du Haut-Rhin, Renaldi-Structal, Monoprix, SCP Morin, Roger et J. Pilippe Tresch, Marx Spaenlin Sometalor, SE CCI, Avenir Havas Media, Cie gle de stationnement, Dietsch, Weiblen immeubles, Mobilier européen,* etc.) ; Klifa : 143 000 F (*Romi, Sté La Gourmandise, Emballage M. Martinez, Rinaldi Structal, Mupa emballages, Rinaldi Group, SE CCI, Inter Est, Calypso Club,* etc.) ; le radical Alain Sékula : 1 500 F (*Sotoko*) ; l'indépendant Walter Anstett : 19 991 F (*Wappie*) ; Claude Holler, ind. de gauche : 12 000 F (*Dietsch, Goetschty Bischoff et Jaeger, Auxiliaire d'entreprises de l'Est*) ; le PLN Aly Me Mouganadou : 3 000 F (*Sté Houot, Hôtel Central*). Les autres candidats : rien.

Dans la 6e CIRC., Jean-Jacques Weber, maire de Sausheim, député UDF-CDS sortant, a été réélu, au second tour contre le FN Michel Thévenot. Ce dernier n'a reçu aucune subvention, ni de son parti, ni des firmes de la région ; mais Weber a été aidé par son parti : 31 000 F et par une quarantaine de sociétés : 160 000 F (*SIMAC Est, Marx Spaenlin Sometaloc, Val fleuri, Favre Maurer, E. Zahm SA, Ganter et Lavigne, Orsa Granulat, Mobilier européen, Clemessy, Warca, SOCOTO, Gherardi, A et B Clog, Francis Sartori, Cie gle d'automatisme,* etc.) ; le socialiste Joseph Spiegel a reçu : 54 000 F de son parti et 65 000 F de diverses sociétés « capitalistes » (*Maisons Eden, SODICO, Maguet, Zahn, Meubles Rapp, Mobilier européen,* etc.), et Roger Winterhalter, maire de Lütterbach, candidat SEGA : 13 000 F (*COVED, Y. Mancassola, Inotechna, Gune Carrelage,* etc.). Les autres candidats : aucune subvention.

Michel Habig, candidat RPR dans la 7e CIRC., a battu le député sortant Jean-Pierre Baeumler, maire socialiste de Thann : ces deux candidats ont été les seuls bénéficiaires de la manne « capitaliste » : le néo-gaullite a encaissé 288 000 F du RPR et 58 000 F de diverses sociétés (*Bove, Froid Audebert, Ganter Lavigne, Ets Eauclair, COVED, SOGELEC, L. Albrecht, ISSEDIS, Entreprise gle Blanck,* etc.) ; et le socialiste : 122 000 F (*Protechnic, SOGELEC, Publi H, Sablières de Cernay, ISSEDIS, L. Albrecht, Sodicer, Scherberich, Mancassola, Travaux*

publics du Haut-Rhin, Hymer France, Vidor, SOGEST, LS industrie 68, Aubert, Garage Courtois, Boce, etc.). Rien aux autres candidats.

RHONE

Dans la 1re CIRC., Bernadette Isaac-Sibille, député UDF-CDS sortant, a été réélue, contre le FN Philippe Dumez, au second tour, grâce au report des voix de gauche sur le nom de l'UDF. Aucun d'eux n'a reçu de grosses subventions « capitalistes » (mais Mme Isaac a encaissé 37 000 F de son parti) ; le radical Thierry Braillard : 57 000 F du MRG et 5 000 F de la *Sté Hexasant* ; Evelyne Detoc (divers droite) : 150 F de trois PME (*Sirmas, Moralks, Festival des glaces*), et le MDR André Vianès : 45 000 F de la *SA Audit.*

L'argent a coulé à flot dans certaines caisses électorales de la 2e CIRC. (les media ont beaucoup parlé des démêlés judiciaires de Michel Noir). Le milliardaire Alain Mérieux, candidat RPR — qui a, récemment, déclaré que « *le capitalisme a un besoin urgent d'anticorps* » (cf. *Lectures Françaises*, juin 1994, p. 16), bien qu'il soit le « patron » de l'Institut Mérieux — a été battu par le « dissident » néo-gaulliste Michel Noir, maire de Lyon. Ce dernier, député sortant, bien que poursuivit par la justice, disposait d'un trésor de guerre considérable et d'appuis financiers exceptionnels : 1 023 000 F : ces derniers donnés, très officiellement, par une douzaine de grandes firmes (*Nallet, Gerland routes, Maillard Duclos, Pitance, Ciriani, Desvignes, Auxiliaire d'entreprises Rhône Alpes Centre, GFC Scarpati, Crozet, Union des carreleurs, Lefort Dubost,* etc.). Aucun apport d'argent personnel n'est indiqué dans le rapport de la CCFP, ni pour le jongleur Noir, ni pour le richissime Mérieux ; la débauche de propagande laisse supposer que les deux adversaires ont dépensé, hors jeu, pourrait-on dire, beaucoup plus qu'ils ne l'avouent. C'est leur affaire. Les autres candidats ont obtenu des aides financières beaucoup plus modestes ; la socialiste Andrée Rives : 106 000 F donnés par le PS ; la FN Anne Richard : 500 F reçus de *Welcome Bar* ; Gilles Buna : 15 500 F versés par les « verts » ; le communiste Frédéric Gaffiot : 45 000 F apportés par le PCF ; le MDC Hubert Chertier : 1 000 F (*ICCF*) et 7 500 F d'une association politique de gauche ; l'indépendant de droite Michel Detoc : 1 750 F (*Cathé, Le Cadantier, Restaurant le 21, La Pêche aux moules, Restaurant Le S* et diverses PME comme le libraire *Duret* ou la *Pizzeria le 121.*

Pour les autres circonscriptions, le tableau ci-dessous donne les précisions utiles :

3e CIRC. : Jean-Michel Bernard, député sortant « divers droite » : réélu ; aide financière de sociétés : 831 000 F (*Gerland route, Maillard et Duclos, Pitance, Auxiliaire d'entreprise, Scarpari,* et nombre d'autres firmes non désignées dans le rapport de la Commission) ; Michel Chamarat, GE : 500 F (*Valeurs associées*) ; Bernard Huissoud, SEGA : 3 000 F (*Bron Renouveau socialiste*) ; André Soulier, UDF-PR : 164 000 F (*SCREG, Jim investissement, CLGB route, Colas, Royalty, Docks Lyonnais, Roma Smart, Maia Sonnier, Europ Carbid, SA Bedis*) ; Yvon Deschamps, PS : 135 000 F (*Morel nettoyage, Entreprise industrielle, MOS, SPIE Tondella, P. Gorjux*). Rien pour les autres.

4e CIRC. : Raymond Barre, député sortant UDF, réélu, affilié à la Trilatérale et à diverses sociétés discrètes politico-financières, animateur du colloque de Davos, membre de conseils de banques et de grandes sociétés (*Banca Naz. del Lavoro, General Motors Europe, Magyar-Paribas, Generali assicurazioni*), a reçu officiellement 405 000 F de divers groupes fi-

nanciers et industriels (*Gerland, Coreci, Porcher textile, Banque populaire de Lyon, Brochier, Colas, J.C. Decaux Pub., Bazin frères, Tondella, SNIP B. Mesure, Groupe SHB, Deluermoz, Maia Sonnier, Bureau d'études techn. Leduc, Cectral, Carnaud Metalbox,* etc.) ; Martin Roure, PS : 10 000 F (*Ets Petavit*). Aucune aide financière « capitaliste » aux autres.

5e CIRC. : Jean Rigaud, maire d'Eculy, a encaissé 362 000 F de son parti et 65 000 F de société (*Millet, Maia Sonnier, Citra SE*) : député sortant UDF, il a battu, au second tour, le FN Pierre Terrier, contre qui a joué la coalition gauche-libéraux. Ce dernier n'a reçu aucune subvention. Seul, le candidat socialiste Guy David a obtenu une aide financière : 2 000 F (*Cuzin Salmier*), qui se sont ajoutés aux 79 000 F du PS.

6e CIRC. : Marc Fraysse, RPR, a battu le député socialiste sortant Jean-Paul Bret. Parmi les candidats, ni le FN Pierre Vial, ni le « vert » Pierre Bouquet, ni le communiste Christian Depierre — pour ne parler que des principaux —, n'ont encaissé un centime des sociétés « capitalistes » lyonnaises ou autres. L'heureux élu néo-gaulliste Fraysse reçut, outre 128 000 F du RPR : 121 000 F de diverses caisses (*Europe étude Gecti, Transport Matera, SABE Intermarché, ACE, A. del Castillo, Gicur, Monin Ordures Services, Gimenez aîné, Cabinet Martin, Grapinet,* etc.) ; son principal concurrent, le socialiste Bret 240 000 F auprès de firmes « capitalistes » (*Monoprix, SLEC, SOFIBAT, Europe études Giecti, Produits Distri Thermiques,* etc.) ; Maxence Hernu — le fils de Charles Hernu, passé des Chantiers de la Jeunesse de Vichy à la Franc-Maçonnerie, au radicalisme et au PS —, candidat « divers gauche », a encaissé 268 000 F de sociétés industrielles ou commerciales (*Quelle, Pitance, Entreprise industrielle, Clemessy, Nomos, Nord France, Europe Service, ACR, L. Grosse,* etc.). Aux autres candidats : rien.

7e CIRC. : Le socialiste Jean-Jack Queyranne, maire de Bron, député sortant, a été battu par le radical UDF Jean-Pierre Calvel ; Queyranne avait quêté 466 000 F (déclarés) chez les « capitalistes », dont seulement les donateurs de 16 000 F sont connus (*Restauration Marketing, Esys Montenay*) et Calvel : 104 000 F (*Lefort et Dubost, Solypro, Soltel, Prodith, Valory, Lacabenne, Atecbat, Capelli,* etc.). Autres bénéficiaires de dons : Denis de Bouteiller, FN : 1 000 F (*Proscompta*) ; Gildas Conseil, MDR : 25 000 F (*Audit*).

8e CIRC. : Alain Mayoud, qui devait disparaître assez mystérieusement le 23 mai 1993, avait été réélu, sous l'"étiquette UDF-PR ; maire de Saint-Romain-de-Popey, ancien cadre du *Crédit agricole*, il avait milité jadis dans les milieux royalistes légitimistes, puis à *Jeune Nation* (Pierre Sidos). Hostile à l'immigration excessive, redoutant la « libanisation du pays » et souhaitant l'expulsion automotique des clandestins et des délinquants immigrés, il s'était nettement montré favorable à une entente limitée avec le Front National. Partisan du rapprochement franco-arabe, il présida des groupes d'amitié avec l'Algérie, la Palestine, la Somalie et participa à la création des Amitiés franco-irakiennes ; il fut, note l'*Encyclopédie Ratier*, le seul député UDF qui vota contre l'intervention armée dans le Golfe en janvier 1991. Il était député depuis 1979. En mars 1993, il fut réélu contre le FN Pascal Rousset, le socialiste Yvon Olivier, le « vert » Marc Jedliezka, le communiste B. Bondon, etc. Il avait reçu 235 000 F de l'UDF et 199 000 F de diverses sociétés (*CEGELEC, CISE, BB2 architecture, Aubonnet, Sabe,* etc.). Les autres candidats : rien.

9e CIRC. : Francisque Perrut, député UDF-PR sortant, a été réélu, au

second tour, contre le FN Jean-Pierre Barbier. Le premier avait encaissé pour sa campagne : 156 000 F de son parti et 253 000 F des firmes de la région (*GTS, Esys Montenay, CGFTE, Sté avignonnaise des eaux, Chapelle, ONYX CTSP, SA Villefranche les sables, SODEXHO, GFC*, etc.). et le second, boycotté par la gauche au profit du premier, avait reçu : 2 500 F d'une PME (*Iper*) ; Jean-Paul Gasquet, néo-gaulliste dissident, éléminé dès le premier tour, émargeait pour 206 000 F à diverses caisses (*Autocars Planche, Bonnefond Auto, Astra plastique, Sté RTL, Piani Redland route, Entreprise générale Révillon, Transports Allorn, OMB*, etc.) ; le maire (divers droite) de St-Georges-de-Ranneins, Jean-Louis Bellaton, avait obtenu 90 000 F (*Goudard et Cie, Labo Lartaud, Entreprise Révillon, SDEI, Astra plastique*, etc.). Rien aux autres candidats.

10e CIRC. : Dès le premier tour, Jean Besson, député RPR sortant, a été réélu. Ses bienfaiteurs lui avaient versé : 525 000 F (*Duc et Préneuf, Petavit, Streichenberger, Esys Montenay, Jet Service, Sté stéphanoise des eaux, Perrier travaux publics, SLEC, Amonter, SAEC, Terrassement génie civil, Scarpari, Société routière du Midi, Dufaylite, AMS, SPAPA, Baudot*, etc.). Michel Thiers, maire UDF-CDS de Brignais, éliminé dès le premier tour, avait obtenu 496 000 F des sociétés régionales (*Beylat, SDEI, Lyonnaise électroménager et sanitaire, CIBA GEIGY, Transport Verney, Moine, de Gasperis, CEGELEC, CG Trans., Pétavit, Maia Sonnier, Streichenberger, Embatra, Tarvel, Polygone Expo, Rhonatrans, Maza, SFET, Scarpini, Agri Service, Sté d'aménagement industriel, CDC Carrières, Del Castillo*, etc.) ; Laurence Daltel, GE, avait reçu 2 000 F des *Fermetures Ferchet*. Rien aux autres candidats.

11e CIRC. : Le député RPR sortant Jean-Claude Bahu, réélu au second tour (contre la FN Armelle Benoiston et le socialiste Gabriel Montcharmont) disposait d'un trésor de guerre de 372 000 F, dont 181 000 F donnés par une dizaine de sociétés (*Pétavit, CORA, Gerland Routes, SDEI, Clinique Jeanne d'Arc, Etudes 3D*, etc.). Ni Mme Benoiston, ni Montcharmont n'ont bénéficié d'une aide « capitaliste » ; seul candidat ayant reçu un don, André Martin, GE, encaisse 1 000 F des *Ets Brossard*.

12e CIRC. : Député RPR sortant, Michel Perrot, maire d'Oullins, a été le seul candidat ayant bénéficié d''une aide financière de « personnes morales » : 131 000 F (*ADY, Cipriani, Ranc et Genevois, Scarpini, Tuyaux Bonn, SOGEA*, etc.).

13e CIRC. : Martine David, député socialiste sortant, a été réélue contre l'UDF Jean-Loup Fleuret et le FN Bruno Gollnisch, au second tour. Elle a obtenu des fonds de sociétés de la région : « l'anti-capitaliste » David : 285 000 F (*Climalec, Maillard et Duclos, Procobat, Tondella, Morel nettoyage, SAPR, JF Merle, Esys Montenay, Crozet*, etc.) ; l'UDF Fleuret a encaissé : 33 000 F (*Gerland Routes, RP ELEC, Dumas, SANCTEL*). Le national Gollnisch : rien ; Mais les firmes ont été plus généreuses avec le maire (divers droite) de Chassieu, Jacques Paoli qui a reçu 222 000 F (*Termoz, Moulin TP, Iwan Ponsonnet, Stal, SA R2*, etc.).

14e CIRC. : André Gérin, maire communiste de Vénissieux, a été élu, au second tour, contre le RPR Gérard Demont et le FN Maurice Joannon ; la socialiste Marie-Josèphe Sublet, député sortant, a été éliminée dès le premier tour ; cette dernière avait obtenu une aide financière du PS : 225 000 F et un soutien « capitaliste » : 111 000 F (*Fransca, J. Mantel, SA M3G, Tartavel, Verney, Thermelec, Corjux, Cuzin et Saulnier, Raoul Nicolas, Europ Etudes Cecti, Perrier Travaux publics, Gle de restauration française,*

etc.) ; le RPR Demont encaissa un chèque de 1 000 F de *Locagite* ; quant au vainqueur, Gérin, anticapitaliste professionnel, il avait émargé pour 436 000 F aux caisses « capitalistes » : (*Pesenti, Saroli, SE CV, SLEC, CAST, Lyon étanchéité, Favier, Entr. électrique Bonnet, Asphalteurs réunis, Garage Saroli, De Gaparis, Venet, Esys Montenay, Transport Amédéo, Vénissieux Immobilier, Parcs et Sports, Broizat, Del Castillo, SA Clément, Monin Ordures, Menuiseries Darles, Fougerolles France, Durin, Prévost, Peix, Duc et Préneuf, PZR SA, Vermot, Bureau Véritas, Nunes Diffusion, Technitelec, Ruiz, Meleo, Bornarel, Entreprise Drouard régions*, etc.). Aucune autre subvention à aucun autre candidat.

HAUTE-SAONE

Dans la 1re CIRC. de la Haute-Saône, deux candidats ont émargé aux caisses « capitalistes » ; le député sortant réélu, Christian Bergelin, et le candidat communiste Frédéric Bernabé, maire de Vesoul. Le premier a encaissé : 160 000 F (*SACER, Ets Duband, Vergy industrie, Hospitalière de Saint-Rémy, Fiday Gestion, Transports Baulard*, etc.) et le second, « anticapitaliste » de conviction : 20 000 F (*Transports de Givors, Publi Essor*).

Le député sortant de la 2e CIRC., Jean-Pierre Michel, maire socialiste d'Héricourt, a été réélu. Il disposait d'un trésor de guerre de 240 000 F, dont 68 000 F recueillis auprès de sociétés « capitalistes » (*Duband, Pozzi, FCIE, J. Monnier travaux publics, Morin, Smadec, STEN Pro, SMB travaux publics, Pujos, Métal Est, Acal*, etc.) ; son principal concurrent, Louis Moschetti, UDF-PR, avait encaissé : 32 500 F (*Duband, SMB travaux publics, SIPE, SAUR Bouygues*, etc.) ; le communiste Hubert Guérin avait reçu 800 F (de la *SMB travaux publics*) et l'écologiste Margareth Chatelain : 9 200 F (*Geste, Maillard, Profilet, Thévenot, Ecospace, Les Jardins comtois*). Le FN Jean-Marc Brissaud, la NE Mireille Lang et le trotskiste Noël Hennequin : rien.

Secrétaire d'Etat du gouvernement socialiste Bérégovoy, acquis au « capital-socialisme », Jean-Noël Jeanneney, ADFP, comptait sur la notoriété de la famille [28] pour enlever le siège de la 3e CIRC. : il a été battu par le député sortant Philippe Legras, maire RPR de Raddon-et-Chapendu. Ce dernier disposait de 191 000 F donnés par des sociétés industrielles ou commerciales (*Carsana, Hôtel des Bains, Soplest, Financière industrielle textile, Pahin Sept, Trampol, Hospitalière Saint-Rémy* et nombre d'autres firmes non désignées dans le rapport CCFP). Les fonds remis à J.-N. Jeanneney : 276 000 F ont une origine non établie, en dehors de 1 500 F donnés par la société *SEERCA* (d'où proviennent les 170 000 F mentionnés comme « apport parti net ». Quel parti ? le PS ou le groupe purement formel dit ADFP ?). Un autre candidat, l'écologiste Danielle Olivier Koehret, reçut 1 000 F (de la *Sté Livera*). Aucune autre souscription n'a été faite.

---

28. Jules Jeanneney, le grand-père de Jean-Noël, *leader* radical-socialiste de la région, était le président du Sénat en juillet 1940 lors du vote pour les pouvoirs constituants au maréchal Pétain (voir *La « Trahison » de Vichy*, publié par Henry Coston ; le député socialiste Castagnez, présent à l'Assemblée Nationale, souligne l'attitude ambiguë de Jeanneney et d'Herriot). Jean-Marcel Jeanneney, le père de Jean-Noël, fut ministre du général De Gaulle. Quant à Jean-Noël Jeanneney, homme de gauche — curieuse recrue pour Mitterrand — il publia un livre dithyrambique sur *de Wendel*, que le secrétaire général du PS, en 1936, classait parmi les 200 Familles et accusait d'être un « marchand de canons ».

Avez-vous lu : LE VEAU D'OR EST TOUJOURS DEBOUT ?

SAONE-ET-LOIRE

Dans la 1re CIRC., le député sortant Jean-Pierre Worms, PS, ne se représentant pas, c'est le socialiste Hervé Joubert qui tenta d'occuper le siège. Soutenu financièrement par trois grandes sociétés capitalistes : 50 000 F (*Sté avignonnaise des eaux, Entreprise Pilière, Cie gle de travaux hydrauliques*), il fonça, mais se heurta à un mur : le « mur d'argent » (?) constitué par les supporters de l'UDF Gérard Voisin, maire de Charnay-lès-Mâcon, qui avaient mis 374 000 F à sa disposition, dont 118 000 F provenant de diverses firmes (*Pétavit, Stéphanoise des eaux, Chapuis, SAE, SDEI, Clinique du Val fleuri*, etc.) : c'est Voisin qui fut élu député. Le néo-gaulliste Roger Couturier, candidat RPR, avait reçu de plusieurs firmes (*Joulin, Colon Fonlupt, SLEC, Bayardon, Clinique du Val fleuri, Mâcon distribution, PPM, Amerger, Chauvot, Pilière*, etc.), au total 121 000 F qui furent dépensés en vain.

Plus heureux dans la 2e CIRC., Jean-Marc Nesme, UDF-PR, utilisa avec succès les 173 000 F donnés par son parti et les 33 000 F versés par quelques sociétés (*Distribution Gaz et Eaux, Servet, Garage Sova, Sovetrag*) : il fut réélu. Le maire socialiste de Gueugnon, Roland Cottin, l'affronta sans succès et gaspilla les 180 000 F que lui avaient apportés le PS et quelques sociétés « capitalistes » (*Fomteley, Equip' bureau, Antonin Zumbo, Colas, Streichenberger, Movame, Cie des transports et des services publics, Saint-Movame, PB travaux publics, Taxi Pub, Medland Route Centre*, etc.). Les autres candidats n'ont rien reçu, à l'exception de Paul Frizot, UDI, qui encaissa 1 500 F des *Carrières Cognard*.

Dans l'ancien fief du trust *Schneider* — 3e CIRC. —, c'est le RPR Jean-Paul Anciaux qui a été élu contre le socialiste André Billardon, ministre de Bérégovoy. Le nouveau député a obtenu l'aide financière du RPR : 118 000 F, et de plusieurs grandes sociétés : 144 000 F (*Demianenko, Cochery Bourdin Chausse, Tracyl, Deina France*, etc.). Le socialiste Billardon est le seul, des autres candidats, à avoir bénéficié (outre le versement du PS : 269 000 F) d'un apport des firmes régionales : 144 000 F (*SACER, Demianenko, Colas, EDI, Car du Val de Saône*).

Le député socialiste sortant, Didier Mathus, a été réélu dans la 4e CIRC., talonné par le candidat RPR Michel Thomas. Le PS avait versé 240 000 F à son candidat et quelques firmes ont ajouté 30 000 F (*Tracyl, Deiana France*, etc.). L'élu néo-gaulliste Thomas avait reçu : 104 000 F du RPR et 81 000 F des sociétés (*Béraldin, SOCCRAM, Badet et Cie, Colas, Aquamen, Hydrochim, Equip'Bureau*, etc.). Le radical Jean Girardon, soutenu par l'UDF, avait encaissé 106 000 F de son parti, 500 F de *La Pensée radicale* et 10 000 F de diverses entreprises (*Deiana France, Taroy et Metre*) ; le dissident néo-gaulliste Jacques Marchand, adj. au maire de Montceau-les-Mines, reçut 6 000 F de *Stratège Organisation* et de *Letriskel*.

La 5e CIRC. a conservé son député, le RPR Dominique Perben, maire de Chalon-sur-Saône. Bien doté : 132 000 F du parti et 253 000 F d'une vingtaine de sociétés (*Gercif Emulithe, Terrade, Gerland, Connord, Révillon, Chalon Hôtels, SATEI, Prost, Chalondis, St charbonnière de S.-et-L., Neyrat Peyronie*, etc.) plus 20 000 F du *Syndicat des entrepreneurs*, il triompha de son adversaire socialiste, Jean Truc, qui avait reçu 5 000 F du PS et 20 000 F de la *Sté Auxiliaire d'entreprise Rhône-Alpes et Centre*. Aucun autre candidat n'obtint une aide financière des sociétés industrielles ou commerciales.

René Beaumont conserva son siège de député de la 6e CIRC. Maire de

Varennes-Saint-Sauveur, il obtint l'appui financier de l'UDF : 315 000 F et celui de nombreuses sociétés de la région : 344 000 F (*Sté Léon Grosse, Prost, Entreprise Cornier, Cannard, SAEC,* et plusieurs autres firmes non désignées dans le rapport). Le socialiste Alain Muller avait encaissé 65 000 F du PS et 10 000 F de cinq sociétés de la région (*Pharmacie Guichard, Gallet, SNC, Optique louhannaise, SEFOL, Infra Groupe Gerland*). Mais aucun des autres candidats n'émargea aux caisses habituelles.

SARTHE

C'est un dissident de l'UDF-PR qui fut élu député de la 1re CIRC. de la Sarthe : Pierre Hellier ; il avait été pourvu de : 250 000 F par son comité électoral et 2 800 F par trois sociétés de l'endroit (*Lam Castera Joulin, SNC Imprimerie fresnoise* et *Sté Lebray*). Aucun autre candidat ne reçut de subvention de sociétés industrielles ou commerciales ; le candidat RPR Gérard Chasseguet et le socialiste Jean-Pierre Duval bénéficièrent d'un apport de leur parti respectif : 239 000 F pour le premier, et 85 000 F pour le second.

Le député sortant socialiste de la 2e CIRC., Raymond Douyère, maire de Bouloire, fut battu par le candidat RPR Jean-Marie Geveaux. Les deux candidats avaient obtenu une aide financière de leur parti, mais seul Geveaux avait reçu 22 000 F de diverses sociétés (*Thibault automobiles, Bousseau, Sarthinox, Circe Technologies, Matériel Bobet, Arca, SOMAC, Foussier,* etc.) ; le candidat UDF-CDS Patrick Piard a encaissé 64 000 F de firmes régionales (*SWAP, Global Equities, Global Gestion* et *Asset*).

Le candidat RPR Antoine Joly a battu le député socialiste sortant de la 3e CIRC. Guy-Michel Chauveau, maire de La Flèche. Seul le premier, Joly, a bénéficié d'une aide financière de firmes industrielles ou commerciales : 136 000 F (*Le Moderne, Plastic Omnium, Spapa Gennevcilliers, SA Yves Prigent, TPI Ile-de-France, Mériot*) ; (le socialiste reçut de son parti : 79 000 F). Le candidat UDF-PR Jean-Louis de Nicolay — outre l'aide de son parti : 130 000 F — obtint des subsides (modestes) de certaines sociétés : 2 000 F (*PIC Holding* et *Mutuelles du Mans*).

Réélu au premier tour, le député sortant de la 4e CIRC., François Fillon, avait reçu 279 000 F du RPR et 8 000 F de la *Sté Covex*. Le socialiste Gérard Guibert n'eut aucun versement « capitaliste », mais son concurrent communiste Yvon Luby, maire d'Allonnes, lui, a encaissé sans gêne 70 500 F de sociétés (comme *Essys Montenay, Allonnes distribution, Cie fermière de services publics, Entreprise générale Marcel Vallée, Sté Jouvet,* etc.). Aucun autre candidat n'a émargé à des caisses privées.

Pierre Gascher, maire RPR de Marolles-les-Braults, a battu le député socialiste sortant de la 5e CIRC., Jean-Claude Boulard. Le RPR avait apporté 295 000 F à Gascher et la *Sté Mauduit* : 800 F. Boulard avait reçu 125 000 F du PS et 100 000 F de sociétés « capitalistes » (*Sté mancelle de distribution de chaleur, Sté d'exploitation chauvinière, SOCCRAM, Omnium traitement et valorisation, Gle de transport et d'industrie, Garszynski Traploir*). (Les « affaires » judiciaires ont révélé que la fameuse *URBA* avait compromis des personnalités politiques de la Sarthe, surtout dans la gauche). L'écologiste Claude Maupay encaissa 7 000 F de son groupe et 2 500 F des *Pépinières Michel Lemannier*. Mais Marcel de Cossé-Brissac, candidat FN, est le seul à n'avoir reçu ni subsides des sociétés industrielles, ni aide financière de son parti.

SAVOIE

A la place du sortant socialiste Jean-Paul Calloud (suppléant de Louis Besson, nommé au gouvernement socialiste en mars 1989), les électeurs de la 1re CIRC, de la Savoie ont envoyé siéger à l'Assemblée Nationale l'UDF-PR Gratien Ferrari, maire d'Aix-les-Bains, qui triompha (de 1 000 voix), grâce aux subsides de son parti : 78 000 F et de plusieurs sociétés : 393 000 F (*Sté Léon Grosse, Pegaz et Pugeat, Etbi, Tondella, SAUR Bouygues, SETIC, Technip, Marlioz, SAEC, SOLGEC, Tradel, OTV*, etc.). Calloud avait reçu 7 600 F du PS et 45 000 F de ses amis, mais aucune aide des sociétés. Le candidat FN Georges Ract, qui talonnait les deux précédents, paya ses frais de campagne avec son propre argent. En revanche, deux autres candidats reçurent une aide de firmes industrielles ou commerciales : Colette Trépied, GE, obtint 35 000 F de la *Sté chambérienne de distribution de chaleur* et de *Tondella* ; et Jean-Pierre Vial, néo-gaulliste dissident, émargea pour un total de 52 000 F aux caisses des sociétés (*Savoie meubles, Jeantin, Mauro, Ayet, Jeanton et Casset*) et même le *buffet de la Gare* lui donna 5 000 F.

Michel Barnier, député RPR de la 2e CIRC., a été réélu, au premier tour, contre Louis Bertrand, maire communiste d'Ugine, Marie-Claude Wicker, FN, Pierre Bonhomme, PS, Bernard Turpin, « vert », Daniel Wiltgen, NE, et quelques autres candidats. Barnier avait recueilli 93 000 F auprès de sociétés diverses (*SOTRABAS, Banque Hydro Energie, Belle Plagne Sports, SA de la Plagne, Fournet Schemitick, Office immobilier de la Plagne, DRM, SA Berlioz, Entreprise Ferrari, Soloroute*, etc.) et 218 000 F chez des amis (non désignés). Pour Mme Wicker (FN), Wiltgen (écologiste aucune subvention de sociétés industrielles, mais le communiste Bertrand avait encaissé : 10 000 F (de *Soloroute*), le socialiste Bonhomme : 1 700 F (des sociétés *Martola, Lachenal* et *Basso*) et le « vert » Turpin : 2 000 F de la Sté *Asile des Fondues*.

Dans la 3e CIRC., le RPR Michel Bouvard a battu le député socialiste sortant Roger Rinchet, maire de Montmélian. Le néo-gaulliste Bouvard avait été financièrement aidé par le RPR, qui lui apporta 199 000 F et les sociétés industrielles ou commerciales de la circonscription, qui lui versèrent : 222 000 F (*Tondella, Menuiserie Foray, Chiron, Sté Léon Grosse, Patriarache, Radiani, Neuhaus, Carrières de la Motte, Servolex, Cafés Folliet, Chambre et Vibert*, etc.). Le socialiste Rinchet reçut : 55 000 F (de *Schneider* et du *Comptoir de préfabrication*). Parmi les autres candidats, seul le néo-gaulliste dissident Daniel Dufreney obtint une subvention de certaines sociétés : 23 600 F (*Distillerie du Mont Corbier, Sibuet Somabo, Bur'électra, Paysages de France*, etc.).

HAUTE-SAVOIE

Au siège laissé vacant par le député UDF-RPR Jean Brocard, dans la 1re CIRC., l'élection du maire d'Annecy-le-Vieux, le RPR Bernard Accoyer, a consolidé le parti néo-gaulliste en Haute-Savoie. L'appui financier des « gros » de l'endroit n'est pas étranger au succès électoral d'Accoyer : celui-ci a bénéficié, non seulement de l'aide du RPR : 108 000 F, mais aussi, et surtout, des gros chèques d'amis (67 000 F) et de sociétés industrielles ou commerciales : 278 000 F (*SDT, Altelec, SEG Montreuil, SASCO, SASSI, Saunier Duval, Chavanel, SA Dieu, Fromageries Chabert, SA Dupessey, Casasola, Didier*, etc.). L'UDF-PR Jean-Claude Carle encaissa 108 000 F (*Superdécolletage SA, Isomir, Restauration bonnevilloise, Savoisienne de restauration, SODEXHO,*

SODETIR Gestion, Ettori Révillon, GPC, SOLGEC, etc.). Seul des autres candidats, l'écologiste André Tissot a reçu 500 F d'une société (*GAEC Les Morges*).

Bernard Bosson, maire démocrate-chrétien d'Annecy, député sortant de la 2e CIRC., a été réélu, au deuxième tour. L'UDF et le CDS lui ont fait apport de 257 000 F, et diverses sociétés ont versé 54 000 F à sa caisse électorale (*SA Bozon, SA SOCCO, Gillette France, Mermier, Garage Groine, GFC, Cachard Dufreine,* etc.). Son ultime adversaire, le FN Michel Landrivon, n'avait rien reçu, ni de son parti, ni des « gros » de Savoie. Seul le candidat du PLN, Jean-Pierre Giacometti, avait obtenu une petite aide (de la *Sté Adeco*) : 1 200 F.

Député UDF-PR sortant de la 3e CIRC., Michel Meylan, maire de Bonneville, affronta au second tour le candidat FN Dominique Martin. Naturellement, selon les consignes du B'naï B'rith [29], acceptées par de nombreux partis, les voix de la gauche et du centre se mêlèrent à celles des néo-gaullistes, et Meylan fut élu avec 63 % des suffrages. Il avait reçu 245 000 F de son parti et 181 000 F de riches sociétés (*Décolletage Hermy, Sté Gramari, Sté Chatel, Colas, Sobeca, Promextherm, D. Contat, Maridis, Andey, SOLGEC,* etc.). Martin avait, visiblement, manqué d'argent, surtout au second tour : en face des 477 000 F réunis par son adversaire, le candidat FN Martin n'avait, pour payer sa campagne, que 110 00 F : 25 000 F de dons d'amis, 13 400 F provenant de PME (*Anper, RVL, Magnin, Mermet, PMD, Leclerc, Balmat, Ponichrome, Dupont,* etc.) et 7 600 F apportés par l'*Association Faucigny Nature* plus 6 300 F tirés de son propre porte-monnaie.

Les candidats suivants, éliminés dès le premier tour, avaient reçu une aide pourtant plus importante : le néo-gaulliste dissident Jean-Claude Léger, maire de Cluses, avait quêté 53 500 F chez les amis et 176 000 F auprès des sociétés industrielles ou commerciales (*Froehlich, SMPI, Provencia, Colas, Bellerive, Ets Martin, Sté Rhône Alpes Imm., MGB, Posichrome, SAUR Bouygues, Ets Marty, SECA Renault, SA Roux, Revidec, Entreprise Guelpa, Promextherm, SOBECA, Sablières Gannaz,* etc.). Jean-Marc Peillex, « divers droite », avait encaissé : 15 000 F (*Sté Grosset, Promextherm, Interassur, Chemenaz*) et le RPR dissident Alain Grévy : 3 500 F (*Galerie Paccard, Promextherm*).

Dans la 4e CIRC., Claude Birraux, député sortant UDF-CDS, a été réélu, au second tour, contre Jean-Pierre Buet, MDR. L'un et l'autre disposaient de fonds versés par leur parti et par des sociétés. Birraux encaissa 50 000 F de son mouvement et 117 000 F de diverses firmes (*Gondret, Entreprise Montessuit, Bonnier, Sadet Menais, Streichenberger, Laboratoires Imotherra,* etc.) ; Jean-Pierre Buet : 20 000 F de son comité et 1 500 F de deux PME (*Charpente couverture Cusin, Garage Vidal*).

Ardent gaulliste, Pierre Mazeaud, député sortant de la 5e CIRC., a enregistré un nouveau succès : il a été réélu au second tour avec 58 % des suffrages. Les firmes industrielles du département l'avaient aidé : un versement de 149 000 F (*Novarna, Berger, Sabaudia, Phanta, Casola, Vuatoux,* etc.). Son principal adversaire, Michel Vivien, « divers droite », avait reçu 80 000 F de cinq sociétés (*Publirad Telecom, Radio Plus, Imprimerie Bochaton, Faduc, Starnege*). Le FN Daniel Lacroix avait obtenu des dons d'amis : 3 000 F et de PME : 1 300 F (*Actini France, Bar Collet*). Quant au maire socialiste de Publier, Bernard

29. Lire le livre publié par *Facta* : *Mystères et Secrets du B'naï B'rith*, Paris 1993 (*Le serment du B.B.*, pages 343 et suivantes). Dépôt : DPF, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil).

Comont, une douzaine de sociétés lui ont remis : 131 000 F (*Générale d'électricité Jacquet, LHDE, Autos transports, La Renouillère, Séguret, Sté avignonnaise des eaux, Gema, Les Cèdres,* etc.).

PARIS

L'abondance des informations sur Paris et la région parisienne m'oblige à résumer le plus possible dans la présentation, tout en maintenant l'essentiel. Le lecteur remarquera que si les petites et moyennes entreprises aident financièrement, par conviction et sans arrière-pensée, le candidat proche de leurs idées, c'est souvent par intérêt que les « gros » bailleurs de fonds se montrent généreux.

1re CIRC. (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements de Paris) : 18 candidats, dont Laurent Dominati, UDF-PR, élu contre Dominique Bertinotti, PS ; Brice Lalonde, anc. ministre GE ; Nicole Devedjian, FN ; Simone Goenvic, PCF ; Didier Motchane, MDC, etc. Ont reçu des subsides de diverses firmes : Dominati : 66 000 F (*Le Pied de Cochon, Elsydel, Brentanos, Lansen, Chardon fils,* etc.) ; Mme Bertonotti : 10 000 F (*Cible financière*), et Mme Devedjian : 500 F (*Cabinet Loyer*).

2e CIRC. (5e et partie du 6e arrrdt) : 17 candidats, dont Jean Tibéri, RPR, député sortant, maire du 5e, réélu ; Philippe Chauvet, PS ; Muriel Labrousse, GE ; Cyril Lacheret, FN ; Jean-François Tournadre, etc. Seul, Tibéri, dont la situation électorale et politique dans ce qui fut le quartier Latin est très forte, a reçu une aide principalement financière de PME locales : 343 000 F (*Editions Sand, EMK, X. Bouthillon, Piscines de France, SOS Service, L'Alsace* (Ch. Elysées), *PJB Molding, Produits Marnier Lapostole, Blehaut Dauger, Dexel, Faugère et Jutheau,* etc.).

3e CIRC. (Partie du 6e et 7e arrdts) : 12 candidats, dont : Michel Roussin, RPR, élu ; Alain Morell, PS ; Loïc Le Hénand, FN ; Laurent Boyer, GE ; Nicole Borvo, PCF ; Ph. Couturier, PLN ; Bertrand Duteil de La Rochère, MDC, etc. Bénéficiaires des subsides de sociétés : Roussin : 607 000 F (*SPAPA, Colas, SOGEA, Plastic Omnium, Financière de l'Echiquier, CIEC, J. Fayolle et fils, Au Bon Marché, Chantiers modernes, Hervé SA, GRM, Sogematri, Citec environnement, Léon Ballot BTP, Campenon Bernard,* etc.) ; Couturier : 7 450 F (*Pharmacie Couturier*) ; de La Rochère : 700 F (*AS Développement*) ; Morel : 12 000 F (firmes non désignées dans le rapport).

4e CIRC. (8e et 9e arrdts) : 12 candidats, dont : Gabriel Kaspereit, RPR, député sortant, réélu ; Jacques Bravo, PS ; Eliane Dumont FN ; M. Butel, GE ; Jacques Daguenet, PCF ; Joseph Cohen, PLN, etc. Ont été favorisés par des firmes industrielles ou commerciales : Kaspereit : 352 000 F (*Léon Salto Printemps, Galeries Lafayette, SA Jean Cousteau, Henner, Paris Smart, Gaveau Erard Pleyel, Sifri Cemi, Murga,* etc.) ; Bravo : 12 000 F (non désignées) ; Cohen : 6 900 F (*Acep H*).

5e CIRC. (10e arrdt) : 13 candidats, dont Claude-Gérard Marcus, RPR, député sortant, réélu ; Michel Roussel, PS ; Françoise Monestier, FN, journaliste, etc. Ont reçu des dons de sociétés : Marcus : 170 000 F (*SEREP, Claude Blum, Edic, Naf Naf couture,* et autres firmes non désignées) ; et Roussel : 50 000 F (*Beaufour Ipsen*).

6e CIRC. (partie des 11e et 20e arrdts) : 13 candidats, dont : Georges Sarre, anc. ministre socialiste, élu ; Anne Cuillé (Vve Coquelin), RPR ; Dominique Simonnet, GE ; Gérard Philippe, FN ;Aline Delpature, PCF, etc. Bénéficiaires des subsides de sociétés : Sarre : 60 000 F (*Joben, Arc-en-Ciel, SMU*) ; Mme Cuillé :

575 000 F (*Comptoir de négoce mobilier d'entreprises, Multibus, Continentale foncière et imm., SICRA, Schwartz Hautemont, SA SPIE Fondations, SUPAE, Françaises de construction, CPR, Thésis, Agos Salpi,* etc.) ; et Dominique Simonnet : 10 000 F (*COMATEC*).

7e CIRC. (partie des 11e et 12e arrdts) : 13 candidats, dont : Alain Devaquet, RPR, ancien ministre, député sortant, réélu (avec l'appui de ses frères .'.) ; Patrick Bloche, PS ; Jean-Claude Poulain, FN ; Guy Aznar, GE ; François Doriath, PCF ; etc. Ont reçu une aide de PME : Aznar : 57 000 F (*SIPV, Sandoz, Rabourdin et associés*) ; Poulain : 1 000 F (*Cotradécor*).

8e CIRC. (partie du 12e arrdt) : 12 candidats, dont : Jean De Gaulle, RPR, député sortant des Deux-Sèvres, maire de Thenezay, élu ; Eric Chevalier, Ps ; Jean-Joseph Richard, FN ; Gisèle Sebag, MDC ; José Espinosa, PCF, etc. Bénéficiaires d'un don de sociétés : De Gaulle : 74 000 F (*Basf France, Garage Nation, SAGH SA*) ; Chevalier : 95 000 F (*Salvitri, Ridder* et autres sociétés non désignées) ; Richard : 1 000 F (*Cotradécor*) ; G. Sebag : 700 F (*Princer agencement*).

9e CIRC. (partie du 13e arrdt) : 17 candidats, dont : Anne-Marie Couderc, RPR, élue ; Jean-Marie Le Guen, PS, anc. député ; Hervé Fourcin, FN ; Gisèle Moreau, PCF ; Marc Burési, PLN, etc. Ont reçu des dons de firmes : Mme Couderc : 295 000 F (*Hydro Energie, Travaux du Sud-Ouest, Paris Sud Comptoir,* et nombre de sociétés non désignées) ; Mme Le Guen : 205 000 F (*Bouygues, CBC Services* et plusieurs autres sociétés dont le nom n'a pas été consigné dans le rapport) ; Burési : 8 800 F (*Bank 2000*).

10e CIRC. (partie des 13e et 14e arrdts) : 12 candidats, dont : Jacques Toubon, RPR, député sortant, réélu ; Serge Blisko, PS ; Serges Martinez, FN, anc. directeur de *Minute-La France* ; Daniel Vaubaillon, PCF ; Martine Puynège-Burési, PLN, etc. Les subventions « capitalistes » ont été accordées à : Toubon : 666 000 F (*SOCIM, Cie du Cambodge, Cie des caoutchoucs de Padang, Banque Rivaud, SIVIA, Monoprix, Sté europ. Alain Figaret, SEHR Paris Bercy SA Hôtelière, Courrier de l'Ile-de-France,* etc.) ; Blisko : 15 000 F (*CBC Service*) et Mme Puynège : 8 800 F (*Bank 2000*).

11e CIRC. (partie du 14e arrdt) : 13 candidats, dont Nicole Cathala, RPR, député sortant, réélue ; Pierre Castagnou, PS ; Bertraand Robert, FN ; Maurice Lassalle, PCF ; Bernard Colafrancesco, MDC, etc. Ont reçu des dons de firmes : Mme Cathala : 418 000 F (*Bouygues, Gombert, Lies techniques, Reliure électrique, La Tour de Lyon, SIDAG, Desquenne et Giral,* et plusieurs autres sociétés non désignées) ; Castagou : 14 000 F (*Catalis, La France Incendie, Systèmes informatiques interactifs,* etc) ; Colafrancesco a obtenu 1 000 F de la section *RATP métro du PS.*

12e CIRC. (partie du 15e arrdt) : 13 candidats, dont : Edouard Balladur, RPR, anc. administrateur de sociétés (prés.*Sté pour la construction et l'exploitation du tunnel du Mont Blanc, Cie européenne d'accumulateurs* du groupe *CGE*), futur Premier ministre, député sortant ,réélu ; Claude Fleutiaux, PS ; Pierre Milloz, FN ; Raymonde Contensous, PCF ; Virginie Lévesque, MDR ; etc. Bénéficiaires de subsides « capitalistes » : Balladur : 164 000 F (*Institut Ipsen, Terres Rouges, Financière Moncey, Mines de Kali Sainte-Thérèse, SOCODIS, SA Saint-Louis,* etc.) ; Mme Lévesque : 10 000 F (*Ti Maille*).

13e CIRC. (partie du 15e arrdt) : 9 candidats, dont René Galy-Dejean, RPR, député sortant, réélu ; Marc Bossé, MRG ; Georges Péan, FN ; Roger Gauvrit, PCF ; Herbert Alex-

rad, MDR, etc. Ont seul reçu des dons de sociétés industrielles ou commerciales : Galy-Dejean : 84 000 F *(Cottin Guyon Guilmont, Napoléon Chaix, Barrier, Inter locations, CEL, Inter investissements, Tennis Club Forest Hill Meudon, Innotech international,* etc.) et Alexrad : 1 500 F (*SA Charles Guy, SA Clair*).

14e CIRC. (partie du 16e arrdt) : 11 candidats, dont Georges Mesmin, UDF, député sortant, réélu ; Dr Jacques Lafay, FN ; Philippe Brunswick, GE ; Jean-Yves Mono, PS ; Francis Crémieux, PCF, etc. Les candidats suivants ont reçu une aide financière, relativement modeste : Mesmin : 30 000 F (*SNIP, L'Orée du Bois, Michel Ange SA, Renoma,* etc.) ; Brunswick : 45 000 F (*Cafom, SA Brunswick et fils*) ; Dr Lafay : 20 000 F (*SCRAS, Labo Beaufour*).

15e CIRC. (partie du 16e arrdt) : 11 candidats, dont Gilbert Gantier, UDF-PR, député sortant, réélu ; Patrick Brocard, FN ; Daniel Pourtaud, PS ; Bernard Diment, PCF, etc. Seul, Gantier a reçu des fonds de firmes : 142 000 F (*Labo Glaxo, Algeco, Chapat et Cie, Monoprix SA,* etc.).

16e CIRC. (partie du 17e arrdt) : 11 candidats, dont : Dr Bernard Pons, RPR, anc. ministre, ancien député du Lot et de l'Essonne, député sortant, réélu ; Jean-Luc Gonneau, PS ; Marine Le Pen, FN ; Catherine Malier, PCF, etc. Le Dr Pons a bénéficié de l'aide financière « capitaliste » : 352 000 F (*Eq. Travaux publics IDF, OGETI, Cie gle de travaux Hydro, GTM Bât. et Travaux publics, Chagneau,* etc.) ; le socialiste Gonneau a reçu : 12 000 F de la *Féd. des assoc. Convaincre.*

17e CIRC. (partie des 17e et 18e arrdts) : 11 candidats, dont Françoise de Panafieu, député RPR sortant, réélue (lorsqu'elle était étudiante, elle était une des « enragées » de Cohn-Bendit, en mai-juin 1968 ; mais, petite-fille d'un de Wendel, elle retrouva vite la conscience des « 200 Familles », comme son père, l'ancien ministre gaulliste François Missoffe, dirigeant de grandes sociétés, et comme sa mère, Mme Missoffe, née de Mitry, ancien député et sénateur) ; Hélène Yvette Davant, née Legay, PS ; Jean-Pierre Reveau, FN, anc. député ; Dominique Dambreville, PCF, etc. Mme de Panafieu, bénéficiaire d'une aide importante de groupes capitalistes : 300e000 F (de la banque *CCF,* notamment, les autres sociétés bienfaitrices n'étant pas désignées dans le rapport de la CCFP) ; Reveau reçut 5 000 F des *Amis de National Hebdo,* et Mme Davant : 5 000 F de la *Sté ES fin.*

18e CIRC. (partie du 18e arrdt) : 12 candidats, dont Alain Juppé, député RPR sortant, réélu, devenu ministre des Affaires étrangères ; Christophe Caresche, PS ; Martine Lehideux, FN, député européen ; Jean Wlos, PCF ; Gilles Casanova, MDC, etc. Alain Juppé a reçu officiellement 149 000 F de diverses sociétés (*Relais Marie Martinez, Grands Magasins B., SNC B Métari* et autres groupes non désignés)e; le socialiste Caresche : 50 000 F de *Bouygues,* et Casanova : 4 000 F de *Computer Bench.*

19e CIRC. (partie des 18e et 19e arrdts) : 13 candidats, dont Jean-Pierre Pierre-Bloch (fils de l'ancien président de la LICRA), qui fut déclaré non élu par le Conseil constitutionnel (malgré les démarches favorables des obédiences maçonniques, auxquelles il est fidèle) ; Daniel Vaillant, PS, député sortant ; Patrice de Blignières, FN; Philippe Germa, GE ; Mireille Marchionni, PCF, etc. J.-P. Pierre-Bloch a encaissé (officiellement) : 303000 F (*AB Productions* (TV), *JCP Castro, Distal, Constructeurs européens, Réalisations Fabi, Sodehmont et Cie, Générale de restauration, Pompes funèbres PFN,* etc.) ; le socialiste Vaillant reçut 450 000 F de diverses grandes sociétés (dont seulement deux sont nommées

dans le rapport CCFP : *Dezellus Constructions* et *Thermical*) ; l'écologiste Germa obtint 166 000 F (*IPODEC, SARM, Monoprix, Omnium de traitements et valorisation, Sté technique d'exploitation, IBN, SAGES Service*, etc.).

20e CIRC. (partie du 19e arrdt) : 14 candidats, dont Jacques Féron, UPF, ancien député CNI, élu ; Jean-Christophe Cambadélis, PS, député sortant, battu ; Xavier Voute, FN ; Martine Durlach, PCF, etc. Seul bénéficiaire des dons « capitalistes » : Féron : 343 000 F (groupe *André SA, Meunier promo, Total, SERIMO, Abilis GIE, Sotrafim, Hydro Energie, Colas, Campenon Bernard* [1], etc.) ; et Cambadelis : 257 000 F (*SMB, Sté 18-25, Sté DDD, AGCT, Interface développements urbains, UES Interfaces, Durand et Cie*).

21e CIRC. (partie du 20e arrdt) : 12 candidats, dont Didier Bariani, radical UDF, soutenu par ses frères maçons, élu ; Michel Charzat, PS, député sortant, battu ; Gérard Fraysse, FN ; Valérie Marange, « vert » ; Henri Malberg, PCF ; Antoine Lagaisse, PLN, etc. Ont reçu des subventions de sociétés : Bariani : 585 000 F (*Prisme, Cie fermière de Vichy, Aleph Bâtir, Office de la Copropriété parisienne, Sept industries, Union des travaux*, etc.) ; Charzat : 10 000 F (*ARCOBA SA*) ; Mme Marange : 300 F (*Vap*) ; et Lagaisse : 8 500 F (*Sideal*).

SEINE-MARITIME

La vague anti-socialiste a balayé sept des dix députés PS ; elle n'a pas gêné les communistes.

Dans la 1re CIRC., le député sortant, Michel Bérégovoy, le frère du Premier ministre d'alors, a été battu, par la candidate UDF-CDS, Jeanne Bonvoisin, qui avait reçu 190 000 F de son parti pour conquérir le siège, 50 000 F de l'*Union des services publics*, et émargé pour 220 000 F aux caisses de grandes firmes (*Quille, Lyonnaise des eaux, Rimor, Cochery, Cirmad*, etc.). Le PS avait versé 42 000 F à Bérégovoy, les amis : 19 000 F et les firmes locales : 1 000 F. Le FN Dominique Chaboche, qui fit un score prometteur, n'avait recueilli que 52 000 F de dons personnels et de sociétés (*Plastic Omnium*) et il dut prélever 54 000 F sur son compte en banque pour payer la campagne. Le communiste Didier Chartier, lui aussi, mit 51 000 F de sa poche pour compléter l'apport du PCF : 1 000 F, les dons amis : 7 000 F, et la souscription de la *Sté Colas Ile-de-France Normandie* : 30 000 F.

Pour remplacer Dominique Gambier, député sortant socialiste de la 2e CIRC., les électeurs désignèrent Pierre Albertini, maire UDF de Mont-Saint-Aignan. Les deux adversaires avaient bénéficié d'apports financiers très différents ; le socialiste disposait de 35 000 F versés par le PS et de 63 000 F donnés par des amis et des sociétés (*SUPAE, Quille*, etc.), tandis que le candidat UDF avait un trésor de guerre deux fois supérieur, fourni par des amis : 22 000 F et par des sociétés industrielles ou commerciales : 386 000 F (*SOGEA, Omnium de traitement, Techniques nouvelles, Ecosita, Quille, Curdex, Novergie, SGEG, Fassa, Labo Schneller, Carrières et ballastières de Nie, Entreprise industrielle, Ph. Tamarelle*, etc.). Claude Lainé, PCF, recueillit 45 000 F auprès de camarades et d'amis et 62 000 F chez les « capitalistes » (*Industrielle de récupération, Borie TP, Grands Travaux, RDP, Colas, Montcocol*, etc). L'écologiste Christine Rambaud reçut 3 000 F de *No comment*. Les autres candidats n'ont rien obtenu des grandes firmes.

1. Rappelons que cette importante firme est une filiale du groupe *Générale des eaux*, qui en compte de très nombreuses.

Le communiste Michel Grandpierre, maire de St-Etienne-du-Rouvray, a été élu dans la 3e CIRC., le socialiste Pierre Bourguignon, député sortant, s'étant retiré après le premier tour. Grandpierre émargea pour 60 000 F aux caisses de sociétés industrielles ou commerciales (*STEC, SOGEA, Colas, RDP).* Le vaincu Bourguignon avait encaissé, pour sa campagne : 64 000 F du PS et 135 000 F d'amis locaux et de firmes diverses (*Taylor Sagasseur, Générale de restauration, Plastic Omnium, FG Yzebe,* etc.) Le candidat UDF-PSD Serges Cramoisan encaissa 80 000 F de son parti et 57 000 F de firmes régionales (*Zanetti, Pompes funèbres du Nord-Est, Millery, Entr. Jean Lefèbvre, Gemro GIE, Zanune,* etc.). Seul des autres candidats, Daniel Moison, « divers droite » reçut un « don de personnes morales » : 15 000 F, versés par *Rouen Bâtiment.*

Dans la 4e CIRC., le fils d'antiquaire milliardaire, Laurent Fabius, député socialiste sortant, réélu, encaissa 108 000 F du PS et 52 000 F d'amis — ne déclarant aucun don de firmes. Son principal concurrent, le démocrate-chrétien Michel Baldenweek, recueillit : 105 000 F de l'UDF, 7 000 F d'amis et 119 000 F de diverses firmes (*Agena, Lefèbvre, Sedro, Dorval,* société de négoce *SNAMA, Paillogue et Mulsan, GTM DS*). Autres candidats « arrosés » : le communiste Patrice Dupray : 78 000 F du PCF et 30 000 F d'amis et de firmes « capitalistes » (*SOGEA, Dezellus Construction, Réalisations de dispositifs publicitaires*) ; les écologistes Marc Dieuleveut : 84 000 F (*Gros chapelier, AVR, Pierre Tamarelle*). Rien aux autres, ni au FN Guillaume de Tarlé, ni au trotskiste Juan Hérédias, ni au CNI L.-X. Morin...

Député sortant de la 5e CIRC., Jean-Claude Bateux a été réélu, au second tour, contre le RPR Daniel Laboure. Le premier avait encaissé 11 400 F du PS et 40 000 F de trois sociétés « capitalistes » (*Techniques nouvelles, Devaux, Générale Ultra Frais*) ; le second avait reçu 65 000 F du RPR et 60 000 F de deux firmes régionales (*Sidel, Générale Ultra Frais*). La communiste Colette Privat, ancien député, maire de Maromme, avait obtenu, elle aussi, 10 000 F de la *Générale Ultra Frais,* firme qui versa une somme de 5 000 F à l'écologiste Christian Pédron, déjà bénéficiaire de 3 000 F, versés par *SFTR* et *J.-P. Lelouard.* Les autres candidats n'ont rien eu.

Battu dans la 6e CIRC., le député sortant socialiste Paul Dhaille, maire de Lillebonne, a été remplacé par le RPR Denis Melville, maire de Sainneville. Le PS avait apporté 134 000 F à Dhaille, et les amis et sociétés 19 000 F. Sa propagande électorale, modeste, a été submergée par celle de son concurrent Melville, plus largement financée : 100 000 F du RPR, 433 000 F des amis et des sociétés industrielles ou commerciales (*SIRAC, Sté lillebonnaise de caoutchouc, Gonfrevildis, SOGETA, Oril, Viannen de Chalus, Total, Lalitte, Rapides de Lorraine, Jean Lefèbvre, Cil des eaux de la banlieue du Havre, SIDEL, Constructions métalliques Mouquet, SERC, Wattez, Génie civil havrais, Gagneraud, Devaux,* etc.). La communiste Maryvonne Rioual reçut 110 000 F d'amis et de firmes « capitalistes » (*Colas, RDP*), et le « chasseur » Christian Le Goff 1 400 F de la *SCI* et de la *Sté civile de chasse.* Les candidats des autres formations n'ont reçu aucune aide financière des grandes firmes.

Dans la 7e CIRC., restés seuls face à face au second tour, le gaulliste Antoine Rufenacht, député sortant, a battu le FN Daniel Blot, grâce aux suffrages de la gauche et de l'extrême gauche venus renforcer ceux des libéraux et des centristes. Les 40 000 F versés par le RPR à son candidat Rufenacht, ajoutés aux 369 000 F

recueillis auprès des caisses « capitalistes » (*Sté d'importation et commission, Commerce Prospection Etudes, Prévoyance bancaire, CRAM, SIA du Havre, Ateliers et Chantiers du Havre, Havraise des pétroles, Chauffage Caucrianville, SOGEA, Foure Logadec, SGEQ, Gagneraud, Vianney de Chalus, Quille,* etc.) ont balayé tous les obstacles. D'autant plus facilement que le candidat FN Daniel Blot n'avait reçu aucune aide financière, non plus d'ailleurs que le « vert » Dieuleveut, l'écologiste Bernard Lerêtre, le trotskiste Jean-Paul Nail... Seul des autres candidats, le socialiste Eric Donfu avait reçu (outre 106 000 F du PS) des subsides « capitalistes », s'élevant à 120 000 F (*Prévoyance bancaire, Varenes Tourres, Sté Sidel, Havre Transports,* etc.).

Le communiste Daniel Colliard, conseiller régional, a triomphé, dans la 8e CIRC., au second tour, de la démocrate-chrétienne Agathe Cahierre : tous les deux avaient été largement « arrosés » par les firmes « capitalistes ». Mme Cahierre reçut d'elles 200 000 F (*SIDEL, Auchan, Entr. Jean Lefèbvre, SOGEA, Gerielint havrais, TMT, Vianney de Lhinui, SAUR, Oril, Carrières et balastières de Normandie, GTM, Pleschatir,* etc.) ; Colliard émargea aux caisses patronales, sans scrupules, pour 282 000 F (*Rapides de Lorraine, Colas, Lalitte, Cofreth, SOGEA, Francelot, SECC, Matière première,* etc.). En dehors de ces deux candidats, seul Bernard Despierre, GE, reçut une aide financière : 6 000 F (*Hainneville Bâtiment, Groupe ALO*).

L'insinuante Frédérique Bredin, qui avait réussi à devenir ministre de Mitterrand et maire de Fécamp, a été assez vilainement éjectée par le corps électoral dans la 9e CIRC. en mars 1993, au profit du PR Charles Revet, maire de Turretot ; elle avait pourtant, par agents électoraux interposés, fait abondamment couler le miel... : 445 000 F, dont 340 000 F quêtés, sans vergogne, au nom du socialisme ! dans les milieux capitalistes (*Patrick Zelnick, André, BSN-Danone* et beaucoup d'autres firmes dont le rapport de la Commission tait les noms). Cette alliance ouverte du fric et du socialisme a sans doute servi l'UDF Revet, qui a été élu : il avait reçu 50 000 F de son parti et 216 000 F d'amis fortunés et de firmes locales (*SELF, Boiron Isolation, SADE, Sté d'armateurs et saleurs fécampois, Dieppedalle,* etc.). Rien n'a été donné aux caisses électorales des autres candidats, ni au FN Claude Courbot, ni au communiste R. Le Cacheur...

La 10e CIRC. a également changé de député : le sortant Jean-Marie Leduc, maire socialiste de Tôtes, a été évincé au profit du RPR Alfred Trassy-Paillogues. Les amis fortunés et les firmes (*Lours J. Marc, SGSN, Expo Publicité, Léon Vincent, Ateliers du littoral,* etc.) avaient versé 162 000 F à Leduc ; Trassy-Paillogues encaissa, lui : 120 000 F du RPR et 190 000 F d'amis et de sociétés florissantes (*CITRA, SOGEA, SUPAE, SIRR*). Aucun autre candidat n'a émargé aux caisses « capitalistes », hormis l'écolo A. Leforestier : 1 000 F (*Alufast, Gauthier*).

Le socialiste Jean Beaufils, député sortant de la 11e CIRC., a été battu. Son collègue du conseil municipal de Dieppe, Edouard Leveau, RPR, l'a remplacé. Le premier, Beaufils, n'avait eu aucun subside de sociétés ; le second, Leveau, avait reçu 90 000 F du RPR, 66 000 F d'amis et 108 000 F de firmes diverses (*Davigel, Ibs France, Lalitte,* etc.) et 30 000 F du *Groupement des employeurs de la région dieppoise.* Seul autre candidat à émarger aux caisses « capitalistes », Chris-

---

Pour avoir une vue d'ensemble, lisez : LES FINANCIERS QUI MENENT LE MONDE.

tian Cuvilliez, maire communiste de Dieppe, avait reçu : 168 000 F d'amis fortunés et de riches sociétés *(Cie fermière, Générale France Transport, SETEX, Générale Stat Lalitte, Quille, CITRA)*.

Dans la 12e CIRC., le député sortant réélu, Alain Le Vern, maire socialiste de Saint-Saëns, en raison de sa popularité, put réduire ses frais de campagne à 117 000 F ; il n'avait reçu que 52 000 F de « dons de personnes morales » (la PME *CELEC* est la seule sociétés désignée dans le rapport de la CCPF). En revanche, le néo-gaulliste Pierre Blot dépensa (en vain, pour attirer l'électeur) 368 000 F, dont 162 000 F lui avaient été donnés par deux douzaines de riches sociétés (*SOGEA, CEGF, Lanctuit, MGI Coutier, Polyclinique chirurgicale, SIVIA, Galut Delage, Lalitte,* etc.). Aucun versement « capitaliste » n'a été fait aux autres candidats, à l'exception des 12 000 F versés à Michel Lejeune, indépendant, par *SOGEA* et diverses sociétés.

SEINE-ET-MARNE

Les gaullistes, les centristes et les libéraux ont conquis tous les sièges de la Seine-et-Marne, la désaffection du public pour les concussionnaires de la gauche les ayant favorisés. D'abondants subsides ont fait le reste.

Dans la 1re CIRC., le député sortant RPR Jean-Claude Mignon, maire de Dammarie-les-Lys, a été réélu sans peine, au second tour, contre le socialiste Jean-Louis Mouton, maire de Savigny-le-Temple : le néo-gaulliste avait disposé de 660 000 F, quêtés auprès des grandes firmes (*Framateq, Guerra, Mayoli, BTB, Sac, Leclers, Cooper, Novame, SOCCRAM, GHCM, Kachelmann, Hanny, SCREG, Bagor, Sté des Eaux, Ballestrero, Bateg,* etc.). Son concurrent socialiste avait encaissé 299 000 F de sociétés « capitalistes » (*Lefèvre, Hanny, CGTFE, Sepric France, Viafrance, Bâtir DRIDT, Porclum, Valentin, Montenay, Sté des eaux de Melun, SCREG, Sotravi, CEDE, Acanthe, Sté des eaux de Sénart, But AVF, Noverie,* etc.). Rien n'avait été donné aux autres candidats.

Didier Julia, fils d'une Hollier-Larousse (de la famille des éditeurs), neveu de l'anc. député gaulliste Bertrand Flornoy, représente la 2e CIRC. de la Seine-et-Marne depuis 1967 ; il a été réélu en mars, au premier tour. Son trésor de guerre : 650 000 F, avait été constitué par son parti, le RPR : 190 000 F et de riches sociétés industrielles ou commerciales : 435 000 F (*Bornhauser Molinari, Accor, Hanny, Sté des eaux de Melun, Parachini* et de nombreuses autres firmes non désignées dans le rapport de la CCFP). Démuni, l'adversaire ne put répondre à sa propagande. Le FN Gérard Louis, arrivé en tête de tous les autres candidats, ne reçut aucune aide financière (sauf 850 F d'amis et 1 500 F du Front), et le maire socialiste de Montereau, François Deysson, fit piètres figure avec les 54 000 F de son parti et les 60 000 F quêtés auprès de riches amis et de quelques firmes (*Sté Ate, Entreprise Bagot*).

Réélu dans la 3e CIRC., l'UDF-CDS Jean-Jacques Hyest, maire de la Madeleine-sur-le-Loing, avait été fort bien doté : 96 000 F de son parti et 515 000 F d'amis et de grosse sociétés (*Cie gle de chauffe, Hanny, Cars verts, Miège, Marinelli, Eaux de Melun, Viafrance, Bagot, GJM, Goulard, Dodin, Révillon, Montenay, Razel, Ballestrero, SICRA,* etc.) sans parler des 30 000 F servis par la *Cie Nle des commissaires aux comptes.* Son seul adversaire au second tour, le FN Jacques Prost, n'avait obtenu aucun don de sociétés industrielles ou commerciales. Dominique Vincent, socialiste, est le seul candidat (avec Hyest) à avoir émargé aux caisses capitalistes : 217 000 F (*Gay Puig.,*

SCREG, Forclum, Poney, Sté hôtel. de restauration, ETPI, Trindel, Essor, Touzet, ETDE, Sotravi, Quillery, etc.).

L'académicien et éditorialiste du *Figaro,* Alain Peyrefitte, député sortant RPR, maire de Provins, a été réélu dans la 4e CIRC., au second tour, contre Jacques Gérard, candidat FN. Tout comme son collègue Hyest (voir plus haut), les suffrages de la gauche lui ont permis de vaincre. Mais aussi les pluies d'argent déversées par une vingtaine de sociétés importantes (*Tuyauterie Soud, Lesaffre frères, PME 77 SETB, Techpack intern., EG Saint-Léonard, Bordes Voulzie, Sofrex, CGEA Onyx, Letang, Sablières St Sauveur, Distilleries de la Brie, Pagot TP, Sofiservice, Sté des eaux,* etc.). Aucun autre candidat n'a été « honoré » de l'attention du « Gros Argent » : l'écrivain-politicien lui suffit.

Le ci-devant champion de course à pied Guy Drut, protégé de Chirac, maire de Coulommiers, député RPR sortant de la 5e CIRC., a triomphé aisément, au deuxième tour, grâce au report des voix de gauche et centristes. Son adversaire, Jacques Jaggi, conseiller régional FN, privé de moyens financiers, ne pouvait espérer un meilleur résultat. A une popularité de sportif, Drut a ajouté une propagande considérable, financée par le RPR : 4 900 F, et surtout par de grandes firmes industrielles ou commerciales : 462 000 F (*Lyonnaise des eaux Dumez, Saunier Duval, Baudin, Accréditif SDEL, Sté des eaux d'Epernay, Sté gle du siège, Trindel, Esys Montenay, Colas, Wiame, Entr. Jean Lefèbvre,* etc.). Jaggi ne disposait que de 1 500 F offerts par son parti et de 58 000 F puisés dans son portemonnaie. Seul autre candidat subventionné par une « personne morale » : le socialistes Frédéric Chefd'hôtel, qui reçut 500 F de *Chalenge Conseil Promoprat,* en plus des 64 000 F versés par le PS.

Situation analogue dans la 6e CIRC. : le candidat FN Jean-François Jalkh fut aussi le dernier candidat à affronter celui du RPR, Pierre Quillet, au second tour, sans autre aide financière que celle de son compte en banque. Il réunit près de 36 % des voix contre un adversaire qui bénéficia du report des voix de la gauche et du centre, sur ordre des états-majors, et reçut des subventions confortables des firmes régionales soucieuses d'avoir dans leur jeu un député comme Pierre Quillet : 167 000 F (*Sofimest Grosjean, Marne et Morin, Supermarché Champion, Sablières de Meaux, Plâtres Knauf, Centre Leclerc, Boschi marbres, Devin et Demarchand, OTV, Cirque Bouglione,* etc.). Cette fois, cependant, les fonds « capitalistes » avaient été partagés entre trois députés éventuels : Quillet, qui a été élu ; Jean Lion, maire socialiste de Meaux, qui obtint 350 000 F (*SPIE Nord-Est, Miège et Folliet, Marne et Morin, Malézieux, Trottier, SAGES SAE, Elysold, Centre Leclerc, Esys Montenay, Verdoia, Codot Boilloz, OTV, But AVF,* etc.) ; Pierre Meutey, soutenu par l'UDF, radical-socialiste et franc-maçon, qui eut son heure de gloire à la radio-TV, à qui fut versé 326 000 F provenant d'amis fortunés et de grandes sociétés (*SATEC, Marne et Morin, Ivain, SAUR Bouygues, RMC, REP, Valentin, Wiame, Bouygues, Sté gle des sièges, Plâtres Knauf, Podifil, J. Didier,* etc.). L'écolo Lucien Chabason reçut : 32 000 F (*Icare* et *SEG*).

C'est encore un RPR, Charles Cova, qui l'emporta dans la 7e CIRC., et toujours, au second tour, sur un FN, Pierre-Jean Prillard, le député sortant socialiste, Jean-Paul Planchou, ayant été éliminé au premier tour. Ce dernier avait reçu une subvention confortable, du PS d'abord : 282 000 F, et des firmes régionales : 248 000 F (discrètement, le rapport ne fait mention que des 15 000 F versés par *Tra-*

vaux publics Ile-de-France, cachant le nom des autres donateurs). Prillard ne recut aucun versement de sociétés capitalistes, mais son adversaire gaulliste, Cova, outre 40 000 F du RPR et 64 000 F de riches partisans, émargea pour 461 000 F sur les registres des sociétés (*GTM, Albouy, Aubine, Promex, Bouygues, Montali, Colas, Victor Dideron, Thermulis, Brasserie Les Vosges,* etc.). Rien aux autres candidats.

Le député sortant de la 8e CIRC., le socialiste Pierre Fourré, fut battu par l'UDF-PR Gérard Jeffray, maire de Torcy. Les deux adversaires avaient bénéficié d'une aide financière, Fourré : 480 000 F (*Arc Union, Espace expansion, Solari, SOBEA, Viafrance, Solari Semvi,* etc.) ; et JJeffray : 324 000 F (*Outoli, Phœnix Contact, EMI, Saunier Duval, SICRA, Valentin, STIM, Thermulis, Y. Prigent, Aprest, Aubine, Entr. Jean Lefèbvre, Fédération de Bâtiments Travaux Publics 77, Forclum, Envergure,* etc.). Arrivé en 3e position au premier tour, Yves Varenne, FN, ne reçut rien des groupes « capitalistes », mais le néo-gaulliste dissident Gérard Burlet, moins bien placé, avait encaissé, lui, 361 000 F (*Entreprise Jean Lefèbvre, Relais Bleus, Aubine, Métin, SCREG, TSA,* etc.). Aucun autre candidat n'a émargé, sauf le « vert » Alain Rist : 10 000 F (*SPAS*).

Contre le député sortant socialiste Jacques Heuclin, le RPR Jean-Pierre Cognat a été élu député de la 9e CIRC. Il avait bénéficié d'une aide confortable : 60 000 F de son parti, et 235 000 F de ses amis et de firmes (*Valentin, Briand, Bouygues, Ballestrero, Esys Montenay, Clinique de Tournan, Reuillon, Impr. Les Monthieux, Valt, Fromagerie Rouzaine,* etc.) plus une subvention de 10 000 F de la *Fédération des entrepreneurs de bâtiments et des travaux publics,* Heuclain avait obtenu 375 000 F chez des amis riches et des patrons de firmes (*Sodex, Sousa frères, Repas parisiens, Sté Franç. d'investissements immobiliers, Quillery, Razel, Tp Concept, SEARA, France Pierre, Alpha travaux publics*) et 20 000 F au siège du *Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France.* Le FN Jean-Christophe Colette ne reçut rien, mais le démocrate-chrétien Maurice Mollard, maire UDF de Lésigny, encaissa 160 000 F de son parti et 100 000 F de diverses sociétés (*Coop. de Champagne, SODEXHO, Sélection informations vacances, Coudennes Mefour Picot, COVED,* etc.).

YVELINES

Dans la 1re CIRC., le député sortant Etienne Pinte, RPR, fut réélu au second tour. Son principal concurrent, le socialiste Roland Nadaus reçut des subventions « capitalistes » nettement supérieures aux siennes. Nadaus encaissa, outre 92 000 F du PS et 12 000 F d'amis fortunés, 306 000 F de diverses sociétés (*AOZA, HLM Logirep, Somussy, Force Lumière, Pierre et parquet, Trindel, ETDE, Mithart Vitry, Infra, Realba, SODETIR,* etc.). Le néo-gaulliste Pinte obtint 40 000 F du RPR, 97 000 F de riches amis et 51 000 F d'une vingtaine de firmes (*12 pour l'entreprise, SA 3V, Entr. Léon Grosse, Brasserie du Musée,* etc.). Rien pour les autres candidats.

C'est Franck Borotra, député RPR sortant, qui l'emporta au second tour, contre le socialiste Alain Gribe. Le neveu de l'ancien champion de tennis (et commissaire général aux Sports du maréchal Pétain), reçut une aide financière importante : 140 000 F du RPR, 3 500 F d'amis et 332 000 F de sociétés industrielles ou commerciales (*Simond, SVEE, SCREG, Colas, Pontots meubles, Louis Chaigne, SACER, Bateg Delta, Chatelard, Viafrance, CFTV, SEMIP, SAEP, Gercif émulithe,* etc.). Seul de ses concur-

rents, l'écologiste Dominique Julien-Labruyère obtint des subsides de firmes régionales : 9 000 F (*Distrilogie, SA Kilométrage, SECAP, Fr. Prieur*).

Dans la 3e CIRC., c'est le député sortant Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, qui a gagné. Somptueusement financé, il avoue (cf. *Rapport de la CCFP*) avoir encaissé 49 000 F de son parti, 836 000 F de diverses sources (inconnues) et 590 000 F de grandes et moyennes sociétés (*SCREG, Magnard, Beugnet, Gally, SEM,* etc. et autres non désignées). Ses adversaires : Marie-Chantal Delmas, FN : rien ; Eléonore Gabarain-Moreau, GE : rien ; Chantal Leclerc, PCF : rien ; Philippe Brillault, gaulliste dissident : 62 000 F d'amis et de firmes (*Nett. R. Bedel, Quillery, Paveurs réunis,* etc.) ; Michel Valadon, PS : 25 000 F (*Bouygues*).

Le député UDF-PR sortant de la 4e CIRC., Pierre Lequiller, maire de Louveciennes, a été réélu, contre le FN Hubert Cottin, le « vert » Janik Giroux, et quelques auttres, dont la socialiste Denise Mail-Leroux, qui reçut 81 000 F du PS et 1 000 F de la Sté *Bisdorff Plantec.* P. Lequiller avait encaissé 130 000 F de son parti et 253 000 F d'amis fortunés et de diverses firmes (*Lyonnaise des eaux-Dumez, Sté de participations immobilières et foncières, SGEP, Cie des eaux de la banlieue de Paris,* etc.). Rien aux autres candidats.

Le RPR Jacques Myard, maire de Maisons-Laffitte, a été élu dans la 5e CIRC., au second tour contre l'UDF-CDS Laurent Wetzel, maire de Sartrouville. Myard avait encaissé de diverses sources 392 000 F, dont 221 000 F de sociétés (*IVECO, GTIE, Picker, Deleplanque, Jaguar France, ESPS, Verger Delporte, Tubaldanaise de santé, Petite Marmite, Sarfitte,* etc.). Seul de ses concurrents, le radical-socialiste Patrice Langlumé toucha des subsides « capitalistes » de riches partisans et de sociétés : 203 000 F (*Polythermic, PPJ assurances,* et diverses assurances).

Le journaliste Michel Péricard, fils du fameux combattant de 14-18 — « *Debout les morts !* » — maire de St-Germain-en-Laye, député RPR sortant de la 6e CIRC., fut réélu sans problème : cet homme de droite (nuancée) a le soutien de toute une bourgeoisie conservatrice, qui lui a fourni 234 000 F, et de quelques dizaines de firmes, qui lui ont versé 512 000 F (*SOCCRAM, Hervé SA, CGEA, European Strategy ESL Network, ITE, Cie fse d'études et d'équipement, GAO, Cie gle de video commerciale,* etc.). Ses adversaires furent, sur le plan financier, moins favorisés : Pierre Soulat, le maire communiste d'Achères, encaissa cependant, sans complexe, de sociétés « capitalistes » : 225 000 F (*CGM-PM, GSM, ARC Promo, L'Orée Stock France, Devin Lemarchand, Régis, Bâti Service,* etc.) ; et le CNI Pascal Voisin obtint 125 000 F de diverses entreprises (*Tramater, Zanone, EC-BC, TSA*). Rien aux autres candidats.

La défaite de Michel Rocard, dans son fief de Conflans-Ste-Honorine, la 7e CIRC., ne présageait rien de bon pour le *leader* socialiste. Un an plus tard, ce fut pour lui et pour son parti le désastre. Il fut battu par Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes, à qui l'UDF avait donné l'investiture. Il a suffi qu'au second tour, les voix de la FN Myriam Baeckroot se reportent (en partie) sur son nom pour qu'il triomphe (bien que sans argent, cette candidate avait réuni plus de 15 % des suffrages au premier tour). Cardo avait bénéficié, lui, d'une aide financière de 191 000 F, provenant de sociétés importantes (*Pascal, Esys Montenay, Forclum, Montheuil, SGAE, SAEP, SCGPM, Sofinsod, Surbeco,* etc.). Rocard, de son côté, avait encaissé 91 000 F d'amis riches et 285 000 F de sociétés connues (*ACCOR, Forclum, Y.*

Travers, etc.) plus 80 000 F de la *Fédér. des Assoc. Convaicre FAC,* et du *Synd. prof. des entrepreneurs de travaux publics,* et 57 000 F du PS. Sauf Sol Jeannot, France Plus, qui obtint 25 000 F de la *SCGPM,* aucun autre candidat ne bénéficia de la manne « capitaliste ».

Le député socialiste sortant Bernard Schreiner ayant été éliminé au premier tour, c'est le RPR Pierre Bédier qui fut élu, dans la 8e CIRC., après un second tour très disputé avec le FN Jean-Louis d'André, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie. Ce dernier n'avait reçu aucun subside de firmes ou de groupes financiers, mais Bédier avait été bien doté : 318 000 F du RPR, plus 11 000 F d'amis et de sociétés (*Matériaux de construction MMC, Segimo, PAB Management, SILAV,* etc.). L'indépendant Serge Ancelot fut le seul autre candidat à avoir encaissé une subvention de « personne morale » : 500 F (*Daras Gautier*).

Dans la 9e CIRC., Henri Cuq, député RPR sortant, fut réélu au second tour contre le FN Michel Bayret, démuni de fonds : Cuq, lui, disposait d'un trésor de guerre dépassant 410 000 F, dont 151 000 F versés par quelques firmes (*Lyonnaise des eaux Dumez, Francilienne de T.P.,* quelques PME et plusieurs autres groses non désignées). Le socialiste Jean Rousseau, adjoint au maire des Mureaux, avait émargé pour 255 000 F (chez *Hervé, CRAM, SICRA, USP, Sotraser, Entreprise industrielle,* etc.). Aucun autre candidat ne reçut une aide « capitaliste ».

La popularité de Christine Boutin, UDF-CDS, député sortant de la 10e CIRC., lui permit de triompher de son adversaire socialiste Anne-André Beaugendre, au second tour. Mme Beaugendre avait reçu 111 000 F du PS et 25 000 F du groupe *Bouygues..* Quant à Mme Boutin, elle n'avait recueilli, pour sa caisse électorale, aucuns fonds de son parti, mais 306 000 F d'une vingtaine de firmes (*Marnier Lapostelle, Sodetir Gestion, Louis Chaigne, Docks de France, Auchan, Magnard, VBRR, Quillery,* etc.). Ni le FN Jacques Michel, ni le communiste Christian Beaumanoir,, ni aucun autre candidat n'émargèrent aux caisses des sociétés. ,

Le gaulliste dissident Jean-Michel Fourgous, dotté de plus de 400 000 F par des amis et par des firmes (*Magasins utilitaires, CITE SITE, Service des eaux, Vêtements Naf Naf, Distribution moderne utilitaire,* etc.), a triomphé, au second tour, dans la 11e CIRC. Ses deux principaux concurrents, le socialiste Guy Malendain, député sortant battu, avait été assez largement financé par diverses sociétés « capitalistes » (*Polysem, Viafrance, Matuszewski, Hesnault, Sofap Helvim,* et d'autres sociétés non désignées), et Janine Cayet, UDF-PR : 190 000 F de son parti et 98 000 F de divers groupes (*Parenge, G2C, Claude Marchessini,* etc.). Le candidat FN Roger Gilissen n'a rien reçu, mais d'autres candidats ont été « arrosés » : l'antiraciste professionnel Harlem Désir : 50 000 F (*Foncier Conseil SNC*), plus 252 000 F du GE ; José-Philippe Marquis, « divers droite » : 1 500 F (*Papeteries du Canal*) ; Saïd Zamour, France Plus : 25 000 F (*Lyonnaise des eaux Dumez, SCGPM*) ; Nicolas About, dissident UDF : 201 000 F (*Béton armé, IGM, Stanexel, Lasry, Fougerolle, Pierre et Pasquet,* etc.).

Le duel du second tour, dans la 12e CIRC., opposa le néo-gaulliste Jacques Masdeu-Arus à la socialiste Marie-Annick Trentarossi : c'est le premier qui l'emporta. Il disposait d'un « trésor de guerre » dépassant 575 000 F, fourni en majeure partie par le RPR : 79 000 F et une cinquantaine de firmes grandes et moyennes (*Environnement SA, Cofor, Desquennes et Giral, Firac, So-*

gères, CGME, Eternit, ITE SA, Alfa Laval, etc. ; celui de Mme Trentarossi s'élevait à 214 000 F, dont 94 000 F donnés par le PS et 72 000 F versés par quelques « capitalistes » (*Matuszewski, Cabailh,* etc.). Aucun des autres candidats ne reçut un chèque des firmes industrielles ou commerciales, ni le FN Jean-Claude Varanne, directeur de l'hebdomadaire *National-Hebdo,* ni la communiste Janine Thomas Florès... Seul, le MDC Philippe Pivan encaissa une petite obole de la Sté *A. Boubakeur.*

DEUX-SEVRES

Le maire UDF-PR de Chauray, Jacques Brossard, a été élu député de la 1re CIRC contrel e maire socialiste de Niort, Bernard Bellec, contre le FN Jean-Romée Charbonneau, fils du journaliste (défunt) Henry Charbonneau, contre le communiste Paul Samoyau... Seuls les deux premiers ont été « honorés » de chèques « capitalistes » : Brossard a reçu 171 000 F (*SA Trente ormeaux, Profilage du Poitou, Edac, CTPA, Alaval, Somapen Sifge,* etc.) ; et Bellec : 367 000 F (*Bonmort, Socram, Trente ormeaux, SADE, Migault, SAUR Bouygues. IMA, MACIF, Job Ar Gow, Mutavie, Hervé Thermique, Cochery, SOGEA,* etc.).

Dans la 2e CIRC., Ségolène Royal — qui en socialiste « moderne » a fait sa paix avec le Grand Capital — a triomphé grâce à son charme naturel et aux fonds « capitalistes » : 221 000 F (*Colas, Pierre Guérin, MACIF, Mutavie, ONEX, GLAC, Hervé thermique,, SOCRAM, Tôlerie industrie,* etc.). Elle a vaincu son concurrent Léopold Moreau, maire UDF-PR de Saint-Maixent, qui disposait d'un budget plus modeste, dont 75 000 F recueillis chez diverses PME de la région (*St Maixent Distribution, Carrières Moreau, Bouliveau, Dolci, Serval,* etc.). Aucun autre candidat n'a reçu de subsides de firmes industrielles ou commerciales.

Jean-Marie Morisset, UDF-CDS, a triomphé de ses adversaires dans la 3e CIRC. Il avait reçu 85 000 F de diverses sociétés (*J.J. Barbaud Top Ouest, SEDOM, Carrières Kléber Moreau, Degremont*). Son principal concurrent, le socialiste Gérard Boutet avait, encaissé 130 000 F de son parti et 45 000 F de firmes « capitalistes » (*SEMAT, SODIVI, Henri thermique,* Gehan).

Dans la 4e CIRC., Dominique Paillé, maire UDF-CS des Aubiers, a été élu député, contre la RPR Armelle Guinebertière, le socialiste André Beville, le FN Eric Routier, l'écologiste Cyrille Pouclet. Paillé avait émargé pour 241 000 F aux caisses industrielles ou commerciales (*SPODEC, Boeringer Ingelheim, Heuliez, Webasto, France esign,* etc.), Mme Guinebertière pour 77 000 F (*Laboratoires Rivadis, Caisserie Aubraise,* etc.), Béville pour 12 000 F (*SPOEC, Imprimerie thouarnaise, Distrib. PVB*), mais Routier et Pouchet n'ont rien touché.

SOMME

Le communiste Maxime Gremetz a sauvé son siège de justesse : il a fait 50,32 % dans la 1re CIRC. de la Somme, talonné par le radical-socialiste Jean Bouly, présenté par l'UDF, qui a réuni 49,67 % des votants au second tour. Bouly avait obtenu une aide financière de l'UDF : 50 000 F et de diverses sociétés : 88 000 F (*S.M.S., R.J. Surface Grupelec, Direct S.A., B.F.R. Steak Easy, Moulage Plastiques du Nord, SOFLAND, Rousselle électronique, Bailleul,* etc.). Gremetz, soit parce qu'il n'a rien demandé, soit parce qu'il a été éconduit, n'a reçu qu'une subvention : seulement 10 000 F de la *Sté Rousselle électronique.* Les candidats ayant encaissé des subsides de firmes sont peu

nombreux : Hubert Delarue, G.E. : 1 000 F (*Semip*) ; Brigitte Fouré, CNI : 10 000 F (*Générale de Restauration*) ; Jacques Vallas, néo-gaulliste dissident : 38 000 F (*Viande chaunoise, Bureau R. Feston, Bâtirenou,* etc.), plus 16 000 F de *Retravailler pour vivre* et 10 000 F de la *SCI de l'Etudiant.*

Dans la 2e CIRC., Gilles de Robien, maire d'Amiens, réélu député UDF-PR, est le seul candidat à avoir reçu une aide financière de groupes industriels du département : 180 000 F (*Massy Louandre, PRM bâtiment, Groupe K. Finance SA, Sté nat. de construction, SAUR Bouygues, Entreprise Razel, Nord France Reconstruction SA, Stremler,* etc.). Le candidat FN Lionel Payet, qu'il affronta au second tour, n'avait reçu aucune subvention.

Le député sortant de la 3e CIRC., Pierre Hiard, maire communiste de Gamaches, a été battu par le RPR Jérôme Bignon, maire de Bermesnil. Le néo-gaulliste avait reçu 132 000 F du RPR, 53 000 F d'amis fortunés et 72 000 F de diverses sociétés (dont le rapport ne cite que *Caoutchouc modernes, Demonchy* et *GIE Elis*). Parmi ses concurrents, trois ont été subventionnés : Jacques Pecquery, PCF : 3 000 F (*Irem*), Pierre Hiard, PS : 10 000 F (*Association avec Pierre Hiard*) et Jacky Mouillard, indépendant : 5 500 F (*Metostock, THG, Decayeux frères*). Les autres candidats : Jacqueline Bricour, FN ; Alain Boulanger, GE ; Nathalie Auxire-Guglielmi, NE n'ont reçu aucun subside.

Lointain succeseur — sinon héritier — de Max Lejeune, qui était maire d'Abbeville au temps où des socialistes s'affirmaient anti-capitalistes et pro-Algérie française, Jacques Becq, député sortant PS de la 4e CIRC. fut battu par le néo-gaulliste Joël Hart, maire d'Arguel. Ce candidat avait encaissé 236 000 F du RPR et 16 000 F de diverses sociétés (*Isothernim, Metostock, Thirard,* etc.). Becq avait émargé aux caisses de diverses sociétés pour 173 000 F (*Bus Abbeville, Sté des eaux de Picardie, Demouselle, Cie gle de chauffe, Quille,* etc.). Un autre candidat, Régis Lécuyer, « divers droite », maire de Crécy-en-Ponthieu, fut bénéficiaire de 14 000 F de dons (*Transports de Ponthieu, EEP, Stremler, Henri Corne SA,* etc.).

Dans la 5e CIRC., Gauthier Audinot, député RPR sortant, fut réélu. Fils et successeur de feu André Audinot (député de la Somme et président du *Figaro* et de la SOC presse), il connaît trop bien les milieux d'affaires pour se permettre de demander ou même d'accepter une aide financière sérieuse et officielle du « Gros Argent ». Aussi figure-t-il comme bénéficiaire d'un apport de 3 700 F, modeste contribution de *Seine frères SA* et *Somepic Technologie,* et de l'*Association Vivre et Agir pour Péronne.* Parmi ses adversaires ou concurrents, aucun n'a reçu une subvention « capitaliste ».

Battu, le député sortant Jacques Fleury, maire socialiste de Roye, a cédé son siège à l'UDF-PR Alain Gest. Fleury avait encaissé 20 000 F du PS et 42 000 F de *SCREG,* de l'*Entreprise industrielle* et de *GCH* ; Gest avait reçu 175 000 F de son parti et 123 000 F de diverses sociétés (dont, seules, deux sont nommées : *Quille* et *HDI*). Aucune aide financière aux autres candidats.

TARN

La réélection de Paul Quilès, dans la 1re CIRC. du Tarn, n'a pas surpris : l'homme est accrocheur et il a su placer ses pions. Les fonds ne lui ont pas manqué : le PS lui a versé (au moins) 247 000 F et la *Sté Colas Midi Pyrénées* a participé pour 40 000 F à la quête faite en sa faveur. Il est, dans le Tarn, le seul socialiste qui ait su résister. C'est un « dur », qui n'hési-

tait pas, au congrès socialiste de Valence (1981), à parler de « *têtes à couper* » dont son surnom de *Robespaul*. Son concurrent, Richard Canac, UDF-PR, l'a cependant serré de près, en obtenant 46,27 % des suffrages au second tour. Celui-ci avait pourtant peu d'argent : 75 000 F versés par son parti, 3 000 F donnés par l'*Albigeoise des patrons* et 23 000 F recueillis auprès de firmes industrielles ou commerciales (*Thibal, P. Laveissière,, SADAM, Solagec, ACDM, Apa poux,* etc. Rien aux autres candidats.

Le député socialiste sortant de la 2e CIRC., Charles Pistre, a été battu par le RPR Philippe Bonnecarrère. Le nouveau député disposait d'un « trésor de guerre » dépassant 412 000 F ; il avait été constitué par le parti néo-gaulliste : 139 000 F, plus 259 000 F (sans compter les dons personnels et autres) versés par les amis et des firmes industrielles ou commerciales (*Rieux, Ubaldi, Balssa, Talazac et fils, Soi, Fabre, Treviform, SAES, Bisseuil, J. Gayral, Cie franç. d'études et d'équipement,* etc.). Le socialiste avait reçu : 162 000 F du PS et 135 000 F d'amis fortunés et de firmes (*Sté Act, Ciné 81, Chevallot* et beaucoup d'autres sociétés non désignées dans le rapport).

C'est, naturellement, le gaulliste Jacques Limouzy, député sortant, qui a été réélu dans la 3e CIRC., au second tour, contre le radical de gauche Bernard Raynaud. Limouzy est le seul à avoir bénéficié d'une aide de sociétés industrielles : 80 000 F (*Priem, Fabre*). A cette somme assez modeste s'ajoutaient les subsides du RPR : 44 000 F. Ni le FN Camille Fabas, ni le « vert » Denis Crépin, ni Josian Vayre, du PCF, ni aucun autre candidat, figure sur la liste des bénéficiaires de « dons de personnes morales ».

Dans la 4e CIRC., le député socialiste sortant, Jacqueline Alquier, a été évincé par le RPR Bernard Carayon. Mme Alquier avait obtenu 190 000 F du PS et encaissé 7 000 F de diverses sociétés (dont la *SA Cabrol frères*). Carayon, lui, outre les 176 000 F donnés par le RPR, avait encaissé 237 000 F versés par une douzaine de sociétés (*CMESE, Promodès, Fabre, Priem, Sté des eaux de Trouville-Deauville, Distribution moderne de Picardie,* etc.). Son homonyme, le FN André Varayon, arrivé en 4e position au premier tour, n'avait rien reçu des firmes régionales ; mais le candidat PR Albert Mamy, placé juste devant lui, disposait de 176 000 F versés par des amis fortunés et des groupes industriels ou commerciaux (*Segonne, Diététique et Santé, Soprafim, Fabre, Diprem, Solibat invest,* etc.).

TARN-ET-GARONNE

La 1re CIRC. a changé de député : le socialiste Hubert Gouze, maire de Montauban, a cédé son siège au démocrate-chrétien Jean-Pierre Cave. L'un et l'autre avaient reçu une aide financière importante ; Gouze : 75 000 F du PS et 311 000 F de sociétés industrielles ou commerciales (*Doumenge SA, Malet, SA Matières, EMP, Via Transports et industrie, Faurie Midi-Pyrénées, Pont de Chaume, SCREG, OTV, Streichenberger, Bisseuil, Gresper,* etc.) ; Cave, outre 47 500 F apportés par l'UDF, émargea pour 320 000 F aux caisses de grandes firmes (*Physiolab, Martinie Gombert, Motelec, SCREG, THB, SNIP,* etc.). Le RPR Adrien de Santi avait encaissé : 156 000 F de diverses sociétés (*Pont de Chaume, S.-O. énergie, Entr. Bourdarios* et beaucoup d'autres non désignées). Quant au « divers droite » Fredy Cérézo, il reçut : 25 000 F de l'*Entreprise Malet,* mais le FN Irénée Castagné ou le « vert » Eric Chailloux : rien.

Le duel du second tour, dans la 2e CIRC., a été fatal au radical de gauche Jean-Michel Baylet, pourtant soutenu à fond par le quotidien *La Dé-*

pêche du Midi (sa mère est la directrice et, lui, l'un des « patrons » du journal). Député sortant, il a été battu par le candidat UDF-PR Jacques Brillat. Baylet avoue avoir reçu 380 000 F du MRG et son adversaire Briot seulement 1 000 F de la firme *M. Duffau et J.J. Boue.* Arrivée en 3e position au premier tour, Evelyne Dutertre, la candidate FN n'avait eu que son compte en banque pour financer sa campagne. Seul le maire (modéré) de Montech encaissa 12 000 F de quatre PME (*Desprat, Celsie, Bavig, Pailhes*). Rien aux autres candidats.

VAR

Le département du Var jouit, hélas ! d'une réputation si mauvaise qu'il est difficile de ne tenir compte que du rapport de la CCFP. Notons, seulement, que le député sortant, Daniel Colin, UDF-PR, fut réélu, grâce aux suffrages de la gauche et de l'extrême-gauche au second tour contre le FN Jean-Marie Le Chevalier. Ce dernier n'avait obtenu que 43 000 F d'amis, 1 000 F du Cercle National des Femmes d'Europe et 18 000 F du mouvement. Comparés aux 503 000 F de Colin, c'est peu : l'UDF avait apporté 169 000 F et le candidat léotardien avait, en outre, émargé pour 210 000 F aux caisses « capitalistes » dont le rapport « oublie » de donner les noms, hormis ceux de *Telo Première,* et *Teuma R. Mancy-A. Carpentier,* qui apparaissent comme des intermédiaires). Dans le Var, rien ne se fait normalmement !

Le duel UDF-Front National, dans la 2e CIRC., s'est terminé, au second tour, par la victoire du léotardien Louis Colombani sur le FN Jean-Claude Lunardelli ; ce dernier n'avait ni argent, ni soutien autre que celui des nationaux, puisque la consigne du B'naï B'rith incitait les libéraux et la gauche à s'unir contre lui. Colombani disposait d'un « trésor de guerre » de 498 000 F, dont 155 000 F apportés par l'UDF et 270 000 F versés par des sociétés (discrètement réduites à deux : *Heuliez* et *CGFTE,* dans le rapport officiel !) ; seuls indiqués comme ayant reçu des fonds de sociétés : G. Missud, UDI : 15 000 F (*Bâtiment varois, UDI Var,* etc.) et G. Randon : 23 000 F (*CEMA, SOMEC, Daragon,* etc.).

Dans la 3e CIRC., c'est l'infortunée Yann Piat qui l'emporta, au second tour, avec 42,4 % des suffrages : elle devait tomber sous les balles de mystérieux assassins l'année suivante. L'énigmatique Joseph Sercia,, arrivé derrière avec 31,4 %, était serré par le FN Jean-Jacques Gérardin qui réunit 26,18 %. Ce dernier reçut une aide de 2 000 F (*Agullo, Le Gallion*) ; Yann Piat obtint 296 000 F de l'UDF et 207 000 F de quelques sociétés (*SNC Parence, SRCA, TEC, SEFRI CIMIE,* etc.) et Sercia, « divers droite », recueillit 58 000 F chez des amis et 280 000 F dans diverses firmes (*Hyéroiste de nettoyage, Seille, Hyères enrobés, Les Alizés, SOVATRAM, Azur électr., Cie des eaux et de l'ozone, Oxxo, Daupain, Provelec Sud, Sodetror,* etc.). Les seuls autres candidats « honorés » par les firmes « capitalistes » sont au nombre de trois : le socialiste Roland Joffre : 80 000 F (*Cie des eaux et de l'ozone, SEERIM, Travaux publics Gard Vaucluse,* etc ; le communiste Serge Nanni : 80 000 F (*Sté Nlle Entreprise Construction, Travaux publics du littoral, Gagneraud et fils, Dumez Méditerranée,* etc.) ; et l'écologiste Maurice Franceschi : 150 F du *Cabinet Rappol.*

Le député RPR sortant, Jean-Michel Couve a été réélu, au second tour, contre le FN Jean-Louis Bouguereau. Couve bénéficia des suffrages de la gauche et de la manne « capitaliste » : 239 000 F versés par des amis et des sociétés (*Dragui-transport, SOCODAC, SAVATRAM, SOTER, Tout pour la maison,* etc.). Bouguereau :

rien. Patrick Glo, P.S. : 31 800 F (*Dumez, SRCA, Morillon Corval, SGEA, Sovatram, Maçonn. Gimaudoise, OTV, FET industrie, Sté Trav. construction, SOFRADIC, GAIERO TP, SOCOBAG,* etc.) et Alain Moreau, GE : 8 000 F (*Boury, Novarro*). Aucune aide financière aux autres candidat.s

François Léotard, malgré les « histoires » que lui fait la justice, a été réélu député de la 5e CIRC. Au second tour, le FN Sylvain Ferria, l'effronta, seul et sans appui financier de sociétés analogues à celles qui avaient soutenu Léotard. Ce dernier, outre les 147 000 F donnés par le PR, recueillit 236 000 F chez des amis fortunés et auprès de sociétés florissantes (*SGFA, STCM, Sté trav. construction, SMA, CMESE, PIC, Morillon Corval, Perosud, Matériaux de l'Estérel, Sté chimique de la route, IGA, Tassetto, EAM,* etc.). Serge Rambaud, PS, fut le seul autre candidat à émarger aux caisses « capitalistes » : 35 000 F (*SOVATRAM, SMA, AFG,* etc.).

Dans la 6e CIRC., le député sortant Hubert Falco, UDF-PR, maire de Pignans, fut réélu, au second tour, contre la FN Monique Lesieur ; il fut victorieux grâce aux voix socialistes et communistes et à l'aide financière des amis fortunés et des sociétés : 182 000 F (*Bridis, Sté d'équip. et d'entretien réseaux communaux, Seille et Cie,* etc.). Le socialiste Maurice Janetti, maire de St-Julien-le-Montagnier,, arrivé en 3e position, avait encaissé 143 000 F de diverses entreprises « capitalistes » (*SAUR Bouygues, Coved, SPEEC, SA Lazes, Grange,* etc.). Mais les autres candidats n'eurent rien.

En réélisant Arthur Paecht, député UDF léotardien sortant, les électeurs de la 7e CIRC. ont répondu à l'appel du « front républicain » lancé par les états-majors de la gauche et des libéraux, et au désir à peine caché du « Gros Argent » de la région. Les 361 000 F reçus des firmes régionales[30] par Paecht (ajoutés au don de l'UDF : 165 000 F) indiquent que, une fois de plus, Capitalisme, Socialisme et Libéralisme sont unis dans le Système. Patrick Martinenq, indépendant de gauche, est le seul (avec Paecht) à avoir été « honoré » de souscriptions «capitalistes» : 45 000 F (*INTECOM, OMNIPHONE, ABC Communication System,* etc.).

VAUCLUSE

Situation analogue dans le Vaucluse : l'alliance du Gros Argent et de la gauche a favorisé souvent les gaullistes et les libéraux. Dans la 1re CIRC., Marie-Josée Roig, RPR, a remplacé le député sortant socialiste Guy Ravier, au second tour, grâce aux suffrages de gauche et aux fonds « capitalistes » : 415 000 F (en plus des 94 000 F versés par les amis et des 123 000 F apportés par le RPR). (Parmi les sociététs qui « arrosèrent » Mme Roig, mentionnons : *Rey, Bouchet, Trav. publics Callet, Tourranche, EHTP, Brun, Anicet Martin, Carrières vauclusiennes, Cie financière sud-européene, Sté chimique de la route, A. Girard,* etc.). Le socialiste Ravier avait encaissé 460 000 F de sociétés diverses (*SOGEBI, L'Orangerie, Moulet, Serel,, Provence Déchets, Girard, Le Flory, SOFIMME,* etc.).Le FN Jacques Bompard, qui tint tête aux deux camps, avait obtenu 10 000 F du traiteur Jean. Trois candidats reçurent des dons de « personnes morales » : Jean-Pierre Roux, indépendant de droite : 10 000 F (*Sté avignonnaise des eaux*) ; Mouloud Rezouali, France Plus : 10 500 F (*Mattei Mistral, SA Hôtel--de-Ville,*

30. Le rapport de la Commission ne donne pas les noms des « bienfaiteurs », hormis trois insignifiantes sociétés.

etc.) et Bruno Sevin, UED : 50 000 F (*Fse d'exploitation*).

Le député sortant de la 2e CIRC., André Borel, PS, a été battu par l'UDF-PR. Yves Rousset-Rouard. Les bailleurs de fonds se montrèrent généreux à l'endroit de Borel : 176 000 F (*SAUR Bouygues, Promodès, Staneco, EEUR, Sté de distribution de chaleur,* etc.) et assez pingres à l'égard du sortant socialiste : 25 000 F (*SPIE Trindel*). Aux autres candidats, quelques subsides modestes : l'indépendant P. Priolet : 26 500 F (*Gap, Blachère,* etc.) ; René Volot, GE : 51 000 F (*Degremont, SEERC, AFGE,* etc.). Une PME, la *Sté Bouffard,* par sympathie, remit 500 F au FN Thibault de la Tocnaye, qui fit un score prometteur.

Après un face à face avec le FN Guy Macary, le RPR Jean-Michel Ferrand, député sortant, fut réélu, les dirigeants de la gauche ayant fait voter pour lui au second tour. Le RPR avait apporté 130 000 F à Ferrand, et les grandes entreprises l'avaient aidé financièrement : 131 000 F (*Campenon Bernard, Colas, Duverger, Chauffage vauclusien, SDEI,* etc.). Macary n'eut aucune obole des sociétés, mais seulement 3 250 F réunis par des amis. En revanche, l'écologiste Etienne de Menthion encaissa 55 000 F (*Degremont, SETUDE, SEERC*), et Christian Gros, ADFP, maire de Monteux, reçut : 177 000 F (*SEERC, TPIL,* etc).

Dans la 4e CIRC., le député sortant Jean Gatel, PS, ne fut pas réélu. Dans la « triangulaire » qui l'opposa au néo-gaulliste Thierry Mariani et au FN Claude Bompard, il ne recueillit que 34 % des suffrages. Gatel avait « émargé » pour 116 000 F chez les « gros » (*FISECO, SANEMA, Trento, Genor,* etc.) et Mariani, outre les 81 000 F apportés par le RPR, avait encaissé : 497 000 F d'une cinquantaine de firmes (*Teyssier père, Somedep, Braja, Duverger, Technomécanique, SEERC, Montenay, Cie financière du sud europ., Carrière du Comtat, Arnaud, Girard, Drôme-Provence, Vaucluse-Provence, Missolin, Meditracabe, Jean Gros, Déchet service, Trento,* etc.). Rien aux autres candidats.

VENDEE

Le député sortant de la 1re CIRC., Jean-Luc Préel, UDF, a été réélu au premier tour. Les sociétés industrielles ou commerciales avaient été assez peu généreuses avec lui. Il encaissa 2 000 F de la *Sté Aillery Ridier,* tandis que son principal adversaire, Jacques Auxiette, PS, émargeait pour 180 000 F aux caisses d'un grand nombre de firmes (*SATEG, STY, Gilbert Maingy, Challandaise de construction, SA Robin, Europe Services, Recherches et communications, Heuliez Bus,* etc.). Aucun autre candidat n'a reçu une aide analogue, ni l'écologiste Jean Guibert, ni le FN Jack-Olivier Brayet, ni le communiste Jo Gallet.

Dans la 2e CIRC., Philippe Mestre, député UDF sortant l'a emporté au premier tour. Neveu de l'ancien Secrétaire d'Etat socialiste Pierre-Olivier Lapie, Mestre fut le collaborateur du ministre Messmer, puis de J. Chaban-Delmas et de Raymond Barre. Ancien préfet, il est député de la Vendée depuis 1981 et président de la Sté du journal *Presse Océan* (groupe Hersant). Doté d'un « trésor de guerre » confortable par l'UDF : 265 000 F, il n'a bénéficir d'aucune aide financière. En revanche, certains de ses adversaires ont reçu des fonds de sociétés ; le communiste Martineau : 1 000 F de la Sté *Guy Chenu ;* le socialiste Berland : 81 000 F (*Cie STY, La Challandaise, SATEG, Démolition Delair,* etc.) ; l'écologiste Daniel Robquin : 3 000 F (*Ets Albert*). Rien à Catherine Levin, FN, ni à Marie-Flore Besnehard, NE.

Louis Guédon, maire UPF des Sables d'Olonne, a battu au second tour, dans la 2e CIRC., le maire PS de St-Hilaire-de-Riez. Soutenu par le RPR et l'UDF qui lui versèrent 110 000 F, il recueillit auprès de sociétés industrielles ou commerciales : 211 000 F (*SOGEA, Milcendeau, Eurafrica Locatruc, Codes Rousseau, PRB, Océa SA, Sté des eaux de la Presqu'île guérandaise, Devin Lemarchand, SA Mer, Carrières Merceron,* etc.). Le candidat socialiste Jacques Fraisse encaissa 55 000 F du PS et 23 000 F de diverses sociétés (dont *SAUR Bouygues*). Parmi les autres candidats, seuls l'écologiste Bernard Massuyeau et le « divers droite » André Buchou émargèrent aux caisses d'entreprises : le premier pour 700 F (*Roquent, Roux Pub.*), le second pour 23 000 F (*Carrières Merceron, SAUR Bouygues,* etc.).

Président du Conseil général, Philippe de Villiers, forte personnalité du département, futur tête de liste aux élections européennes de 1994 (avec le financier Goldsmith et le petit-ils du général De Gaulle) a été élu dans la 4e CIRC. Il est le seul à avoir reçu une aide financière de diverses PME : 17 500 F (*SODEBO, Restaurant Patrick,* etc.).

Joël Sarlot, UDF-PR, a été élu député de la 5e CIRC. contre Jean-Claude Renaud, PS, Jean Châtaignier, FN, Raymond Pingault, PCF... Il a été le seul à recevoir une aide financière des sociétés : 45 000 F (*Ouvrard Sofi, Barraud, Prand,* etc.).

VIENNE

Le député sortant de la 1re CIRC., le socialiste Jacques Santrot, maire de Poitiers, a été battu au second tour par Eric Duboc, UDF-PR, financé par son parti : 126 000 F et par de nombreuses firmes : 255 000 F (*Crédit immobilier, Gorcy SA, Poitouraine, SOGEA, Dumez, Baillereau,* etc.). Santrot avait reçu 204 000 F du PS. Les autres candidats n'ont rien reçu des firmes, sauf Bertrand Royer, SEGA, qui a encaissé 30 000 F (*SAUR Bouygues* et *Capillon*). Rien pour Marie Legrand, « vert », pour Lucien Forgeot, FN, ou Jean-Jacques Guérin, PCF.

Dans la 2e CIRC, le député sortant Jean-Yves Chamard, RPR, a été réélu ; il avait bénéficié d'un apport de son parti : 26 000 F et, surtout, d'abondants subsides de firmes diverses : 766 000 F (*SIPSX, Ets Bodin, Laboratoires Fournier,* etc.) et d'un don de 25 000 F de la *Fédération intersyndicale des Ets d'hospitalisation privée.* Ses adversaires ont été plus ou moins bien traités : le socialiste Alain Claeys : 20 000 F (*SODEXHO*), le FN Georges La Planeta : rien ; le communiste Michel Bodin : rien ; l'écologiste J.-P. Souil : 3 000 F (*Brunet électr.*) ; Patrice Millet, SEGA, n'a rien reçu des firmes, mais l'association *Refondations 86* lui a versé 10 000 F.

Réélu au premier tour, le député sortant de la 3e CIRC., Arnaud Lepercq, RPR, maire d'Usson-du-Poitou, avait encaissé 256 000 F de son parti et 30 000 F de ses amis et 167 000 F de grandes firmes (*Colas, SACER,* etc.). Hormis Philippe Charpentier, PS, qui reçut 150 000 F (de sociétés non désignées), aucun autre candidat n'obtint une aide financière « capitaliste ».

Ancien suppléant d'Edith Cresson [31], Guy Monjalon, député socialiste sortant de la 4e CIRC. a été battu par Jean-Pierre Abelin, UDF-CDS, an-

31. Député socialiste de la Vienne, maire de Châtellerault, Edith Cresson, née Campion, est la fille d'un ancien haut fonctionnaire de l'Etat Français (Vichy), qui fut président de la *Sté parisienne de banque* (*Encyclopédie Ratier*). Premier ministre de Mitterrand (pendant 323 jours) elle a rejoint ensuite le trust *Schneider*, dont elle est devenue l'un des hauts cadres.

cien homme fort de la région, aidé financièrement par son parti : 250 000 F et par de nombreuses sociétés du département : 112 000 F (*Cie des eaux et de l'ozone, Loudundis, Barbot,,* etc.). Monjalon reçut 30 000 F du PS et 102 000 F de groupes « capitalistes » (*IOS région Sud, Roy, Esys Montenay, SES, GTI,* etc.) ; le néo-gaulliste Philippe Rabit encaissa 223 000 F du RPR et 99 000 F de diverses sociétés (*Conseils fiscaux réunis, BH et associés,* etc.). Rien pour les autres candidats.

HAUTE-VIENNE

« Désastre pour la gauche, qui détenait les autres sièges du département » (*Le Monde*). Seul le maire socialiste de Limoges a résisté victorieusement.

Dans la 1re CIRC., le député sortant, Robert Savy, PS, président du Conseil régional, a été battu par le RPR Alain Marsaud. Ce dernier avait reçu 112 000 F de son parti et 338 000 F de diverses firmes (*CMESE, SOLECO, SEFICO Bergier, Financière immobilière M. Dassault, Madrange, Latronche Madrangeas, Banque Tarneaud, Bernardaud, SETAREC,* etc.) sans parler des 73 000 F versés par l'*Association Limousine Plus,* le *Club textile,* l'*Association Challenge* et l'*Union patronale limousine.* Le socialiste Savy, en plus des 158 000 F versés par le PS, avait encaissé 85 000 F de firmes « capitalistes » (*Public. extérieures, SOBEC, Streichenberger* et autres sociétés dont les noms n'ont pas été révélés). L'écologiste Bernard Devalois a reçu : 3 000 F (*SAMEE, Goldbery*) et l'UDF - PR Raymond Archer : 46 000 F (*Banque Tarneaud, Gestrim, SAMEE,* etc.) plus 25 000 F de l'*Union patronale limousine.*

Devancé par la néo-gaulliste Evelyne Guilhem, maire de St-Nicolas-Courbefy, le député sortant de la 3e CIRC. Jean-Claude Peyronnet a dû lui céder son siège de député de la 2e CIRC. Mme Guilhem avait obtenu une aide financière de 100 000 F du RPR et de 71 000 F de sociétés diverses (*SITCO, Serv. fisc. Tarneaud, UPL,* etc.). Aucune aide de sociétés aux autres candidats, sauf à Roland Mazoin, SEGA (*Viafrance, SNC*).

Dans la 3e CIRC., le RPR Jacques-Michel Faure a battu le député socialiste sortant Bernard Brouillé ; ce dernier avait encaissé 170 000 F du PS et 30 000 F de caisses « capitalistes » (notamment de la *SOCAE COPRECO*). Le vainqueur, Faure, mieux doté, avait reçu 62 000 F du RPR et 176 000 F de firmes industrielles (*UPI, Bernardaud, Manufacture royale, Limoges Castel,* etc.) plus 10 000 F de *SVP* et 25 000 F de l'*Association Challenge.* Rien aux autres candidats.

Seul « survivant » des députés de gauche de la Hte-Vienne, Alain Rodet, PS, réélu dans la 4e CIRC., avait obtenu 108 000 F de son parti et 575 000 F de groupes « capitalistes » (dont ceux de *SCREG Ouest* et *Colas,* très grosses firmes). Le candidat néo-gaulliste Camille Geutier avait reçu 67 000 F du RPR, 40 000 F de plusieurs grandes et moyennes sociétés (*Société versaillaise d'environnement ONYX, Streichenberger,* etc.) et 20 000 F de l'*Union patronale limousine.*

VOSGES

C'est, naturellement, Philippe Seguin, futur président de l'Assemblée Nationale, qui a été élu dans la 1re CIRC. ; il la représentait déjà au Parlement. RPR lorgnant vers la gauche, Seguin n'en a pas moins encaissé 237 000 F de sociétés « capitalistes » (*Autocars Piot, Papeteries de Golbery, Laboratoires Innothéra, Pronorga, Trané, Bove,* etc.) en plus des 50 000 F de *Vosges avenir,* des 50 000 F du *Syndicat textile de l'Est* et des 25 000 F du RPR. Son prin-

cipal concurrent, Jean-Pierre Moinaux avait émargé pour 25 000 F aux caisses de firmes (*Distrib. Chaleur Ludres, SAUR Bouygues,* etc.).

Dans la 2e CIRC., gagnée par Gérard Cherpion, UPF, sur le sortant socialiste Christian Perret, maire de Saint-Dié, les deux principaux compétiteurs avaient été « arrosés » par des firmes « capitalistes ». Cherpion (outre les 330 000 F de son groupe) reçut : 220 000 F de diverses entreprises (*Cartonneries Jacquemin, Est Habitat construction, Viskase, Méa industries, Duplication France, Marcillat, Weiller et Cie, David Mercier, Rapide Côte d'Azur, Imprimerie Claudel,* etc.) plus 10 000 F de la *Sté civile La Caille des Vosges* et 4 700 F de l'*Assoc. Vosges Espoir.* Le socialiste Perret n'avait pas méprisé les 506 000 F de groupes « capitalistes » (comme *Bouygues, Générale de restauration, SAFAT* et beaucoup d'autres grandes firmes non désignées dans le rapport). La candidate FN Suzette Cassin, le communiste Christian Stophe, l'écologiste J.-P. Deltour n'avaient rien reçu de ces sociététs. Seul, l'indépendant Marc Parmentelot encaissa un chèque de 500 F signé à son profit par la *Sté Tonnelier.*

Dans la 3e CIRC., le centriste François Vannson fut élu contre le socialiste Guy Vaxelaire, maire de La Bresse. Ce dernier n'avait pas reçu un fifrelin de son parti, ni de sociétés. Seul, Vannson émargea pour 330 000 F à son groupe UPF et pour 104 000 F aux caisses patronales (*Est Habitation Constructions, Mea industries, Générale de bâtiments et de construction, Tissage de la Moulène Thillot, IMNOFF, Bove,* etc.). Rien aux autres candidats.

Le candidat UDF-PR Jean-Pierre Thomas fut élu député de la 4e CIRC, au second tour, contre le « divers droite » Jacques Cablé. Thomas avait reçu 300 000 F de son parti et 240 000 F de diverses firmes (*H. Daniel, Bove* et plusieurs autres sociétés dont les noms ont été occultés). Cablé avait été mieux traité encore par les sociétés industrielles : 252 000 F (*P. Calin, SOFIP, SRDE, MVM, Somatic, SDVM Vittel, Cablt export, Framatec, Necotrans, Vieioille,* etc.). Le « divers gauche » Christian Franqueville avait recueilli 50 000 F chez les « capitalistes » de la région (*Contrexedis, Caldaroni, Colas,* etc.) et le radical de gauche Francis Kihl : 25 000 F du MRG plus 2 500 F de *SODEQUIP* et de *Cognier Terrier.* Rien pour les autrtes.

YONNE

Le caméléon Jean-Pierre Soisson a été réélu député de la 1re CIRC. Outre les 140 000 F apportés par son groupe, le MDR, il avait encaissé 98 000 F de diverses sociétés (*Auxerroise Bornhauser, Champel Allaigre, La Maisonnière,,* etc.). Seul de ses concurrents, l'UDF-PR Pierre Bordier, maire de Saint-Fargeau, a été financé par des groupes industriels : 7 700 F (*Charpentes de Bourgogne, Rollex,* etc.).

Dans la 2e CIRC., le RPR Yves Van Haecke l'a emporté, au second tour, sur le socialiste Henri Nallet, dont la réputation avait beaucoup pâti des « affaires ». Nallet n'en avait pas moins reçu 58 000 F du PS et 65 000 F de diverses sociétés (*Bourgoin, Petit Bateau,* etc.). Van Haecke avait encaissé 115 000 F du RPR et 44 000 F de firmes industrielles ou commerciales (*SAR entreprises, Delprat,* etc.). Autre bénéficiaire de la manne « capitaliste » : Grégoire Direz, maire UDF de Coulange : 190 000 F (*Pradeau et Morin,* etc.). Aucun autre candidat n'a «émargé».

Le député sortant, Philippe Auberger, RPR, a été réélu dans la 3e CIRC. après un face à face avec le FN Pierre

Pirès, adj. au maire de Chaumont. Seul Auberger a été aidé financièrement : son parti lui a remis 80 000 F, une cinquantaine de sociétés lui ont donné 275 000 F (*Senoble, Allouche, ERTOP, SAJA, Joigny Distribution, Denidis, SAUR Bouygues, Stypen, ESYS, Sté chimique, Eurostyle,* etc.) et le *Syndicat régional Bourg* lui a versé 20 000 F. Aucun autre candidat n'a reçu de subsides de ce genre.

TERRITOIRE DE BELFORT

Le député sortant de la 1re CIRC., le socialiste Raymond Forni, maire de Delle, a été battu de quelques centaines de voix par le néo-gaulliste Jean Rosselot. Forni avait obtenu une aide financière importante du PS : 240 000 F et 77 000 F de diverses sociétés (*SETAP, 12 pour l'entreprise, Entreprise Jean Lefèbvre, Paul Mathès, Forum entreprise,* etc.). Le RPR avait versé 118 000 F à son candidat Jean Rosselot qui, d'autre part, allait recevoir 35 000 F de diverses sociétés (*Former, Centrale Laitière, Imprimerie La Frontière,* etc.). Il n'y eut pas d'autres subsides « capitalistes » versées aux candidats.

Jean-Pierre Chevènement, maire de Belfort, qui appartenait au P.S. au moment de sa réélection dans la 2e CIRC., reçut du parti : 149 000 F et de diverses sociétés : 204 000 F (*Pozzi, Cie gle Auto CGA, E.J.L. Alsace FC, SA Raichon, Roger Martin, Somoclest, Monoprix,* etc.). Son adversaire Jacques Bichet, UDF-PR, avait encaissé 49 000 F de sociétés diverses (*Sté générale financière industrielle, Forges St-Hypolite, SA Vieillard, Migeon,* etc.). L'écologiste Roger Heyer, selon le rapport de la CCFP n'aurait pas eu d'autres ressources que les subsides versés par quelques sociétés industrielles ou commerciales : 52 000 F (*Mancini Giron, Negro, Custi, Albizzati,* etc.).

ESSONNE

Dans la 1re CIRC., le socialiste Jacques Guyard, maire d'Evry, a été élu contre le RPR Henry Marcille, maire de Bondoufle, contre le FN Jacques Olivier, la communiste Anne Lesage, le « divers droite » Francis Dominguez, etc. La manne « capitaliste » s'est déversée sur les deux premiers et sur le dernier : Guyard a reçu 180 000 F (dont 30 000 F de *SERARE,* seul nommé dans le rapport) ; Marcille : 115 000 F (*Synd. des entrepreneurs de travaux publics de France, Rapides de Lorraines, APTR, Paveurs de Montrouge, Cochery Bourdin Chausse,* etc.) ; Dominguez : 90 000 F (*Maint Elec.*). Les autres candidats : rien.

Le député sortant de la 2e CIRC., Xavier Dugoin, RPR, maire de Mennecy, sérieusement doté par son parti : 290 000 F, sinon par les sociétés de l'endroit : 10 000 F (*SEMIP*), a triomphé au second tour du FN Hubert de Mesmay, grâce aux voix de gauche et d'extrême gauche. Hubert de Mesmay reçut : 8 000 F (firmes non désignées) et 1 500 F de son mouvement ; Alain Girard, socialiste : 10 000 F (*Bagot*) ; Saïd Rabhy, France Plus : 1 000 F (*Rotonde, Hôtel du Nord*) ; Gérard Lefranc, communiste : 100 F (*Drapier*).

Elu au second tour député de la 3e CIRC., le RPR Jean de Boishue, maire de Brétigny, a battu le « sortant », Yves Tavernier, maire socialiste de Dourdan. Leurs adversaires ou concurrents n'ont reçu aucuns subsides des sociétés ; seuls le néo-gaulliste Boishue et le socialiste Tavernier ont « émargé » aux caisses industrielles ou financières : 401 000 F pour le premier (*SCREG, Sté gle immobilière, CPH immob., Sté de centres commerciaux. TPSA Dubocq,* etc.) et 337 000 F pour le second (non désignés sauf *Bea* et *Mecanobloc*).

Le député sortant UDF de la 4e

CIRC, Pierre-André Wiltzer a été réélu au second tour contre le socialiste Eric Cochard. Wiltzer a encaissé 215 000 F de firmes industrielles (*CSEE, SEMIP, CGE, Synthelabo, Hotec S.A., Cartier international,* etc.) et Cochard : 55 000 F (*SITEG, Protelec, Dalla Vera,* etc.). L'écologiste Michel Monbrun, la FN Marine Aurand, le trotskiste Michel Turmel n'ont reçu aucun versement de firmes. Le communiste Jack Freychet a émargé aux caisses « capitalistes » pour 35 000 F (*Travaux publics du Sud Parisien, Hexagone*) et la démocrate Nicole Touquoy - Morichaud pour 50 000 F (dont *SODEXHO*).

Dans la 5e CIRC, Michel Pelchat, député UDF-RPR sortant, a été élu, au second tour, contre le socialiste Paul Loridant, sénateur-maire des Ulis. Le premier reçut 452 000 F de son parti, mais rien des sociétés industrielles, le second, Loridant, encaissa 92 000 F du PS et 145 000 F de diverses caisses « capitalistes » (*Féd. fse de sociétés d'assurances, SITA, SODEXHO, STPI Essor, Mazza,* etc.). Autres bénéficiaires de dons de sociétés : Jean-Luc Rougé, indépendant, 5 000 F (*Cofreth*) ; Jean-Claude Mouret, « divers droite », 153 000 F (*Trav. publics urbains, GET, Gefico, PROFIMOB, FBI, Dumez,* etc.) ; Franck Loizemant, SEGA, 5 000 F (*EUSYS*). Rien pour les autres candidats.

Le très contesté Claude Germon, maire socialiste de Massy, député sortant de la 6e CIRC., n'a pas été réélu. C'est la néo-gaulliste Odile Moirin qui a pris le siège ; elle n'avait obtenu que 20 000 F de la part des sociétés, mais le RPR lui avait versé 250 000 F. Le socialiste (ex-anticapitalistes) Germon, avait encaissé 208 000 F de diverses caisses « capitalistes » (*Aoza, Arcade nettoyage, SOTRAVIA, Guilbert, SITA, Viafrance, Société Jarden, Mazza, Plastic Omnium, Stanexel,* etc.). Parmi les autres candidats : Roger Douce, FN : rien ; Amy Dahan-Dalmedico, GE : 30 000 F (*Dexel, Eurostart*) ; Sylvie Mayer, PCF : rien ; Marc-Antoine Calonne, Mouvement des démocrates : 12 000 F (*France Plus*).

Dans la 7e CIRC., la remuante Marie-Noëlle Lienemann, anc. ministre socialiste, maire d'Athis-Mons, a été battue. Bien qu'elle soit l'animatrice de l'aile gauche extrême du PS, elle a accepté les subsides que diverses sociétés industrielles ou financières lui ont versés, en tout : 581 000 F (*Paveurs réunis, GTB, Boyer du Chemin, Secra trav. publics, Tuille, GFC, GTM bâtiment et trav. publics, BMGC, Travaux études parking, SCGPM, Bouyer, Bouygues, SCREG, Technic maintenance,* etc.). Le RPR Jean Marsaudon, maire de Savigny-sur-Orge, qui l'a vaincue, avait encaissé 374 000 F du RPR et 44 000 F de diverses firmes (*Stradelec, New Distribution Market, Plastic Omnium, OTN,* etc.). Pas un chèque « capitaliste » aux candidats : Pascal Delmas, FN, Jean-Jacques Campini, Lutte ouvrière, Michel Bockelandt, PCF, mais quelques versements de « personnes morales » à : Philippe Le Pont, « vert » : 150 F (*Savigny environnement*), Jean-Yves Geneste, divers gauche : 3 000 F (*Ass. Agir*) ; Olivier Morelle, MDR : 69 000 F (*Sacci, Ets Bénard*) ; Dalila Mokart, UED : 15 000 F (*Norpac*).

Réélu député de la 8e CIRC., Michel Berson, maire socialiste de Crosne, fut élu pour la première fois député de l'Essonne en 1981. Il se fit remarquer au parlement par son anti-capitalisme bien dans la tradition — aujourd'hui oubliée — de Jules Guesde et de Paul Faure. Lors du débat sur les nationalisations (20 oct. 1981), il intervint brusquement, de son banc, pour lancer à l'adresse des libéraux et des centristes — « *Vous vous opposez aux nationalisations parce que vos intérêts, ceux de vos amis sont en jeu ?* » Et de mettre en cause les liens familiaux qui unissaient certains parlementaires

aux 200 Familles. Cette apostrophe fut sanctionnée (art. 71, alinéa 5) par le président de séance, le centriste Stasi. Depuis, le PS tout entier a évolué vers le capitalisme. Mais l'ancien employé du *Crédit Lyonnais,* Michel Berson, a-t-il changé d'avis, lui aussi ? En tout cas, il n'a pas refusé les subsides « capitalistes » : 318 000 F (*Pugliese frères, STRAV, SFAC, ESYS Montenay, Sté Archétique,* etc.). Le RPR Alain Josse, maire de Montgeron, qui lui a tenu tête jusqu'au second tour, avait encaissé 86 000 F (*Infra, Cie gle de chauffe, SAFEGE, Sté des eaux de l'Essonne, SANITRA,* etc.). Le FN Jacques Deschanel, le communiste Lucien Lagrange, l'écologiste Stéphane Weber n'ont reçu aucuns subsides de « personnes morales », mais le néo-gaulliste dissident, Laurent Beteille a encaissé : 194 000 F (*CITEC, Beynier, SCREG, Blot, Sylvain Joyeux, SICRA, Claisse, SOBEA,* etc.). L'écologiste Patrick Hardouin : 31 000 F (*CITRA, GTM,* etc.) et la démocrate-chrétienne UDF Odette Guiraudou (en plus de 103 000 F de son parti : 45 500 F (*SGE Salariés, SOPRIAM,* etc.).

Le député sortant de la 9e CIRC., Thierry Mandon, PS, a été battu par George Tron, RPR. Le premier avait encaissé 355 000 F du Parti socialiste et 89 000 F de diverses caisses « capitalistes » (*SEMERU, Wilmag SA, RSGG Public,* etc.) ; le second : 109 000 F du RPR et 185 000 F de plusieurs groupes industriels ou financiers (non désignés dans le rapport de la CCFP, sauf *CNA Gestion*). Daniel Perrin, PCF, avait encaissé : 1 000 F (*Sté 831 000*) et l'indépendant Philippe Guyot : 6 000 F (*Connexion GG, Hessemans, Ouest emballages,* etc.). Les autres candidats : rien.

Député sortant de la 10e CIRC, le tonitruant Julien Dray est une illustration du marxisme actif style 1993. Ancien communiste gagné au trotskisme, ci-devant animateur de la *Ligue communiste révolutionnaire,* il est à l'origine de *SOS-Racisme* créé en collaboration avec Harlem Désir. Il a rallié le Parti socialiste avec l'équipe de la revue *Critique communiste* (cf. *Encyclopédie Em. Ratier*) et est devenu, avec J.-L. Mélenchon, l'animateur de la *Nouvelle Ecole socialiste.* Réélu député de l'Essonne en mars 1993, contre Antoine Charrin, UDF-PR (avec 50,35 % de suffrages exprimés). L'anti-capitaliste d'hier reçoit volontiers les subsides des « capitalistes » aujourd'hui : 240 000 F (*Jetstream, GFC, GTM bâtiments et trav. publics, Dimension Point de suspension, SCREG, GTB Bouygues Duchemin, CODIFA, Gérard Darel, Donatel, GCA Les Grands Travaux, Dalla Vera, NORPAC, CITRA,* etc.). Le FN Michel de Rostollan a reçu 40 000 F (*L'Union pour la liberté, Monoprix*) et le néo-gaulliste dissident, Bernard Bertry : 84 500 F (*Colas, SCREG,* etc.).

HAUTS-DE-SEINE

Jacques Brunhes est le seul député communiste réélu dans cette partie de la banlieue naguère *rouge.* Maire de Gennevilliers, il a vaincu dans la 1re CIRC. l'UDF Roger Prévot, maire de Villeneuve-la-Garenne et le FN Jean-Yves Le Gallou. Ce dernier n'a reçu aucune subvention de grande société ; la manne « capitaliste » était réservée aux deux premiers. Jacques Brunhes, tout marxiste qu'il est, a empoché sans vergogne les subsides que lui ont versés une quarantaine de sociétés industrielles ou commerciales : 245 000 F (*Bouygues, Paveurs réunis, Sylvain Joyeux, Clagues, Union de services publics, Ouest énergie, Gallet Delage, Omnium de transport et de nettoiement, Hauts-de-Seine Publicité, Armoricaine de bitumes et asphaltes,* etc.). Son adversaire, Pré-

vôt, a encaissé 509 500 F (*Eva, Union travaux SCOP, CPR, CES, Monoprix, Villette, Bureaux entreprises, Ferrant Aumasson, Semeru, SODEXHO, Boîte à outils, Techni, Beugnet, Economex, Vacher et Ass., Citec, Eric Poli, Prunevieille, Esys Montenay, SOPIC, Infra,* etc.). Aucun autre candidat n'a émargés...

Rendu célèbre par ses démêlés avec Bernard Tapie, à qui il réclamait une somme rondelette provenant d'une vente mal enregistrée, Georges Tranchant était député RPR de la 2e CIRC. des Hauts-de-Seine : il ne l'est plus depuis mars 1993, le candidat indépendant de droite Frantz Taittinger, lui a ravi son siège. Fils de Jean Taittinger, administrateur de sociétés, important négociant en champagne, patron de la chaîne hôtelière du *Louvre* et de la chaîne *Martinez,* ancien député et ancien ministre ; petit-fils de Pierre Taittinger, fondateur des *Jeunesses patriotes* et du *Parti Républicain National et Social,* ancien député de la Charente-Inférieure et de la Seine, ancien président du Conseil municipal de Paris (sous l'Etat français). Frantz Taittinger avant son élection à l'Assemblée Nationale, était dans les affaires : il présida la Sté *Campanile,* la Sté *Envergure* (hôtels, restaurants), administra la *Banque du Louvre.* Son « trésor de guerre », constitué pour la conquête du siège de député de la 2e CIRC., dépassait 410 000 F, dont 92 000 F donnés par des amis et 165 000 F versés par des sociétés (dont la *Sté nouvelle Feraud,* et la *SA Aprest de restauration*). Georges Tranchant avait émargé pour 440 000 F aux caisses de sociétés (*Labo J. Logeais, Sté Préfraces, TIP Continental, Finindublo, Papillotièze, Lajarrière, INVESTOD, SCI des quatre, Tranchant mécanique,* etc.). Le candidat FN Hubert Massol — dont le score au premier tour (17 %) était voisin de celui de Taittinger (18 %) — ne reçut aucuns subsides, de même que le candidat PS Michel Lanenet, mais le candidat communiste Serge Le Guernevé, avait encaissé 9 000 F de deux sociétés (*Kuesi lessivage* et *Hauts-de-Seine Publicité*) et le candidat MDC Jacques Pomeranz : 2 000 F (*FCF Le Guen Bovis*).

Dans la 3e CIRC., le député sortant UDF-PR, Jean-Yves Haby, maire de Courbevoie, fils de l'ancien ministre, a été réélu contre le socialiste Pierre Roussel, le FN Charles Pérez et quelques autres. Haby avait recueilli 517 000 F auprès de diverses sociétés (*Parkings de France, Dexel, SNPR, Surbeco, Spapa, Cabinet Edgard, Union de travaux, OGIC* et plusieurs autres grandes firmes non désignées). Le communiste Massou et l'écolo Brigand avaient encaissé respectivement : 2 000 F (*Hauts-de-Seine Publicité*) et 2 500 F (*Info Voyages* et *Idea*).

Le néo-gaulliste Christian Dupuy, maire de Suresnes, enleva le siège de la 4e CIRC. que guignait la communiste Jacqueline Fraysse, sénateur-maire de Nanterre, et le ministre (à l'époque) Michel Sapin, candidat du PS. Le RPR Dupuy avait reçu 810 000 F de grandes firmes (*Girop, Meunier promotion, Française de construction,, France Développement immobilier, STEIF, Amica,* etc.). Sapin avait émargé pour 350 000 F (sans précision sur les noms des donateurs). Quant à Mme Fraysse,, à qui le RPR apporta 82 000 F, elle n'encaissa que 22 000 F de sociétés diverses (dont *HSP*). Ni la FN Nathalie Debaille, ni l'écologiste Christian Demercastel, ni la trotskiste Anne-Marie Schwartz n'avaient encaissé de dons « capitalistes ».

Député RPR des Hauts-de-Seine depuis 1988, Patrick Balkany a été réélu en mars 1993, au second tour, dans la 5e CIRC. contre le socialiste Gilles Catoire, maire de Clichy. Les deux candidats bénéficiaient d'une aide financière importante de

leur parti respectif : 134 000 F du RPR pour le premier, 31 000 F du PS pour le second. Mais l'apport « capitaliste » a été relativement modeste pour le socialiste Catoire et colossal pour le néo-gaulliste. Jugez-en : 1 677 000 F ont été versés par des trusts à Balkany (*SEEBCO, Promodès, Mobilier VVS, Métroplast, Plastic Omnium, Praz Aguettaz, Heuliez Bus, Aspirotechnique, Viamark, Socotic, SPES, DDX Conseil, Coprim, Self Sapelec, Sté Diam, TSA, PRG, EURL Décorabat, Otis,* etc.) ; et 340 000 F par des sociétés financières ou industrielles à Catoire (*Banque Hydro Energie, Basset Pujol, Entra, Verger Delporte, Entrep. Petit, Coteba, Arrizoli,, Alliance entreprises, G. Eliez et fils,* etc.). D'autres candidats ont reçu des subsides analogues : Guy Schmaus, PCF : 11 000 F (*Hauts-de-Seine Publicité, K. Double*) ; Paul Duprez, GE : 135 000 F (*Bouygues, Plan 12, GTM Bâtiment et trav. publics, Bornhauser Molinari GC, Citra, Norpac,* etc.) ; Françoise Luneau, écologiste : 50 000 F (*Lainé, Petit*) ; R. Vivant, CNI : 14 000 F (*Cantalienne, Tantale*) ; Emm.Le Gall, écologiste : 130 000 F (*GTM, SNP, Technic antenne*). Les candidats R. Percevault, trotskiste, Hervé Lefèbvre, UDI, Robert Crémieux, SEGA, Alain Gallais, FN, et quelques autres n'ont rien touché.

Dans la 6e CIRC., Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, fut réélu, contre Marie-Caroline Le Pen, fille du président du FN, Elisabeth-Gaby Gourevitch, PS, Nadine Garcia, PCF, Denis Abecassis, GE, et quatre autres candidats. C'est Sarkozy qui obtint la plus grosse subvention : 355 000 F (*CCF, Magasins de l'Ile-de-France, Cie franç. d'études et d'équipement,* etc.) plus 25 000 F de l'*Association dialogue Neuilly-Puteaux.* Deux autres candidats reçurent des fonds de sociétés : Nadine Garcia : 3 000 F (*Hauts-de-Seine Publicité*), et Abecassis : 3 600 F (« donateurs » non désignés).

C'est, naturellement, Jacques Baumel, maire de Rueil-Malmaison, gaulliste fidèle et bien implanté électoralement, qui fut réélu député de la 7e CIRC. Les subsides reçus par lui dépassaient ceux dont bénéficièrent la candidate socialiste Madeleine Darbel et le communiste J.-E. Pacouret : 548 000 F pour Baumel (*Sorea, Techni, COGEDIM, OTN, Omnium Plastic, Parenge, CGEA, CERCIF émulhitte, Petit, Watelet, Sauvaget,* etc), 100 000 F pour Mme Darbel (*Avenir Graph., Automatic brochage, Roux Seguela, Cayrac et Goudard*), et 3 000 F pour Pacouret (*Hauts-de-Seine Publicité*). Rien pour les autres candidats.

Jean-Jacques Guillet, RPR, fut élu sans concurrent au second tour, dans la 8e CIRC. La manne « capitaliste » fut très réduite : 2 400 F pour le nouvel élu, versés par *Abounayan* (il avait reçu 150 000 F de son parti). Son principal concurrent, Henry Wolf, UDF-PSD, maire de Meudon, avait obtenu 26 000 F de deux firmes régionales (dont *Magasins d'Ile-de-France*). Le bouillant Guy Konopniki, ancien dirigeant communiste de l'édition reconverti dans la presse (*Information juive*) et dans l'écologie, toucha 3 600 F de *Mestman Ohama* (qui s'ajoutèrent aux 21 500 F apportés par GE) ; le communiste Bernard Jasserand encaissa 2 500 F (*Sèvres Demain, Hauts-de-Seine Publicité*), la radicale de gauche Caroline Roy reçut 500 F (*Sèvres Demain*), et Alain Fievet une somme identique du même donateur. Sophie Brissaud, FN, dépensa 63 000 F, dont 59 000 F provenait de son porte-monnaie.

Boulogne-Billancourt demeure le fief du vieux gaulliste Georges Gorse ; il a, dès le premier tour, gagné la partie, donc conservé le siège de la 10e CIRC. Ses dépenses ont été couvertes par le RPR : 40 000 F, des

amis : 8 700 F et quelques firmes : 186 500 F (*CBC, SORIF, SPAPA, SEFRI CIME,* etc.). Aucun des autres candidats n'avaient reçu de subsides « capitalistes », le communiste Robert Créange encaissant 2 000 F d'une firme amie (*Hauts-de-Seine Publicité*), le socialiste Pierre Gaborit et le FN Jean Allard n'ayant même pas eu ce « lot de consolation ».

Dans la 11e CIRC., les « grands intérêts économiques », comme on disait jadis, ont été plus attentifs, en tout cas plus généreux à l'endroit du social-démocrate André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, qui fut réélu député au second tour contre la socialiste Marlène Biton. Santini, secrétaire général du Parti social-démocrate — dont Max Lejeune, socialiste anti-marxiste et pro-Algérie française fut longtemps le mentor — n'a pas l'esprit d'indépendance de son maître à penser : ses liens avec les Pierre-Bloch et la LICRA le prouvent. Il est, aussi, un maçon sectaire de Rite Ecossais, ce qui ne plaît pas toujours à certains de ses grands électeurs. Les « gros » qui ont des intérêts à Boulogne-Billancourt ont été généreux pour sa caisse électorale : 415 000 F (qui s'ajoutèrent aux 112 000 F de l'UDF). Parmi les bailleurs de fonds électoraux, on peut mentionner : *Abounayan,, CEOM, Générale de chauffe, Gallet Delage, Entrep. Huguet, Issy distribution, la Boîte à outils, Laboratoires Logeais, Paveurs de Montrouge, Maxime Amyot, Sté Nlle des Paveurs réunis, SOGEPARK, SPAPA, SA Trouvé,* etc.). Rien aux autres candidats.

La communiste Janine Jambu, maire de Bagneux, n'a pas cédé aux coups de boutoir du RPR Alain Robert, après que les électeurs eurent éliminé le député socialiste sortant, Philippe Bassinet. Elle fut élue au second tour. Bassinet avait encaissé 56 600 F du PS, 108 000 F d'amis fortunés et 245 000 F de firmes « capitalistes » (*SITRANA, Entreprise MB, Maîtrise technique des fluides. Stravicimo SA, Comebat, Sté fse de construction,* etc.). Le fougueux Robert, qui « cassait du bolcho » au quartier Latin dans les années 60-70, entré depuis à l'écurie Pasqua, avait obtenu 270 000 F du RPR, 95 000 F des amis néo-gaullistes de Bagneux, et 235 000 F de firmes qui lui faisaiest jadis grise mine, lorsqu'il était « mal pensant » (*Manonviller et fils, Quillery, Omnium traitement, SCREG, International Computer, USP, Sélection du Reader's Digest, SOBEA,* etc.), plus 10 000 F d'*Unir pour agir.* Sortie victorieuse de la compétition électorale — elle usa largement des allégations habituelles contre les «fascistes » Robert et Raoul Raketitch — Mme Jambu n'avait eu aucun scrupule à émarger (en plus de l'apport du PCF : 72 000 F) aux caisses « capitalistes » : 179 000 F (*Méthodes et Construction, Entrep. M. Ferraz, Bouygues, SITA, SAEP Constructions, SMPR, Sté de trav. publics réunis Hauts-de-Seine Publicité, M. Desneux, Sté Famille Eco, Le Moderne, Esys Montenay,* etc.). Aucun autre candidat n'a reçu de subvention de ce genre, sauf l'écologiste Monique Macherey : 3 000 F (*Le Moderne*).

Dans la 12e CIRC., le sortant Jean-Pierre Foucher, UDF, maire démocrate-chrétien de Clamart, a été réélu. Il avait réuni un « trésor de guerre » s'élevant à 577 000 F, dont 255 000 F lui avaient été fournis par diverses sociétés (*ABG 2000, Gallet Delage, Franciosa tricots, Docks de Clamart, Razel, SOLCO, OTN, Parachimi, Boîte à outils, Financière MDJB, Clamardis, Premiers secours auto,* etc.). En face de lui, le socialiste Buchet disposait de 179 000 F dont 50 000 F donnés par *La Felletinoise,* la communiste Marie-George Buffet : 3 000 F (*Hauts-de-Seine Publicité*) et la MDC Annette Legoeuil :

4 650 F (*Sté Prof. d'hermatisation, Polyprotec*). Rien pour les autres candidats : le FN Alain Le Berre, le « vert » J.-F. Dumas, et autres.

Le maire d'Antony, Patrick Devedjan, rallié au néo-gaullisme après une jeunesse politique orageuse dans les équipes d'extrême-droite, a été réélu député de la 13e CIRC. Les appuis qu'il possède dans les milieux économiques se sont traduits par un apport financier de 165 000 F (d'amis fortunés) et de 331 000 F (de sociétés dont le rapport de la CCFP ne consent à livrer qu'un nom : *La Felletinoise*). Le socialiste Jean-François Merle reçut 84 000 F du PS et 166 000 F de caises « capitalistes » (*Damery Vetter Weil, Electro France, Les Paveurs de Montrouge, SAEP Bâtiments, Savoure, SETEB, La Felletinoise, Sita*). Aucun autre versement de sociétés aux candidats.

SEINE-SAINT-DENIS

Dans ce bastion du stalinisme, les libéraux ont fait une percée, talonnés par le Front National. Raoul Beteille, UPF, a battu le sortant socialiste de la 1re CIRC., Gilbert Bonnemaison et la communiste Josiane Andros,, maire de l'Ile-Saint-Denis. Au premier tour, le FN Pierre Pauty, enseignant en retraite et journaliste, se trouvait en 3e position. Au second tour, Beteille se trouva face à face avec la communiste dont il triompha. Les possibilités financières de Beteille atteignaient 360 000 F, dont 72 000 F versés par diverses sociétés (*Dragages et travaux publics, Parking Service, Coudert*, etc.). La candidate communiste, Mme Andros, était mieux dotée : 316 000 F versés par des caisses « capitalistes » (*Bouygues, Alliance entreprise, GREDAI, Combarieu, Fredegue, Rocamat, Union des Services publics, Forclum, Banque Hydro énergie, Curtet, Colas, SCREG, Dubrac frères, Lotermat, Paveurs réunis*, etc.). Le socialiste Bonnemaison reçut 61 000 F du PS et 315 000 F de sociétés industrielles (*Guilbert,, ENTRA, Envirosport, CEOM, SA Grand écran, CGME Sécurité, Pégaz Blanc, SAMACIM, Chatelard et Cie*, etc.). Le candidat UDI, Jean-Ph. Suire, encaissa 52 000 F de sociétés (dont *CITRA*) et le « vert » Michel Bourgain : 2 000 F (*Réussite information*). Rien n'a été versé aux autres candidats.

Le communiste Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis — ville sainte et ville royale, qui fut le fief de Jacques Doriot, ancien communiste, cofondateur (en 1936) du Parti Populaire Français — fut élu dans la 2e CIRC. grâce aux voix des libéraux et des centristes voulant faire échec au FN Franck Timmermans, resté seul face au communiste, après le premier tour. Si Timmermans n'eut que son compte en banque pour régler ses frais de campagne, Braouezec fut copieusement subventionné par les caisses « capitalistes » : 417 000 F (*Suburbaine, Chaynes, Alliance entreprise, FISA, USP, Sté fse de construction, SOGETRAV, Dubrac, Ralite, SFER, Paillard, PPB nettoyage, Desmidt, SEMERU, Quillery, SNPR, EVA, Cofreth, SA Bin, Forclum*, etc.). L'un de ses concurrents était Henri Weber, ex-fondateur de la *Ligue communiste* (avec Krivine et Bensaïd), ancien directeur de *Rouge* et de *Critique communiste*, rallié au PS depuis 1985, devenu le conseiller de Laurent Fabius, qui réussit, en 1988, à l'imposer aux militants de Saint-Denis comme candidat aux législatives. [Le secrétaire de la section socialiste de Saint-Denis, Georges Sali, dénonça ce « *grand bourgeois* (Weber), *domicilié dans le quartier le plus riche de Paris où son hôtel particulier est gardé nuit et jour par les forces de l'ordre* ». (cf. *Encyclopédie Ratier.*)] Weber reçut 40 000 F du PS, versa de sa poche 90 000 F et accepta une

aide financière de 250 000 F de diverses sociétés (*AB disques, Sté financière et commerciale, SA MMP,* etc.). Trois autres candidats émargèrent aussi : Hayette Boudjemia, GE : 129 000 F (*SA Rap, Amis Nes C2, Francilienne de service,* etc.) ; Ferdinand Bramoulle, CNI : 2 000 F (*Ocria*) ; Gérard Delattre, UDF-PR : 42 000 F (*Ets Fournier, Anc. Ets Drouard, Caradonna des coffres forts, Renco, IFI,* etc.). Rien pour les autres candidats.

Dans la 3e CIRC., la communiste Muguette Jacquaint fut réélue contre le démocrate-chrétien Frédéric Gailland. Ce dernier avait encaissé 8 000 F de la *Sté LMI,* et la première avait bénéficié de largesses « capitalistes » : 196 000 F (*Garage Mecaros, Sté auxiliaire de chauffage, SICRA, Viafrance, Valentin,* etc.). Arrivé en 3e position, Guillaume Fiquet, FN, n'avait rien reçu de ces sociétés industrielles, ni d'ailleurs le socialiste Jacques Salvator, le troskiste Michel Jouannin, l'écologiste Corinne Lacolley et quelques autres. Seuls, Zair Kedadouche, GE, encaissa 5 000 F (de la Sté *ENTRA*), et Roland Taysse, candidat SEGA : 25 000 F (*Art Regali, ABC Graphic*).

Dans la 4e CIRC., c'est encore un communiste, député sortant, qui l'a emporté contre les candidats RPR, FN, socialiste ,vert et autres. Maire de Stains, Louis Pierna a battu le néo-gaulliste André Veyssière, maire de Dugny, le FN Yves Beaudoin, le vert Patrick Benkemoun et quelques autres. Pierna avait reçu 131 000 F du PCF, 19 000 F d'amis et 20 000 F de la Sté *Eva.* Veyssière disposait de 213 000 F apportés par le RPR, de 10 000 F recueillis auprès d'amis et de 118 000 F reçus de sociétés industrielles ou commerciales (*Martinot, SODEXHO, Bouchenoir, Chimirec, France Construction aménagement, Nemansic, Sifap Helvim,* etc.). Les autres candidats n'ont rien reçu des firmes régionales, sauf le socialiste Fuchs, déjà doté par le PS de 40 000 F, qui encaissa 2 500 F de la Sté *Eurl Mandon.*

Le stalinien Jean-Claude Gayssot, qui a donné son nom à une loi réprimant le racisme et l'antiséminisme, député sortant de la 5e CIRC., a été élu grâce aux consignes socialistes, centristes et libérales qui interdisaient aux électeurs ayant voté au premier tour pour l'UDF-CDS J.-Ch. Lagarde et le socialiste Gilles Lacan, de voter pour le FN Michel Personnaz arrivé en 2e position. Les caisses « capitalistes » avaient versé 204 000 F à Gayssot (*Forclum, Leymonerie, RETECO, Mietge exploitation, Via Park, Mietge et Piolet, Union des services publics,* etc.). Le démocrate-chrétien Lagarde avait encaissé 10 000 F de l'*Entreprise Gestion et Service.* Il n'y eut pas d'autres subsides distribués par les sociétés industrielles ou commerciales.

Député sortant de la 6e CIRC., Claude Bartolone, issu d'une famille maltaise-sicilienne arrivée en France en 1956, a été réélu au second tour contre le démocrate-chrétien Jean-Jacques Salles, UDF, maire des Lilas. Membre du PS depuis vingt ans, ce partisan actif d'un socialisme réconcilié avec les « 200 Familles », fut le collaborateur d'Albert Denvers, de Marcel Debarge et de Jack Lang, avant de devenir un des cadres supérieurs du PS. Il est membre de SOS-Racisme et appartenait, jusqu'ici, au courant Fabius du Parti socialiste. Sa caisse électorale a été largement dotée par son parti : 60 000 F, ses amis : 40 000 F et les firmes « capitalistes » : 294 000 F (*CEFIC, Boucheries Ile-de-France, Taxi jaune, Gallozi, SETRA, Regiself, MATFER, Téléphonie française, SEFIMA,* etc.). Salles, qu'il battit d'un millier de voix, avait reçu 45 000 F d'amis et 283 000 F de diverses sociétés (*Mabillon père et fils, Boucheries Ile-de-*

France, VABE, Plastic Omnium, et beaucoup d'autres groupes non désignés dans le rapport de la CCFP). Le candidat communiste Daniel Mongeau, maire de Bagnolet, avait encaissé 24 000 F du PCF, 96 000 F d'amis locaux et 100 000 F de firmes industrielles ou commerciales (*Gouache Peinture, SBR, ONET Propreté, Baraton, Letot, Au Moulin Rouge, Omnium de transport et de nettoyage, Mabillon père et fils,* etc.). Bien que ses chances fussent fort réduites, le « divers droite » Richard Brunet encaissa 4 700 F de diverses PME (*Galeries Romy, Garage Charles, Gigastore,* etc.). Aline Archimbaud, candidate des « Verts », reçut 2 000 F de sociétés inconnues. Aucuns subsides au FN André Besnard, à Arlette Laguiller, *leader* de Lutte ouvrière, à l'écologiste Jenny Bernard.

Dans la 7e CIRC., seuls Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, député communiste sortant, réélu, et Marc Gaulin, candidat RPR, avaient été dotés par des firmes de la région : 265 000 F pour Brard (*Prim Orgo, Faidherbe, Monoprix, Cavanna, SOCOTEEL, Cycles Louis, EDRAP, Lagrange, GTIE, Dupuis, Jamois, CITEC, Granges SMV, DISECO, Ruzzon,* etc.) et pour Gaulin : 51 000 F (Groupe *Saint-Victor*). Rien pour les autres candidats.

C'est l'ancien ministre gaulliste, Robert Pandreau, député sortant de la 8e CIRC., qui a été réélu, au second tour, contre le candidat FN Martial Bild. Le premier fut puissamment aidé par de grandes firmes industrielles : 680 000 F (*Bouygues, Promodès, ATSG, CGEA, UTB, Cappelaro, Santerne, Colas, Esys Montenay,* etc.) en même temps que par le RPR : 208 000 F. Bild n'eut aucune aide financière. La candidate MDC, Catherine Coutard, adjointe du maire de Saint-Denis, reçut 10 000 F de son parti et 17 000 F de diverses sociétés (dont la *Suburbaine*). Le communiste Jean-François Meyer obtint 3 200 F du PCF, 22 000 F de militants et 40 000 F de sociétés (*SMRB, RDP*). Le radical de gauche Jean-François Dauriac encaissa 289 000 F de diverses firmes (*SCAE diffusion, CBC Ile-de-France, OLIN, Gai Puig, Dumatel, Etiquettes de la Brie* et plusieurs autres sociétés non désignées dans le rapport), et le candidat UED Gilles Barboni : 15 000 F (*Edit. pharmaceutiques, Parking Bayard*).

Peu de financements « capitalistes » dans la 9e CIRC. : la socialiste Véronique Neiertz, qui fut réélue, avait obtenu 401 000 F de son parti ; elle se contenta d'ajouter 15 000 F tirés de son sac à main. Sa concurrente UDF, Christiane Calais, reçut 35 000 F de son parti, plus 10 000 F d'amis politiques et 27 500 F de deux sociétés (*Hervé SA* et *Centre de rééduc. fonctionnelles*). Le candidat communiste Jean-Louis Mons obtint 46 000 F du PCF et 20 000 F de *Bouygues* plus 10 000 F du groupe *Miège*. Le FN Gilles Barial et quelques autres ne reçurent aucune aide de firmes.

Eliminé au premier tour, le député socialiste sortant, Jacques Delhy, a été remplacé par Jean-Cl. Abrioux, maire RPR d'Aulnay-sous-Bois, qui affronta au second tour, la FN Mireille Roset. Delhy avait encaissé 130 000 F du P.S. et 75 000 F de *Sépur, Forclum* et *Touzet*. Abrioux était le bénéficiaire d'un apport de 39 000 F du RPR et de 444 500 F versés par une quinzaine de firmes (*S. Joyeux, Relais du meuble, Garonor, Sté Nlle de spécialités alimentaires, Brother France, Suburbaine*). Mme Roset ne disposa que des fonds qu'elle avait apportés elle-même : 58 000 F. Plus heureux, le communiste Bernard Labbé encaissa 50 000 F de la Sté *RDP* (en plus des 43 000 F donnés par le PCF et des 16 000 F remis par des amis) ; André Canovas, candidat SEGA, obtint 3 000 F d'amis

et 20 300 F de deux sociétés (*Métropole* et *Bouvet Tabourier*).

Dans la 11e CIRC., le député sortant communiste François Asensi, maire de Tremblay-en-France, fut réélu contre le néo-gaulliste Jacques Oudot, le FN Roger Holleindre, le socialiste Jean-Claude Mejsak, l'écologiste Jean-François Baillon, la CNI Marie-Josèphe Descarpentries, l'UED René Magne. Les versements des sociétés industrielles ou commerciales ont été les suivants : Asensi : néant ; Oudot : 236 000 F (*CPL, SUPAE, SPIE accrédit SA, EVA, Hervé SA, CPR, IFREST, Thesis,* etc.) ; Holleindre : néant ; Mejsak : 41 500 F (*Atelier Thierry, SOG, GIE Soccrat Montenay*) ; Baillon : 500 F (*Katell étalage Décora*) ; Mme Descarpentries : 1 000 F (Groupe *Bleynie*) ; Magne : 40 000 F (*URCOM*).

Le RPR Eric Raoult, député sortant de la 12e CIRC., a été réélu, au second tour, contre le FN Gilbert Péréa. Outre 397 000 F apportés par le RPR, Raoult encaissa 61 000 F recueillis chez les amis et 89 000 F quêtés dans les milieux d'affaires (*Scandella, Yves Prigent, IFREST, Gled e location, CPL,* etc.). Le candidat FN Péréa n'a rien reçu des sociétés, mais le socialiste Pascal Popelin a obtenu 41 000 F du PS, 46 000 F d'amis et 12 000 F de firmes (*Damex, Jun Conseil*), le communiste Gilbert Klein : 6 000 F du PCF et 45 000 F d'amis et de firmes (*Lanji Ctre Affaire Segestel, La Moderne, RDP*) ; Gérard Probert, maire « divers gauche » de Clichy-sous-Bois : 105 000 F de diverses sociétés (*Cofreth, Multi gestion, STEC, Scandella, Soclidis, Infor Synerggie,* etc.) ; Guy Depelley, MDC : 1 000 F (*Sté Lanji*).

Le socialiste Jacques Méhéas, maire de Neuilly-sur-Marne, député sortant, fut battu par le RPR Christian Demuynck, maire de Neuilly-Plaisance. Le premier disposait d'un « trésor de guerre » dépassant 443 000 F, dont 410 000 F avaient été versés par des firmes industrielles ou commerciales (*Magny, Ferracin, Gapalo, Serrurerie Marques, PFG proche banlieu,* etc.) ; le second avait un budget de : 560 000 F, sur lesquels 496 000 F provenaient de sociétés (*Sodexho, Clinique de Neuilly-sur-Marne, Féréal, Magny, NSTL, Gecimo, Villemomble automobiles, Aubine, Delichana, Schwartz Haumont, Daubignard, SOFINSOD,* etc.). La néo-gaulliste dissidente Françoise Richard, maire de Noisy-le-Grand, avait obtenu 468 500 F d'une quarantaine d'entreprise (*Drome, SACER, CCMT, Aubines, Jean Lefèbvre, Forclum Marques, Sogeres, Sepur, Meunier Promo, Brie Nation, SNT PPL, SNPR, Quillery, HDI, GFF, Fougerolle, Neige Sol Tours, Baudin Chat, SOBEA,* etc.). Pour les autres candidats : rien.

VAL-DE-MARNE

Dans la 1re CIRC., le maire de St-Maur, Jean-Louis Beaumont, UPF, député sortant, fut réélu brillamment. Le socialiste André Maurin, adjoint du maire de Créteil, lui tint tête jusqu'au second tour. Tous deux disposaient de fonds importants : 721 000F pour Beaumont, dont 291 000 F versés par des sociétés (*Megatrans, Guery,* et autres non désignées dans le rapport) ; et pour Maurin : 219 000 F, dont 75 000 F versés par divers groupes (*Lingard, Fer Elec, SNSA, CITP, Moioli,* etc.). Parmi les autres candidats : le FN Christian Le Scornec : 20 000 F (*Edition Leconte*) ; le communiste Bernard Ywanne : 1 000 F (*Mimmatic*) ; le « divers droite » François Bidet : 257 000 F (versés par *Bouygues, SNBATI, Dumez, Delagrave, RPS, Patrimoine ingeniérie, SFM, CFR, Accord, Petit, CISE, Promex, Cofreth,* etc.).

Alors secrétaire d'Etat, Laurent Cathala, maire de Créteil, fut élu

député de la 2e CIRC. Outre les 165 000 F donnés par le PS, il avait reçu 146 000 F de diverses caisses « capitalistes » (*TECFAX, Pietrantani, SEGEA,* etc.). Son principal concurrent, la néo-gaulliste Marie-Michelle Bataille, qui lui tint tête jusqu'au second tour, avait recueilli 110 000 F du RPR et 128 000 F de sociétés industrielles ou commerciales (*CET ingéniérie, Arc Union, Caranne, Pernod, France constructions, Infra,* etc.) plus 10 000 F du *Syndicat professionnel des entreprises de travaux publics de France* et 15 000 F de l'*Union patronale du Val-de-Marne.* Le candidat FN Bruno Sérignat reçut 20 000 F (*Ets Leconte*) ; la communiste Hélène Luc : 80 000 F du PCF et 38 000 F de trois sociétés (*Esys Montenay, Gallet Delage, Docks d'Orly*) ; et Gaston Viens, candidat SEGA, maire d'Orly : 452 000F quêtés auprès de sociétés industrielles ou commerciales (*Devaux, Cie gle de chauffe, SCREG, SAEP, CNIM, Orly Distrib., SUBEX, Verdoia, SEGEX, TPSP, Sté Tribun, Valenton travaux,* etc.).

Le député sortant de la 3e CIRC., Roger-Gérard Schwartzenberg, maire radical de gauche de Villeneuve-Saint-Georges, ancien secrétaire d'Etat, fut réélu, au second tour, contre l'ancien député de la Nièvre, Bernard Claude Savy, RPR. Schwartzenberg avait encaissé 175 000 F du MRG et 97 000 F d'amis fortunés et de sociétés (Groupe *BSN-Danone, Goldin,* etc.) ; Savy, en plus des 100 000 F donnés par le RPR, avait reçu 300 000 F de plusieurs firmes (*Profils MS, Clinique de Tournan, Publi Bios, Laboratires Crinex, Laboratoires Norgon, Clinique de l'Essonne,* etc.) plus 10 000 F de l'*Union pour la liberté* et 250 F de l'*Union pour la politique nouvelle.* Le démocrate-chrétien Jean-M. Poirier avait été doté de 100 000 F par l'UDF et de 374 000 F par divers groupes (*SEMERU, CGEA, SFI, SCREG, SETRA, Gaujard, Sté des eaux de Versailles-St-Cloud, SICRA, SVTP, Sté des eaux de l'Essonne,* etc.).

Le candidat du Front Nationl Jean-Pierre Schenardi, qui fut député en 1986-1988 et est toujours conseiller régional, a tenté d'enlever le siège de la 4e CIRC. au député sortant UDF-CDS Jean-Jacques Jegou, dont la popularité à Villeneuve-sur-Marne était fortement en baisse. Il n'y réussit pas, le mot d'ordre des états-majors parisiens ayant fait voter au second tour pour le député sortant. D'autant que le comte Olivier d'Ormesson, ancien parlementaire du FN, joua avec application le jeu classique du renégat : maire d'Ormesson, où il avait recueilli au premier tour près de 13 % des suffrages exprimés, son influence est encore grande auprès de ceux qui excusent ses palinodies. L'UDR Jigou, qui fut élu, disposait d'un budget électoral bien supérieur aux autres candidats : 485 000 F, dont 330 000 F provenant des firmes régionales (*Générale de restauration, Orater entrepr., Auxiliaire de chauff., COGEFERM, SNPR, Quagliaroli, CMI, SA les fils de Mme Geraud, IDF Plessis,* etc.). Schénardi, lui, avait en tout et pour tout : 13 000 F versés par son mouvement et 1 000 F donnés par les *Ets Martin.* Olivier d'Ormesson, que son retour au Système avait réconcilié avec les oligarchies, émargeait pour 230 000 F chez les « gros » (*Pernod, Fould Springer, FIGA, Geneton, La France industrielle, Services et prestations,* etc.) ; le CNI avait apporté, en outre, à d'Ormesson : 25 000 F, et des amis : 8 000 F. Un autre indépendant de droite, Roger Fontanelle, maire de La Queue-en-Brie, avait recueilli 320 000 F auprès de firmes industrielles ou commerciales (*Aubine, Guille Euri, Ipodec, Sauba Parc, Les Paysagistes, Restauration Hexagone,* etc.). Deux autres candidats, l'écologiste Léo Dayan et le socialiste Serge Delaporte avaient respective-

ment touché : 1 000 F (*Loisirs de Chennevières*) et 185 000 F (*Falleau, Plan Jardin, SCREG, Razel, SNTPP,* etc.).

N'ayant plus, devant lui, au second tour, que le candidat communiste Jean-Louis Bargero, maire de Champigny-sur-Marne — accrocheur certes, mais dont les casserolles staliniennes font encore trop de bruit —, le député sortant, Michel Giraud, maire gaulliste du Perreux et président du Conseil général d'Ile-de-France, reprit sans peine le siège de la 5e CIRC. : il était nanti d'un confortable budget : 871 000 F — dont 769 000 F versés par les trusts les plus puissants (*Bouygues, SNBAT, Saint-Louis, Intertechnique, Quillery, Cartier, Accor, Colas, Fougerolles, SOFICAL,* groupe *André,* etc.). En face de lui, Bargero n'avait que 198 000 F, dont 78 000 F donnés par le PCF et 15 000 F remis par une PME (*Prunevielle*). Ni Mme Schénardi, candidate FN, ni le socialiste Jean-Claude Emorine, ni la « verte » Danielle Raahe n'avaient reçu la moindre aumône des « gros » du département. Seul, le candidat MDC Edouard Mandelkern avait encaissé 2 000 F de la Sté *Era.*

Robert-André Vivien, blanchi sous le harnais gaulliste, a été réélu sans peine dans la 6e CIRC. Député pratiquement inamovible, il possède un réseau d'agents politiques fort actif — et pas seulement en période électorale — qu'il est le seul à pouvoir intéresser, grâce aux fonds dont il dispose : 978 000 F — les trusts industriels ou financiers lui en ayant apporté les trois quarts (*Papeteries Navarre, Cartier, Monoprix, Conforama, Avenir Havas, Cie gle des eaux, Beghin Say, Prisunic, Muller Renage, Mafipa, Sapap, Cusenier, Carat,* etc.). Que pouvaient faire le FN Paul Bernier ou le « vert » Michel Carré, par exemple, pour ne pas être emportés par une telle avalanche d'argent ? Même le dévouement des militants n'y peut rien... Avec tout son appareil, rodé depuis des années, le PCF n'a pas fait plus de 40 % des voix au second tour : les moyens financiers du camarade Louis Bayeurte étant limités à : 31 000 F versés par le parti, 110 000 F donnés par les cellules et 110 000 F encaissés auprès de quelques groupes « capitalistes » (*SMRB, CAP, Sté Nlle Valet, SICAR, SOGETA, SITA,* etc.). Le « divers droite » Jean-Pierre Martini fut l'un des rares candidats à toucher une subvention : 1 300 F d'un *Groupe initiation et responsabilité.*

Le neveu de l'aviateur Nungesser — qui disparut corps et biens avec François Coli [32], à bord de *l'Oiseau blanc,* en 1927 — est sérieusement accroché, lui aussi, à sa CIRC., la 7e, qu'il représente à l'Assemblée Nationale depuis 1958. Roland Nungesser a été réélu sans peine en mars 1993. Il disposait d'un trésor de guerre : 323 000 F, dont la plus grande partie : 287 000 F lui avait été donnée par une quarantaine de firmes (*Monoprix, SARU, SECRA, Gallet Delage, Union des travaux publics, SOPAC, Sté électrophone, Prestève, Haussmann construction,* etc.). Ses adversaires : le socialiste Jean-Louis Besnard, le FN Jean Luciani, l'écologiste Loïc Le Guénédal, le communiste Guy Poussy n'avaient rien encaissé des firmes. Seul, Michel Laval, candidat « vert » dissident, avait obtenu une aumône de 1 000 F (*Sirris*).

La réélection d'Alain Griotteray, maire UDF-PR de Charenton, était attendue. Son implantation dans la 8e CIRC. est trop ancienne pour qu'une mission de sacrifice, comme celle du candidat FN Philippe Olivier, puisse inquiéter cet homme de la droite

32. Les deux aviateurs avaient tenté la traversée de l'Atlantique Nord, avant Lindbergh : ils disparurent sans laisser de trace. Coli appartenait au Parti Fasciste de Georges Valois. (Réf. *Partis, journaux et hommes politiques,* Paris, 1960.)

libérale, ancien actionnaire de *Minute*, collaborateur régulier du *Figaro* et habile manœuvrier, tantôt dans le Système, tantôt hors du Système. Son principal adversaire Olivier était profondément démuni ; aux 593 F apportés par le Front National, il dut ajouter, de sa poche : 52 000 F. Griotteray, lui, n'eut à faire aucun apport personnel : les 455 000 F de son parti et les 78 000 F des sociétés industrielles ou commerciales suffisaient (*Magasins d'Ile-de-France, Frank Arthur, Sté civile H. J.A. Carrier, SATER*, etc.). Seul, le candidat socialiste Raymond Riquier, bénéficia d'un « don de personne morale » : 35 000 F (*Dasse constructeur*).

Le député socialiste sortant de la 9e CIRC., René Rouquet, victime de la vague de mécontentement général, fut balayé ; son concurrent communiste, Paul Merciera, maire de Vitry-sur-Seine, fut élu, malgré la campagne menée par le radical Fernand Saal et le FN Thierry Auriat. Ceux-ci n'avaient eu aucune aide financière de firmes ; en revanche, Merciera disposait de 412 000 F, dont 250 000 F fournis par un groupe de sociétés (*Bâtiment moderne, SOCATER, SA Inès, SOFRAEVE, Atelier électrique N. et S., Union des Services publics, SNTPP, VTM, Gallet Delage*, etc.). L'indépendant de gauche, Serge Franceschi, reçut 33 000 F de diverses sociétés (*Garage des Petits Prés, ACS*) et l'écologiste Dominique Tricaud : 50 000 F (*SCI, Mouv. d'Action Egalité*). Rien aux autres candidats.

Dans la 10e CIRC., fief du stalinisme depuis des lustres, le député sortant PCF, Jean-Claude Lefort fut réélu. Ici, le dévouement des militants n'est pas fonction des subsides reçus : les 11 800 F versés par le parti et les 6 000 F donnés par une PME (*Grafic Media*), ont suffi ; le principal concurrent, Jean-Michel Tanguy, RPR, arrivé en 2e position, avait encaissé 92 000 F de diverses sociétés (dont *Panorama* et *Pierres Partenaires*). Ni le FN Jean-Michel Anthonioz, ni le socialiste Jean-Luc Laurent, ni aucun autre candidat n'avait reçu un franc de firmes régionales.

Fatigué, sur le déclin, Georges Marchais réussit, cette fois encore, à conserver son siège de député communiste de la 11e CIRC. Mais il fut talonné par le RPR Daniel Richard — d'ailleurs arrivé avant lui, dans la course, au 1er tour —. L'enragé de 68, Alain Geismar qui portait cette fois les couleurs plus rassurantes du PS et émargeait discrètement chez *Bouygues* : 50 000 F, pour sa caisse électorale — et il avait reçu 265 000 F du Parti socialiste — ne lui fit aucun mal : ses électeurs votèrent pour l'ancien *leader* du PCF au second tour. Marchais, en « anticapitaliste » conscient et organisé, avait encaissé quelque 20 000 F chez diverses « personnes morales » (*Croquison, Ipanema Aziza, Chevilly Pelloutier, Labo 1, Eurolec, Boilet*, etc.) venus compléter l'apport du PCF : 285 000 F. Au néogaulliste Richard, le RPR avait apporté 158 000 F et diverses sociétés : 25 000 F (*Montelem, Ets Chardin, SOREDIME, Arcom, Ateliers électriques de France*, etc.) plus une subvention de 5 000 F versée par l'*Union patronale du Val-de-Marne*.

Le fils de Charles Hernu, — l'ex-radical rallié au PS par Mitterrand et devenu, par la suite, son ministre — comptait sur la notoriété paternelle pour se faire élire dans la 12e CIRC., Mais il échoua : l'étiquette écologiste, qu'il avait adoptée, était-elle la bonne ? Il est vrai qu'avec un budget de 118 000 F — dont 4 300 F reçus de deux PME modestes (*Teinturerie de Navar, Hermine*), il ne pouvait aller bien loin. C'est le RPR Richard Dell' Agnola, maire de Thiais, qui fut élu ; son « trésor de guerre » était, tout de même, plus important : 383 000 F — dont 254 000 F versés par quelques firmes (*SICAR, Paveurs réunis,*

CEOM, etc.) —. La firme *Dumez* — c'est-à-dire la *Lyonnaise des eaux* ! — avait « arrosé » Daniel Picq, le communiste : 3 000 F ! une aumône acceptée avec reconnaissance par cet anticapitaliste professionnel —. Deux autres candidats avaient encaissé quelques sommes ; Jacky Menant, UED : 58 000 F (*Le Béton armé, Semie*) et Michel Gillet, MDR : 10 000 F (*SA Château Lemoine*). Aucune autre subvention versée à un candidat : ni au FN Pierre Petit, ni au socialiste Patrick Sève, maire de L'Hay-les-Roses...

VAL-D'OISE

Le face à face du second tour, dans la 1re CIRC. du Val-d'Oise, a tourné à l'avantage de Philippe Houillon, UDF-PR, qui bénéficia du mot d'ordre des états-majors parisiens condamnant tout report de vote en faveur de la candidate FN Marie-Thérèse Philippe. Le nouveau député Houillon avait reçu, notamment : 282 000 F d'une vingtaine de sociétés industrielles ou financières (*Simond, SA Ub Cise, Cochery Bourdin Chausse, Pascal, Bornhauser Molinari, Buro Synergie, Cie gle d'automatisme*, etc.) ; le néo-gaulliste dissident Fabrice Saussez avait réuni 364 000 F, — sur lesquels 200 000 F provenaient de caisses « capitalistes » (*AXXYS, Cettra, CF Distribution, Hitec*) — et l'écologiste Pascal Tourbe avait reçu 34 000 F de son mouvement GE et 250 F de *Lafarge et Cie*. Aucuns subsides aux autres candidats.

Alain Richard, député socialiste sortant de la 2e CIRC. fut battu par le candidat UDF-PR Christian Gourmelen, maire d'Osny ; le premier avait reçu 207 000 F du PS et 15 000 F de la *Sté Ordures Usines IPOBEC* ; le second : 665 500 F d'une quarantaine de sociétés importantes (*Trindel, Fayolle et fils, Prime, Cochery Bourdin et Chausse, Essor, Simond, Euroresine, Docks de France, SA SEJ, Luc Martel, SFDE, Entr. Pascal, M. Hamon, Inter Etudes Aménagement, Générale de restauration, CEGELEC, RM promotion, SGEQ, SAEP, MEEKER. EVVO, Desvaux*, etc.) plus 10 000 F versés par l'*Union pour la Liberté*.

Dans la 3e CIRC., trois bénéficiaires seulement des libéralités capitalistes : Jean Bardet, élu député RPR : 160 000 F (*Colas, Physior*, etc.) ; Yves Galland, radical-socialiste UDF : 435 000 F (*Saint-Louis, La Chalanderie, Extension, Typofilm, Fse de construction, Sté des eaux, Guy Bony Bâtiments, SOFRALSIT*, etc ; et Jean-Pierre Bequet, député sortant battu, qui avait déjà reçu 120 000 F du PS : 165 000 F (*Elale SA, SEJ SA*, etc.). Aucun autre candidat n'a été « honoré » par des firmes : ni le FN Jean Cuignache, ni le communiste Robert Hue, ni le « vert » P.-F. Siméoni...

Le candidat FN Jean-Pierre Guidon, arrivé en deuxième position dans la 4e CIRC. n'a pu triompher de la coalition libéralo-marxiste formée au second tour de scrutin ; le député sortant Francis Delattre, UDF-PR a donc conservé son siège. Guidon n'avait eu que ses propres ressources financières, tandis que Delattre avait bénéficié d'aides multiples : son parti lui avait apporté 90 000 F, ses amis avaient été généreux envers sa caisse électorale : 6 000 F, et les sociétés industrielles ou commerciales l'avaient gratifié de 285 000 F (*Via France, SA Simon, EAV, Entreprise Ouvrard, Editel, RGC, SCREG*, etc.). François Gayet, maire de Saint-Leu-la-Forêt, candidat GE, encaissa 231 000 F de diverses firmes (*SBME, Cedileu Diablots, Treccani, Iden, Fayolle, SODEXHO, Assainissement et nettaiement, Elale, Etudes et réalisation*, etc.) plus 3 000 F de l'*Union bouddhiste de France* ; le radical de gauche Marcel Chermeux : 20 000 F (*GETEBA*) ; le CNI Jean-Marc Réa : 59 000 F (*Cenat, ACIF, Safir Pub.*,

AFIC, Anabas, etc.) ; et le néo-gaulliste dissident Jean-Noël Romani : 10 000 F (*Sté Acanthe*)

Le communiste Robert Mondargent, député sortant, a perdu son siège de la 5e CIRC. ; battu, au second tour, par le RPR Georges Mothron, qui avait un budget plus réduit que le sien. Mothron avait reçu 50 000 F du RPR et 47 000 F d'amis et de firmes (*Giabca,* notamment) ; Montdargent : 102 000 F du PCF et 136 000 F de sociétés diverses (*GEIM, Serales, Monoprix, Riffaut, Scribe 2000, SCGPM, Vediaud Pub., GA, Setravia, Fayolle,* etc.) plus 1 000 F donnés par un *Syndicat* (communiste ?) *des cultivateurs.*

Le FN Michel Bischoff n'avait reçu aucune subvention industrielle ou commerciale, tout comme Patricia Crunil, de Lutte ouvrière, et le « vert » André Richard. Mais le CNI Lucien Amourette encaissa 20 000 F (*SEJ SVTP*) et Pierre Molet, candidat du MDR : 18 000 F (*Matériel hydraulique, Cloison moderne isolante*), d'ailleurs dépensés en pure perte...

Dans la 6e CIRC., le député sortant Jean-Pierre Delalande, RPR, maire de Deuil-la-Barre, a été réélu contre le FN Jean-Michel Dubois. Le premier disposait d'un budget de 486 000 F, dont 362 000 F offerts par une vingtaine de firmes (*Pinson, Simond, P. Boury, APTR, Via France, ATEA, Bourgeois SA, SPES, Entrep. Despierre, IGM, Pruwevieilles, Anc. Ets Paillard, Entreprise Lesage, CIM,* etc.) ; le second, Dubois, avait reçu 20 000 F (du *Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France et d'outre-mer*) ; le communiste René Raymond avait encaissé 30 000 F (*Fayolle et fils*) et le CNI Jean-Pierre Le Denmat : 5 000 F (*Eurographie*).

Le député sortant, Marie-France Lecuir, ancienne militante de la JEC, maire socialiste de Domont, a dû abandonner son siège dans la 7e CIRC., au profit du RPR Raymond Lamontagne, maire de Sarcelles. Des dons des firmes industrielles ou commerciales avaient été faits au profit de Mme Lecuir : 239 000 F (*Martinot, SEJ SA, Union des services publics, Transports du Val-d'Oise, SFDE, Boutonnat et Charlot, Entr. Bernard, Quintin et Billia, Berthet, SOBEA, Gay et Puig,* etc.) ; de Lamontagne : 545 000 F (*Caillaud, SOGERES, Basset Pujol, Lassalle, Itisa Volland, Entr. Petit, EGLI, USP, Beaudin Châteauneuf, Carrières IDF, Cie gle de chauffe, Publiest,* etc.) ; de Bernard Lepidi, un cadre important du CNI : 74 000 F (*A. Renaud, Européenne d'exposition*) ; et de François Froment-Meurice, descendant du célèbre orfèvre et joaillier du XIXe siècle, anc. secrétaire national du Centre des Démocrates sociaux, parlementaire européen, candidat UDF-CDS : 212 000 F (*Sté Francilienne de travaux, Sté civile FM consultants, Entr. Fayolle, Union des travaux, CCF, SA Cosson, Boury et associés, Gercif émulithe, Fougerolle Pradeau Morin,* etc.). Rien pour les autres candidats.

Le duel Pierre Lelouche, RPR, - Dominique Strauss-Kahn, PS, s'est terminé, au second tour, dans la 8e CIRC., par la défaite du socialiste. Ministre du cabinet Rocard, spécialiste des questions économiques du Parti socialiste, fortement appuyé dans les média par son épouse Anne Sinclair, de TF1, Strauss-Kahn semblait bien placé pour l'emporter. Sans doute aurait-il gagné s'il avait eu un autre adversaire que Lelouche. Mais ce dernier, conseiller et confident de Jacques Chirac, avait autant d'appuis que Strauss-Kahn dans l'importante communauté israélite de Sarcelles et un « trésor de guerre » plus important que lui. Les firmes industrielles ou commerciales avaient été plus généreuses envers le néo-gaulliste : 357 000 F (*Cie européenne de courtage d'assurance, Cible financière,*

Arc Union, JVC Audio France, DAT, Intertechnique, Dieci, Villeroy et Boch, Bursed France, Cie des eaux de la banlieue de Paris, etc.), tandis que le socialiste n'avait encaissé que 153 000 F auprès des caisses « capitalistes » (ressources d'ailleurs soigneusement tenues secrètes : le rapport de la CCFP n'a livré qu'un nom important : *Chanel*). Les autres candidats n'émargèrent pas à ces caisses, sauf le candidat UDF-PR, Guy Corre, qui obtint 60 000 F (*Carianne, Accor*).

Dans la 9e CIRC., le député socialiste sortant, Michel Coffineau, fut éliminé, et le néo-gaulliste Marcel Porcher prit le siège, qui lui fut disputé, jusqu'au dernier moment, par le FN Gilbert Cottinet. Là encore, la manne « capitaliste » fut distribuée peu équitablement : il y a les bons et les moins bons, les efficaces et les réfractaires — ceux-ci étant plus nombreux que ne le laissent présager les scandales de fausses factures révélées ces dernières années, par les « petits juges ». Ici encore, ce sont les candidats des partis importants, ceux qui peuvent « rendre des services » — même s'ils ne l'acceptent pas — qui encaissent ; les autres, pas. Le socialiste Coffineau, déjà « démonétisé » aux yeux des « gros » en raison de la perte d'influence de son parti et de la vague anti-socialiste que l'on sentait venir, avait touché peu des sociétés : 118 000 F (dont le rapport de la CCFP s'abstient de fournir tous les noms des « donateurs » : *Damery, Guille, Bellec, Nicolas, K. Pris, Buscaglia, Forclum...*). C'est le probable futur député, le RPR Marcel Porcher — il a reçu : 399 000 F (*Paysages de France, Environnement Service SA, Entrp. gle d'électricité Rezza, SRBG, Razel construction, Omnium de transport et de nettoiement, Sté fse de distribution des eaux, Union travaux, Atelier M. Guille,* etc), ou la dissidente néo-gaulliste, bien placée pour réussir, Elisabeth Hermanville, maire de Goussainville, qui ont ramassé le plus de fric auprès des entreprises : (*Intermarché, SOBEA, SGAE, Les Courriers Ile-de-France, Entreprise industrielle, Bonnevie, CFR Ceres, FSP Delmas, SNC Trans Val-d'Oise, SCR, Bellec nettoiement, Environnement Service SA, ETDE, Levain SCI Goussainville,* etc.) ; le communiste Michel Toumazet a profité de la distribution, sans complexe, en encaissant 24 000 F versés par six sociétés (*Pluribat, Polirive, Place Bâtiment Travaux publics, Corpo grosso, Nouveaux pavages et paysages, Genier*).

OUTRE-MER

Les départements et les territoires d'outre-mer n'échappent pas à la règle. Je dirais même que les donateurs sont plus nombreux ; mais ils sont, dans l'ensemble, moins liés aux grandes firmes nationales, plus « locaux » ou « régionaux ». De récentes affaires judiciaires montrent que l'influence de l'Argent n'y est pas moins forte qu'en métropole.

GUADELOUPE

Dans la 1re CIRC. de la Guadeloupe, le député sortant, socialiste, Frédéric Jalton avait reçu 241 000 F de diverses firmes (des grandes, comme *SOGEA, Getelec, Bull, Sté gle des travaux, Plastic Omnium* et des moyennes, comme *Sté de travaux et d'entreprise, Peyramaure, Roux entreprise, Phœnicia, Pompes funèbres antillaises,* et beaucoup d'autres. Son concurrent direct, au second tour, Jean Girard, PPDG, avait encaissé 102 000 F (*Banque Française Commerciale, NOFRAG, Dodin, SATOM, SOTRADOMA, Sté antill. de production alimentaire,* etc.). Les autres candidats, sauf S.-G. Ibos et H.-S. Yoyotte, indépendants, — avaient tous « émargé » : le socialiste dissident René-Serge Nabajoth avait encaissé : 108 000 F (*SO-*

GEA, GETELEC, COLAS, Etudes management ingénierie, etc.) ; Michel Bangou, PCG : 241 000 F (mais le rapport ne livre que deux noms de *donateurs* modestes : *SPC SNC* et *LGD Diffusion*) ; Louis Dessout, RPR : 123 000 F (*Garage Vivies, Molinard, Blandin, Guadauto, Deverteuil et Boyd,* etc.) ; et Lucien-André Mansour, PLN : 11 000 F (*Ets Tiengou, Sté Jacques Mansour et fils, Arnoud acces. auto*).

Le député sortant de la 2e CIRC., Ernest Moutoussany, PPDG, maire de Saint-François, a conservé son siège. Les sociétés lui avaient versé : 70 000 F (*Capling, Anémone boutique, SODEX, Pérou location, SACA, Gaddarkan, Sté Jeanne Alain, Sté Urban Nagapin, Max Gadiadhar, GETELEC,* etc.). Ses concurrents avaient aussi bénéficié de l'aide financière de plusieurs sociétés : Mona Cadoce, PCG : 10 000 F (*GETELEC*) ; Julien Davrain Favrot, PS : 43 000 F (*Banque française commerciale* et *SOGEA*) ; l'indépendant José Moustache : 150 000 F (*Acta Air Saint-Martin, Sté antillaise de confection, Jarry Plastique, Plastic Omnium Caraïbes, CAMA, Guadauto, SPIE Trindel, Gadharkan, Busy, EURL Transbeton,* etc.) ; Gabrielle Louis-Carabin, « divers droite » : 81 000 F (*GETELEC, SOGETRA, Plastic Omnium Caraïbes, Gardel, Espace Service,* etc.). (On aura remarqué que plusieurs sociétés « honorent » les deux camps : c'est plus sûr...)

Battu dans la 3e CIRC., Dominique Larifla, président socialiste du Conseil général et maire de Petit-Bourg, a cédé son siège à Edouard Chammougon, indépendant « de droite », maire de Baie-Mahault, battu de justesse, au second tour (50 5% contre 49,49 %). Larifla disposait d'un budget de 512 000 F, dont 389 000 F versés par des sociétés industrielles ou financières (*GETELEC, STGC, SPIE Trindel, Garage Vivies, Plastic Omnium Caraïbes, Sté Les Moulins, Colas, Sedcevom, SERT, Siagat, Nofrag, Gadarkan,* etc.). Ayant été élu, on peut en déduire que Chammougon avait fait un meilleur usage des fonds versés : 265 000 F provenant de firmes (*Guadauto, Vivies, EGM Constructions, Continent Destrellan, Sté Nle Eger, SATOM Guadeloupe, SOGEA, SOGETRA, Sté industrielle et agricole, EURL Majoc, SOCARDIS, Blandin,* etc.) ; Leo Andy, « divers gauche », maire de Capesterre-Belle-Eau : 102 000 F (*Tolassy, Sca Bois Debout, EGER, Sté Le Villain, Blandin, Equipement chambres froides, Plastic Omnium,* etc.) et José Toribio, lui aussi « divers gauche », maire de Lamentin : 138 000 F (*Alizés constructions, SETD, SOPRODEC, Ets Jacques Nouy, G. Ruissier,* etc.).

Dans la 4e CIRC., Lucette Michaux-Chevry, RPR, député sortant, maire de Goubeyre, fut réélue au 1er tour avec près de 80 % des suffrages exprimés, contre le socialiste Edward Hatchi, maire de Baillif, contre Jérôme Cléry, PPDG, maire de Basse-Terre, et Brigite Rodes, PLN. Cet éclatant succès lui valut une promotion ministérielle, dans le gouvernement Balladur.

Cette ancienne socialiste, qui soutint la candidature de Mitterrand en 1974, puis celle de VGE en 1981 avant de créer le Parti de Guadeloupe en 1984, avait été, cette fois, puissamment aidée par le RPR : 180 000 F et par les groupes d'affaires des Antilles : 183 000 F (*Chantiers modernes, ETPO, ETOM, GETELEC, NOFRAG, Plastic Omnium, Union commerciale, UTPC, Vernou Jalousy, EXODIS,* etc.). Hatchi avait encaissé beaucoup moins : 55 000 F, remis par une quinzaine de firmes : (*COFRIBA, GETELEC, F. Le Metayer, P. Fallope, Cie guadeloup. des services publics, Sté Qualité Béton,* etc.).

Deux autres candidats, Cléry et Rodes avaient respectivement émargé

pour : 1 800 F (*Caprice des îles, Ali Baba*) et 5 000 F (*Marché Saint Antoine*).

MARTINIQUE

Député sortant, le mitterrandiste Guy Lordinot, maire de Sainte-Marie, fut battu dans la 1re CIRC., par Anicet Turinay, UPF, président du Conseil général, maire de Gros-Morne. Ce dernier disposait d'un budget important, constitué pour l'essentiel par l'apport de l'UPF : 300 000 F et les dons de sociétés industrielles ou commerciales : 76 000 F (*Cité environnement, Plastic Omnium Caraïbe* et *Plastic Omnium SA, Corbin autos,* la *Sté bananière Caraïbe*). Lordinot disposait de 300 000 F apportés par son groupe de la majorité présidentielle et de 23 000 F versés par diverses firmes (*Media Gestion, SA Super H Alimentation, Pharmacie Guy Richer, Ets A. Venutolo,* etc.). Le communiste Fernand Papaya avait encaissé 156 000 F du PCM et, selon le rapport de la CCPF qui fournit la liste des donateurs, près de 300 000 F (*SOGEA, SAFAC, Multigros, SME, Super marché Longpré, SOCODIS, SOPRACA, Sté antillaise de véhicules automobiles, SOCOMI, Auto GM, Socomex, Colas, Publi Espace, Lip Caraïbes, Cie martiniquaise de distribution, Sial sport, Sté d'import. articles loisirs sports,* etc.). Le socialiste Siméon Salpétrier avait été doté de 35 000 F par son parti et de 30 000 F par quatre firmes (*SOGEA, GETELEC, Giacometti, Pharmacie J. Lison*) et l'indépendant R. Bethumeur, d'un modique pécule de 9 000 F (*SOCOLAM, Ets Ho Hio Hen* et *G. Vieules SA*).

Dans la 2e CIRC., le progressiste Claude Lise, député sortant, président du Conseil général de la Martinique, fut battu par le RPR Pierre Petit, maire de Morne-Rouge, dont le budget était constitué par l'apport du parti néo-gaulliste : 200 000 F et les subventions de diverses sociétés : 309 000 F (*Prairies Ouest, SPIE Trindel, SOCOMOR, Ets Ho Hio Hen, Multigros, SOMAL, Cie mart. de distribution, SOMES, SOGEA, Reynoird,* etc.). Lise avait disposé de fonds aussi importants : 219 000 F (*Parti Progressiste Martiniquais*) et 238 000 F (*Ho Hio Hen, Publi Espace, SPIE Trindel, Colas, Ramedoce Laventure, Multigros, Sté bananière Caraïbe, Super H Silo, Supermarché Longpré, Attol, Cie Martin de distribution,* etc.).

Arrivé en tête au premier tour, dans la 3e CIRC., le progressiste Camille Darsières, adjoint au maire de Fort-de-France, a été élu député au second tour, contre l'UPF Marie-Alice André-Jacoulet, après une campagne acharnée, financée par le PPM : 210 000 F, et diverses firmes : 168 000 F (*SOCODIS, SOMES, SOGEA, CCEL, Filmdis, Fabre Domergue, Ho Hio Hen, Multigros, Vieules,* etc.). Son adversaire, Darsières, avait reçu 83 000 F d'amis fortunés et 265 000 F de caisses industrielles ou commerciales (*SOCOPA, SICABAM, SA Auto GM, COFINDIS, Ho Hio Hen, GET, BMH, Super Silo,* le *Groupe immobilier, Plastic Omnium Caraïbe, Garage Bulliard, CTI international,* etc.). Le socialiste Jean Crussol, arrivé loin derrière, avait été aidé par le PS : 30 000 F, par des amis : 22 000 F et par des firmes influentes : 120 000 F (*Prochimie, Via Assurances, Cachibou Euri, Centre commercial Super H, Satrap, Urbaine d'assainissement, Cuisine Bellevue,* etc.), et l'indépendant Marc Pulvar avait encaissé 25 000 F d'amis et de sociétés (*Lancry, Secom Champs Fleury*). La FN Huguette Fatna ne reçut aucune aide.

C'est le néo-gaulliste André Lesueur, maire de Rivière-Salée, qui triompha dans la 4e CIRC. Une bonne partie des candidats, dont lui-même,

avait bénéficié de la manne « capitaliste » ; Lesueur encaissa (outre l'apport du RPR : 35 000 F) 110 000 F des caisses industrielles ou financières (*Grespa, Contrôle des carrières, Cie financière pour l'industrie, SOCODIS, Auto GM,* etc.) ; son principal concurrent, l'indépendant Alfred Marie-Jeanne, obtint 57 000 F d'amis et de sociétés (*Sté antill. de mécanique, Ets Maurice François, Un coin de Paris,* etc.) ; le « divers droite » Philippe Petit reçut 140 000 F d'amis fortunés et de diverses firmes (*B. Hayot, SOCODIS, SOCOMI, Garage Bulliard, Pharmacie Petit, Auto GM, Bricosphère, Ho Hio Hen, Madkau, R. Lancry, SOCIPAR,* etc.) ; le PPM Edouard Delepine encaissa près de 400 000 F de proches et de firmes (*CITEC, Plastic Omnium, Nutriam, SME, SPIE Trindel, Giacometti, EE Centrale des Travaux publics, SICABAM, Norelec, SOGEA, SODEA,* etc.) ; le socialiste Raymond Occolier : 30 000 F de son parti et 60 000 F de deux sociétés importantes (*SOGEA, Ets G. Landry*) ; l'UDF Yves Juston, maire de Vauclin : 15 000 F de son parti et 106 000 F d'amis et de firmes (*Auto GM, Cofindus, SOCODIS, Agricole de Sugny, Sté Ferim, Isadora, SCI Didier,* etc.) ; la mitterrandiste Olga Delbois : 142 000 F de son comité politique et 1 000 F de la *Sté Le Phenix* ; l'indépendant de gauche Serge Burnet : 51 000 F d'amis et 22 000 F de quatre sociétés (*Roseraie Burnet, Entreprise SATRAP, Cise, Caricoop*).

GUYANE

Les deux circonscriptions de Guyane ont été, elle aussi, « arrosées » par des hommes d'affaires et des firmes industrielles. Christiane Taubira-Delannon, « divers gauche », élue dans la 1re, disposait de 115 000 F. versés par des amis et des sociétés (*Axa assurances, Trémag, RGI SA,* etc.). Le « trésor de guerre de son principal adversaire, le socialiste Rodolphe Alexandre, adj. au maire de Cayenne, s'élevait à 393 000 F dont 330 000 F donnés par une trentaine de firmes (*SOGECO, Carrières guayanaises, SGTG, Defi FLBL, Matériel et Services, ABCHEE, Chang Hing Wing, Médicaraïbe, Guyane auto, Gigu, Routière guyanaise, Ho Shiang Ming, CODEFEG,* etc.) ; Roger Gaumont : « divers droite », 5 000 F (*Consolidation Transport SCES*) ; Roger Loupec, « div. gauche », 10 000 F (*Trimarg, RGI*) ; et l'UDF-PR Serge Patient : 74 000 F de son parti et 77 000 F de diverses firmes (*Delattre Levivier, Degremont, Guyanaise de spectacles, Service auto location, Troletti, Egly,* etc.). Le candidat FN Franck Marest n'a reçu aucun subside, ni le « divers gauche » Bouyer d'Angoma.

Dans la 2e CIRC., le néo-gaulliste Léon Bertrand a conservé son siège de député malgré la forte pression exercée par son concurrent Georges Patient, maire (de gauche) de Mona. A Bertrand, le RPR avait apporté 359 000 F et trois firmes : 30 000 F (*Defi, Plastic Omnium, Jardins de Maroni*) ; à Patient, deux douzaines de sociétés avaient versé : 312 000 F (*Archée, Financière du Littoral, Star Oil, Startex, Tanon Kourou, Tanon matériel équipement, Immobilier Patient, Gabriel Confort, Sté guyanaise de boulangerie,* etc.). Deux autres candidats ont bénéficié d'une aide financière : le socialiste Jacques Pérantoni : 168 000 F apportés par le PS et 4 500 F versés par les firmes (*Donzenac, Gabril Meubles*) et par la *Nlle Ass. haïtienne pour le chang. de la communauté* ; et l'indépendant Robert Euryale reçut 500 F du *Cabinet J. Charles.* Les candidats Maurice Pindard, ind. de gauche, et Paule Pinque, FN, n'ont bénéficié d'aucune subvention.

LA REUNION

Les *media* ont longuement évoqué les scandales politico-financiers qui secouent la Réunion depuis quelque temps. Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, candidat du PS, a été élu dans la 1re CIRC., contre le communiste Pierre Vergès, maire du Port. Annette, en bon « anticapitaliste », avait encaissé 732 000 F dont 655 000 F d'une trentaine de sociétés (*SEGA, ADAME, CITEC, SODHYNOR, SORETOLE, J. Caille, Saint-Germain, Cie SEMS, Sté Incom, Tost Bourbon, Glaciers réunis, Sorectevane, LC Ravate, Le Point, SOFREM, JL Informatique, GTOI, CGFTE, Dindar confort, Hyper King,* etc). Vergès préleva aussi sa dîme sur les « capitalistes » : 102 500 F (en plus des 95 000 F apportés par son parti) : (*Hydrotech, EPHM, SOCOZ, RTBI, Bagelec, Solar Réunion, CGFTE,* etc.). Autres « arrosés » : Marc Gérard « divers droite » . 77 500 F (*GTBI, Maneini, STAR, SCI Sully, SIR*) ; Félicien Malbrouck, indépendant : 3 800 F (*GEPI*) ; Ibrahim Dindar, « divers droite » : 231 000 F (*SOGECORE, GTOI, Cie SEMS, SACEV, Fatir, Exa, CICAM, Sté indust., Sucreries de Bourbon, Dindar Autos, Ismaël Amode, Soflex,* etc.) ; et Paul Payet, ind. de droite : 167 000 F (*EGPE, GTOI, SA SIR, G. Michel investissement, SB Trav. Publics, Chatel,* etc.) ; Georges Richer, PLN : 2 500 F (*Laiterie de Bourbon*) ; Aristide Payet, « div. droite » : 47 000 F (*Librairie Lacaille, Jules Caille, SDI, Soretole, G. Madarasson,* etc.) ; Bernard Law Wai, indépendant : 12 400 F (*Huper King, Selle Géant 2000, Super 2000*).

Dans la 2e CIRC., c'est Paul Vergès, président du Parti communiste réunionnais et vice-président du Mouvement pour l'égalité, la démocratie et la nature, qui a été élu contre le néogaulliste Jean-François Bosviel, le démocrate-chrétien Alexis Pota, député sortant, ayant été éliminé. Ce dernier avait reçu de l'UDF : 186 000 F et de diverses sociétés : 29 000 F (*Distillerie de la Savannah, Silo Aliment, Général Décor, Sellf*). Le vaincu, Bosviel, avait encaissé : 423 000 F du RPR et 40 000 F de diverses firmes (*GTOI, SAMR, Général Décor*) ; Paul Vergès, outre 125 000 F donnés par le PC, avait « émargé » pour 100 000 F à diverses caisses « capitalistes » (*SOGEA, EDENA, CGFTE, Delta, Souprayenmestry,* etc.) ; Laurent Caillé, « divers droite » reçut 259 000 F d'une trentaine de sociétés (*CISE, Interréunion, GTOI, Vindemia, Boucan Canot, SAAR, Foucque, SBTPC, SOFIDAR, Bourbon lumière, Mauvilac, Sica Silo, SONACOM, Ets Jules Caillé,* etc.) ; le socialiste Christian Félicité : 30 000 F du PS et 83 000 F de firmes (*Cl. Thiancourt, Ravate, Resto Lam, SOCERMA,* etc.).

André Thien An Koon, député sortant UPF, maire de Tampor, a été réélu au 1er tour, dans la 3e CIRC. Il avait reçu 357 000 F de son parti et s'en contenta. Mais ses concurrents furent plus favorisés par les firmes industrielles ou commerciales : le communiste René-Olivier Payet encaissa : 204 000 F du PCR et 75 000 F de trois sociétés (*Incom, Tout pour l'auto, CGEA*) ; le socialiste Michel-Charles Hoarau : 30 000 F du PS et 6 500 F de trois firmes (*Promonet, Promod, Salaisons de Bourbon*) ; et Jean-Bernard Araye, indépendant : 6 600 F (*Selle Géant 2000*).

Le siège occupé dans la 4e CIRC. par le député sortant Elie Horau, communiste, a été conquis par le RPR André-Maurice Pihouée. Hoarau avait reçu 250 000 F du PCR et 50 000 F de la *CGEA* ; Pihouée : 461 000 F de son parti et 111 000 F de firmes diverses (*Distillerie de Savannah, Merle Blanc, SORETOLE, Entreprise Léon Grosse, Sté Han Huen Chong,* etc.).

Le socialiste Michel Vergoz, maire de Sainte-Rose, avait encaissé 20 000 F du PS et 356 000 F de firmes florissantes (*Gouvernet, Testoni, Soucane, GTOI, STET, HCE, Transports Moolant, Cise, Sud Travaux EURL, SREA, Promonet,* etc.).

Député sortant de la 5e CIRC., le démocrate-chrétien Jean-Paul Virapoulli, a été réélu. Maire de Saint-André de la Réunion depuis 1972, il siège à l'Assemblée nationale depuis 1956 (il est le frère de l'anc. rénovateur Louis Virapouillé). Son parti, l'UDF, lui avait accordé une subvention de 57 000 F, et les firmes industrielles ou financières l'avaient gratifié de 380 000 F de subventions (*G. Belier, Fedt, Sica Silo aliment., Locamac, GTO, SOPECO, SIPEC, SBTPC, Gouvernet, Cise,* etc.) plus 50 000 F versés par le *Syndicat des fabricants de sucre.* Son principal adversaires Camille Sudre, président du Conseil général, avait reçu de son comité électoral : 276 000 F, mais rien de sociétés ; Jean-Marc Venner, candidat FN ne reçut rien non plus. En revanche, Jean-Claude Fruteau, obtint 20 000 F du Parti socialiste et 360 000 F de firmes « capitalistes » (dont une seule est nommée dans le rapport de la CCFP : *Mogalia*). Marie-France Paris, PLN, encaissa 1 000 F de son parti et 500 F de la *Sté PLV.*

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le député sortant UDF-CDS de Saint-Pierre-et-Miquelon, Gérard Grignon, a été réélu contre le néo-gaulliste Michel Massouty. Le premier jouissait d'une certaines popularité — mais avait peu d'argent : 53 000 F en tout, dont 27 000 F donnés par son parti ; le second disposait d'un « trésor de guerre » assez impressionnant pour cette circonscription particulière : 121 000 F apportés par le RPR et 80 000 F donnés par deux sociétés influentes (*Colas* et *Schwartz-Haumont*). Rien pour les autres candidats.

Les candidats, élus ou non, des territoires d'outre-mer et de Mayotte, ne figurent pas dans le rapport de la CCFP. Je ne puis donc indiquer le montant des sommes qu'ils pourraient avoir encaissées. Mais pour que le lecteur ait un dossier complet sur les élections de 1993, je vais donner le résultat du scrutin.

NOUVELLE CALEDONIE

1re CIRC. : Jacques Lafleur, RPR, député sortant, président de la province Sud, a été réélu au 1er tour, contre : Dick Ukeiwé, « divers droite » ; Rock Wamytan, FLNKS ; Guy George, FN ; Claude Serran, ind. de droite ; Paulo Vakeleku, MRG, etc.

2e CIRC. : Maurcie Nenou Pwataho, RPR, député sortant, a triomphé au 1er tour, contre : Léopold Jorédié, PLNKS, président de la province Nord ; Justin Guillemard, « divers droite » ; Alosio Sako, MRG ; Antony Wendt, « divers gauche », etc.

POLYNESIE FRANÇAISE

1re CIRC. : Jean Juventin, RPR, maire de Papeete, a été élu au 2e tour, contre le député sortant Alexandre Leontieff, UDF, éliminé au 1er tour, et contre Oscar Temaru, indépendant, maire de Faa. Autres candidats : J.-M. Raapoto, divers droite », Pierre Dehors, mitterrandiste, maire de Moorea ; Monil Tetuarui, « divers gauche », maire de Takaa ; Léon Ceran-Jérusalémy, mitterrandiste ; Jacques Bryant, GE, etc.

2e CIRC. : Gaston Flosse, RPR, maire de Pirac, élu au 1er tour, contre le député sortant Emile Vernaudon, mitterrandiste, maire de Mahina ; James Salmon, indépendant ; Jean-Paul Théron, « divers droite » ; Emmanuel

Nauta, indépendant ; François Nanac, « divers gauche ».

WALLIS ET FUTUNA

Kamilo Gata, MRG, député sortant, réélu au second tour contre Clovis Logologofolau, RPR ; autre candidat : Soane Uhila, indépendant.

MAYOTTE

Henry Jean-Baptiste, UDF-PR, député sortant, a été réélu contre Mansour Kamardine, RPR, et Ibrahim Aboubacar, PS.

H.C.
et
X.Y.Z.

●

La *Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques* ne s'est pas occupée des élections dans ces territoires. Son examen s'achève donc sur l'élection à Saint-Pierre-et-Miquelon. Son rapport est le seul document officiel existant sur la participation des sociétés (ou des partis) au financement des campagnes électorales.

J'ai remarqué qu'il était incomplet et, souvent, difficile à comprendre : par exemple, certains généreux « donateurs » sont désignés sous des initiales — qui sont, parfois, celles des filiales locales ou régionales de grandes sociétés (c'est fréquent lorsqu'il s'agit de sociétés des eaux) ; d'autres « bailleurs de fonds » importants ne sont même pas nommés ou leur raison sociale est déformée.

On sait ainsi, de façon certaine, que tel candidat a reçu X francs, mais on continue d'ignorer, souvent, qui les leur a donnés.

Erreur de transcription des collaborateurs de la CCFP ? ou précaution prise par le candidat lors de l'établissement de son dossier des comptes de campagne ?

Bien qu'imparfait donc, ce document dont je me suis servi pour rédiger le présent livre, n'en apporte pas moins une preuve nouvelle de ce que des écrivains aussi différents que Auguste Chirac, Augustin Hamon, Francis Delaisi, Roger Mennevie, Emmanuel Beau de Lomenie, Yann Moncomble et moi-même nous affirmons : à savoir que l'influence grandissante des puissances d'argent ou des hommes d'affaires transforme la démocratie en ploutocratie.

Est-ce cela que veulent les Français ?

H.C.

QUELQUES ABREVIATIONS ET SIGLES

ADD : Association des démocrates.
ADFP : Alliance des Français pour le progrès.
ANC : Accolta Naziunale Corsa (nationalistes corses).
AP : Alliance populaire.
CDS : Centre des démocrates sociaux.
CN : Corsica Nazione (nationalistes corses).
CNI : Centre national des indépendants (ex-CNIP).
CPNT : Chasse, pêche, nature et tradition.
ECOLO : voir : Génération écologie (GE), Solidarité écologie gauche alternative (SEGA), Union écologie démocratie (UED).
FLNKS : Front de libération nationale kanak et socialiste.
FN : Front national.
FP : France plus.
GE : Génération Ecologie.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
MD : Mouvement des démocrates.
MDC : Mouvement des citoyens.
MDR : Mouvement des réformateurs.
MDG : Mouvement des radicaux de gauche.
PCF : Parti communiste français.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PH : Parti humaniste.
PLN : Parti de la loi naturelle.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PR : Parti républicain.
PS : Parti socialiste.
PSD : Parti social-démocrate.
PT : Parti des travailleurs.
RDRP : Rassemblement des démocrates et républicains de progrès.
RPR : Rassemblement pour la République.
SEGA : Solidarité écologie gauche alternative.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-rad : Parti radical.
UDI : Union des indépendants.
UED : Union écologie démocratie.
UPF : Union pour la France.
Verts.

Aidez-nous à faire connaître ce livre autour de vous.
Faites-le lire à vos amis, à vos relations.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

DU MEME AUTEUR

Les Financiers qui mènent le monde (1re édition) (Diffusion : La Librairie Française).
Traduit en espagnol : *Con Dinero se rueda el Mundo* (Samaran Ediciones, Madrid).
Les Financiers qui mènent le monde (nouvelle édition revue et augmentée, illustrée par Chard, 3e tirage).
La Haute Banque et les trusts (Diffusion : La Librairie Française).
Le retour des « 200 Familles » (Diffusion : La Librairie Française).
L'Europe des banquiers (Diffusion : La Librairie Française).
Traduit en espagnol : *La Europa de los Banqueros* (Librerio Editorial Argos, Barcelone).
Dictionnaire des dynasties bourgeoises (Alain Moreau, éditeur).
Les 200 Familles au pouvoir (Diffusion : La Librairie Française).
La Conjuration des Illuminés (Publications Henry Coston).
Ce qu'il faut savoir quand on publie un livre (Publications Henry Coston).
La fortune anonyme et vagabonde (Publications Henry Coston).
Dictionnaire des pseudonymes, tomes I, II et III (Publications H. Coston).
Nouveau dictionnaire des pseudonymes (Publications Henry Coston).
Le Veau d'or est toujours debout (Publications Henry Coston).
Procès de Louis XVI et de Marie-Antoinette (Publications Henry Coston).

En collaboration avec Gilberte Coston

L'A.B.C. du journalisme (Clubinter-Presse).
Le Journalisme en 30 leçons (Lectures Françaises).

Avec divers collaborateurs

La France à l'écran (Lectures Françaises).
La République du Grand Orient (Lectures Françaises).
La Haute Finance et les révolutions (Lectures Françaises).
Traduit en italien : *L'Alta Finanza e le rivoluzioni* (Ediz. di Ar, Padoue).
Les technocrates et la synarchie (Lectures Françaises).
Partis, journaux et hommes politiques (Lectures Françaises).
Le Secret des Dieux (Lectures Françaises).
Traduit en espagnol : *El Secreto de los Dioses* (Editorial Almena, Buenos Aires).
Onze ans de malheur (Lectures Françaises).
Dictionnaire de la politique française, tomes I, II, III et IV (Publications Henry Coston).
Les causes cachées de la Seconde Guerre mondiale (Lectures Françaises).
Les Guillotinés de la Terreur (Publications Henry Coston).

BON DE COMMANDE

à retourner aux PUBLICATIONS HENRY COSTON
B.P. 92-18, 75862 Paris Cedex 18

NOM ..... PRENOM .....

PROFESSION .....

RUE ..... N° .....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

vous demande de lui envoyer :

..... ex. **L'Argent et la politique** .....
Prix : 75 F plus port

..... ex. **Le traquenard européen de Jean Monnet**
Prix : 50 F plus port .....

..... ex. **La « Trahison » de Vichy**
Prix : 20 F plus port .....

..... ex. **Ceux qui tirent les ficelles**
Prix : 19 F (franco). — Les 5 ex. : 72 F. — Les 10 ex. : 134 F .....

..... ex. **Les Francs-Maçons dans la République**
Prix : 19 F. — Les 5 ex. : 72 F. — Les 10 ex. : 134 F (franco) .....

..... ex. **... Mais qui gouverne l'Amérique ?**
Prix : 49,50 F. — Les 5 ex. : 180 F (franco) .....

..... ex. **Le Fric est à Gauche**
Prix : 19 F Les 5 ex. : 72 F (franco) .....

..... ex. **Les Trusts étranglent le petite commerce**
Prix : 19 F. — Les 5 ex. : 72 F (franco) .....

..... ex. **Les Trafiquants de la misère paysanne**
Prix : 19 F. — Les 5 ex. : 72 F (franco) .....

.... ex. **Une nouvelle Synarchie : la Trilatérale**
Prix : 19 F. — Les 5 ex. : 72 F (franco) .....

.... ex. **Le Monde Secret de Bilderberg**
Prix : 19 F. — Les 5 ex. : 72 F (franco) .....

.... ex. **Les Francs-Maçons sous l'Occupation**
256 pages, illustré. Prix : 152 F (franco) .....

AUTRES LIVRES CHOISIS :

Veuillez envoyer de ma part à :

M ....

Adresse ....

....

un exemplaire du livre **Les Financiers qui mènent le Monde,** nouvelle édition, illustré par **Chard,** 562 pages (port compris) 190 F

Total .....

Ci-joint la somme de .....
en un mandat, chèque ou virement postal en trois volets.

Date et signature :

LES FINANCIERS QUI MÈNENT LE MONDE

Précédée d'une préface inédite, cette nouvelle édition — la première édition, parue en 1955, après 17 tirages successifs, est épuisée — considérablement augmentée et actualisée, illustrée de nombreux hors-texte de CHARD, est probablement l'œuvre maîtresse de Henry COSTON. C'est dans ce livre qu'ont été stigmatisés, pour la première fois depuis la guerre, les oligarchies cosmopolites et leurs agents cramponnés aux leviers de commandes de l'économie mondiale et à la direction des gouvernements de la planète.

Après avoir rappelé l'action des manieurs d'argent dans l'Histoire, Henry COSTON décrit leur rôle dans la Révolution — celle dont Anatole France a dit que « l'un de ses bienfaits est d'avoir livré la France aux hommes d'argent qui, depuis cent ans, la dévorent ». **Il montre les financiers à l'œuvre sous l'Empire, jusqu'à la défaite de Waterloo — une vraie victoire pour les Rothschild ! — et sous la monarchie restaurée, puis sous Louis-Philippe, sous Napoléon III et sous les trois Républiques.**

Il met l'accent sur la malfaisance de l'Argent, du « Gros Argent », comme disait son ami Emmanuel Beau de Loménie, dans la politique intérieure de la France. Le chapitre sur l'écrasement méthodique, l'appauvrissement systématique de la paysannerie explique pourquoi la terre française, dépeuplée, est livrée de nos jours aux spéculations les plus éhontées, pourquoi les produits sont dévalués progressivement au point de ne plus couvrir le prix de revient du producteur. L'exode des ruraux vers la grande ville en est la conséquence.

Le chômage et la misère qui sévissent aujourd'hui dans nos villes sont le résultat direct de cet affrontement entre l'économie traditionnelle, fondée sur la terre, et l'économie capitaliste, fondée sur l'argent. La disparition des entreprises familiales au profit des super et hypermarchés, les razzias répétées sur l'épargne procèdent de la même avidité du Grand Capital et de sa volonté d'hégémonie.

L'affaiblissement continu des classes moyennes résulte de cette toute-puissance oligarchique, que renforce la constitution de sénacles semi-clandestins, dont la Trilatérale est l'exemple le plus frappant. Les dirigeants actuels de cette organisation occulte sont présentés dans ce livre sous leur véritable jour et sans complaisance.

La fabrication de l'opinion publique par les médias que contrôlent les puissances d'argent, la mise sous tutelle d'un Parlement subjugué par les oligarchies font l'objet de toute l'attention de l'auteur, vieux routier du journalisme et fin connaisseur de cercles politiques.

Embrassant l'univers, ce livre donne la clé d'un phénomène international et en montre les conséquences en Europe et au Proche-Orient, en Afrique et en Amérique, sans oublier, au passage, cette création des banquiers de Wall Street qu'est l'Union soviétique, patrie du goulag.

562 pages — Prix : 165 F — 3e tirage de la nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de 200 pages d'actualité.

Achevé d'imprimer le 21 juillet 1994
sur les presses de l'Imprimerie S.E.G.
31-33, rue Béranger, 92320 Châtillon-sous-Bagneux

Comment et par qui a été payée la campagne électorale de votre député ?

HENRY COSTON, l'auteur des **Financiers qui mènent le monde** et du **Dictionnaire de la Politique Française** (quatre tomes parus) répond à cette question.

Circonscription par circonscription — il y en a 577 — il examine le cas de chacune d'elle et révèle les liens existant entre les candidats et les firmes qui ont participé au financement des campagnes électorales ; il donne le montant des sommes versées et les noms de bénéficaires ainsi que des donateurs.

A la lecture de ces pages documentées et précises, on comprendra mieux les raisons du malaise qui règne aujourd'hui dans les milieux politiques.

PUBLICATIONS HENRY COSTON
BP 92-18 - 75862 Paris Cedex 18